

n. m. (té ou te). Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes : *tracer un grand T, des petits t. En T, qui a la forme de la lettre T. (On écrit aussi EN TÉ.)*

TA adj. poss. fém. V. **TON**.

TABAC (ba, et devant une voyelle, bak) n. m. (espagn. *tabaco*). Espèce de solanacée originaire de l'île de son parfum et ses qualités d'un alcooliste dangereux, la nicotine. Adjectif. Se dit d'une couleur brun roux, rappelant celle du tabac : *une étoffe tabac*. N. m. pl. Administration des tabacs de la régie : *entrer dans les tabacs*. — Le *tabac* est une plante vigoureuse,

pouvant atteindre 2 mètres de haut, à larges feuilles mesurant jusqu'à 60 ou 70 centimètres de long. Originaire probablement des Antilles, importé en Europe par les Espagnols, et vulgarisé en France par l'ambassadeur de Catherine de Médicis, Jean Nicot, il est aujourd'hui cultivé à peu près dans tous les pays, notamment à Cuba, Java, Sumatra, aux Etats-Unis (Maryland, Virginie), en Turquie et en Asie Mineure. Les feuilles de tabac récoltées sont séchées sous des hangars couverts, puis soumises à une fermentation en masse, et transformées enfin en très menus grains (tabac à priser), en filaments découpés (tabac à fumer), en *carottes* (tabac à chiquer). En France, la culture (autorisée seulement dans 25 départements), la fabrication et la vente du tabac sont l'objet d'un monopole exploité par l'Etat. Il ne faut user du tabac que très modérément, afin d'éviter les accidents assez dangereux du *tabagisme* ou *nicotisme* (haleine fétide, pharyngite, dyspepsie, troubles de la vue ou de la mémoire).

TABAGIE (f) n. f. (de *tabac*). Lieu public, salle spéciale où l'on se retire pour fumer. Endroit où l'on fume souvent et qui conserve l'odeur du tabac.

TABAGISME (fiss-me) n. m. V. **NICOTISME**.

TABARD (bar) ou **TABAR** n. m. Au moyen âge,

vêtement de dessus. Manteau qu'on portait sur l'armure. Dalmatique des héros et rois d'armes.

TABARINADE et **TABARINAGE** n. m. Bouffonnerie de *Tabarin*. (V. *Part. hist.*)

TABATIERRE n. f. Petite boîte où l'on met du tabac à priser. *fenêtre à tabatière*, fenêtre qui a la même inclinaison que le toit sur lequel on l'adapte.

TABELLAIRE (bè-lè-re) adj. (du lat. *tabella*, tableau). En forme de tablette. *Impression tabellaire*, celle qu'on faisait avec des planches gravées, avant l'invention des caractères mobiles.

TABELLION (bè-li-on) n. m. (lat. *tabellio*). Fonctionnaire autrefois chargé de mettre en grosse les actes dont les minutes étaient dressées par les notaires. Ancien officier public, jouant le rôle de notaire dans les juridictions subalternes. *Par plaisanterie*, Notaire.

TABERNACLE (bèr) n. m. (lat. *tabernaculum*). Tente, pavillon. Chez les Hébreux, tente sous laquelle reposait l'arche d'alliance. Petite armoire placée au milieu et au fond de l'autel, et dans laquelle on renferme le saint ciboire. Anciennement, syn. de *ciboire*. *Pête des tabernacles*, une des trois grandes solennités des Hébreux, qu'ils célébraient après la moisson, sous des tentes et des feuillées, en mémoire de leur campement dans le désert après la sortie d'Egypte. *Tabernacle éternel*, ciel, séjour des élus.

TABES n. m. (m. lat.). Maladie où la coordination des mouvements s'abolit progressivement.

TABESCENCE (bès-san-se) n. f. (dulat. *tabes*, humeur corrompue). Amaigrissement morbide, dû à certaines affections nerveuses.

TABI ou **TABIS** (bi) n. m. Sorte de moire de soie, à petits grains.

TABISER (sé) v. a. Marquer d'ondes à la manière des tabis.

TABLATURE n. f. Anciennement, toute musique écrite à l'aide de lignes et de signes conventionnels : *la tablature était extrêmement compliquée*. Tableau, dessin qui représente un instrument à vent, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts pour former les diverses notes. *Entendre, savoir la tablature*, être intelligent, rusé. Fig.



Tabatière.



Tabac.



Tabernacle.

Donner de la tablature à quelqu'un, lui susciter de l'embaras. (Vx.)

TABLE n. f. (du lat. *tabula*, planche). Meuble, de bois ou de marbre, posé sur un ou plusieurs pieds : *table de jeu*. Meuble de ce genre, sur lequel on dépose les objets qui doivent servir aux repas. Mets qu'on y sert habituellement : *avoir une table frugale*. Lame ou plaque de matière quelconque et de forme plane : *une table de marbre*. Plaque ou panneau rectangulaire de revêtement. Tableau dans lequel certaines matières sont disposées méthodiquement, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil, ou trouvées facilement : *table de Pythagore* (V. MULTIPLICATION); *table des logarithmes*; *table chronologique*. Tableau qui indique méthodiquement ou alphabétiquement les matières traitées dans un livre : *table des chapitres, des matières*. *Table d'harmonie*, partie supérieure d'un instrument, sur laquelle les cordes sont tendues. *Bias*. *Table d'attente*, écu qui n'est chargé d'aucune figure. *Tables de la loi*, tables de pierre sur lesquelles étaient gravées les lois que Dieu donna à Moïse. *Les douze Tables*, v. POÛZE (Part II.). *La sainte table*, balustrade ornée d'une nappe, qui sépare le chœur du sanctuaire, et à laquelle les fidèles communient. *S'approcher de la sainte table*, communier. *Table d'hôte*, table servie à heures fixes et à tant par tête. *Table de nuit*, petite table qui se place à côté du lit. *Fig. Mettre, dresser la table*, placer sur la table les choses nécessaires pour le repas. *Se mettre à table*, s'asseoir autour de la table pour y prendre ses repas. *Aimer la table*, la bonne chère. *Tenir table ouverte*, donner fréquemment à dîner. *Réformer sa table*, en diminuer la dépense. *Faire table rase*, V. RAS.

TABLEAU (blô) n. m. (de *table*). Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc. sur un *tableau de genre*. Liste des membres d'un corps, d'une société : *tableau des avocats*. Disposition méthodique d'objets dont on veut saisir l'ensemble, ou classer les détails : *tableau chronologique*. Châssis de planches assemblées et peintes en noir pour écrire, tracer des figures à la craie, et principalement en usage dans les écoles. Division d'une pièce de théâtre ou subdivision d'un acte, marquée par un changement de décor : *ferie en cinq actes et treize tableaux*. *Mar*. Partie de la poupe d'un navire en bois ou sont percés les sabords, et qui supporte le nom et les emblèmes du navire. *Tableau de baie*, partie de l'épaisseur d'un mur, qui est située en dehors d'une baie de porte ou de fenêtre. *Tableau d'avancement*, tableau sur lequel sont inscrits les officiers jugés dignes d'être promus au grade supérieur. *Fig.* Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression de *cette hauteur on découvre un tableau magnifique*. Représentation vive d'une chose, de vive voix ou par écrit : *faire un tableau fidèle des guerres civiles*.

TABLEAUTIN (blô) n. m. Petit tableau.

TABLÉE (blé) n. f. Ensemble des personnes qui prennent un repas à la même table. (Peu us.)

TABLER (blé) v. n. Baser ses calculs : *tabler sur un événement*.

TABLETIER (tl-é), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique ou vend des échiquiers, des damiers et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE (blé-te) n. f. (de *table*). Planchette disposée horizontalement pour recevoir des papiers, des livres, etc. *Pièce de marbre, de pierre, de bois, etc.*, de peu d'épaisseur, posée à plat sur le chambranle d'une cheminée, l'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, sur un poêle, sur le haut d'un ouvrage de maçonnerie, etc. : *tablette de cheminée*. Préparation alimentaire, moulée, de forme aplatie : *tablette de chocolat*. Pl. Feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier préparé, qu'on porte sur soi, et dont on se sert pour prendre des notes : *les tablettes des anciens étaient des planchettes de bois ou d'ivoire, enduites de cire, sur lesquelles ils écrivaient avec un poignon*. *Fig.* : *Royes cela de vos tablettes*, n'y comptez pas.

TABLETTERIE (blé-te-ri) n. f. Métier, commerce, ouvrage du tabletier.



Table.



Tabourets.

TABLIER (bli-é) n. m. (de *table*). Pièce d'étoffe ou de cuir, qu'on met devant soi pour préserver ses vêtements ou pour servir d'ornement : *tablier de cuisine*. Morceau de cuir attaché sur le devant d'une voiture, pour garantir les jambes des voyageurs de la pluie et de la boue. Rideau en tôle, qui se trouve devant une cheminée et sert à en régler le tirage. Plancher d'un pont-levis ou d'un pont quelconque. Côté du damier ou de l'échiquier, sur lequel on joue. *Mar*. Renfort d'une voile carrée.

TABOU n. m. (du polym. *tabu*, sacré). Institution religieuse de la Polynésie, qui marque une personne ou une chose d'un caractère sacré, et en interdit le contact ou l'usage. Adjectif. Marqué de ce caractère : *un lieu tabou*; *armes taboues*.

TABOURET (ré) n. m. (de *tambour*). Petit siège à quatre pieds, sans bras ni dos. Petit meuble sur lequel on pose le pied quand on est assis. *Droit de tabouret*, privilège qu'avaient les duchesses, d'être assises, sur un siège plant, en présence du roi et de la reine. *Tabouret électrique*, tabouret à quatre pieds de verre, dont on se sert pour isoler les objets qu'on veut électriser. *Bot.* Nom vulgaire du thalpi.

TABOURIN n. m. Ancienne forme du mot *tambourin*. Machine tournante placée au-dessus d'une cheminée pour l'empêcher de fumer.

TABULAIRE (blé-re) adj. En forme de tableau.

TABULARIUM (om') n. m. (du lat. *tabula*, tablette). *Antiq. rom.* Archives publiques ou privées.

TACAMAQUE n. m. Nom donné à différentes résines de térébinthacées.

TACAUD (kô) n. m. Nom vulgaire d'un poisson du genre gade.

TACCA (ta-ka) n. m. Genre de taccacées de Madagascar. à tubercule alimentaire.

TACCACÉES (ta-ka-cé) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédomes. S. un *taccacé*.

TACET (sêr) n. m. Mot latin qui signifie *il se tait* et qui s'emploie en musique pour indiquer le silence d'une partie. *Garder le tacet*, se taire. (Peu us.)

TACHANT (chan). E adj. Se dit des étoffes, des couleurs qui se tachent, se salissent facilement : *le blanc est très tachant*.

TACHE n. f. (orig. incertaine). Marque salissante : *tache de graisse*. Marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. En peinture, partie qui ne s'harmonise pas avec le reste. *Fig.* Défaut dans un ouvrage d'esprit. Tout ce qui blesse l'honneur, la réputation. *Faire tache*, produire une tache ; *fig.*, être déplacé. *Théol.* Effet du péché sur l'âme : *tache originelle*. *Lagneau sans tache*, le Christ. *Astr.* Partie obscure sur le disque du soleil, de la lune.

TÂCHE n. f. (de *tâcher*). Ouvrage qui doit être fait dans un temps fixé. *Prendre à tâche* de, s'efforcer de. *A la tâche*, à un prix convenu pour un travail réglé d'avance : *travailler à la tâche*. *Prov.* : *A chaque jour suffit sa tâche*, il ne faut pas trop entreprendre dans le moment présent.

TACHÉOGRAPHE (kô-o) n. m. (du gr. *takhos*, eos, rapide, et *graphein*, écrire). Appareil employé dans la construction des cartes.

TACHÉOMETRE (kô-o) n. m. (du gr. *takhos*, eos, rapide, et *metron*, mesure). Instrument permettant de lever rapidement la topographie d'un terrain.

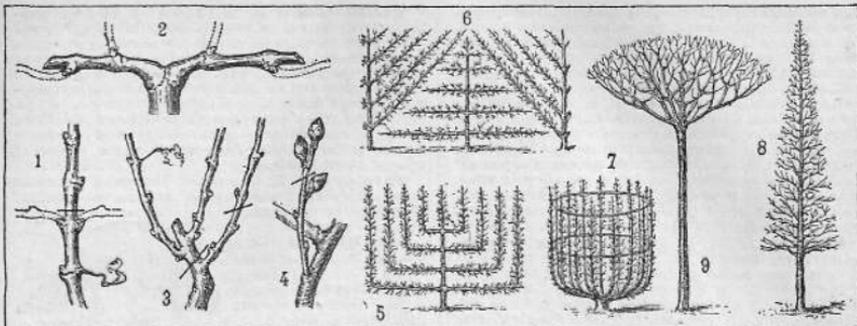
TACHÉOMÉTRIE (kô, tré) n. f. Ensemble des procédés pour lever des plans avec le tachéomètre.

TACHER (ché) v. a. Salir, faire une tache : *tacher son habit*. *Fig.* Souiller : *tacher sa réputation*.

TÂCHER (ché) v. n. (lat. *taxare*). S'efforcer : *tâcher de se faire connaître*. (Tâcher à marque un plus grand effort que *tâcher de*.)

TÂCHERON n. m. Ouvrier à la tâche.

TACHTER (té) v. a. (de *tacher*. — Prend deux t devant une syllabe muette : *je tacheterai*.) Marquer de diverses taches.



TAILLE : 1 et 2. Formation d'un cordon ; 3. Taille à deux yeux (VIGNE) ; — 4. Taille d'une brindille à fruit ; 5 et 6. Palmettes ; 7. Vase (ARBRES FRUITIERS) ; — 8. Pyramide ; 9. Dôme (ARBRES D'ORNEMENT).

TACHINE (*ki-ne*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, communs aux environs de Paris.

TACHYGRAPHE (*ki*) n. (du gr. *takhus*, eos, rapide, et *graphein*, écrire). Sténographie.

TACHYGRAPHIE (*ki-gra-fi*) n. f. (de *tachygraphie*). Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE (*ki*) adj. Sténographique.

TACHYGRAPHIQUÉMENT (*ki, kèman*) adv. Syn. de STÉNOGRAPHIQUÉMENT.

TACHYMÈTRE (*ki*) n. m. (du gr. *takhus*, rapide, et *metron*, mesure). Instrument au moyen duquel on mesure les vitesses.

TACHYMETRIE (*ki-mè-tri*) n. f. Méthode permettant de démontrer les théorèmes de géométrie en matérialisant les figures.

TACITE adj. (lat. *tacitus*). Qui n'est pas formellement exprimé ; qui est sous-entendu : *paets tacite*.

TACITEMENT (*man*) adv. D'une manière tacite.

TACTURNE adj. (lat. *tacturnus*). Qui parle peu, silencieux ; beaucoup de marins sont *tacturnes*.

ANT. *Exubérant, expansif, bavard.*

TACTURNITÉ n. f. Etat d'une personne taciturne.

TACOT (*ko*) n. m. *Fam.* Véhicule démodé et déféctueux.

TACT (*takt'*) n. m. (lat. *tactus*). Sens du toucher. *Fig.* Sagacité, finesse d'esprit, sens de ce qui convient : *avoir du tact*.

TAC TAC (*tak-tak*) n. m. Syn. de TIC TAC.

TACTICIEN (*tak-ti-si-in*) n. m. Militaire habile dans la tactique ; un *tacticien distingué*.

TACTILE (*tak*) adj. lat. *tactilis* ; de *tactus*, tact. Qui est ou peut être l'objet du tact : *corps tactile*. Qui a rapport au sens du toucher : *l'impressionnabilité tactile*.

TACTIÈLEMENT (*tak-ti-le-man*) adv. D'une manière tactile. (Peu us.)

TACTILITÉ (*tak-ti*) n. f. (de *tactile*). Faculté de sentir ou d'être senti par le toucher. (Peu us.)

TACTIQUE (*tak-ti-ke*) n. f. (du gr. *taktiké*, s-ent, *tekhné*, même sens). Art de disposer et d'employer les troupes sur le terrain où elles doivent combattre : *chaque arme a sa tactique propre*. *Fig.* Moyens qu'on emploie pour réussir. A l'écrit. Qui a rapport à la tactique : *disposition tactique*.

TACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Influence exercée par certaines substances ou certaines formes de l'énergie sur le développement des êtres unicellulaires.

TADORNE n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, comprenant de forts canards aux vives couleurs.

TABL (*ta-bl*) n. m. Monnaie chinoise. (V. tableaux des MONNAIES.)

TÆNIA (*tè*) n. m. Autre orthographe de *ténia*.

TAFETAS (*ta-fe-ta*) n. m. (persan *taftah*). Etoffe de soie fort mince et tissu comme la toile.

TAFIA n. m. (mot créole). Eau-de-vie fabriqué avec les mélasses, les écumes et les gros srops du sucre de canne.

TAGAL n. m. Fibre végétale tirée de certains palmiers et employée à la confection des chapeaux féminins.

TAGÈTE n. m. Genre de composées ornementales, appelé vulgairement *oillet* à l'Inde.

TAIÀUT ou **TAXAUT** (*ta-i-ò*) Interj. *Vèner.* Cri du veneur à l'aspect du gibier, pour animer les chiens.

TAJE (*tè*) n. f. (du gr. *thèkè*, étui). Sac de linge qui enveloppe un oreiller. Tache blanche qui se forme quelquefois sur la cornée de l'œil.

TAÏKOUN (*ta-i*) ou **SHOGOUN** (*cho*) n. m. Titre porté par les puissants seigneurs féodaux du Japon, qui, de 1186 jusqu'à la révolution de 1868, gouvernèrent effectivement le pays, tenant en quelque sorte en tutelle les empereurs ou *mikados*.

TAILLABILITÉ (*ta, ll mill.*) n. f. Etat de ce qui est taillable. (Peu us.)

TAILLABLE (*ta, ll mill.*) adj. Qui était sujet à la taille : *les serfs étaient taillables et corvéables à merci*.

TAILLADE (*ta, ll mill.*) n. f. Coupeure, balafre dans les chairs. Coupeure en long dans une étoffe : *pourpoint à taillades*.

TAILLADER (*ta, ll mill., a-dè*) v. a. Faire des taillades : *taillader les chairs*.

TAILLADIN (*ta, ll mill.*) n. m. Tranche mince d'orange ou de citron.

TAILLANDERIE (*ta, ll mill., ri*) n. f. Métier, commerce, ouvrage de taillandier.

TAILLANDIER (*ta, ll mill., di-è*) n. m. (de *tailler*). Ouvrier qui fait des outils propres à tailler, pour les charpentiers, les charrons, etc.

TAILLANT (*ta, ll mill., on*) n. m. Tranchant d'une lame : *le taillant d'une hache*.

TAILLE (*ta, ll mill., v.* f. de *tailler*). Action de tailler ; manière dont on coupe, dont on taille certaines choses : *la taille des pierres, des arbres fruitiers, des habits, des plumes d'ôte, des diamants*. Tranchant d'une épée : *frapper estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant. S'ajoute au corps : *taille de cinq pieds quatre pouces*. Partie du corps, depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *taille svelte*. Dimension en hauteur d'un objet quelconque : *un obélisque de grande taille*. Bois coupé qui commence à repousser : *taille de deux ans*. Petit morceau de bois sur lequel les boulangers marquent, par des incisions, la quantité de pain qu'ils vendent à crédit à leurs pratiques. Impo^t mis autrefois sur les roturiers : *être exempt de la taille*. (V. *Part. hist.*) Grav. Incision qui se fait avec le burin, dans la planche de cuivre ou de toute autre matière. *Pierre de taille*, dure, propre à être taillée et employée aux constructions. *Chir.* Opération qui a pour but d'ouvrir la vessie, pour extraire les concrétions pierreuses qui s'y sont formées. *Musiq.* *Basse-taille*, v. à son ordre alphab. — La *taille* a pour but soit d'obtenir une fructification plus régulière ou plus abondante, soit de donner aux végétaux une forme déterminée. On distingue (du moins pour les arbres fruitiers) la *taille d'hiver* ou *taille en sec* et la *taille d'été* ou *taille en vert*. Des deux, la première est la plus importante ; elle se pratique pendant le sommeil de la végétation. On enlève, au moyen du sécateur, de la serpe ou de la scie, les branches inutiles, réservant seulement

des *coussons* sur lesquels on laisse subsister un *bourgeon* (œil) ou plusieurs, qui donneront de nouvelles branches à fruits ou rectifieront la croissance dans le sens désiré. Les formes qu'on donne aux arbres fruitiers sont, fort nombreuses : *cordons, treilles, palmettes, tasses*, etc. La vigne, elle seule, réclame des tailles très diverses, suivant les régions qu'elle habite. Quant à la taille d'été, elle a plutôt pour but de supprimer, à l'extrémité des branches, les pousses qui consomment inutilement la sève au détriment du fruit. Enfin, les arbres d'ornement sont *élagués en rideaux, en voûte, en colonne, cône, pyramide*, etc., pour leur donner des formes susceptibles de fournir plus d'ombrage, ou simplement pour les rendre plus agréables à la vue.

TAILLÉ, E (ta, ll mill., é) adj. Prêt, préparé : *voilà votre besogne taillée*. Fait pour, propre à : *il n'est pas taillé pour cela*. Homme bien taillé, d'une taille forte et bien conformée. Blas. Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une diagonale, de l'angle sénestre du chef à l'angle dextre de la pointe. N. m. : *le taillé est une des quatre principales partitions*. (V. *plancher* BLASON.)

TAILLE-CRAYON ou **TAILLE-CRAYONS** (ta, ll mill., *kré-ion*) n. m. Invar. Petit outil conique, garni à l'intérieur d'une lame tranchante, dont on se sert pour tailler les crayons.

TAILLE-DOUCE (ta, ll mill., n. f. Procédé de gravure, qui fait usage plus spécialement du burin que de l'eau-forte : *graver un dessin en taille-douce*. Estampe obtenue avec une planche ainsi gravée. Pl. des *tailles-douces*.

TAILLE-LÉGUMES (ta, ll mill., n. m. Invar. Ustensile av c lequel on taille les tubercules et les racines sous diverses figures.

TAILLE-MER (ta, ll mill., *mér*) n. m. Invar. Partie inférieure de l'éperon d'un navire.

TAILLE-ONGLES (ta, ll mill., n. m. Invar. Petit instrument pour se tailler les ongles.

TAILLE-PLUME ou **TAILLE-PLUMES** (ta, ll mill., n. m. Instrument pour tailler les plumes.

TAILLER (ta, ll mill., é) v. a. (du lat. *talea*, couture). Couper, retrancher pour donner une certaine forme : *tailler une pierre, un arbre, une plume d'oie*. Créer, façonner, arranger en prenant les parties à autre chose : *tailler un drame dans un roman*. Soumettre à la taille : *tailler un pays*. *Tailler en pièces une armée*, la défaire entièrement. *Tailler de la besogne, des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras. *Tailler la soupe*, couper de minces tranches de pain sur lesquelles on versera le bouillon. *Chr.* Faire l'opération de la taille. V. n. Tenir les cartes et jouer seul contre tous. Loc. prov. : **Tailler et rogner**, disposer librement de tout.

TAILLE-RACINES n. m. Invar. Instrument qui sert à découper les légumes en spirales, pour garnitures de plats.

TAILLERIE (ta, ll mill., e-ri) n. f. Art de tailler les cristaux ou les pierres fines : *la tailleurie est une des principales industries de la Hollande*. Atelier où se fait ce travail.

TAILLEUR (ta, ll mill., eur) n. m. Celui qui taille : *tailleur de pierre*. Absolument. Celui qui fait des habits d'homme.

TAILLEUSE (ta, ll mill., eu-se) n. f. Ouvrière qui taille et confectionne les vêtements de femme.

TAILLIS (ta, ll mill., é) n. m. (de *tailler*). Petit bois que l'on coupe à des intervalles rapprochés, et où l'on n'a laissé croître que des arbres venus de souches ou de drageons : *couper un taillis*. Adjectif : *bois taillis*.

TAILLOIR (ta, ll mill., oir) n. m. Assiette de bois sur laquelle on découpe la viande. *Archit.* Abaque, partie supérieure d'un chapiteau, qui porte l'architrave.

TAILLON (ta, ll mill., on) n. m. (dimin. de *taille*). Imposition créée par Henri II en 1649, en plus de la taille.

TAIN (tin) n. m. (altérat. du mot *étain*). Amalgame d'étain qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir les objets : *glace sans jain*.

TAIRE (tê-re) v. a. (lat. *tacere*. — Se conj. comme *plaire*, mais à un part. passé tém. : *tue*.) Ne pas dire, cacher : *taire la vérité*. **Se taire** v. pr. Être tenu secret : *les bonnes nouvelles ne doivent pas se taire*. Garder le silence, ne pas faire de bruit. **Se taire sur** (ou *de*), ne rien dire de. **Faire taire**, imposer silence : *faites taire cet enfant*. **Faire taire son ressentiment**, en empêcher les manifestations. **Faire taire la calomnie**, la faire cesser. **Faire taire le canon**, la fusillade de l'ennemi, l'obliger à cesser son tir. **Art. Parler**.

TALC (talk) n. m. (ar. *thalc*). Minéral à structure lamelleuse, dont une espèce, réduite en poudre, s'emploie en pharmacie et dans l'industrie.

TALCIQUE adj. Composé de talc : *poudre talcique*.

TALÉGALLE (gha-ïe) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés d'Océanie.

TALÉNT (lan) n. m. (lat. *talentum*). Poids usité chez les Grecs environ 26 livres en Attique. Monnaie de compte usitée chez les Grecs et représentant la valeur d'une somme d'or ou d'argent pesant un talent (environ 8,600 fr. pour le talent d'argent, et 88,000 fr. pour le talent d'or). *Fig.* Aptitude naturelle ou faculté acquise : *avoir de rares talents*. Personne qui possède un talent, des talents : *talent de premier ordre*.

TALENTEUX, EUSE (tu-èd, eu-se) adj. *Fam.* Qui a du talent.

TALER (lé) v. a. Fouler. Meurtrir, surtout en parlant des fruits : *poires talées*. **Se taler** v. pr. Se fouler, se meurtrir. (Vx.)

TALETH (lét) **TALED** (léd) **TALITH** ou **TALISS** n. m. Voile dont les juifs se couvrent les épaules à la synagogue, lorsqu'ils récitent leurs prières.

TALION n. m. (lat. *talio*; de *talis*, tel). Punition pareille à l'offense : *subir la peine du talion*; *la peine du talion remonte à la législation mosaïque*.

TALISMAN (lis-man) n. m. (du gr. *telesma*, rit). Objet marqué de signes cabalistiques, qui a la vertu de porter bonheur, de communiquer un pouvoir surnaturel : *porter sur soi un talisman*. *Fig.* Ce qui opère un effet subit, merveilleux : *for est un puissant talisman*.

TALISMANIQUE (lis-ma-ni-ke) adj. Qui appartient, a rapport aux talismans.

TALLAGE (ta-la-je) n. m. Action de taller. Ensemble des pousses d'une plante qui taille.

TALLE (ta-le) n. f. (gr. *thallos*). Rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante, après le développement de la tige principale.

TALLER (lé) v. a. Pousser des talles, en parlant des plantes.

TALLIPO (ta-li-po) n. m. Espèce de palmier de Ceylan et du Malabar.

TALMOUSE (mou-se) n. f. Sorte de pâtisserie feuilletée. *Pop.* Soufflet, coup de poing : *recevoir une talמוש*.

TALMUDIQUE adj. Qui se rapporte au Talmud (V. *Part. hist.*) : *les traditions talmudiques*.

TALMUDISTE (dis-te) n. m. Qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE n. f. Coup donné sur la tête avec la main : *donner des taloches*. Planche mince, quadrangulaire, munie d'un manche, et à l'aide de laquelle les maçons étendent le plâtre frais sur un mur, un plafond.

TALOCHEUR (ché) v. a. Donner une ou des taloches à : *talocher un enfant*.

TALON n. m. (lat. *talus*). Partie postérieure du pied de l'homme : *Achille fut blessé au talon par la flèche de Paris*. (V. *ROMME*). Partie du pied d'un cheval, située entre les quartiers. Partie d'une chaussure, d'un bas, etc., sur laquelle repose le derrière du pied. Partie saillante qu'on ajoute à cet endroit à la semelle : *talon de botte*. *Dernier* morceau d'une chose entamée : *talon de pain*. Ce qui reste des cartes, après en avoir donné à chaque



Talégalle.



A, Tailloir.



Taloche.

joueur. Saillie à la partie inférieure d'une pipe. Arch. Moulure concave par le bas et convexe par le haut. (V. MOULURE.) *Mar.* Extrémité de la quille d'un navire, du côté de l'arrière. *Talon de souche*, vignette imprimée à l'endroit où doivent être coupés les feuillettes qu'on détache du registre à souche. *Talon rouge*, autrefois, homme de cour qui avait des talons rouges à ses souliers. *Fig. Montrer les talons*, s'enfuir. *Marcher sur les talons de*, suivre de très près.

TALONNER (*lo-né*) v. a. Presser du talon et de l'éperon : *talonner son cheval*. Poursuivre de près : *talonner l'ennemi*. *Fig.* Presser vivement : *être talonné par ses créanciers*. V. n. *Mar.* Toucher du talon : *navire qui talonne*.

TALONNETTE (*lo-né-te*) n. f. Morceau de tricot qui renforce le talon d'un bas. Lame de liège ou de toute autre matière, taillée en biseau, et que l'on place sous le talon à l'intérieur du soulier.

TALONNIER (*lo-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des talons pour chaussures.

TALONNIÈRE (*lo-ni*) n. f. Ailes que Mercure, messager des dieux, portait aux talons. Morceau de cuir que les religieux des ordres déchaussés ajoutent, l'hiver, à leurs sandales, pour se garantir le talon.

TALPA n. f. Loupe plate de la tête. **TALPACK** (*pak*) n. m. Coiffure qui faisait partie de l'uniforme des chasseurs à cheval de l'armée française, pendant le second Empire.

TALPIFORME adj. (du lat. *talpa*, taupe, et de *forme*). Qui a la forme d'une taupe.

TALQUEUX, **EUSE** (*ket, eu-se*) adj. De la nature du talc : *schiste talqueur*.

TALUS (*tu*) n. m. (mot lat. signif. talon). Pente, inclinaison qu'on donne à un terrassement, au revêtement d'un mur, d'un fossé. Surface même de la pente. *Tailler*, *surfer en talus*, obliquement.

TALUTAGE n. m. Action de taluter.

TALUTER (*té*) v. a. Construire en forme de talus. Donner du talus à (Peu us.)

TAMANDUA n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique chaude.

TAMANOIR n. m. Nom vulgaire du grand fourmilier : le tamanoir atteint deux mètres de long. — Le *tamanoir* est un mammifère



Tamanoir.



Talpack.



Tamandua.

édenté de l'Amérique tropicale, qui se nourrit de fourmis qu'il capture avec sa langue gluante.

TAMAR n. m. Bonbon laxatif, à la pulpe de tamarin et de séné.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire des tamariniers et des tamaris : les tamarins croissent dans la région méditerranéenne. Pulpe du fruit du tamarinier.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire de petits outillistes de la Guyane.

TAMARINIER (*ni-é*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres qui croissent dans les pays chauds.

TAMARIS (*ri*) n. m. Genre de tamariscinées, comprenant des arbres et des arbrisseaux qui croissent dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. (On dit aussi TAMARISSE et TAMARIK.)

TAMARISCINÉES (*ris-si-né*) n. f. pl. Famille de dicotyléones ayant le tamarin pour type. S. une tamariscinée.



Tamarin.

TAMBOUL (*tan*) n. m. Genre de plantes dicotyléones, comprenant des arbres de Madagascar, vulgairement appelés bois tambour.

TAMBOUR (*tan*) n. m. (du persan *tābr*). Caisse cylindrique, dont les fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes pour en tirer des sons : *batterie de tambour*, homme qui bat du tambour : les tambours du régiment. *Tambour maître*, nom ancien du caporal tambour, chargé de l'instruction des tambours. *Tambour de basque*, v. BASQUE. Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne. Gros cylindre, en bois ou en métal, sur lequel s'enroule un câble. Cylindre sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille. Cylindre autour duquel s'enroule la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge ou une montre. Petite enceinte de menuiserie, avec une ou plusieurs portes, placée à l'entrée principale de certains édifices pour empêcher le vent ou le froid d'y pénétrer. Tynpan de l'oreille. *Tambour d'une roue de navire*, construction faite au-dessus des roues d'un navire à vapeur, pour les mettre à l'abri. *Batteur du tambour*, en tirer des sons. *Mener tambour battant*, rudement. *Sans tambour ni trompette*, sans bruit, en secret : *partir sans tambour ni trompette*.



Tambour.

TAMBOURIN (*tan*) n. m. Tambour plus long et plus étroit que le tambour ordinaire : *jouer du tambourin*. Jouet en forme de petit tambour. Celui qui en joue. Air de danse dont on marque la mesure sur cet instrument.

TAMBOURINAGE (*tan*) n. m. Action de tambouriner.

TAMBOURINAIRE (*tan, nè-re*) n. m. Joueur de tambourin, en Provence.

TAMBOURINER (*tan, nè*) v. n. Batre du tambour. Imiter le bruit du tambour : *tambouriner sur les vitres*. V. a. Batre sur un tambour : *tambouriner une marche*. Réclamer au son du tambour : *tambouriner un chien perdu*. Annoncer au son du tam-



Tambourinaire.

TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine une nouvelle.

TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine. Joueur de tambourin.

TAMBOUR-MAJOR (*tan*) n. m. Sous-officier chef des tambours et clairons d'un régiment : les tambours-majors étaient jadis choisis de grande taille. Pl. des tambouriers-majors.

Tambours-majors : 1. 1^{er} Empire ; 2. Second Empire ; 3. Troisième République, avant 1914.

TAMIER (*mi-é*) ou **TAMINIER** (*ni-é*) n. m. Genre de plantes grimpances, dont l'espèce commune est appelée *cecau de Notre-Dame*.

TAMIS (*mé*) n. m. Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. *Fig.* Passer au tamis examiner sévèrement : *passer au tamis la conduite de quelqu'un*.



Tamis.

TAMISAGE (*za-je*) n. m. Action de tamiser.

TAMISATION (*za-si-on*) n. f. Action de tamiser. (Peu us.)

TAMISE (*se*) n. m. Etoffe de laine pure ou de laine et soie, qui appartient à la famille des étamines.

TAMISER (*sé*) v. a. Passer par le tamis : *tamiser de la farine*. Laisser passer à travers soi en adoucissant : *vitraux qui tamisent le jour*. V. n. Passer par le tamis. *Mar. Voile qui tamise*, voile si usée qu'elle laisse passer le vent.

TAMISERIE (*ze-ri*) n. f. Fabrique ou commerce de tamis.

TAMISIEUR (*seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui tamise.

TAMISIER (*zi-é*) n. et adj. m. Celui qui fabrique ou vend des tamis.

TAMOUL ou **TAMIL** n. m. Langue parlée par les Tamouls. (V. *Part. hist.*)

TAMPON (*tan*) n. m. (*de taper*). Couvercle, gros bouchon de bois, de pierre ou de métal, servant à boucher une ouverture. Sorte de bouchon de linge ou de papier. Etoffe ou autre matière roulée ou pressée, servant à frotter ou à imprégner. Petit paquet de ouate ou de gaze, servant à arrêter une hémorragie ou à drainer une plaie. Bouvettes métalliques, appuyés sur un ressort et placés à l'extrémité des cadres des voitures de chemin de fer pour amortir les chocs. *Fam.* Casquette ronde et plate. Soldat ordonnance. *Pop. Coap*

de tampon, coup de poing.

TAMPONNEMENT (*tan-po-ne-man*) n. m. Action de tamponner : le *tamponnement d'une plaie*. Résultat de cette action. Rencontre de deux trains.

TAMPONNER (*tan-po-né*) v. a. Boucher avec un tampon. Heurter avec des tampons : *train qui en tamponne un autre*.

TAM-TAM (*lam-tam*) n. m. Instrument de musique à percussion, d'origine chinoise, composé d'une plaque circulaire de métal, suspendue verticalement, et qu'on frappe avec un maillet. *Fam. Publicité*. Scandale : *faire du tam-tam autour d'une aventure ridicule*. Pl. des *tam-tams*.

TAN n. m. Ecorce du chêne, du châtaignier, etc., réduite en poudre, pour préparer les cuirs.

TANAIISIE (*né-si*) n. f. Bot. Genre de composées employées comme condiments.

TANCER (*sé*) v. a. (du lat. pop. *tentiare* ; *de tendere*, tendre. — Prend une cédille sous le c devant a et o : *il tança, nous tançons*.) Réprimander : *tancer un écolier dissipé*.

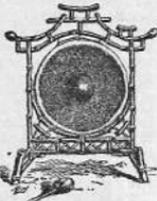
TANCHE n. f. (lat. *tinca*). Genre de poissons cyprinides des eaux douces. La

tanche est trappe, ovale ; elle se plaît dans les fonds vaseux et calmes des étangs. Ordinairement verdâtre, bronzée, elle devient parfois d'une superbe teinte dorée, avec des taches noires. Sa taille ne dépasse pas 35 centimètres ; sa chair est excellente.

TANCHIS (*chi*) n. m. Partie braise du comble, qui recouvre une noue en tuiles, en ardoises et en plomb.

TANDEM (*dém*) n. m. (mot angl. tiré du lat. *tandem*, enfin). « abriolat découvert à deux chevaux en flèche. Attelage en tandem, attelage en flèche. (Se dit dans les cirques, de deux chevaux en flèche, non attelés, et dont le second est monté.) Bicyclette à deux places.

TANDIS (*dj*) QUE loc. conj. Pendant le temps que : *travail- lions, tandis que nous sommes jeunes*. Au lieu que : *le nonchalant échoue, tandis que l'opiniâtre réussit*.



Tam-tam.



Tanche.



Tandem.

TANDOUR n. m. Table couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle les Orientaux mettent un réchaud rempli de braise.

TANGAGE n. m. Mouvement d'oscillation d'un bateau d'avant en arrière, par opposition à *rollis*.

TANGENCE (*jan-sé*) n. f. (*de tangent*). *Geom.* Contact de ce qui est tangent. *Point de tangence*, point unique où deux lignes, deux surfaces se touchent.

TANGENT (*jan*), E adj. (du lat. *tangens*, qui touche). *Geom.* Qui touche une ligne ou une surface en un seul point.

TANGENTE (*jan-te*) n. f. *Geom.* Ligne droite qui n'a qu'un point commun avec la courbe. (Ce point est dit *point de tangence* ou *de contact*. [V. CIRCONFÉRENCE,] *Fig. et Elm.* S'échapper par la tangente, éluder adroitement les arguments de son adversaire.

TANGENTIEL, **ELLE** (*jan-si-él, -é-le*) adj. Qui se rapporte à la tangente.

TANGENTIELLEMENT (*jan-si-é-le-man*) adv. D'une façon tangentielle.

TANGHIN (*ghin*) n. m. Poisson préparé avec l'amande d'une plante appelée *tanghina*, et dont les Sakalaves empoisonnent leurs flèches.

TANGIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est tangible.

ANT. Intangible.

TANGIBLE adj. (du lat. *tangere*, toucher). Que l'on peut toucher : *preuves tangibles*. **ANT. Intangible.**

TANGIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière tangible. (Peu us.)

TANGO n. m. (mot esp.) Nom générique de danses populaires à deux temps d'Espagne et de l'Amérique du Sud espagnole.

TANGUE (*tan-ghé*) n. f. Sable vaseux de la baie du Mont-Saint-Michel, employé comme amendement.

TANGUER (*ghé*) v. n. Se dit d'un navire qui éprouve le balancement du tangage.

TANGUÈRE (*ghé*) n. f. Endroit où l'on recueille la tangué.

TANIÈRE n. f. Caverne servant de repaire aux bêtes sauvages : *la tanière du lion*. *Par anal.* Habitation misérable ou très retirée.

TANIN n. m. (*de tan*). Substance particulière qui se trouve dans divers produits végétaux, et qui est le principe actif du tan : *le tanin est employé comme tonique*. (On écrit aussi *TANNIN*.)

TANK n. m. (mot angl.). Char de combat blindé et armé : *les premiers tanks appurent sur la Somme en 1916*. (Voir le tableau ARTILLERIE.)

TANNAGE (*ta-na-je*) n. m. Action de tanner les cuirs. Résultat de cette action.

TANNANT (*ta-non*). E adj. Propre au tannage des cuirs : *écources tannantes*. *Pop.* Qui importune ; qui ennue.

TANNE (*ta-né*) n. f. (*de tanner*). Marque brune sur une peau préparée. Petite tumeur grisâtre qui se forme dans les pores de la peau, par accumulation de dépôts graisseux et épithéliaux.

TANNE (*ta-né*). E adj. Préparé par le tannage : *peau tannée*. Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. N. m. Couleur du tan.

TANNÉE (*ta-né*) n. f. Vieux tan qui a servi à la préparation des cuirs, et qui est dépourvu de son tanin.

TANNER (*ta-né*) v. a. (*de tan*). Préparer les cuirs avec du tan. *Fig. et pop.* Ennuier, molester.

TANNERIE (*ta-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR (*ta-neur*) n. m. et adj. m. Celui qui tanne et vend les cuirs.

TANNIN (*ta-nin*) n. m. Autre orthog. de TANIN.

TANNIQUE (*ta-ni-ke*) adj. Qui contient du tanin.

TANNISAGE (*ta-ni-sa-je*) ou **TANISAGE** n. m. Action de tanniser.

TANNISER (*ta-ni-zé*) ou **TANISER** v. a. Ajouter du tan à une poudre ou à un liquide. Ajouter du tanin à un vin ou à un moût.



Tandour.

TANREC (rèk) ou **TENREC** (tan-rèk) n. m. Genre de mammifères insectivores, de Madagascar.

TANT (tan) adv. (lat. *tantum*; de *tantus*, si grand). Une si grande quantité, un si grand nombre : *il a tant d'amis que...* Telle quantité : *il y aura tant pour vous*. A tel point : *il a tant mangé que...* Si longtemps : *j'ai tant marché*. Aussi longtemps : *tant que je vivrai*. Aussi loin : *tant que la cue peut s'étendre*. Faire tant, faire si bien. Loc. adv. : **Tant mieux**, marque que l'on est satisfait d'une chose. **Tant pis**, que l'on est fâché. Loc. conj. : **Tant s'en faut que**, bien loin que. **Si tant est que**, supposé que. **En tant que**, dans la mesure où.

TANTALE n. m. Métal (Ta) de densité 16,6, fusible vers 2.250°, qui se présente sous forme de poudre noire brûlant à l'air quand on l'a préalablement chauffée.

TANTALE n. m. Genre d'oiseaux échassiers à livrée blanche, parfois rosée, tachée de noir, des régions tropicales de l'Amérique.

TANTALITE n. f. Mine-ral de tantale.

TANTE n. f. (pour *ante* du lat. *amita*). Sœur du père, de la mère, ou femme de l'oncle. **Tante à la mode de Bretagne**, cousine germaine du père ou de la mère.

TANTET (tè) n. m. Une petite quantité. **Tantsoitpeu**.

TANTIÈME adj. Qui est représenté par le nombre tant : soit à trouver la *tantième* partie d'un tout. N. m. Nombre de tant sur un nombre déterminé : *percevoir un tantième sur une redevance*.

TANTINET (né) n. m. (dimin. de *tantet*). Très petite quantité : un *tantinet* de pain.

TANTÔT (tô) adv. Peu après (dans la journée, par rapport au matin) : *j'irai tantôt*. Peu avant dans la journée, par rapport au soir : *je suis venu tantôt*. *Tantôt... tantôt...* une fois, une autre fois : *tantôt il est d'un avis, tantôt d'un autre*. *A tantôt*, au revoir bientôt.

TAÛISME (is-me) n. m. Religion populaire de la Chine.

TAÛISTE (is-te) n. et adj. Qui concerne, qui pratique le taïsme.

TAON (tan) n. m. (lat. *tabanus*). Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches qui sucent le sang des grand-mammifères.

TAPABORD, **TAPABORD** ou **TAPABORD** (bor) n. m. Coiffure dont les bords peuvent se rabattre, pour garantir de la pluie ou du vent.

TAPAGE n. m. Bruit produit en tapant : *faire du tapage*. Bruit tumultueux quelconque : *tapage nocturne*. Eclat bruyant : *cette nouvelle fera du tapage*. ANT. **Silence**.

TAPAGEUR, **EUSE** (eu-se) n. et adj. Qui fait, qui a l'habitude de faire du tapage : un *enfant tapageur*. Fig. Qui aime l'éclat : *vanité tapageuse*. Qui offre des contrastes exagérés : *toilette tapageuse*. ANT. **Silencieux**.

TAPAGEUSEMENT (jeu-se-man) adv. D'une manière tapageuse.

TAPÉ n. f. (subst. verb. de *taper*). Coup de la main. Nom donné à diverses sortes de bouchons. **Mar.** Bouchon pour fermer un écubier, la bouche d'un canon, etc.

TAPÉ, **E** adj. *Poire, pomme tapée*, aplatie et séchée au four.

TAPECU, **TAPECU** ou **TAPE-CUL** (ku) n. m. Troisième voile d'un canot, disposée à l'arrière. Voiture mal suspendue. Petit tilbury à deux places.

TAPEE (pé) n. f. *Pop.* Grande quantité, ribambelle : *une tapée d'enfants*.

TAPÉMENT (man) n. m. Action de taper. (Peu us.)

TAPER (pé) v. a. (orig. germ.). Donner des tapes à : *taper un enfant*. Frapper, battre : *taper deux coups à la porte*. Introduire à petits coups la peinture dans les creux. **Mar.** Boucher. **Fam.** Emprunter de l'argent. V. n. *Taper du*, frapper avec : *taper du pied*.

TAPETTE (pè-te) n. f. Petite tape. Petite masse ou bâton court, pour enfoncer les bouchons, etc. Manière de jouer aux billes en les tapant contre le mur. Tampon de graveur. *Pop.* Langue : *avoir une fière tapette*.

TAPEUR, **EUSE** (eu-se) n. *Fam.* Personne qui emprunte souvent de l'argent.

TAPIA n. m. Genre de grands arbres d'Amérique.

TAPIN n. m. Tambour. *Pop.* Mauvais tambour.

TAPINOIS [noï] (EN) loc. adv. *Fam.* En cachette, à la dérobée, sournoisement : *partir en tapinois*.

TAPIOCA ou **TAPIOKA** n. m. (mot amér.).

Fécule que l'on retire de la racine de manioc, et dont on fait un excellent potage. Potage ainsi préparé : *tapioca au gras*.

TAPIR n. m. Genre de mammifères périssodactyles d'Amérique et de l'Asie tropicale, dont le museau est allongé en forme de trompe.

TAPIE (SE) v. pr. Se cacher en se tenant courbé, ramassé : *les perdrix se tapissent dans la neige*.

TAPIRIDES n. m. pl. Famille de mammifères, comprenant les tapirs. S. un *tapiridé*.

TAPIS (pi) n. m. (du lat. *tapes*, étoffe de laine à longs poils). Pièce d'étoffe dont on couvre un meuble, un parquet : *tapis en poils de chèvre*. *Par ext.* Objet dont le sol est couvert : *tapis de verdure*.

Fig. Mettre une affaire sur le tapis, la proposer pour l'examiner. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, en faire le sujet de la conversation. *Amuser le tapis*, entretenir la société de choses plaisantes et frivoles. *Tapis vert*, table de jeu recouverte d'un tapis vert. *Tapis de gazon*, étendue de gazon vert taillé régulièrement.

TAPIS-FRANC [pi-fran] n. m. Cabaret mal famé. Pl. des *tapis-francs*.

TAPISSER (pi-sè) v. a. Revêtir, orner de tapisseries ou de papier de tenture les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. *Par ext.* Se dit de ce qui couvre et revêt une surface : *mur que tapisse le lierre*.

TAPISSERIE (pi-sè-ri) n. f. Ouvrage fait au métier ou à l'aiguille, sur du canevas, avec de la laine ou de la soie, etc. : *chaise de tapisserie*. Grand ouvrage fait au métier avec de la laine, de la soie et de l'or, et servant à couvrir ou parer les murs : *tapisserie des Gobelins*. Art de tapisser. Tissu, cuir ou papier dont on tapisse les murs. Métier de tapisser. *Fig.* Faire tapisserie, se dit des personnes qui assistent à un bal, à une réunion, etc., sans prendre part à ce qui s'y fait. *Etre derrière la tapisserie*, suivre une chose discrètement, sans paraître.

TAPISSIER (pi-si-è), **ÈRE** n. Qui fait ou vend toutes sortes de meubles, et en général tout ce qui sert à la décoration des appartements.

TAPISSIÈRE (pi-si) n. f. Voiture légère ouverte de tous côtés, servant au transport des meubles, des tapis, etc. Grand omnibus d'excursion.

TAPON (de *taper*) n. m. Linge, étoffe qui se met en tas et forme une sorte de bouchon.

TAPONNAGE (po-na-je) n. m. Action de taponner les cheveux.

TAPONNER (po-né) v. a. Mettre en tapons, en bouchons : *taponner les cheveux*.

TAPOTER (tè) v. a. (rad. *tape*). Donner de petits coups : *tapoter la joue d'un enfant*.

TAQUÉ n. f. Plaque de fer fondu.

TAQUER (ké) v. a. *Impv.* Egaliser les lettres d'une forme au moyen du taquoir.

TAQUET (ké) n. m. Petit morceau de bois taillé, qui sert à tenir provisoirement en place un objet, l'encoignure d'un meuble, d'une armoire. Équet de bois qui s'enfonce en terre et qui sert de témoin pour l'évaluation des terres enlevées. **Mar.** Pièce de bois ou de fer servant à amarrer les cordages et les manœuvres.

TAQUIN (kin), **E** adj. n. (ital. *taccagno*). Qui aime à taquiner : un *enfant taquin*.



Tantale.



Taon.



Tapir.

TAQUINER (*ki-né*) v. a. et n. Harceler légèrement pour impatienter : *taquiner un enfant.*

TAQUINERIE (*ki-né-ri*) n. f. Caractère du taquin. Action de celui qui taquine.

TAQOIR (*koir*) n. m. Impr. Morceau de bois très uni, dont on se sert pour égaliser les caractères qui entrent dans la composition d'une forme.

TAQUON (*kon*) ou **TACON** n. m. Garniture qu'on place sous les caractères pour augmenter leur hauteur.

TAQUONNER ou **TACONNER** (*ko-né*) v. a. Mettre un taquin sous les caractères.

TARABISCOT (*bis-ko*) n. m. Petite cavité ménagée entre deux mouleurs. Outil servant à creuser cette cavité.

TARABISCOTER (*bis-ko-té*) v. a. Tailler des tarabiscots dans. *Fig.* Orner à l'excès : *tarabiscoter son style.*

TARABUSTER (*bust-té*) v. a. Fam. Troubler ; fatiguer, importuner.

TARANTASS n. m. Sorte de voiture rustique à quatre roues, employée en Russie.

TARARE interj. fam. marquant qu'on se moque de ce qu'on entend dire ; qu'on n'y croit point.

TARARE n. m. Instrument qui sert à vanner le blé à nettoyer le grain (V. la planche AGRICULTURE).

TARASQUE (*ras-ke*) n. f. (de *Tarascon* n. pr. de ville). Sorte de mannequin représentant un animal monstrueux, que l'on promenait, à la Pentecôte et le jour de la fête de sainte Marthe, dans quelques villes du midi de la France, et particulièrement à Tarascon.

TARAUD (*rd*) n. m. Morceau d'acier, taillé en vis, dont on se sert pour tarauder.

TARAUDAGE (*rd*) n. m. Action de tarauder.

TARAUDER (*rd-dé*) v. a. Creuser en spirale une pièce qui doit recevoir un vis.

TARAUDEUSE (*eu-ze*) n. f. Machine à tarauder.

TARBOUCH (*bouch*) **TARBOUCHE** n. m. Coiffure des Turcs et des Grecs : le *tarbouch* est une espèce de bonnet rouge, qui porte un gland de soie bleue.

TARD (*tar*) adv. (lat. *tarde*). Après un temps long ou relativement éloigné : *se lever tard*. Vers la fin de la journée : *nous arriverons tard* chez nous. N. m. : *il ne viendra que sur le tard*. ANT. **Tôt**.

TARDER (*dé*) v. n. (du lat. *tardare*, retarder). Différer : *ne tardes pas un moment*. V. impers. : *il me tarde de...* c'est avec impatience que j'attends de...

TARDIF, **IVE** adj. Lent : *pas tardif*. Qui vient tard : *regrets tardifs*. ANT. **Hâtif**.

TARDIFLORE adj. Qui fleurit tard. (Peu us.)

TARDIGRADES n. m. pl. (du lat. *tardus*, lent, et *gradi*, marcher). Famille d'animaux privés d'incisives, et dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, et qui se meuvent très lentement. S. un *tardigrade*.

TARDIVEMENT (*man*) adv. D'une manière tardive : *se décider tardivement*. ANT. **Hâtivement**.

TARDIVETÉ n. f. Etat de ce qui est tardif. *Jard*. Croissance tardive : la *tardiveté* d'une plante.

TARE n. f. (ital. *tara*). Perte de valeur que subit une marchandise, par suite d'une diminution dans la quantité ou d'une avarie dans la qualité. Poids des divers objets (caisses, sacs, etc.) pesés avec la marchandise, et qui se trouve à défalquer pour obtenir le poids net. *Fig.* Defectuosité physique ou morale.

TARÉ, **E** adj. Vicié, corrompu : *homme taré*. Blas. Tourné, posé : *casque taré* de profil.

TARENTEILLE (*ran-to-le*) n. f. (ital. *tarantella*). Danse vive du midi de l'Italie : la *tarentelle* est la danse nationale des Napolitains. Air sur lequel on la danse.

TARENTIN, **E** (*ran*) adj. et n. De Tarente.

TARENTISME (*ran-tis-me*) n. m. Prétendue maladie causée par la piqûre de la tarentule.

TARENTEULE (*ran*) n. f. Nom vulgaire d'une grosse araignée du genre *lycosa*, très commune aux environs de Tarente. (Sa piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie, qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. De là cette locution : être piqué de la tarentule, être violemment excité.)

TARENTE (*ré*) v. a. Gâter. Avariser. *Phonétiquement à taré* ces marchandises. *Fig.* Altérer, souiller. *Comm.* Peser le contenant, l'enveloppe d'une marchandise emballée, et en défalquer le poids du poids total pour obtenir le poids net.

TARET (*ré*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, qui font des trous dans les bois des vaisseaux, des pilots : on préserve les bois de l'action des tarets par des injections de créosote.

TARGE n. f. (orig. germ.). Petit bouclier en usage au moyen âge. (V. la planche ARMURES.)

TARGETTE (*jt-te*) n. f. Petit verrou plat, porté sur une plaque.

TARGUI, **E** adj. et n. Sing. de TOUAREG. La langue *targuie*, la langue des Touareg. Au plur. : les dialectes *touareg*, les différents dialectes de la langue *targuie*. (V. *Part. hist.*)

TARGUER (*ghé*) (**SE**) v. pr. (de *targe*). Se glorifier, se vanter : *se targuer d'un petit avantage*.

TARGUM (*ghom*) n. m. Traduction de l'Ancien Testament en langue chaldéenne.

TARI n. m. Vin de palmier et de cocotier, employé autrefois en médecine comme tonique.

TARIÈRE n. f. (orig. celt.). Grande vrille de charpentier, de charçon, qui sert à faire des trous dans le bois. Organe qui sert aux insectes femelles à percer les substances dures pour y déposer leurs œufs.

TARIF n. m. (de l'ar. *ta-rifa*, publication). Tableau du prix de certaines denrées, des droits d'entrée de certains marchandises, etc.

TARIFIER (*fé*) v. a. Etablir par un tarif les prix, les droits de : *tarifier des marchandises*.

TARIFICATION (*si-on*) n. f. Action de tarifier.

TARIN n. m. Petit oiseau du genre *chardonneret*, de l'Europe du Nord.

TARIR v. a. (germ. *tharjan*). Mettre à sec : *l'été a tari* les puits. *Fig.* Faire cesser : *la paix tari* la source des maux publics. V. n. Etre à sec : *la source a tari tout à coup* (marque le fait) ; *la source est tarie* (marque l'état). *Fig.* Cesser, s'arrêter : *ses pleurs ne tarissent pas*. Cesser de parler : *ne pas tarir sur un sujet*.

TARISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Qui peut se tarir. ANT. **Intarissable**.

TARISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Dessèchement. *Fig.* Epuisement.

TARLATANE n. f. Etoffe de coton très légère et très claire : *robe de tarlatane*.

TAROTÉ, **E** adj. Cartes *tarotées*, dont le dos ou le revers est orné de grisaille en compartiments comme les tarots.

TAROTIER (*ti-té*) n. et adj. m. Fabricant de tarots. Fabricant de papiers de fantaisie.

TAROTS (*ro*) n. m. pl. (ital. *tarocco*). Cartes à jouer dont le dos est orné de compartiments en grisaille. Jeu de cartes comprenant, outre les quatre séries ordinaires, une suite de figures (généralement vingt-deux). Jeu que l'on joue avec ces cartes.

TAROPE n. f. Touffe de poils qui croît dans l'espace séparant les deux sourcils.

TARPAN n. m. Race de cheval domestique retournée à l'état sauvage, dans l'Asie occidentale. Adjectiv. : *cheval tarpán*.



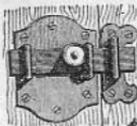
Tarentule.



Tarare.



Taraud.



Targette.



Tarière.

TARSALGIE (fs) n. f. Douleur dont la voûte plantaire est le siège.

TARSE n. m. (gr. *tarsos*). Partie du pied, appelée vulgairement *cou-de-pied*. (V. HOMME.)

TARSECTOMIE (*sék-to-mé*) n. f. Ablation chirurgicale, totale ou partielle, des os du tarse.

TARSIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui concerne le tarse : la région *tarsienne*.

TARSIER (*si-è*) n. m. Genre de mammifères lémuriformes répandus dans toute la Malaisie, qui ont le pied ou tarse de derrière très long.

TARTAN n. m. (mot angl.). Etoffe de laine, à larges carreaux de diverses couleurs, très employée en Ecosse. Vêtement, châle de cette étoffe.

TARTANE n. f. (ital. *tartana*). Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée, portant un grand mat avec voile sur antenne, un tapecu et un beaupré.

TARTAREUX.

EUSE (*resé, eu-se*) adj. Qui se produit sous forme de tartre : *sédiment tartareux*. (On dit plus ordinairement *TARTRÉUX, EUSE*.)

TARTE n. f. Pâtisserie plate dans laquelle on met de la crème, des confitures, des fruits, etc. : *tarte aux pommes*.

TARTELETTE (*tè*) n. f. Petite tarte.

TARTINE n. f. (de tarte). Tranche de pain recouverte de beurre ou de confitures. *Fam. Tirade*.

TARTRAGE n. m. Action d'ajouter à la vendange de l'acide tartrique ou du tartrate de calcium.

TARTRATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide tartrique : *tartrate de potassium*.

TARTRE n. m. (lat. *tartarum*). Dépôt sain que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux : le *tartre proprement dit* est un *bitartrate de calcium*. Sédiment de couleur jaunâtre, qui se dépose autour des dents. Dépôt qui se forme à l'intérieur des chaudières. *Crème de tartre*, bitartrate de potassium, qui provient du tartre purifié des tonneaux.

TARTRÉUX, EUSE (*trè, eu-se*) adj. Qui est de la nature du tartre.

TARTRIFUGE n. m. (de *tartre*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Substance destinée à prévenir la formation d'un dépôt de tartre sur les parois intérieures des chaudières. *Syn. DÉINCROUSTANT*.

TARTRIQUE adj. *Chim.* Acide tartrique, acide extrait du tartre. (On dit aussi *TARTARIQUE*.)—C'est un corps solide, que l'on emploie dans les fabriques d'eau de Seltz, de sirops, etc.

TARTUFE n. m. Faux dévot, hypocrite. (V. *Part. hist.*)

TARTUFERIE (*rf*) n. f. Caractère, action de tartufer.

TAS (*tâ*) n. m. (orig. germ.). Morceau d'objets mis ensemble et les uns sur les autres : *mettre le foin en tas*. *Fam.* Grand nombre, réunion de gens, de choses : *tas de fripons*. Petite enclume portative. *Tas de charge*, assise de pierres à lits horizontaux, que l'on place sur un point d'appui pour recevoir des constructions.

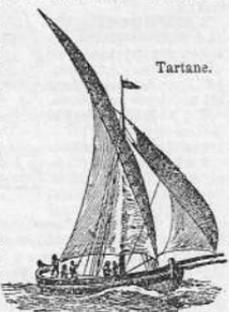
TASMANIEN, ENNE (*tas-ma-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Tasmanie :

les indigènes tasmaniens ont disparu.

TASSE (*ta-se*) n. f. (ar. *thāqā*). Petit vase à boire, pourvu d'une anse : *tasse en métal, en porcelaine, en bois*, etc. Contenu de ce vase : *une tasse de café*.



Tarsier.



Tartane.

TASSÉ (*ta-sé*), **E** adj. *Bz-arts*. Figure tassée, figure courte et qu'on dirait réduite en hauteur par l'effet de son propre poids.

TASSEAU (*ta-sé*) n. m. (du lat. *tassillus*, coin). Petit morceau de bois qui soutient une tablette.

TASSEMENT (*ta-se-man*) n. m. Action de tasser. Etat qui en résulte : *le tassement des terres*.

TASSER (*ta-sé*) v. a. (de tas). Réduire de volume par pression : *tasser du foin*. Resserrer dans un petit espace : *peindre qui tasse trop ses figures*. V. n. Croître, devenir plus épais : *l'oselle commence à tasser*. **Se tasser** v. pr. S'affaisser sur soi-même par son propre poids : *le mur se tasse*.

TASSETTE (*ta-sé-te*) n. f. Pièce de l'armure, qui défendait le devant de la cuisse. (V. la planche ARMURES.)

TÂTEMENT (*man*) n. m. Action de tâter. (Peu us.)

TÂTER (*té*) v. a. Manier doucement : *tâter une étoffe*. *Tâter le pouls*, presser légèrement l'artère pour reconnaître le mouvement du sang par la rapidité et la force des pulsations. *Fig.* *Tâter le terrain*, s'assurer par avance de l'état des choses, des esprits. *Tâter le terrain, tâter quelqu'un*, sonder pour connaître les intentions. *Tâter l'ennemi*, l'attaquer de loin avec de l'artillerie. *Tâter le pavé*, marcher avec hésitation. *Tâter le fond*, s'assurer de sa profondeur et de sa nature. *Tâter le vent*, se rapprocher doucement du lit du vent pour voir si l'on peut lofer davantage. V. n. *Tâter de* (ou *à*) goûter : *tâter d'un mets*. *Fig.* *Essayer de* : *tâter d'un métier*. **Se tâter** v. pr. Examiner ses propres sentiments.

TÂTE-VIN n. m. Invar. Instrument pour Tâter le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter. (On dit aussi *PIPETTE* et *SONDE À VIN*.)

TATILION, ONNE (*tî, il mil., on, o-ne*) adj. et n. *Fam.* Qui tatillonne.

TATILIONNAGE (*tî, il mil., o-na-je*) n. m. *Fam.* Action de tatillonner.

TATILIONNER (*tî, il mil., o-né*) v. n. S'occuper avec minutie des moindres détails.

TÂTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de tâtonner : *les tâtonnements d'un aveugle*. *Fig.* Recherche hésitante : *les tâtonnements de la science*.

TÂTONNER (*to-né*) v. n. Chercher en tâtant. Essayer de la main, du pied, d'un bâton, etc. : *on tâtonne dans l'obscurité*. *Fig.* Procéder avec hésitation, incertitude : *savant qui tâtonne dans ses recherches*.

TÂTONNER, EUSE

(*to-neur, eu-se*) n. et adj.

Fam. Qui tâtonne.

TÂTONS [*ton*] (A) loc. adv. En tâtonnant : *marcher à tâtons*. *Fig.* A l'aveugle, sans savoir ce qu'on fait.

TATOU n. m. Genre de mammifères édentés, couverts d'écaillés, et habitant l'Amérique du Sud.

TATOUAGE n. m. Action de tatouer. Résultat de cette action.

TATOUER (*tou-é*) v. a. (angl. *tattoo*, emprunté au tahitien). Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

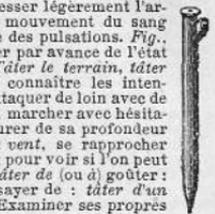
TATOUER adj. et n. m. Se dit d'un individu qui tatoue.

TATTERBALL (*ta-tèr-sal*) n. m. (du n. d'un jockey anglais, fondateur d'un marché aux chevaux). Lieu où se font des ventes de chevaux, de voitures.

TAU (*tâ*) n. m. Figure héraldique en forme de T. (On l'appelle aussi *TAF* ou *CROIX DE SAINT-ANTOINE*). Lettre grecque correspondant à notre t.

TAUD (*tâ*) n. m. ou **TAUDE** (*tâ-de*) n. f. Tente de grosse toile goudronnée, qu'on établit au-dessus des barques quand il pleut.

TAUDIS (*tâ-di*) ou **TAUDION** (*tâ*) n. m. (de l'anc. franç. *tauder*, abriter). Logement misérable : *rière dans un taudis malsain*. Appartement mal tenu.



Tâte-vin.



Tatou.



Tatouage.



Tasses.

TAUPE (*tâ-pe*) n. f. (lat. *talpa*). Genre de mammifères insectivores, qui ont les yeux peu développés, et qui vivent sous terre:

les taupes détruisent quantité d'insectes et de larves, mais elles se rendent nuisibles en coupant les racines. Peau de la taupe, qui constitue une fourrure estimée. Noir comme une taupe, très noir. *Allerauroyaume des taupes*, mourir.

TAUPE-GRILLON (*tâ-pe-gril*, Il mill., on) n. m. Nom vulgaire de la courtilière. Pl. des taupes-grillons.

TAUPIER (*tâ-pi-é*) n. et adj. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE (*tâ*) n. f. Piège à taupes.

TAUPIN (*tâ*) n. m. Insecte coléoptère, dit vulgairement *tape-marteau*.

TAUPIN (*tâ*) n. m. Nom ancien des mineurs qui sapaient les remparts des villes assiégées, *Francs taupins*, nom donné par plaisanterie aux Francs archers créés sous Charles VII. *Arg. des éc. Élève de lycée qui se prépare à l'École polytechnique.*

TAUPINIÈRE (*tâ*) ou **TAUPINÉE** (*tâ-pi-né*) n. f. Petit morceau de terre, qu'une taupe élève en fouillant. *Fig. Élévation, édifice de peu d'importance.*

TAURE (*tâ-re*) n. f. Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.

TAUREAU (*tâ-ro*) n. m. (lat. *taurus*). Mâle de la vache. *V. taureau*. *Fig. Homme très vigoureux. De taureau, très gros, très fort; con de taureau. Prov.: Prendre le taureau par les cornes, attaquer, affronter hardiment la difficulté.*

TAURIDES (*tâ*) n. f. pl. Etoiles filantes, paraissant sortir de la constellation du Taureau. S. une *tauride*.

TAURILLON (*tâ-ri*, Il mill., on) n. m. Jeune taureau.

TAUROBOLE (*tâ*) n. m. (du gr. *tauros*, taureau, et *bolé*, action de frapper). *Antiq. Sacrifice expiatoire, dans lequel le prétre ou les fidèles se faisaient arroser du sang du taureau immolé.*

TAUROMACHIE (*tâ, chi*) n. f. (du gr. *tauros*, taureau, et *maché*, combat). Combat de taureaux.

TAUROMACHIQUE (*tâ*) adj. Qui a rapport aux tauromachies: le sport tauromachique est très en faveur en Espagne.

TAUTOCHRONÉ (*tâ-to-kro-ne*) adj. (du gr. *tauto*, le même, et *chronos*, temps). Syn. de *isochroné*.

TAUTOCHRONISME (*tâ-to-kro-nis-me*) n. m. Syn. de *isochronisme*.

TAUTOGRAMME (*tâ-to-gra-me*) n. m. (du gr. *tauto*, le même, et *gramma*, lettre). Poème ou vers dont tous les mots commencent par la même lettre.

TAUTOLOGIE (*tâ, lô*) n. f. (du gr. *tauto*, le même, et *logos*, discours). Répétition inutile d'une même idée en termes différents: au jour d'aujourd'hui est une tautologie.

TAUTOLOGIQUE (*tâ*) adj. Qui a rapport à la tautologie: expression tautologique.

TAUX (*tâ*) n. m. (du lat. *taxare*, taxer). Prix fixé, réglé par une convention ou par l'usage: *taux du blé*. Intérêt annuel produit par une somme de 100 francs: *taux de cinq pour cent*. Somme à laquelle chaque contribuable est taxé.

TAVAILLON (*va, Il mill., on*) ou **TAVAIÛN** n. m. Lait de sapin, qui sert à recouvrir les maisons.

TAVAIÛLE ou **TAVAIÛLLE** (*va-to-ê*) n. f. Lingé fin et garni de dentelles, pour le baptême, le pain bénit, etc.

TAVELAGE n. f. Etat des fruits tavelés.

TAVELÉ (*tâ*) v. a. (du lat. *tabella*, compartiment. — Prend deux devant une syllabe muette: il *tavellera*.) Moucher, tacher: l'humidité *tavellé les fruits*.

TAVELURE n. f. Bissurure d'une peau tavelée. Tache produite sur les pommes et les poires par l'humidité.

TAVERNE (*vâr-ne*) n. f. (lat. *taberna*). Cabaret.

TAVERNIER (*vâr-ni-ê*), **ÈRE** n. Qui tient taverne.



Taupe.



Taupin.

TAXATEUR (*tak-sa*) n. et adj. m. Celui qui taxe: *juge taxateur*. (On dit aussi *TAXEUR*.)

TAXATIF, IVE (*tak-sa*) adj. Qui peut être taxé.

TAXATION (*tak-sa-si-on*) n. f. Action de taxer: la *taxation des frais de procès*.

TAXE (*tak-sé*) n. f. (subst. verb. de *taxer*). Prix officiellement fixé pour certains denrées, certains services. Impôt personnel: *payer sa taxe*. Taxation faite par autorité de justice des frais judiciaires et des honoraires dus aux officiers ministériels.

TAXER (*tak-sé*) v. a. (du lat. *taxare*, estimer). Régler le prix d'une denrée ou le total des frais: *taxer le pain, la viande; mémoire taxé par le juge*. Mettre un impôt sur: *taxer les objets de bure*. *Fig. Taxer de, accuser; taxer quelqu'un d'avairie*.

TAXI (*tak-si*) n. m. Abréviation de TAXI-AUTO.

TAXIARQUE (*tak-si*) n. m. En Grèce, chef d'un corps d'infanterie équivalent à peu près à un bataillon.

TAXI-AUTO (*tak-si-tô*) n. m. (abr. de *taximètre et automobile*). Véhicule automobile muni d'un taximètre.

TAXIDERMIE (*tak-si-dér-mi*) n. f. (du gr. *taxis*, arrangement, et *derma*, peau). Art d'emballer, de naturaliser les animaux vertébrés.

TAXIDERMIQUE (*tak-si-dér*) adj. Qui a rapport à la taxidermie.

TAXIMÈTRE (*tak-si*) n. m. (du gr. *taxis*, taxe, et *metron*, mesure). Compteur qui mesure la distance parcourue par une voiture ou le temps pendant lequel on l'occupe.

TAXINÉES (*tak-si-né*) n. f. pl. Division des confitures ayant pour type le genre *if*. S. une *taxinée*.

TAXIS (*tak-siss*) n. f. (mot grec). Pression exercée avec la main pour réduire une hernie.

TAXOLOGIE (*tak-so-lo-ji*) n. f. (du gr. *taxis*, ordre, et *logos*, discours). Science des classifications.

TAXONOMIE (*tak-so-no-mi*) ou **TAXINOMIE** (*tak-si-no-mi*) n. f. Science des lois de la classification.

TCHÈQUE n. m. Langue qui se parle en Bohême: *parler le tchèque*. Adjectif: la *langue tchèque*.

TÊ pron. pers. V. tu.

TÊ n. m. Nom de la lettre T. Pièce quelconque ayant la forme d'un T. Règle double dont la forme est celle d'un T. Equerre en forme de T, employée pour consolider les assemblages de menuiserie dans les croisées et autres baises. *Fer en té*, fer employé en construction et représentant comme section un T. Disposition de plusieurs fourneaux de mines, en forme de T, pour faire sauter une fortification.

TECHNICIEN n. m. Qui est versé dans la technique d'un art, d'une science. *ANT. Praticien*.

TECHNICITÉ (*ték*) n. f. Caractère technique.

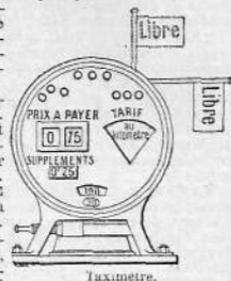
TECHNIQUE (*ték-ni-ke*) adj. (gr. *technikos*; de *tekhné*, art). Qui appartient en propre à un art ou à une science: *termes techniques*. N. f. Ensemble des procédés d'un art, d'un métier: la *technique des peintres*.

TECHNIQUEMENT (*ték-ni-ke-man*) adv. D'une manière technique: *définir techniquement un appareil*.

TECNOLOGIE (*ték-no-lo-ji*) n. f. (du gr. *tekhné*, art, et *logos*, discours). Science des arts et métiers en général. Ensemble des termes techniques propres à un art, à une science: *chaque science a sa technologie particulière*.

TECNOLOGIQUE (*ték-no*) adj. Qui appartient aux arts et métiers: à la technologie: *dictionnaire technologique*.

TECK ou **TEKH** (*ték*) n. m. Arbre de l'Asie et de l'Océanie tropicales. (Son bois sert à construire des vaisseaux.)



Té.

TECTRICE (*ték*) adj. f. (du lat. *tectum*, supin de *tegere*, couvrir). Se dit des plumes couvrant les ailes, la queue des oiseaux.

TE DEUM (*té-dé-om*) n. m. Cantique d'action de grâces de l'Eglise catholique, qui commence par les mots : *Te Deum laudamus* (Seigneur, nous te louons).

TÉGÉNIAIRE (*mè-re*) n. f. Genre d'arachnides très répandus dans les maisons, les caves, etc.

TÉGMENT (*tégh-mén*) n. m. (mot. lat. signif. couverture). Bot. Syn. de TÉGUMENT.

TÉGUMENT (*man*) n. m. (lat. *tegumentum*; de *tegere*, couvrir). Anat. Ce qui couvre le corps de l'homme et des animaux (la peau, les poils, les plumes, les écailles). Bot. Enveloppe de la graine.

TÉGUMENTAIRE (*nan-tè-re*) adj. Qui est de la nature des téguments : enveloppe tégumentaire.

TEIGNASSE (*té-gna-se*) n. f. V. TIGNASSE.

TEIGNE (*té-gne*) n. f. (lat. *tinea*). Petit papillon dont les larves rongent les étoffes de laine, les grains, les pelleteries, etc. Nom générique donné autrefois à toutes les affections du cuir chevelu, et particulièrement à la pelade. Gale qui vient à l'écorce des arbres. Pop. Personne méchante.



Teigne des draps.

TEIGNÉUX, EUSE (*te-gneû, eu-se*) adj. et n. Qui a la teigne.

TEILLAGE (*té, ll mill.*) ou **TILLAGE** (*ti, ll mill.*) n. m. Action ou manière de teiller.

TEILLE (*té, ll mill.*) ou **TILLE** (*ll mill.*) n. f. (du lat. *filia*, chanvre). Ecorce de la tige du chanvre. Liber du tilleul.

TEILLER (*té, ll mill., é*) ou **TILLER** (*ti, ll mill., é*) v. a. Débarrasser de la teille, en parlant des matières textiles.

TEILLEUR, EUSE (*eu-se*) n. Personne chargée du teillage. N. f. Machine à teiller.

TEINDRE (*tin-dre*) v. a. (lat. *tingere*). Pénétrer, imbibé d'une substance colorante : *teindre des étoffes*. Communiquer une couleur à : *la garance teint les étoffes en rouge*. Fig. *Teindre sa main, son bras* (ou dans le) sang de quelqu'un, le tuer ou le blesser.

TEINT (*tin*) n. m. (de *teindre*). Coloris du visage : un *teint brun*. Couleur donnée à une étoffe par la teinture : un *teint solide*. *Bon teint*, teint solide, qui ne disparaît pas à l'usage.

TEINT (*tin*). E adj. (de *teindre*). Qui a reçu une teinture : étoffe *teinte*.

TEINTE (*tin-te*) n. f. (de *teindre*). Nuance résultant d'un mélange de couleurs : *teinte grise*. Degré d'intensité des couleurs : *teinte forte*. *Demi-teinte*, teinte extrêmement faible. *Teinte plate*, uniforme. Fig. Dose légère : *mettre dans ses paroles une teinte d'ironie*.

TEINTÉ (*tin-té*), E adj. Qui a reçu une légère teinte de.

TEINTER (*tin-té*) v. a. Couvrir d'une tainte : *teinter un plan*.

TEINTURE (*tin*) n. f. (lat. *tinctoria*). Liqueur propre à teindre : *plonger une étoffe dans la teinture*. Opération, art du teinturier. Couleur que prend la chose teinte : *drap d'une belle teinture*. Fig. Connaissance superficielle : *avoir une teinture des beaux-arts*. Pharm. Alcool ou éther chargé par macération ou lixiviation des principes actifs d'une ou de plusieurs substances de nature végétale, animale ou minérale : *teinture de benjoin, d'iode, de boldo*.

TEINTURERIE (*tin, ri*) n. f. Art ou atelier du teinturier.

TEINTURIER (*tin-tu-ri-é*), ÈRE n. et adj. Qui exerce l'art de teindre les étoffes : *ouvrier teinturier*.

TEL, TELLE (*tél, tè-le*) adj. (lat. *talis*). Pareil, semblable : *on ne verra plus de tels hommes*. Comme cela : *tel est mon avis*. *Tel... tel* comme... ainsi : *Tel père, tel fils*. *Tel que*, pareil à, exactement comme : *voir les hommes tels qu'ils sont*. Si grand que : *son pouvoir est tel, que tout lui obéit*. *Tel quel*, comme il est, sans changement : *Je vous*

rends votre livre tel quel. (Ne pas dire *tel que*, dans ce sens.) Pron. indéf. Telle personne : *tel rit aujourd'hui, qui pleurera demain*.

TELAMON n. m. Statue qui supporte une cor niche, un entablement, un écu d'armoiries. Syn. de ATLANTE.

TÉLAUTOGRAPHE n. m. Appareil permettant de transmettre à distance l'écriture, le dessin.

TÉLÉDYNAMIE (*mé*) n. f. (du gr. *téle*, loin, et *dynamis*, force). Art de transmettre au loin la force.

TÉLÉDYNAMIQUE adj. (de *télédynamie*). Qui transmet au loin la force, la puissance : *cable télé-dynamique*.

TÉLEGA ou **TÉLÈGUE** (*lè-ghe*) n. f. Voiture à



Téléga.

quatre roues, employée en Russie pour le transport des marchandises.

TÉLÉGRAMME (*gra-mé*) n. m. (du gr. *téle*, loin, et *gramma*, écriture). Communication transmise à l'aide du télégraphe : *télégramme chiffré*.

TÉLÉGRAPHE n. m. (du gr. *téle*, loin, et *graphein*, écrire). Appareil avec lequel on peut communiquer. *Télégraphe aérien*, appareil placé sur un lieu élevé et envoyant des signaux au moyen de combinaisons variées de bras mobiles. *Télégraphe électrique*, appareil télégraphique fondé sur les propriétés des électro-aimants. *Télégraphe sous-marin*, télégraphe électrique dont les fils réunis en câble sont plongés au fond de la mer et vont d'un rivage à l'autre. *Télégraphie par le sol* (T. P. S.), transmission de signaux en employant le sol comme conducteur. — Les anciens, notamment les Grecs, les Romains et les Gaulois, avaient fait usage, pour la transmission rapide des nouvelles, de systèmes rudimentaires de télégraphie, en particulier de feux allumés sur les hauteurs et diversement disposés. En France, Guillaume Amontons, en 1690, songea à poster de loin en loin des hommes munis de télescopes pour observer des signaux dont le sens n'était connu qu'aux stations extrêmes. Enfin, en 1791, Cl. Chappe imagina son ingénieuse machine à bras, inaugurée en 1794, et qui devait subsister jusqu'à l'adoption, en 1844, de la télégraphie électrique, perfectionnée par Wheatstone et par Morse. Des lignes télégraphiques sillonnent aujourd'hui dans tous les sens les continents, et, sous forme de câbles sous-marins, traversent les océans. Le dispositif des appareils est varié, mais comprend toujours trois parties essentielles : un *manipulateur*, un *récepteur* et le *fil métallique* qui les réunit ; tantôt, les caractères transmis sont indiqués par le mouvement circulaire d'une aiguille sur un cadran (télégraphe à cadran) ; tantôt, ils sont imprimés, sous forme de points et de traits diversement combinés, sur une bande de papier qui se déroule (télégraphe Morse) ; tantôt, même, la dépêche transmise se transcrit en caractères romains (télégraphe imprimeur de Hughes). Des dispositions spéciales ont augmenté encore la rapidité des communications électriques, en permettant d'expédier à la fois deux ou même quatre dépêches sur le même fil (systèmes *duplex* et *quadruplex*).

Enfin, grâce aux travaux de Branly, de Marconi, etc., on a pu construire des appareils de télégraphie sans fil (T. S. F.) en utilisant les ondes hertziennes ou ondes *électriques* qui, comme les ondes lumineuses, se propagent à travers l'espace, permettant d'effectuer une transmission de signaux, sans fil conducteur intermédiaire. Les ondes sont émises au poste *émetteur*, et reçues au poste *récepteur* ; pour cette réception, on utilise, en général, le téléphone ou encore l'on inscrit les sons sur le disque d'un phonographe, ce qui permet d'opérer plus rapide

ment. Le poste de T. S. F. le plus puissant du monde est celui de Sainte-Assise, près de Melun : il peut envoyer des messages aux stations les plus éloignées d'Amérique ou d'extrême Orient.

TÉLÉGRAPHIE (T) n. m. Art de construire et de faire fonctionner les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIEN (tè-d) v. n. (Se conj. comme *prier*). Se servir du télégraphe. V. a. Faire parvenir au moyen du télégraphe : *télégraphier une nouvelle*.

TÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au télégraphe : *signes télégraphiques*. Expédié par le télégraphe : *dépêche télégraphique*.

TÉLÉGRAPHIQUEMENT (ke-man) adv. Par le télégraphe : *transmettre télégraphiquement un ordre*.

TÉLÉGRAPHISTE (fis-te) n. Employé au télégraphe. Adjectiv. : *officier télégraphiste*.

TÉLÉMECANIQUE n. f. Art de commander à distance une action mécanique à l'aide des ondes électriques.

TÉLÉMETRE n. m. Instrument servant ordinairement à mesurer la distance qui sépare un observateur d'un point inaccessible.

TÉLÉMÉTRIE (trè) n. f. Art de mesurer la distance au télémetre.

TÉLÉMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au télémetre.

TÉLÉMÉTROGRAPHIE (ft) n. f. Art d'exécuter sur le terrain des perspectives à la chambre claire.

TÉLÉOBJECTIF (jèk) n. m. Objectif pour la téléphotographie.

TÉLÉOLOGIE (jè) n. f. (du gr. *telos*, eos, fin, et *logos*, discours). Ensemble des spéculations qui s'appliquent à la notion de finalité, de cause finale.

TÉLÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la téléologie : *argument téléologique*.

TÉLÉONAIRE (sè-re) n. m. Genre de crocodiles fossiles dans les terrains secondaires.

TÉLÉPATHIE (ti) n. f. (du gr. *tèle*, loin, et *pathos*, affection). Sensation éprouvée par un sujet, se rapportant à un événement réel accompli au même moment, mais à une distance ou dans des circonstances qui font que sa connaissance, par le sujet, semble matériellement impossible.

TÉLÉPHÉRAGE (fè-ra-je) n. m. Transport à distance de véhicules par le moyen des câbles aériens faisant office de rails et de tracteurs.

TÉLÉPHONE n. m. (du gr. *tèle*, loin, et *phônè*, voix). Instrument qui permet de reproduire à distance la parole ou tout autre son. — La transmission de la voix a été réalisée pour la première fois en 1876, par Graham Bell, dont les appareils ont été perfectionnés par Hughes, Bert, d'Arsonval, etc. Tout dispositif téléphonique comprend essentiellement un *transmetteur*, devant lequel on parle, un *récepteur*, que l'auditeur place à son oreille pour écouter, et le *fil* qui les réunit. L'organe principal du transmetteur est une plaque mobile, assez flexible pour ne perdre aucune des vibrations produites par la voix, et disposée de telle sorte qu'elle établit et interrompt successivement, à chaque vibration, la communication avec une pile. À l'autre bout de la ligne, la plaque du récepteur, attirée et repoussée par un électro-aimant, reproduit exactement ces vibrations, qu'amplifie encore un microphone. Dans certains

systèmes (*téléphone haut parleur*), la voix peut être entendue à une certaine distance du récepteur. Les usages du téléphone se multiplient chaque jour, en

ALPHABET TÉLÉGRAPHIQUE MORSE

Lettres Chiffres	SIGNAUX	Chiffres, ponctuation, indications	SIGNAUX
a	· — — —	6	— — — — —
â	· — — — —	7	— — — — —
b	— — — —	8	— — — — —
c	· — — —	9	— — — — —
d	— — — —	0	— — — — —
e	· — — —	Point	· — — — —
è, è ou è	· — — —	Alinéa	— — — — —
f	— — — —	Virgule	— — — — —
g	· — — —	Point-virgule	— — — — —
h	· — — —	Deux-points	— — — — —
i	· — — —	Point interrogatif	· — — — —
j	— — — —	Point exclamatif	— — — — —
k	· — — —	Apostrophe	— — — — —
l	· — — —	Trait d'union	— — — — —
m	— — — —	Barre de division ou de fraction	— — — — —
n	— — — —	Souligné	— — — — —
ñ	· — — —	Guillemet	— — — — —
o	— — — —	Parenthèse	— — — — —
p	· — — —	Signal séparant le préambule de l'ad- resse, l'adresse du texte, et le texte de la signa- ture	— — — — —
q	— — — —	Appel (préliminaire de toute trans- mission)	— — — — —
r	· — — —	Compris	— — — — —
s	· — — —	Erreur	· — — — —
t	— — — —	Croix (fin de trans- mission)	— — — — —
u	· — — —	Invitation à trans- mettre	— — — — —
û	· — — —	Attente	— — — — —
v	— — — —	Réception terminée	— — — — —
w	· — — —		
x	— — — —		
y	· — — —		
z	— — — —		
ch	· — — —		
1	— — — —		
2	· — — —		
3	— — — —		
4	· — — —		
5	— — — —		

même temps que les progrès dans la construction des appareils permettent d'augmenter la distance des stations extrêmes. Le principe de la télégraphie sans fil (v. **TÉLÉGRAPHIE**) a même été appliqué avec succès au téléphone. La téléphonie sans fil (T. H. S. F.) a l'avantage de ne pas exiger de la part des opérateurs la connaissance de la lecture au son.

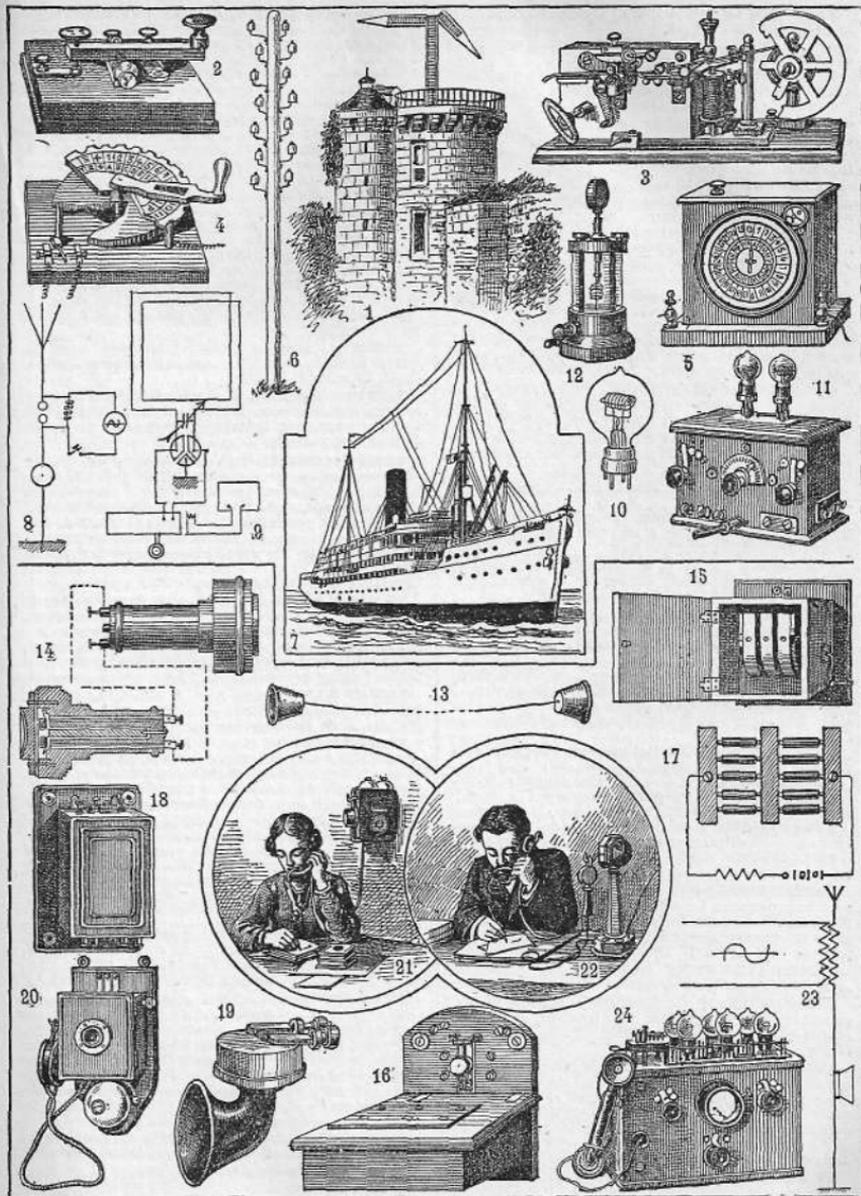
TÉLÉPHONER (né) v. n. Se servir du téléphone. V. a. Transmettre par le téléphone : *téléphoner une importante nouvelle*.

TÉLÉPHONIE (ni) n. f. (de *téléphone*). Art de communiquer au moyen du son, à de grandes distances.

TÉLÉPHONIQUE adj. Qui a rapport au téléphone : *appel téléphonique*.

TÉLÉPHONIQUEMENT (man) adv. Par le moyen du téléphone.

TÉLÉPHONISTE (nis-te) n. Personne chargée du service d'un téléphone public.



TÉLÉGRAPHE : 1. Télégraphe de Chappe ; 2. Manipulateur de Morse, 3. Récepteur ; 4. Télégraphe à cadran (manipulateur) ; 5. Récepteur ; 6. Mat-support télégraphique ; 7. Paqueton muni d'une antenne de radiotélégraphie ; 8. Schéma de transmission ; 9. Schéma de réception sur cadre ; 10. Lampe à grille ; 11. Amplificateur ; 12. Détecteur à galène ; — TÉLÉPHONE : 13. Téléphone à aigle ; 14. Téléphone Bell (vue extérieure et coupe) ; 15. Appel magnéto-électrique ; 16. Téléphone Ader (transmetteur mural) ; 17. Son microphone ; 18. Téléphone Bert-d'Arsonval ; 19. Transmetteur Berliner ; 20. Poste avec timbre d'appel ; 21. Poste mural automatique (Thomson-Houston) ; 22. Transmetteur et récepteur combinés ; 23. Schéma d'un montage de radiotéléphonie ; 24. Poste récepteur et émetteur de radiotéléphonie.

TÉLÉPHOTE n. m. Appareil photographique pour la prise des vues à grande distance sans téléobjectif. Appareil servant à transmettre électriquement à distance une image lumineuse.

TÉLÉPHOTOGRAPHIE (f) n. f. (de *téléphotographie*). Art de photographier les lointains. Transmission à distance et par l'électricité d'images photographiques.

TELESCOPAGE n. m. Action de se télescoper.

TELESCOPE (*lè-sko-pe*) n. m. (du gr. *téle*, loin, et *skopein*, examiner). Instrument astronomique qui sert à observer les astres; le *télescope* a permis de découvrir une infinité d'étoiles.

TELESCOPE [*lè-sko-pé*] (SE) v. pr. Se dit d'objets qu'un choc violent, etc., force à s'emboîter les uns dans les autres, comme les tubes d'un télescope. V. a. : *train qui se télescope un autre*.

TELESCOPIQUE (*lè-sko*) adj. Fait à l'aide du télescope; *observations télescopiques*. Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope; *planète télescopique*.

TÉLÉSTÉRÉOGRAPHIE n. m. Appareil inventé par Bellin et qui permet de transmettre à distance toutes sortes de documents graphiques.

TELEVISION n. f. Transmission à distance de l'image d'un objet.

TÉLLEMENT (*tè-lè-man*) adv. De telle sorte; à tel point. *Téllement que*, à tel point que. *Téllement quellement*, plutôt qu'à quel bien.

TELLIERE (*tè-li*) n. m. (du chancelier Le Tellier). Format de papier, dit *papier ministre* (env. 0m,44 sur 0m,34). Adjectiv. : *papier tellier*.

TELLURE (*tè-lu-re*) n. m. (du lat. *tellus*, uris, terre). Métal (Te) de densité 5,2, fusible à 420°, d'un blanc bléuâtre, lamelleux et fragile, découvert en 1782 par Muller de Richenstein.

TELLUREUX, EUSE (*tè-lu-rè, eu-ze*) adj. Combinaison oxygénée du tellure; *anhydride tellureux*.

TELLURHYDRIQUE (*tè-lu-ri*) adj. Se dit d'un acide qui résulte de la combinaison du tellure et de l'hydrogène.

TELLURIEN, ENNE (*tè-lu-ri-in, è-ne*) adj. Qui vient de la terre; *courant tellurien*.

TELLURIQUE (*tè-lu*) adj. Qui concerne le tellurisme. Se dit de la télégraphie par le sol (T. P. S.). *Chim.* Se dit d'un acide produit par le tellure.

TELLURISME n. m. Influence du sol d'une contrée sur les habitants (mœurs, caractère, etc.).

TELLURE (*tè-lu*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide tellurhydrique.

TÉMAIRIE (*rè-re*) adj. (lat. *temerarius*). Hardi avec imprudence; *homme téméraire*. Inspiré par la témérité; *action téméraire*. Jugement *téméraire*, jugement désavantageux à quelqu'un, et porté sans preuves suffisantes. N. : *jeune téméraire*.

TÉMAIREMENT (*rè-re-man*) adv. Avec témérité; *s'engager téméairement dans une aventure*.

TÉMERITE n. f. (de *téméraire*). Hardiesse imprudente et présomptueuse; *la témérité diffère essentiellement du vrai courage*. Discours, action *téméraire*.

TÉMOIGNAGE n. m. Action de témoigner; *être appelé en témoignage*. Rapport d'un ou de plusieurs témoins; *recueillir des témoignages*. Fig. Marque extérieure, preuve; *témoignage d'amitié*. Action de certains objets, qui nous conduit à la connaissance de certaines vérités; *témoignage de la conscience, des sens*. *Faux témoignage*, témoignage mensonger.

TÉMOIGNER (*gnè*) v. a. (de *témoin*). Faire paraître par ses paroles ou ses actions; *témoigner de la joie*. Être le signe de; *gestes qui témoignent une vive surprise*. V. n. Servir de témoin, porter témoignage; *témoigner contre quelqu'un en justice*.

TÉMOIN n. m. (lat. *testimonium*). Qui rend témoignage; *récusar un témoin gênant*. Qui témoigne en justice; *les témoins prêtent serment de dire la vérité*. Personne qui en assiste une autre dans l'ac-



Télescope.

complissement d'un acte; *être témoin d'un mariage*. Qui a vu ou entendu quelque chose; *être témoin d'une scène touchante*. Preuve, attestation quelconque d'un fait; *cette cathédrale est un témoin de la piété de nos aïeux*. *Témoin oculaire*, qui a vu de ses propres yeux. *Témoin auriculaire*, qui a entendu de ses propres oreilles. *Prendre quelqu'un à témoin*, invoquer son témoignage. *Les témoins d'un duel*, ceux qui en règlent les conditions. Butte qu'on laisse dans un terrain déblayé, pour évaluer la quantité de matériaux enlevés. Débris d'objets qu'on enterre sous les bornes d'une propriété, pour en marquer la place dans le cas où l'on viendrait à les déplacer. Arbre réservé dans une vente. Animal, plante, etc., qui ne subit aucun traitement particulier afin de fournir la comparaison avec des individus de même espèce soumis à des essais divers. — Employé sans déterminatif, ce mot n'est variable que dans ces deux cas : *leur entrevue aura lieu sans témoins; vous m'êtes tous témoins* que. Est invariable dans : *je vous prends tous à témoin; témoins les blessures qu'il a reçues*.

TEMPE (*tan-pe*) n. f. (du lat. *tempora*, tempes). Partie latérale de la tête, comprise entre l'œil, le front, l'oreille et la joue.

TEMPE (*tan-pe*) n. f. Partie du métier à tisser, appelée aussi *tempia*. Morceau de bois qui sert au boucher pour tenir écartés les deux côtés du ventre d'un animal ouvert.

TEMPÉRAMENT (*tan-pè-ra-man*) n. m. (du lat. *temperamentum*, juste mesure). Etat physiologique, constitution particulière du corps; *tempérament sanguin, lymphatique*. Par ext. Constitution morale, ensemble des penchants; *tempérament violent*. Fig. Justes proportions, équilibre. Adoucissement, expédients, moyens de conciliation; *ne garder aucun tempérament*. Vente à *tempérament*, dans laquelle l'acheteur peut se libérer par petites sommes.

TEMPÉRANCE (*tan*) n. f. (lat. *temperantia*; de *temperare*, tempérer). Vertu qui modère les desirs, les passions. Sobriété dans l'usage des aliments, des boissons; *la tempérance est une garantie de longue vie*. Société de tempérance, association pour combattre l'usage des spiritueux. ANT. **Intempérance**.

TEMPÉRANT (*tan-pè-ran*). E adj. Qui a la vertu de la tempérance; sobre; *être tempérant dans les plaisirs*. ANT. **Intempérant**.

TEMPÉRATURE (*tan*) n. f. (du lat. *temperatura*, climat). Etat atmosphérique de l'air, au point de vue de son action sur nos organes; *température douce, froide*. Degré de chaleur; *la température d'un bain*. Fiebre; *avoir de la température*.

TEMPÉRÉ E (*tan*) adj. Où la température n'est jamais ni très basse ni très élevée; *climat tempéré*. Zones *tempérées*, zones situées entre l'une des zones glaciales et la zone torride. (V. **ZONE**). Fig. Style *tempéré*, entre le simple et le sublime.

TEMPÉRÉMENT (*tan, man*) adv. D'une manière tempérée. (Peu us.)

TEMPÉRER (*tan-pè-rè*) v. a. (du lat. *temperare*, mélanger, aménager). — Se conj. comme *accélérer*. Modérer, diminuer l'excès d'une chose; *tempérer la chaleur*. Calmer; *l'âge tempère les passions*.

TEMPÊTE (*tan*) n. f. (lat. *tempestas*, de *tempus*, temps). Violente perturbation de l'atmosphère, surtout en mer; *bourrasque, orage, ouragan*; *les tempêtes sont fréquentes sous les tropiques*. Explosion subite et violente; *une tempête d'injures*. Fig. Trouble de l'âme; *les tempêtes des passions*. Discussions violentes; *tempête qui s'élevait entre deux amis*. Troubles civils dans un Etat; *les tempêtes de la Révolution*.

TEMPÊTER (*tan-pè-tè*) v. n. Faire un grand bruit par mécontentement; *tempêter contre des enfants*.

TEMPÊTEUSEMENT (*tan, ze-man*) adv. Violentement; en tempête.

TEMPÊTEUX, EUSE (*tan-pè-tu-èz, eu-ze*) adj. Sujet aux tempêtes; *qui cause les tempêtes*; *mer, vent tempêteux*. ANT. **Calme**.

TEMPLE (*tan-pié*) n. m. (lat. *templum*). Monument élevé en l'honneur d'une divinité; *les temples grecs*. Dans le style soutenu, église catholique; *les temples du Seigneur*. Eglise des protestants; *la déco-*

ration des temples est généralement sévère. Avec une majuscule, édifice religieux élevé à Jérusalem par Salomon. (V. Part. hist.) Ordre des Templiers.

TEMPLIER (*tan-pli-é*) n. m. Chevalier de l'ordre du Temple. (V. Part. hist.)

TEMPO (*tem'*) n. m. (mot ital.). Mot employé en musique pour noter les différents mouvements dans lesquels est écrit un morceau : *tempo di marcia* (mouvement de marche). A *tempo*, reprendre le mouvement normal un moment ralenti ou précipité.

TEMPORAIRE (*tan-po-ré-ri-é*) adj. (lat. *temporarius*; de *tempus*, oris, temps). Momentané, qui ne dure qu'un certain temps : *pouvoir temporaire*.

TEMPORAIREMENT (*tan-po-ré-ri-é-man*) adv. Pour un temps : *s'écarter temporairement d'un lieu*.

TEMPORAL, **E**, **ALEX** (*tan*) adj. Qui a rapport aux temps : *es temporal*. N. m. pl. *Temporales*, os du crâne situés dans la région des tempes.

TEMPORALITÉ (*tan*) n. f. Autrefois, juridiction du pouvoir temporel d'un évêché, d'un chapitre, etc.

TEMPOREL, **ELLE** (*tan-po-ré-l-é*) adj. (lat. *temporalis*; de *tempus*, oris, temps). Qui a lieu dans le temps, par opposition à *éternel*; l'existence *temporelle* de l'homme. Qui concerne les choses matérielles, par opposition à *spirituel*; *les biens temporels*; *puissance temporelle*. *Pouvoir temporel*, pouvoir des papes en tant que souverains territoriaux au temps où existait un pouvoir pontifical. N. m. *Pouvoir temporel* : le *temporel* et le *spirituel*. Revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice.

TEMPORELLEMENT (*tan-po-ré-le-man*) adv. Durant un temps. (Peu us.)

TEMPORISATEUR, **TRICE** (*tan, za*) adj. et n. Qui temporise. *général temporisateur*.

TEMPORISATION (*tan, za-si-on*) n. f. Action de temporiser : les *temporisations* du dictateur Fabius sauvèrent Rome d'Annibal.

TEMPORISER (*tan, zé*) v. n. (du lat. *tempus*, oris, temps). Retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.

TEMPORISEUR (*tan, zeur*) adj. et n. Syn. de *TEMPORISATEUR*.

TEMPORO-MAXILLAIRE (*tan, mak-sil-lé-ri-é*) adj. Qui appartient à la tempe et à la mâchoire.

TEMPS (*tan*) n. m. (lat. *tempus*). Durée limitée : *bien employer son temps*. *Age, époque, siècle : au temps de César*. *Epoque actuelle : les modes du temps*. Moment, occasion : *faire chaque chose en son temps*. Moment fixé : *le temps approche*. Remise, délai : *accorder-moi du temps*. Loisir : *je n'ai pas le temps*. Saison : *le temps des vendanges*. Etat de l'atmosphère : *temps humide*. Les quatre-temps (v. à son or-ire alph.). *Gros temps*, temps d'orage en mer. Dans la nuit *dé temps*, à une époque très reculée, incertaine. *Tuer le temps*, s'occuper à des riens pour échapper à l'ennui. *Perdre le temps*, ne rien faire. *Passer le temps* à, employer à. *Gagner du temps*, temporiser. *Avoir le temps*, n'être pas pressé. *Prendre son temps*, faire une chose sans se presser. *Prendre bien (ou mal) son temps*, agir dans un moment (bien ou mal) choisi. *Profiter du temps*, en faire bon usage. *Réparer le temps perdu*, compenser la perte du temps par un redoublement de travail. *Prendre du bon temps*, se divertir. *Avoir fait son temps*, être hors d'usage. *Prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien. *Astr. Temps vrai*, mesuré par le mouvement réel de la terre. *Temps moyen*, mesuré par la vitesse moyenne de la terre. *Temps légal*, mesure du temps adoptée légalement sur toute l'étendue d'un même territoire. *Musiq.* Division de la mesure : *mesure à trois, à quatre temps*. *Escr.* Moment précis, dans lequel il faut faire certains mouvements. *Gramm.* Modifications du verbe, qui servent à exprimer le présent, le passé et le futur. *Loc. adv.* **A temps**, assez tôt : *vous arrivez à temps*; pour une période déterminée : *bannissement à temps*. **De** (ou **en**) **tout temps**, toujours. **En même temps**, ensemble. **De temps en temps**, quelquefois. **En temps et lieu**, au moment et dans le lieu convenables. **Avant le temps**, prématurément. **Avec le temps**, par la progression du temps. **Entre temps**, dans l'intervalle. *Prov.* : **Le temps est un grand maître**, l'expérience instruit beaucoup. **Le temps perdu ne revient pas**, on ne peut suppléer d'aucune façon à ce qu'on a omis de faire quand il le fallait. **Le**

temps, c'est de l'argent, v. *timeismoney* (Part. rose).

TENABLE adj. Ou l'on peut tenir contre l'ennemi : *abandonner un poste qui n'est plus tenable*. (S'emploie presque toujours avec la négation.) **ANT. Intenable.**

TENACE adj. (lat. *tenax*; de *tenere*, tenir). Qui adhère fortement : *la poix est tenace*. *Fig.* Difficile à extirper, à détruire : *les préjugés sont tenaces*. *Opiniâtre : solliciteur tenace*. *Mémoire tenace*, mémoire qui retient bien et longtemps.

TENACITÉ n. f. Etat de ce qui est tenace. *Fig.* Attachement opiniâtre à une idée, à un projet.

TENAILE n. f. ou **TENAILLES** (*na, ll mil.*) n. f. pl. Instrument de fer, composé de deux pièces croisées mobiles autour d'une vis ou d'un bouton pour tenir ou arracher quelque chose. *Fortif.* Partie d'un front bastionné formant un angle rentrant vers la campagne. *Fig.* Ce qui étreint.

TENAILEMENT (*na, ll mil., e-man*) n. m. Action de tenailler. (Peu us.)

TENAILLER (*na, ll mil., é*) v. a. Torturer un criminel avec des tenailles brûlantes. *Fig.* Tourmenter moralement.

TENAILLON (*na, ll mil., on*) n. m. *Fortif.* Ouvrage en forme d'angle saillant, employé pour couvrir une face ou la pointe d'une demi-lune.

TENANCIER (*si-é, ére*) n. Qui tenait une terre en roture dépendante d'un fief. Fermier d'une métairie dépendant d'une ferme plus considérable. Personne qui gère un établissement : *le tenancier d'une maison de jeu*.

TENANT (*nan*), **E** adj. *Séance tenante*, dans le cours même de la séance; sans désemparer. N. m. Chevalier qui, dans un tournoi, appelé en lice quelconque voulait se mesurer avec lui. *Fig.* Celui qui se fait le défenseur d'une personne, d'une idée. *Blas.* Nom donné aux figures humaines qui soutiennent un écu d'armoiries. *Tout d'un tenant, tout en un tenant*, sans solution de continuité. N. m. pl. *Les tenants et les aboutissants d'une terre*, les lieux contigus à cette terre.

TENDANCE (*tan, de*) v. f. (de *tendre* v.). Action, force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers quelque chose : *tendance des corps vers la terre*. *Fig.* Inclination à : *tendance à la vertu*.

TENDANCIEUX, **EUSE** (*tan-dan-si-é, eu-sé*) adj. Qui marque une tendance, une intention secrète; *information tendancieuse*. (Ondit aussi *TENDANCIEL*, *ELLE*.)

TENDANT (*tan-dan*), **E** adj. Qui tend à, qui a pour but : *requête tendante à...*

TENDE (*tan-de*) n. f. *Tende* de tranche, morceau de bœuf placé sous le gîte à la noix. **SYN.** QUASI.

TENDELET (*tan-de-lé*) n. m. (ital. *tendaletto*). Tente de l'arrière d'une embarcation.

TENDELLE n. f. Sorte de collet pour prendre les grives.

TENDER (*tan-dér*) n. m. (mot angl.). Wagon qui suit la locomotive, et qui contient l'eau et le charbon.

TENDÉRIE (*tan-dé-ri*) n. f. Chasse où l'on tend des pièges.

TENDREUR (*tan*) n. m. Celui qui tend quelque chose : *tendeur de pièges*. Appareil servant à tendre une corde, une corde, un fil métallique.

TENDINEUX, **EUSE** (*tan-di-neù, eu-sé*) adj. De la nature des tendons : *membrane tendineuse*. *Viande tendineuse*, qui contient des fibres dures, coriaces.

TENDROIR (*tan*) n. m. Perche ou corde sur laquelle on fait sécher du linge. Pièce d'un métier de tisserand, qui empêche la poitrinière de se dérouler.

TENDON (*tan*) n. m. (de *tendre* v.). Extrémité du muscle. *Tendon d'Achille*, gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe (ou souvenir de la blessure qui fit mourir le héros grec, vulnérable en ce seul point).

TENDRE (*tan-dre*) adj. (lat. *tener*). Qui peut être facilement entamé, coupé, divisé, maché : *bois, pierre tendre*. Jeune, peu avancé : *dès l'âge le plus tendre*. *Pain tendre*, nouvellement cuit. *Fig.* Porté à l'amitié ou à l'amour : *un cœur tendre*. *Affectueux ; paroles tendres*. Délicat, peu accentué : *rose tendre*. Doux, langoureux, touchant : *un air tendre*. *Tendre à Péperon*, se dit d'un cheval très sensible à l'action,



des éperons. N. m. Tendresse, amour. (Vx.) *Pays de Tendre*, pays allégorique où l'on ne s'occupait que d'amour, imaginé par Mlle de Souffley et d'autres romanciers du XVII^e siècle. ANT. **DUR**, **sec**.

TENDRE (*tan-dre*) v. a. (lat. *tendere*). Tirer et tenir dans un état d'allongement. Bander : *tendre un arc*. Disposer pour prendre une proie : *tendre un piège*. Avancer, porter en avant : *tendre la main*. Elever, dresser : *tendre une tente*. Tapisser : *tendre une chambre de papier bleu*. *Tendre la main*, offrir son assistance; demander l'aumône. *Tendre le dos*, se préparer à être battu. *Fig. Tendre son esprit*, l'appliquer avec effort. V. n. Se diriger, aller vers : la ville où *tendent nos pas*. Contribuer : *Pierognie tend à démoraliser l'homme*. ANT. **DÉTENDRE**.

TENDREMENT (*tan-dre-man*) adv. Avec tendresse : *embrasser tendrement*. ANT. **DUREMENT**.

TENDRESSE (*tan-dre-sse*) n. f. Sentiment d'amour, d'amitié : la tendresse d'une mère. Pl. Caresses, témoignages d'affection : il m'a comblé de tendresses. ANT. **DURETÉ**.

TENDRETÉ (*tan*) n. f. Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, etc.

TENDRON (*tan*) n. m. Bourgeon, rejeton. *Fam.* Très jeune fille. Pl. Cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux : *des tendrons de veau*.

TENDU (*tan-dû*), **E** adj. *Esprit tendu*, fortement appliqué. *Style tendu*, qui sent l'application, l'effort. *Rapports tendus*, rendus difficiles à force de mettre la patience à bout.

TENDUE (*tan-dû*) n. f. Action de tendre des filets. Lieu où sont disposés des pièges à prendre des oiseaux : *cette tendue est mal organisée*. Pièges tendus.

TÉNÉBREUX n. f. pl. (lat. *tenebræ*). Obscurité profonde : *marcher dans les ténèbres*. *Fig.* Ignorance, incertitude : *les ténèbres de l'ignorance*. *L'ange, le prince, l'esprit des ténèbres, le démon, l'empire des ténèbres*, l'enfer. *Œuvre de ténèbres*, œuvre diabolique.

TÉNÉBREUSEMENT (*se-man*) adv. D'une manière ténébreuse, secrète et perfide : *intriquer ténébreusement*.

TÉNÉBREUX, EUSE (*breû, eu-se*) adj. Plongé dans les ténèbres : *prison ténébreuse*. Sombre, noir : *les sabbats ténébreux*. Secret et perfide : *des projets ténébreux*. Difficile à comprendre : *style ténébreux*. Qui s'exprime en termes obscurs : *philosophe ténébreux*.

TÉNÉBRION n. m. Genre d'insectes coléoptères, dont la larve est dite *ver de farine*.

TÉNEMENT (*tan*) n. m. *Féod.* Terre tenue moyennant redevance. (Vx.)

TÉNÉSME (*nês-me*) n. m. (gr. *tenesmos*). Tension douloureuse et brûlante produite par l'irritation spasmodique des sphincters (anus, col de la vessie).

TENETTE n. f. ou **TENETTES** (*te-nê-te*) n. f. pl. Sorte de pince qui sert à extraire les calculs de la vessie.

TENEUR n. f. (lat. *tenor*). Texte littéral d'un acte, d'un arrêt, d'un écrit quelconque : la *teneur d'un traité*. Ce qu'un corps contient d'une matière déterminée : *teneur en eau*.

TENEUR, EUSE (*eu-se*) n. Celui, celle qui tient. *Teneur de livres*, qui tient les livres d'un négociant.

TENIA ou **TENIA** n. m. (lat. *tenia*; du gr. *tainia*, bandelette). *Tenia* : A, Tête. *Méd.* Genre de vers plats qui vivent en parasites dans le tube digestif des vertébrés et peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur : *le ver solitaire qui vit dans le tube digestif de l'homme passe ses premiers stades dans l'organisme du porc*.

TENIFUGE adj. *de tenia*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Se dit des médicaments qui provoquent l'expulsion des tenias. N. m. : *l'écorce de grenadier est un tenifuge*.

TENIR v. a. (lat. *tenere*. — *Je tiens, nous tenons. Je tenais, nous tenions. Je tins, nous tîmes. Je tiendrais, nous tiendrions. Je tiendrais, nous tiendrions. Tiens, tenons, tenez. Que je tiensse, que nous tenions. Que je tinsse, que nous tissions. Tient, Tenu, e.*) Avoir à la main : *tenir une épée*. Occuper ;

tenir à bail. Garder : *tenir en prison*. Entretenir : *tenir en bon état*. Contenir : *cette cruche tient un litre*. Regarder comme : *je tiens l'affaire comme faite*. S'emparer de : *la colère le tient*. Remplir : *tenir une promesse*. Diriger : *tenir une classe*. Être redevable : *je tiens tout de vous*. Exercer certains métiers : *tenir boutique, auberge*. *Tenir quelqu'un*, l'avoir amené au point où l'on voulait. *Tenir une chose de quelqu'un*, l'avoir apprise de lui. *Tenir secret*, ne pas divulguer. *Tenir un pari*, le soutenir. *Tenir table ouverte*, recevoir beaucoup de monde à sa table. *Tenir son rang*, l'occuper dignement. *Tenir garnison*, être en garnison. *Tenir la mer*, naviguer. *Tenir la caisse*, les livres, etc., être caissier, teneur de livres, etc. *Tenir des propos*, des discours, parler d'une certaine façon. *Tenir compte d'une chose*, y avoir égard. *Tenir tête*, résister. *Tenir la main à une chose*, y veiller. *Tenir en haleine*, entretenir les dispositions. *Tenir conseil*, délibérer. *Tenir la vie de*, la naissance de. *Absolument*. *Tiens, prends, écoute, vois*. Exprime la surprise : *tiens ! que c'est drôle !* V. n. Être contigu : *ma maison tient à la sienne*. Être attaché : *la branche tient à l'arbre*. Être compris dans un certain espace : *on tient huit à cette table*. Siéger : *les tribunaux tiennent toute l'année*. Ressembler à : *il tient de son père*. Participer : *le mulet tient de l'âne et du cheval*. Résulter, provenir de : *cela tient à plusieurs raisons*. Avoir un grand désir : *il tient à nous voir*. *Tenir bon, ferme*, ou *absolument tenir, résister*. *Cela ne tient qu'à un fil*, cela est peu solide. *Tenir pour*, être partisan de. *En tenir*, être amoureux de. *Se tenir v. pr.* Demeurer, rester en un certain lieu : *tenez-vous là*. Dans une certaine situation : *tenez-vous droit*. *S'en tenir à une chose*, ne vouloir rien de plus. *Se tenir à peu de chose*, être près de s'accorder. *Se tenir les bras croisés*, ne pas agir. *Tenez-vous bien*, formule d'avertissement ou de menace. V. impers. *Qu'à cela ne tienne*, peu importe. *Il ne tient qu'à moi*, cela dépend de moi. *Prov.* : *Il vaut mieux tenir que courir*, la possession vaut mieux que l'espérance. *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, posséder peu, mais sûrement, vaut mieux qu'espérer beaucoup sans certitude.

TENNIS (*tê-nis*) n. m. V. LAWN-TENNIS.

TENON n. m. Bout d'une pièce de bois, de métal, etc., qui entre dans une mortaise. (V. ce mot.)

TÉNOT n. m. (ital. *tenore*). *Musiq.* Voix d'homme la plus élevée : *partie de ténor*. Chanteur qui possède ce genre de voix. Pl. des *ténors*.

TÉNOTINO (*tê*) n. m. (mot ital.). Ténor très léger, chantant en fausset.

TÉNOTISANT (*zan*), **E** adj. Qui se rapproche du ténor : *baryton ténorisant*.

TÉNOTISER (*zè*) v. n. Chanter à la manière d'un ténor ; dans le registre du ténor.

TENOTOMIE (*mé*) n. f. (du gr. *tenon*, tendon, et *tomé*, section). *Chir.* Section d'un ou de plusieurs tendons.

TENSEUR (*tan*) adj. et n. m. (lat. *tensor*). Se dit des muscles destinés à produire une tension : *tenseur du fascia lata*.

TENSION (*tan*) n. f. (lat. *tensio*; de *tendere*, tendre). Etat de ce qui est tendu : la *tension des muscles*. *Fig.* *Tension d'esprit*, préoccupation forte et soutenue. Etat de raideur qui se manifeste dans certaines parties du corps : la *tension des muscles*. *Physiq.* *Tension d'une vapeur*, force d'expansion de la pression qu'elle exerce sur tous les points de l'enveloppe qui la contient. *Tension électrique*, expression employée quelquefois pour : *différence de potentiel*.

TENSION (*tap*) n. f. (du bas lat. *tensio*, dispute, querelle). Dans la poésie du moyen âge, française et provençale, genre de dialogue où les interlocuteurs échangent des injectives.

TENTACULAIRE (*tan, tê-re*) adj. Qui se rapporte aux tentacules : *appendices tentaculaires*.

TENTACULE (*tan*) n. m. (lat. *tentaculum*). Appendice mobile dont beaucoup d'animaux (mollusques, infusoires) sont pourvus, et qui leur sert d'organe du tact ou de la préhension : *les tentacules des pieuvres sont très développés*.

TENTANT (*tan-tan*), **E** adj. Propre à tenter : *proposition tentante*.



TENTATEUR, TRICE adj. et n. Qui tente, sollicite au mal : *inspirations tentatrices. L'esprit tentateur, le démon.*

TENTATION (*tan-ta-si-on*) n. f. Mouvement intérieur qui porte à faire, et particulièrement à faire le mal : *résister à une tentation.*

TENTATIVE (*tan*) n. f. Action ayant pour but de faire réussir un projet : *tentative d'assassinat*

TENTE (*tan-te*) n.

f. (du lat. *tendere*, tendre). Pavillon de grosse toile, que l'on dresse pour se mettre à l'abri des injures du temps. Toile ou autre étoffe tendue pour servir d'abri. *Fig. Se retirer sous sa tente, abandonner par dépit un parti, une cause (allusion à la colère d'Achille abandonnant la cause des Grecs, dans l'Iliade).*

TENTE-ABRI (*tan-ta*) n. f. Tente très légère, employée quelquefois par les troupes en campagne. Pl. des *tentes-abris*.

TENTER (*tan-té*) v. a. (lat. *tentare*). Entreprendre, essayer, chercher à faire réussir : *tenter une entreprise*. Mettre en usage : *tenter des efforts surhumains*. Chercher à séduire : *le serpent tenta Eve*. Donner envie : *ce fruit me tente*. *Tenter Dieu*, entreprendre quelque chose au-dessus des forces de l'homme. *Tenter de*, essayer de, chercher à.

TENTER (*tan-té*) v. a. Couvrir d'une tente.

TENTHÈDE (*tan*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, vulgairement appelés *mouches à scie*.

TENTURE (*tan*) n. f. Tapiserie, étoffe, papier peint qui couvre les murs d'un appartement, etc. : *tenture de velours*.

TENU, E adj. (de *tenir*). Soigné : *enfant bien tenu*. En ordre : *maison bien tenue*. Obligé : *être tenu à*. En T. de Bourse, ferme dans les prix : *valeurs tenues*.

TENU, E adj. (lat. *tenuis*). Fort délié, fort mince : *les fils tenus d'un ver à soie*. Consonnes *ténues*, explosives fortes : p, t, c, k, q.

TENUE (*nû*) n. f. Action d'être tenu : *la tenue des assises*. Manière de soigner : *tenue d'une maison*. Manière de se tenir, de se vêtir, de soigner son extérieur : *bonne, mauvaise tenue*. Grande tenue, uniforme, habit de parade. *Musiq.* Action de prolonger un son pendant quelque temps. *Bourse*. Fermeté dans la valeur des fonds. *Équit.* Avoir de la tenue, avoir une assiette ferme sur la selle. *Tenue des livres*, art de régler la comptabilité d'un négociant ; action de tenir ses livres. **Tout d'une tenue, d'une seule tenue** loc. adv. Tout attendant, sans interruption.

TENUIROSTRES (*ros-tre*) n. m. pl. (du lat. *tenuis*, mince, et *rostrum*, bec). Groupe de passereaux à bec grêle et long, ordinairement arqué. S. un *tenuirostre*.

TÉNUITÉ n. f. Etat d'une chose tenue : *fil d'une extrême ténuité*. *Fig.* Petitesse.

TENURE n. f. *Féod.* Mouvance, dépendance. Mode de possession d'un fief. (Vx.)

TENUTO (*té-nou*) adv. *Musiq.* Expression italienne signifiant tenu, et qu'on place au-dessus de certains passages pour indiquer que les sons doivent être tenus pendant toute leur durée. (Sabrége en Ten.)

TÉGALLI (*ka-li*) n. m. Au Mexique, éminence artificielle.

TÉORBE ou **THÉORBE** n. m. (ital. *Teorba*). Espèce de luth à manche double en usage au xv^e et au xvii^e siècle.

TÉPHRITE n. f. Genre d'insectes diptères, communs aux environs de Paris.

TÉPHROSIE (*té*) n. f. Bot. Genre de légumineuses papilionacées purgatives d'Amérique.

TÉPIDITÉ n. f. (lat. *tepiditas*). Tiédeur. (Peu us.)

TER (*tér*) adv. (mot lat.). Trois fois. Pour la troisième fois.

TÉRATOLOGIE (*té*) n. f. (du gr. *téras*, atos, prodige, et *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres, des formes exceptionnelles.

TÉRATOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la tératologie : *anatomie tératologique*.

TÉRATOLOGUE ou **TÉRATOLOGISTE** (*tis-té*) n. m. Celui qui s'occupe de tératologie.

TERBIUM (*tér-bi-om*) n. m. Métal isolé des terres rares.

TERCER ou **TERSER** (*tér-sé*) v. a. Syn. de **TERCER**.

TERCET (*tér-sé*) n. m. (ital. *terzetto*). Couplet ou stance de trois vers : la Divine Comédie est écrite en tercets.

TÉRÉBATE n. m. Sel de l'acide térébique.

TÉRÉBELLE (*té-lé*) n. f. Genre d'annélides de toutes les mers.

TÉRÉBELLUM (*té-ré-bel-lom*) n. m. Genre de mollusques marins, appelés vulgairement *arières*.

TÉRÉBENTHÈNE (*ban*) n. m. Carbone qui constitue l'essence de térébenthine.

TÉRÉBENTHINE (*ban*) n. f. Résine semi-liquide, qui coule du térébinthe et d'autres arbres (conifères et térébinthacées). *Essence de térébenthine*, essence fournie par la distillation des térébenthines, qu'on utilise pour dissoudre les corps gras, pour fabriquer les vernis, délayer les couleurs, etc. : *la térébenthine, employée en frictions, est un révulsif énergique*.

TÉRÉBINTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le térébinthe. S. une térébinthacée.

TÉRÉBINTHE n. m. (lat. *terebinthus*) Espèce de pistachier résineux et toujours vert, qui croît sur les bords de la Méditerranée.

TÉRÉBIQUE adj. Se dit d'un acide qui dérive par oxydation de l'essence de térébinthe.

TÉRÉBRANT (*bran*), **E** adj. (du lat. *terebrare*, percer avec une tarière). Qui perce, qui pratique des ouvertures : *insectes térébrants*. *Douleur térébrante*, douleur qui donne la sensation d'une perforation.

TÉRÉBRATION (*té-on*) n. f. (de térébrant). Action de percer avec une tarière ou un instrument agissant comme une tarière.

TÉRÉBRATILE n. f. Genre de vermidiers répandus dans toutes les mers.

TERGAL, E, AUX (*tér-ghal*) adj. (du lat. *tergum*, dos). Qui se rapporte à la région dorsale.

TERGIVERSATION (*tér-ji-ver-sa-si-on*) n. f. (lat. *tergiversatio*). Action de tergiverser : *perdre son temps en tergiversations*.

TERGIVERSARI, **TERGIVERSER** (*tér-ji-ver-sé*) v. n. (lat. *tergiversari*; de *tergum*, dos, et *versare*, tourner). Prendre des détours. Hériter : *tergiverser devant une difficulté* imprimée.

TERME (*tér-me*) n. m. (lat. *terminus*). Fin, borne, limite, par rapport au lieu et au temps : *terme d'une course, de la vie*. Époque à laquelle on doit effectuer un paiement, et spécialement le prix d'un loyer : *le terme est échu*. Durée de trois mois, pendant laquelle on habite un logement loué : *habiter un appartement pendant un terme*. La somme due pour ce temps : *payer son terme*. Vente à terme, vente dans laquelle le débiteur ne payera le prix de la chose vendue qu'au bout d'un certain temps qui constitue le terme. Époque de l'accouchement. Mot, expression : *choisir ses termes*. Chacune des quantités qui composent un rapport, une proportion. (V. **MOYENNE**.) *Logiq.* Mot considéré sous le rapport de l'étendue de sa signification. Chacun des termes combinés deux à deux, dans les trois propositions d'un syllogisme. Figure d'homme, de femme, dont la partie inférieure se termine par une gaine. (V. **TERME**, à la *Part. hist.*) Pl. Relations, rapports : *en quels termes êtes-vous avec lui?*

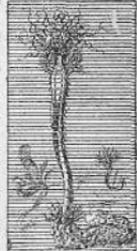
TERMINAISON (*tér-mi-né-si-on*) n. f. (lat. *terminatio*). Manière dont une chose se termine : *terminaison d'une maladie, d'un procès*. Désinence d'un



Tente.



Tenthredine.



Térébelle.

mot : *asse* est une terminaison péjorative. Partie d'un mot variable, par opposition au radical.

TERMINAL, E, AUX (tér a). (du lat. *terminus*, borne). Bot. Qui occupe le sommet : *fleur terminale*.

TERMINER (tér-mi-né) v. a. (lat. *terminare*). Borner, limiter : *mur qui termine un jardin*. Achever ; *terminer ses études*. Finir avec soin : *peindre qui ne termine pas ses tableaux*. Se terminer v. pr. Gram. Avoir une certaine désinence, en parlant des mots. ANT. Commencer.

TERMINOLOGIE (tér-ji) n. f. (du lat. *terminus*, terme, et du gr. *logos*, discours). Ensemble des termes techniques employés spécialement dans un art, une science : la terminologie des mathématiques.

TERMINOLOGIQUE (tér) adj. Qui a rapport à la terminologie.

TERMINUS (tér-mi-nus) n. m. Point extrême d'une ligne de chemin de fer ou de tramway. Adjectif : *point terminus d'une voie ferrée*.

TERMITE (tér) n. m. (du lat. *termes*, ver ronzeur). Genre d'insectes orthoptères appelés vulgairement *fourmis blanches*, et qui abondent dans les pays chauds où ils détruisent tout ce qu'ils rencontrent : *les termites se construisent des nids (termitières) qui peuvent atteindre plusieurs mètres de haut*.

TERMITIÈRE (tér) n. f. Nid de termites.

TERNAIRE (tér-nè-re) adj. (lat. *ternarius* ; de *terni*, trois). Composé de trois unités ; *nombre ternaire*. Distribué par trois : *division ternaire*.

TERNE (tér-ne) n. m. (du lat. *terni*, trois). Trois numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Au loto, trois numéros sortis et marqués sur la même ligne horizontale. Aux dés, coup où l'on amène les deux trois. Fig. Succès extraordinaire.

TERNE (tér-ne) adj. Qui a peu ou point d'éclat : *œil terne*. Fig. Sans couleur, peu éclatant : *style terne*. ANT. Brillant, éclatant.

TERNIR (tér) v. a. (de *terne*). Oter le lustre, l'éclat, la couleur : *ternir une étoffe*. Fig. Rendre moins pur, moins honorable : *ternir sa réputation*. ANT. Polir.

TERNISSEMENT (tér-ni-so-man) n. m. Action de ternir. (Peu us.)

TERNISSEUR (tér-ni-su-re) n. f. Etat de ce qui est terni : *ternisseuse d'une glace*.

TERNSTREMIACÉES (tér-n-stré-mi-a-sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *ternstroemia*. S. une *ternstroemia*.

TERNSTREMIÉ (tér-n-stré-mi) n. f. Genre de *ternstroemia*ciées, propres aux régions tropicales de l'Asie et de l'Amérique.

TERPÈNES (tér) n. m. pl. Nom général des hydrocarbures du type térébenthène, camphène, etc. S. un *terpène*.

TERPINE n. Hydrate de térébenthène, qui sert à préparer le terpinol, essence de muguet, et qui a été introduit dans la thérapeutique comme succédané de la térébenthine.

TERPINOL ou **TERPINEOL** (tér) n. m. Composé à odeur forte de muguet, que l'on tire de la terpine.

TERRIAGE (tér-ra-je) n. m. Action de terrer le sucre. Féod. Droit pour le seigneur de prélever du blé ou des légumes sur les produits de la terre.

TERRAIN (tér-rin) n. m. (lat. *terrenum* ; de *terra*, terre). Espace de terre : *occuper un vaste terrain*. Sol considéré au point de vue de sa nature : *bon terrain*. Fig. Disputer le terrain, soutenir avec force son opinion. Sonder le terrain, chercher à connaître l'état des choses ou des esprits. Gagner du terrain, l'avancer dans une affaire. Connaître le terrain, les choses, les gens auxquels on a affaire. Être sur son terrain, dans une situation qu'on connaît bien. Se placer sur un bon, sur un mauvais terrain, se placer dans une situation avantageuse, désavantageuse pour agir. Aller sur le terrain, se battre en duel.

TERRAL (tér-ral) n. m. Mar. Vent de la terre.

TERRAIRE (tér-ra) n. f. (en ital. : *terre amère*). Terre ammoniacale, employée comme engrais en Italie.



Termites : 1. Mâle ; 2. Femelle.

TERRASSE (tér-ra-se) n. f. (de *terre*). Levée de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue. Toiture d'une maison en plateforme. Ouvrage de maçonnerie, en forme de galerie découverte. Partie du trottoir longeant un café, un restaurant, etc. et où sont installées des tables. Terrain naturellement exhaussé et uni : *plateau disposé en terrasse*. Blas. Sol figuré dans l'écu.

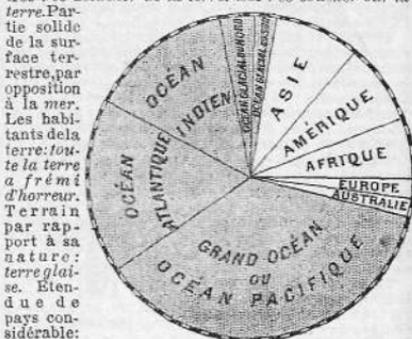
TERRASSEMENT (tér-ra-se-man) n. m. Action de creuser et de transporter des terres. Terrées ainsi transportées : *les terrassements d'une voie ferrée*.

TERRASSER (tér-ra-sé) v. a. Munir d'un amas de terre : *terrasser un mur*. Jeter de force par terre : *terrasser un adversaire*. Fig. Vaincre : *terrasser l'ennemi*. Abattre, consterner : *cette nouvelle l'a terrassé*.

TERRASSIER (tér-ra-si-é) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille aux terrassements.

TERRASSON (tér-ra-son) n. m. Petite couverture horizontale en terrasse.

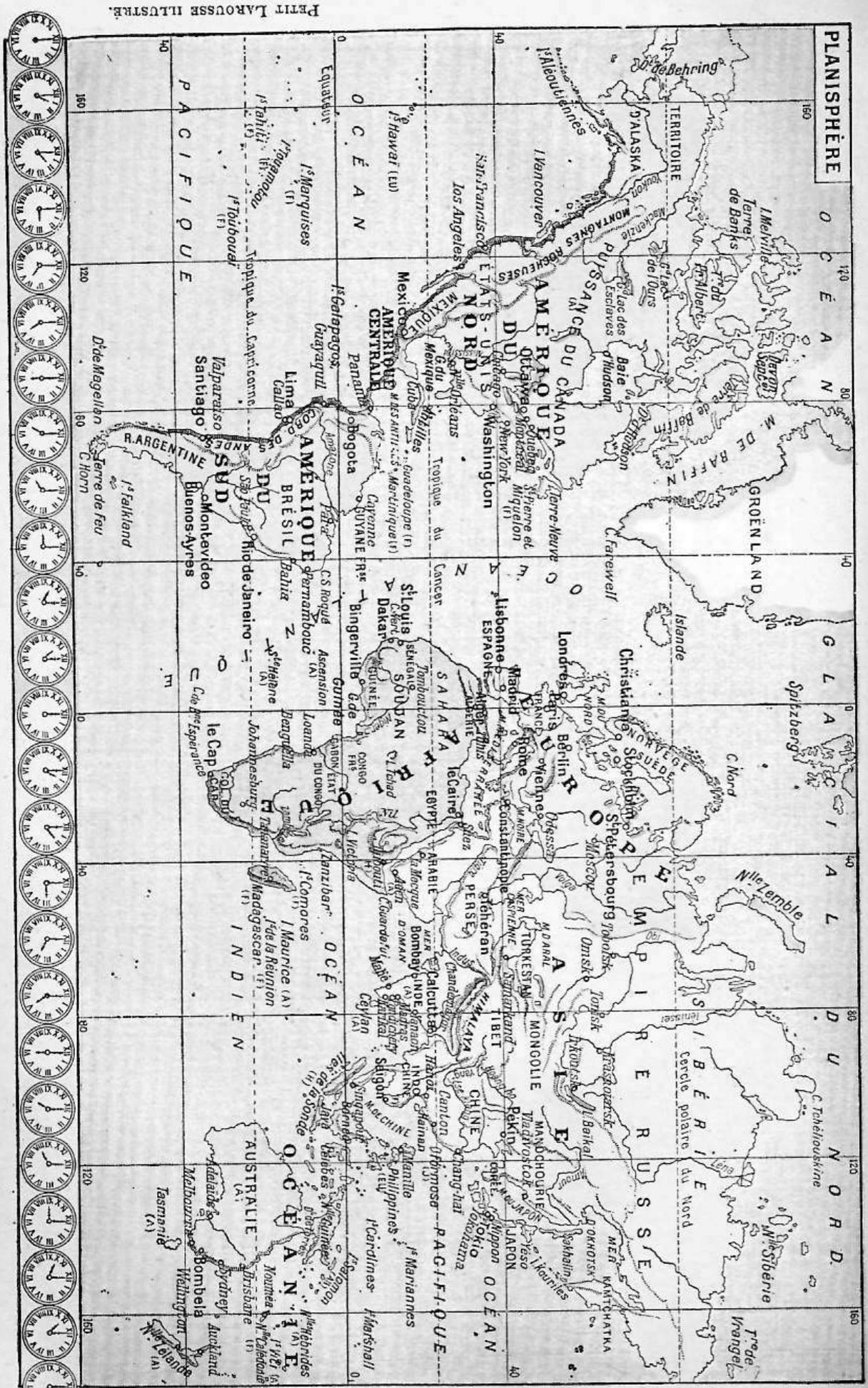
TERRÉ (tér-re) n. f. (lat. *terra*). Planète habitée par l'homme : *la rotation de la terre*. Biens terrestres : *se détacher de la terre*. Sol : *se coucher sur la terre*. Partie solide de la surface terrestre, par opposition à la mer. Les habitants de la terre : *la terre d'horreur*. Terrain par rapport à sa nature : *terre glaise*. Étendu e d e pays considérable : *une terre inhabitée*.



Superficie comparée des océans et des continents.

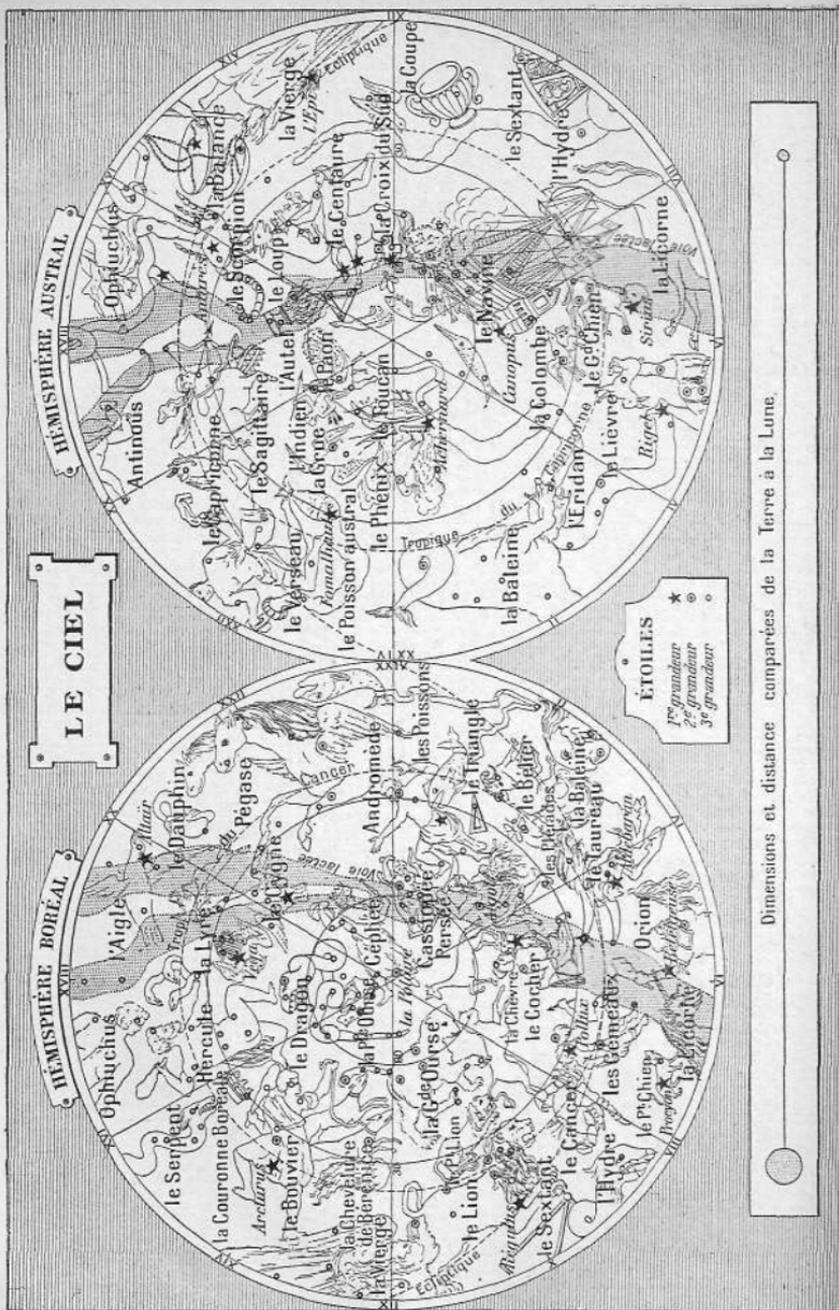
Terrain cultivé : *le paysan aime la terre*. Domaine rural : *acheter une terre*. Cimetière : *porter en terre*. A terre ou par terre, sur le sol. Terre à terre, avec peu d'élevation, de largeur dans les idées. (Adjectif : *être terre à terre*). Terre ferme, continent. Fonds de terre, propriété. Perdre terre, perdre de vue les côtes en mer ; arriver à un endroit où l'eau est trop profonde pour que les pieds touchent le fond. Prendre terre, aborder. Être sur terre, exister. Remuer ciel et terre, faire tous ses efforts. Armée de terre, armée équipée pour combattre sur terre. Mettre, porter en terre, enterrer. Terre cuite, argile façonnée et mise au four. L'objet obtenu de cette façon. Terre promise ou de promesse, la Palestine. La Terre sainte, lieux où a vécu et où est mort le Christ ; terre bénite par le prêtre et qui peut recevoir les corps des fidèles (en ce sens, prend une minuscule). Terre de bruyère, produite par la décomposition des feuilles de bruyère. Terre forte ou grasse, où domine l'argile. Terre végétale, partie du sol mêlée d'humus et propre à la végétation. Terre vierge, non encore cultivée. En pleine terre, dans le sol même, et non en pot ou en caisse. Prov. : Qui terre à, guerre a, la propriété amène des contestations et des procès. — La terre est la troisième des planètes dans l'ordre des distances croissantes au soleil. Elle affecte la forme d'un sphéroïde légèrement aplati aux pôles et renflé à l'équateur, et qui mesure environ 6.371.000 mètres de rayon. Elle tourne sur elle-même en 24 heures et autour du soleil en 365 jours 1/4. Géométriquement, la position des points de sa surface est déterminée au moyen des parallèles de latitude et des méridiens de longitude. (V. LATITUDE.)

Au point de vue de sa constitution interne, le globe terrestre peut être considéré comme un noyau central en état de fusion et dont la couche superficielle (50 kil. environ) est seule solidifiée, mais encore soumise à des contractions qui produisent le



TERRE (PLANISPHÈRE)

PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ.



Dimensions et distance comparées de la Terre à la Lune.

soulèvement des montagnes, et parfois même des fractures à travers lesquelles réapparaît la masse en ignition (volcans). Les dénivellations terrestres ou océaniques n'altèrent que d'une manière à peu près insensible sa forme. Elle est entourée d'une atmosphère qui rend possible la vie organisée, et les mers occupent à sa surface une superficie de plus du triple de celle des terres. (V. MAPPE-MONDE.)

TERREAU (tè-rô) n. m. Terre formée par la décomposition de substances animales et végétales : le terreau sert à amender le sol ordinaire.

TERREAUTER (tè-rô-té) ou **TERREAUER** (tè-rô-dé) v. a. Entourer ou recouvrir de terreau.

TERREMENT (tè-re-man) n. m. Action d'exhausser un terrain trop bas, au moyen de terres qu'on y fait charrier par les eaux. (Peu us.)

TERRE-NEUVE n. m. inv. Chien très gros, originaire de l'île de Terre-Neuve. — Le terre-neuve a le pelage long et soyeux ; ses pieds sont palmés, ce qui lui permet de nager avec facilité. Il est intelligent, doux et fidèle.



Terre-neuve.

TERRE-NEUVIEN (ni-in) n. m. Pêcheur qui va à la pêche de la morue sur les banes de Terre-Neuve. Navire qui sert à cette pêche. (On dit aussi TERRE-NEUVIER ou TERRE-NEUVAS.) Pl. des terre-neuviens.

TERRE-PLEIN (ptin) n. m. Sol intérieur d'un ouvrage de fortification. Amas de terres rapportées, formant une surface unie. Pl. des terre-pleins.

TERREUR (tè-rê) v. a. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante : terreur un arbre. Couvrir de terre : terreur des semis. Blanchir le sucre au moyen de terre glaise mise dans les formes. V. n. Se loger dans un terrier : le renard et le lapin terreurent. Se terreur v. pr. Se cacher sous terre, en parlant du lapin, etc.

TERRESTRE (tè-rè-tre) adj. (lat. *terrestris*; de *terra*, terre). Qui appartient à notre planète : le globe terrestre. Qui vit sur la partie solide du globe : les plantes terrestres. Fig. Qui appartient à la terre, à cette vie : pensées terrestres.

TERREUR (tè-rê) n. f. (lat. *terror*). Epouvante, frayeur, grande crainte : inspirer la terreur. Celui qui la cause : être la terreur d'un pays. Terreur panique, v. PANIQUE. La Terreur, v. Part. hist.

TERREUX, EUSE (tè-rê, eù-se) adj. Qui est de la nature de la terre : matière terreuse. Mêlé, sali de terre : métal terreux ; avoir les mains terreuses. Fig. Visage terreux, d'une pâleur jaunâtre. Couleur terreuse, sans éclat, terne.

TERRIBLE (tè-ri-ble) adj. (lat. *terribilis*; de *terre*, épouvanter). Qui cause de la terreur : cri terrible. Violent, très fort : coup terrible. Fig. Etrange, extraordinaire : bruit terrible ; un terrible bavard.

TERRIBLEMENT (tè-ri-ble-man) adv. D'une manière terrible. Fam. Excessivement : manger terriblement.

TERRICOLE (tè-ri) adj. (du lat. *terra*, terre, et *colere*, cultiver). Qui habite la terre. (Peu us.)

TERRIEN, ENNE (tè-ri-in, è-ne) n. et adj. Qui habite le globe terrestre. Qui possède plusieurs terres : un seigneur terrien.

TERRIER (tè-ri-ê) n. m. Trou, cavité dans la terre, où se retirent certains animaux, comme le lapin, le renard, etc. : le furet atteint les lapins dans leur terrier. Chien du groupe des dogues, propre à chasser les animaux qui habitent des terriers. — Les terriers sont effrontés, rageurs et d'un courage admirable. On distingue le fox-terrier, le bull-terrier, le skey-terrier, le irish-terrier. (V. CHIENS.)



Fox-terrier.

TERRIERE (tè-ri-ê) adj. m. Qui contient le dénombrement des droits seigneuriaux : livre terrier, ou, substantif, un terrier.

TERRIERRE (tè-ri-ê-ê) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Frapper de terreur : les éclipses terreirrent les anciens. ANT. RASSURER.

TERRINE (tè-ri-ne) n. f. (rad. *terre*). Vase de terre ayant la forme d'un tronç de cône renversé et évasé. Vase métallique de forme semblable. Contenu d'une terrine : une terrine de pâté de foie. Viande cuite, que l'on conserve dans une terrine.



Terrines : 1. De cuisine ; 2 et 3. Pour pâtés.

TERRINÉE (tè-ri-nê) n. f. Le contenu d'une terrine.

TERRUIR (tè-ri-ir) v. n. Venir à terre pour pontré : saison où les tortues terreissent.

TERRITOIRE (tè-ri) n. m. (lat. *territorium*). Etendue de terre dépendant d'une autorité, d'une juridiction, etc. : le territoire d'un corps d'armée.

TERRITORIAL, E, AUX (tè-ri) adj. Qui concerne le territoire ; impôt territorial. Armée territoriale ou territoriale n. f. Portion de l'armée, dite aujourd'hui deuxième réserve, à laquelle appartiennent tous les Français, au sortir de la première réserve. (V. SERVICE MILITAIRE.) N. m. Soldat faisant partie de cette armée.

TERRITORIALEMENT (tè-ri, man) adv. Au point de vue territorial.

TERRITORIALITÉ (tè-ri) n. f. Condition de ce qui fait partie du territoire d'un Etat.

TERROIR (tè-roir) n. m. (lat. *territorium*). Terre considérée par rapport à l'agriculture : terroir fertile. Goût de terroir, goût particulier à certains vins, dû en partie à la nature du terroir. Fig. Sentir le terroir, avoir les qualités, les défauts du pays où l'on est né, que l'on habite.

TERRORISER (tè-ro-ri-sê) v. a. (du lat. *terror*, terreur). Tenir sous un régime de terreur. Frapper de terreur : terroriser une contrée.

TERRORISME (tè-ro-ri-s-me) n. m. Système, régime de la Terreur, en France (1793-1794). Régime de violence institué par des gouvernements ou des groupements révolutionnaires.

TERRORISISTE (tè-ro-ri-s-te) n. m. Partisan du terrorisme : les terroristes furent à leur tour poursuivis après le 9 Thermidor.

TERTIARE (tè-r-ti-ê-re) adj. (du lat. *tertius*, troisième). Qui occupe le troisième rang. Géol. Terrain tertiaire, ou substantif, le tertiaire, un des étages de la série sédimentaire ; le plus récent avant l'ère actuelle : les grands singes font leur apparition dans le tertiaire. Période tertiaire, celle pendant laquelle ce terrain s'est formé.

TERTIARISME (tè-r-ti-ô) adv. (mot lat. ; de *tertius*, troisième). Troisièmement, en troisième lieu.

TERTE (tè-tre) n. m. Elevation peu considérable de terre. Tertre funéraire, éminence de terre recouvrant une sépulture.

TERTULLIANISME (tè-r-tu-li-a-nis-me) n. m. Doctrine des tertullianistes.

TERTULLIANISTE (tè-r-tu-li-a-nis-te) n. m. Partisan des idées particulières à Tertullien, notamment de ses idées montanistes.

TERZETTO (tè-r-zê-to) n. m. (mot ital.). Petite composition pour trois voix ou trois instruments.

TES (tê) adj. poss. V. TON.

TESSERE (tè-sê-re) n. f. (lat. *tessera*). Antiq. rom. Tablette de métal ou d'ivoire, servant de billet d'entrée dans un théâtre, de bulletin de vote, de jeton de distribution, de signe de ralliement.

TESSITURE (tè-si) n. f. (de l'ital. *tessitura*, texture, trame). Ensemble des sons qui conviennent le mieux à une voix : tessiture grave, aiguë. Ensemble des notes qui reviennent le plus souvent dans un morceau, constituant pour ainsi dire la texture, l'étendue moyenne dans laquelle il est écrit.

TESSON (tè-son) n. m. (de *têt*). Débris d'un vase, d'une bouteille.

TEST (têst) n. m. (du lat. *testa*, vase en terre). Enveloppe calcaire, qui protège le corps des testacés et des crustacés : le test des oursins est garni de piquants. Enveloppe ou tégument des grains.

TEST (têst) n. m. (mot angl. signif. épreuve). Serment du test, v. Part. hist.

TESTACE (tê-sa-sê), E adj. Couvert d'une écaille dure et forte.

TESTACELLE (*tès-ta-sè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes méditerranéens.

TESTAMENT (*tès-ta-man*) n. m. (lat. *testamentum*; de *testari*, attester). Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés et dispose de ses biens pour le temps qui suivra sa mort. On distingue : 1° le *testament olographe*, entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur ; 2° le *testament public* ou *authentique*, reçu en présence d'un notaire et de témoins ; 3° le *testament mystique*, remis, clos et scellé, par le testateur au notaire. **Ancien Testament** et **Nouveau Testament**, v. **TESTAMENT**. *Part. hist.*

TESTAMENTAIRE (*tès-ta-man-tè-re*) adj. Qui concerne le testament : *dispositions testamentaires*. **Exécuteur testamentaire**, chargé de l'exécution d'un testament.

TESTATEUR, TRICE (*tès-ta*) n. Qui a fait un testament.

TESTER (*tès-tè*) v. n. (du lat. *testari*, attester). Faire son testament.

TESTICULE (*tès-ti*) n. m. (lat. *testiculus*). Glande génitale mâle.

TESTIF (*tès-tif*) n. m. Poll de chameau.

TESTIMONIAL E, AUX (*tès-ti*) adj. (du lat. *testimonium*, témoignage). Qui résulte d'un témoignage : *preuve testimoniale*.

TESTIMONIALEMENT (*tès-ti, man*) adv. Par témoins. [Peu us.]

TESTON (*tès-ton*) n. m. (ital. *testone*; de *testa*, tète). Ancienne monnaie d'argent frappée sous Louis XII, valant de 10 à 12 sous.

TÊT ou **TEST** (*tè*) n. m. (du lat. *testa*, vase en terre). Tesson. Crâne. (Vx.) *Chim.* Vaisseau de terre, dont on se sert pour faire en grand l'opération de la coupellation.

TÉTANIE (*né*) n. f. Accès de contracture des muscles des extrémités.

TÉTANIQUE adj. De la nature du tétanos : *convulsions tétaniques*.

TÉTANISER (*zé*) v. a. Provoquer des accidents tétaniques.

TÉTANOS (*noss*) n. m. (du gr. *tetanos*, rigidité). Maladie infectieuse, caractérisée par la tension convulsive et douloureuse des muscles : le *tétanos est ordinairement consécutif aux plaies*.

TÉTARD (*tar*) n. m. (de *tête*). Première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre. (V. **BATRACIENS**). Arbre taillé de manière à former une touffe au sommet du tronc. Nom vulgaire de certains poissons (*chabot, chevesne*, etc.).

TÊTE n. f. (du lat. *testa*, pot de terre). Extrémité supérieure du corps de l'homme, et antérieure de celui de l'animal, contenant le cerveau et les organes de plusieurs sens : *lever la tête*. (V. **PLANCHE HOMME**). Crâne : *fendre la tête à quelqu'un*. *Fig.* Esprit, imagination, mémoire : *avoir une chose en tête*. Raison, sang-froid : *perdre la tête*. Individu : *payer tant par tête*. Vie : *il lui en coûta la tête*. Représentation d'une tête : *une tête d'étude*. Sommité, extrémité renflée d'un objet : *tête d'un arbre, d'une épingle, d'un pont*, etc. Principale direction : *être à la tête des affaires*. Premier rang : *marcher à la tête d'une armée, d'un cortège*. Commencement d'un écrit, d'un livre, etc. : *une tête de chapitre*. *Mauvaise tête*, esprit léger ou indiscipliné. *Tête carrée*, homme obstiné. *Coup de tête*, étourderie, hardiesse. *Lever la tête*, se montrer, révéler son influence. *Baisser la tête*, avoir honte. *Courber la tête*, se soumettre. *Être baissé*, sans réfléchir, sans regarder le danger. *Faire sa tête*, se donner des airs importants. *Avoir quelque chose en tête*, y penser souvent. *En avoir par-dessus la tête*, être rassasié, excédé de. *Ne savoir ou donner de la tête*, ne savoir de quoi s'occuper d'abord. *Tenir tête*, résister. *Tourner la tête*, rendre fou, faire adopter ses opinions. *Crier à tue-tête*, de toute sa force. *Rompri*, casser la tête, importuner. *Monter à la tête*, causer une sorte de trouble. *Jeter à la tête*, rappeler pour blâmer, outrager. *Se mettre en tête*, concevoir le projet de. *Avoir toute sa tête*, jouir de son bon sens. *De tête*, de mémoire, d'imagination. *Tête de mort*, squelette d'une tête humaine. *Tête de ligne*, station où commence une ligne de chemin de fer, de tramway, etc.

Tête de mur, partie plus épaisse d'un mur, à son extrémité. *Milit.* Partie la plus avancée d'un ouvrage ou d'une colonne. *En tête à tête* loc. adv. Seul à seul. *Prov.* : *Tête de fou ne blanchit pas*, les fous sont exceptés des soucis qui font blanchir les cheveux.

TÊTE-À-TÊTE n. m. Invar. Entretien particulier de deux personnes. Canapé à deux places. Service à thé pour deux personnes seulement. — *En tête à tête*, v. l'art. *précéd.*

TÊTEAU (*tô*) n. m. Extrémité d'une maîtresse branche.

TÊTE-BÊCHE loc. adv. (de *tête*, et du vx fr. *béchevet*, tête à rebours). Se dit quand deux objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre dans un sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TÊTEBLEU interj. Sorte de jurement.

TÊTE-DE-NEGRE adj. De couleur marron foncé.

TÊTÉE ou **TÉTÉE** n. f. Quantité de lait qu'un nouveau-né tette en une fois.

TÊTER (de *tette*). — Prend deux t devant une syllabe muette : *je tette*, ou **TÊTER** (*té*). — Se conj. comme *accélérer*. v. a. Sucrer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle d'un animal.

TÊTEILLE (*rè-le*) n. f. Petit appareil en verre, qui se place sur le bout du sein d'une nourrice, et dans lequel on aspire le lait au moyen d'un tube en caoutchouc.

TÊTIÈRE n. f. (de *tête*). Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. Partie supérieure de la bride d'un cheval, qui passe derrière les oreilles, et soutient le mors. (V. **HARNAIS**). *Mar.* Partie supérieure d'une voile carrée.

TÊTIGUÉ (*ghé*), **TÊTIGUENNE** (*ghé-ne*), juron campagnard, dans les comédies du xviii^e siècle.

TÊTIN ou **TÉTIN** n. m. Bout de la mamelle.

TÊTINE ou **TÉTINE** n. f. (de *téter*). Mamelle d'un mammifère. Petite membrane en caoutchouc, percée d'un trou, et que l'on met sur les bouteilles ou biberons pour faire teter les enfants.

TÊTON ou **TÉTON** n. m. Mamelle.

TÉTRA (du gr. *tettara*, quatre) préf. qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots.

TÉTARCORDE n. m. (du préf. *tétra*, et de *corde*). Sorte de lyre des anciens, à quatre cordes. Gamme des anciens, fondée sur une échelle de quatre sons.

TÉTADACTYLE adj. Qui a quatre doigts au pied.

TÉTADRACHME (*dragh-me*) n. f. Monnaie d'argent grecque, valant quatre drachmes.

TÉTADYNAMIE adj. Se dit des étamines au nombre de six, dont quatre sont plus longues.

TÉTADYNAMIE (*mt*) n. f. Etat des fleurs tétradynamies.

TÉTRAÈDRE n. m. (du préf. *tétra*, et du gr. *edra*, face). Solide dont la surface est formée de quatre triangles : *le volume d'un tétraèdre est égal au tiers du produit des mesures de sa base et de sa hauteur*.

TÉTRAÉDRIQUE adj. *Coordonnées tétraédriques*, système de coordonnées dans lequel un point est déterminé par des nombres proportionnels aux distances de ce point aux quatre faces d'un tétraèdre.

TÉTRAÈDRE adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gônia*, angle). *Géom.* Qui a quatre angles et quatre côtés. N. m. : un *tétraèdre*.

TÉTARAGONE (*nt*) ou **TÉTARAGONE** n. f. Genre de plantes herbacées des pays chauds, dont une espèce se consomme comme l'épinard.

TÉTARAGRAMME (*gra-me*) adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gramma*, lettre). Se dit d'un mot composé de quatre lettres. N. m. : un *tétragramme*.

TÉTARAGNE ou **TÉTARAGNIQUE** adj. Se dit des fleurs qui ont quatre pistils.

TÉTAROLOGIE (*jt*) n. f. (du préf. *tétra*, et du gr. *ogos*, discours). Ensemble de quatre pièces que pré-



Tétraèdre.

sentaient aux concours dramatiques les poètes tragiques de l'ancienne Grèce : une *tétralogie* comprenait trois *tragédies* et un *drame satyrique*. Musiq. Ensemble de trois opéras : la *tétralogie de Richard Wagner*.

TÉTAMÈRE adj. Qui est divisé en quatre parties.

TÉTRANDRE adj. Qui a quatre étamines.

TÉTRANDRIE (*drif*) n. f. Etats des fleurs tétrandres.

TÉTRAOINIDÉ n. m. pl. Famille d'oiseaux gallinacés dont le genre *tétrás* est le type. S. un *tétraoínidé*.

TÉTRAPODE adj. Qui a quatre pieds.

TÉTRAPTÈRE adj. Qui possède deux paires d'ailes, en parlant des insectes.

TÉTRARCHAT (*ka*) n. m. Dignité de tétrarque.

Exercice des fonctions de tétrarque.

TÉTRARCHIE (*cht*) n. f. Subdivision de la

phalange grecque. Fonction d'un tétrarque. Gouver-

nement de l'empire romain,

divisé par Dioclétien entre

quatre empereurs. la *tétrarchie*

fut instituée surtout pour permettre à l'empire

de se défendre contre les

Barbares.

TÉTRARQUE n. m. (du

préf. *tetra*, quatre, et *arkhos*,

chef). Chef, gouverneur

d'une tétrarchie.

TÉTRAS (*trá*) n. m.

Genre d'oiseaux gallinacés,

volgairement appelés *coqs*

de bruyère. — Le *tétrás* est

un oiseau grand et fort ; il est noir, avec la poitrine

vert métallique, le ventre marqué de blanc. Il habite

les forêts des montagnes. Sa chair est très estimée.

TÉTRASTYLE (*tras-ti-le*) n. m. (dupréf. *tetra*, et du

gr. *stulos*, colonne). Temple à quatre colonnes de front.

TÉTRASYLLE (*sil-la-be*) ou **TÉTRASYL-**

LABIQUE (*sil-la*) adj.

Qui a quatre syllabes.

TÉTRODON n. m.

Genre de poissons, deforme

renflée, qui vivent

dans les mers chaudes.

TETTE (*té-te*) n. f.

(orig. german.). Bout

de la mamelle, en

parlant des animaux.

TÊTE, **E** n. et adj. Obstiné, opiniâtre. N. m. Gros

masson pour abattre la pierre près des arêtes. ANT.

OBÉISSANT, docile.

TECHRIÈTE (*té-te*) n. f. Nom vulgaire de la véronique

des prés.

TÊTE-TÊTE n. m. Onomatopée figurant le bruit

de l'explosion motrice, dans les automobiles à pe-

trole. Par ext. Automobile.

TEUGUE (*teu-ghe*) n. f. (lat. *tegula*). Petite du-

nette de l'avant ou de l'arrière du navire, pour abri-

ter les hommes.

TEUTON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. V. Part. hist.

TEUTONIQUE adj. Qui appartient aux Teutons ;

langue teutonique. Ordre teutonique. v. Part. hist.

TEXTE (*téks-te*) n. m. (lat. *textus*). Propres termes

qu'on lit dans un auteur, un acte, par opposition

aux commentaires, aux traductions, etc. : *citer un*

texte de Cicéron. Passage de l'Écriture sainte, qui

fait le sujet d'un sermon. *Restituer un texte*, rétablir

l'ordre, les mots, la ponctuation de l'auteur. *Revenir*

à son texte, revenir au sujet dont il est question.

Gros texte, *petit texte*, caractères d'imprimerie de

quatorze points, et de sept points et demi.

TEXTILE (*téks-ti-le*) adj. (lat. *textilis*, de *texere*,

tisser). Qui peut être divisé en filets propres à faire

un tissu : le *lin*, le *chanvre* sont des plantes textiles.

Qui se rapporte au tissage : *industrie textile*.

TEXTUAIRE (*téks-tu-é-re*) adj. Qui concerne le

texte : *notes textuelles*. N. m. Livre où il n'y a que

le texte sans commentaires.

TEXTUEL, ELLE (*téks-tu-él, -é-le*) adj. Conforme

au texte : citation *textuelle*.

TEXTUELLEMENT (*téks-tu-é-le-man*) adv. Confor-

mément au texte : *citer textuellement un passage*.

TEXTURE (*téks-tu-re*) n. f. (lat. *textura* ; de *texere*,

tisser). Etat d'une chose tissée. Disposition des parties

d'un corps : *texture de la peau*. Liaison, arrangement

des parties d'un ouvrage : la *texture d'un drame*.

THALASSIDROME (*ta-la-si*) n. m. Genre de petits

oiseaux palmipèdes, des mers tempérées.

THALASSOTHÉRAPIE n. f. (du gr. *thalassa*,

mer, et *therapeia*, traitement). Usage méthodique,

dans un but thérapeutique, des bains de mer et des

climats maritimes.

THALER (*ér*) n. m. Monnaie allemande d'ar-

gent : les anciens *thalers* valaient environ 3 marks.

THALLE (*li*) n. f. Bot. Genre de zingibéracées

ornementales d'Amérique.

THALLE n. m. (du gr. *thallos*, rameau). Bot.

Appareil végétatif rudimentaire des cryptogames

(algues, champignons, etc.).

THALLUM (*ta-li-om*) n. m. *Chim.* Métal blanc,

découvert en 1861, et qui existe dans les pyrites.

THALLOPHYTES (*tal-lo*) n. pl. Embranchement

du règne végétal, renfermant tous les végétaux dont

l'appareil végétatif est réduit à un thalle (algues,

champignons, lichens, bactéries). S. une *thallophyte*.

THALWEG (*vérh*) n. m. (de l'all. *thal*, vallée, et

weg, chemin). Ligne de plus grande pente d'une

vallée suivant laquelle se dirigent les eaux courantes.

THANE n. m. Titre d'honneur attribué, aux origines

de la monarchie anglaise, à certains hauts dignitaires.

THAPSA n. m. Emplâtre vésicant fait avec la

résine des *thapsias*, plantes ombellifères qui croissent

sur les bords de la Méditerranée.

THAUMATURGE (*tó*) n. m. (du gr. *thauma*, atos,

prodige, et *ergon*, œuvre). Qui fait ou prétend faire

des miracles : *saint Grégoire le Thaumaturge*.

THAUMATURGIE (*tó, ji*) n. f. Pouvoir, action

de thaumaturge.

THAUMATURGIQUE (*tó*) adj. Qui a rapport à

la thaumaturgie.

THÉ n. m. (mot chinois). Arbrisseau de la Chine.

Sa feuille cueillie et desséchée. Infusion que l'on

en fait. Collation ou soirée

dans laquelle on sert du thé : *inviter quelqu'un à un thé*.

— Le *thé*, originaire d'An-

nam ou de Chine, est un ar-

buste peu élevé, à feuilles

alternes, lancéolées, et qui

exige pour sa culture un cli-

mat tempéré et régulière-

ment humide. Les princi-

paux pays producteurs sont :

la Chine, l'Inde, Ceylan, la

Cochinchine, les îles de la

Sonde. Les feuilles de l'ar-

buste sont torréfiées immé-

diatement après la cueillette

(thé vert), ou bien après avoir

subi une légère fermentation

(thé noir). Introduit en Eu-

rope dans la deuxième moi-

té du xviii^e siècle, le thé est maintenant consommé

partout sous forme d'infusion, particulièrement en

Angleterre et en Russie. Il est digestif, excitant et

diurétique ; son abus peut parfois être nuisible.

THÉATIN n. m. Membre d'un ordre religieux

fondé au xviii^e siècle par Gaëtan de Tiène et Pierre

Caraffa, évêque de Théato auj. *Chieti*.

THÉÂTRAL, E, AUX adj. Qui concerne le théâ-

tre : *action théâtrale*. Amplifié et exagéré, comme ce

qui se fait au théâtre : *attitude théâtrale*.

THÉÂTRALEMENT (*man*) adv. D'une façon

théâtrale.

THÉÂTRE n. m. (gr. *theatron*). Lieu où l'on re-

présente des ouvrages dramatiques, où l'on donne

des spectacles : *bâtir un théâtre*. La scène où jouent

les acteurs : *paraître sur le théâtre*. Profession de

comédien : *se destiner au théâtre*. Art de composer

des ouvrages dramatiques : *les règles du théâtre*.

Récueil des pièces d'un pays ou d'un auteur : *le théâ-*

tre français ; le théâtre de Corneille. *Roi de théâtre*,

roi faible, sans autorité. *Coup de théâtre*, effet scé-

nique inattendu. *Fig.* Changement brusque inat-

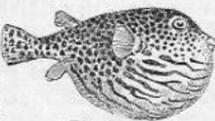
tendu. Lieu, physique ou moral, où se passent des

actions remarquables : *le théâtre de la guerre*.

THÉÂTRICULE n. m. Très petit théâtre.



Tétrás.



Tétronodon.



Thé.

TRÉÂTROPHONE n. m. (du gr. *theatron*, théâtre, et *phônè*, voix). Appareil destiné à transmettre, au moyen d'un téléphone et d'un microphone, une audition théâtrale de chant, de musique, etc.

TREBAÏDE (*ba-i-é*) n. f. Solitude profonde : se retirer dans une *trébaïde*. (V. *Part. hist.*)

TREBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. De Thébes : *Epaminondas fut le plus illustre des Trébains*.

TREBAÏQUE (*ba-i-é*) adj. (de Thébes d'Égypte). Qui appartient à l'opium. *Extrait trébaïque*, extrait d'opium.

TREBAÏSME (*ba-is-me*) n. m. (de *trébaïque*). Intoxication par l'opium.

TREIER (*té-i-é*) n. m. Nom sous lequel on désigne (à l'imitation du caféier) l'arbre à thé.

TREIERE n. f. Vase pour faire infuser du thé.

TREIFORME adj. *Bot.* Qui ressemble au thé. *Infusion tréiforme*, préparée à la manière du thé.

TREÏSME (*té-is-me*) n. m. (du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui a lmet l'existence personnelle d'un Dieu, et son action providentielle dans le monde.

TREÏSME (*té-is-me*) n. m. (de *thé*). Ensemble des accéllents produits par l'abus des infusions de thé.

TREÏSTE (*té-is-té*) n. *Théol.* Partisan du tréïsme. Adjectiv. : doctrine tréïste.

TREÏMATIQUE adj. *Gramm.* Qui a rapport au thème des mots : *suffixe tréïmatique*, *Musiq.* Qui a rapport aux thèmes musicaux : *table tréïmatique*.

TREÏME n. m. (du gr. *thema*, sujet posé). Sujet, matière : *traiter un thème ingrat*. Ce qu'un écolier doit traduire de la langue qu'il parle dans celle qu'il apprend : *thème latin, allemand*. *Musiq.* Motif sur lequel on compose un morceau de contrepoint ou des variations. *Fig. Fort en thème*, se dit d'un jeune homme qui réussit dans les exercices d'école, mais manque d'imagination et de caractère.

TREÏNAR n. m. Saillie du côté externe de la paume de la main. (V. planche HOMME.)

TREÏBROME n. m. Genre de malvacées des régions chaudes, dont plusieurs espèces fournissent du cacao.

TREÏBROMINE n. f. Base azotée retirée des graisses de cacao et employée comme diurétique.

TREÏCRATE n. m. (du gr. *theos*, dieu, et *kratos*, force). Membre d'une théocratie. Partisan de ce gouvernement.

TREÏCRATIE (*sé*) n. f. Société où l'autorité, regardée comme émanant de Dieu, est exercée par ses ministres : *chez les Hébreux le gouvernement des Juges était une théocratie*.

TREÏCRATIQUE adj. Qui appartient à la théocratie : *pouvoir théocratique*.

TREÏCRATIQUÈMENT (*he-man*) adv. D'une manière théocratique.

TREÏDICÈE (*sé*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *dikè*, justice). Doctrine, traité sur la justice de Dieu : *théodécèe de Leibniz*. Partie de la Métaphysique, qui traite de Dieu, de son existence, de ses attributs.

TREÏDOLITE n. m. Instrument de géodésie, dont on se sert pour lever les plans, mesurer les angles réduits à l'horizon, les distances zénithales et les azimuts.

TREÏDOSÏEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. *Code théodosien*, v. *Part. hist.*



Théière.

TREÏGONIE (*ni*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *gonos*, génération). Généalogie et filiation des dieux. Ensemble de divinités dont le culte forme le système religieux d'un peuple polythéiste : *la théogonie des Indiens*.

TREÏGONIQUE adj. Qui a rapport à la théogonie : *les légendes théogoniques d'Hésiode*.

TREÏOLOGAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la théologie. *Vertus théologiques*, les trois vertus qui ont principalement Dieu pour objet : foi, espérance et charité. N. m. Chanoine institué dans le chapitre d'une cathédrale pour enseigner la théologie.

TREÏOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *logos*, discours). Science de la religion des choses divines : *la théologie catholique*. Doctrine théologique : *la théologie de Bossuet*. Traité théologique : *la Théologie de Bellarmin*. Cours d'études théologiques : *faire sa théologie*.

TREÏOLOGÏEN (*ji-in*) n. m. Qui sait la théologie, ou qui écrit sur cette science : *saint Thomas reste le plus grand des théologiens catholiques du moyen âge*. Élève de théologie.

TREÏOLOGIQUE adj. Qui concerne la théologie. **TREÏOLOGÏQUEMENT** (*ke-man*) adv. Selon les principes théologiques.

TREÏOPHILANTHROPE n. m. Partisan ou adepte de la théophilanthropie. (V. *Part. hist.*)

TREÏOPHILANTHROPIE (*pi*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, *philein*, aimer, et *anthròpos*, homme). Sous le Directoire, doctrine philosophique fondée sur la croyance en Dieu sans culte.

TREÏOPHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la théophilanthropie.

TREÏORBE n. m. V. **TÉORBE**.

TREÏORÈME n. m. (gr. *théorèma*; de *theorein*, examiner). Proposition qui doit être démontrée : *la géométrie s'enseigne sous forme de théorèmes*.

TREÏORÏCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. m. Qui connaît les principes, la théorie d'un art : *les théoriciens de la musique ne sont pas forcément de grands compositeurs*.

TREÏORIE (*ri*) n. f. (gr. *theoria*; de *theorein*, considérer). Connaissance spéculative, purement rationnelle. (S'oppose à *pratique* et à *spéculation*.) Opinions systématisées : *théories politiques*. Ensemble de connaissances, donnant l'explication complète d'un certain nombre de faits : *théorie de la chaleur*. *Art milit.* Développement des principes de la manœuvre. Livre qui contient ces principes.

TREÏORÏE (*ri*) n. f. (du gr. *theoria*, procession). *Antiq.* Ambassade sacrée, envoyée par un Etat grec pour le représenter dans de grands jeux, consulter un oracle, porter des offrandes, etc. *Par extens.* signif. auj. Ensemble de personnes s'avancant processionnellement.

TREÏORÏQUE adj. Qui appartient à la théorie : *cette discussion n'offre qu'un intérêt théorique*.

TREÏORÏQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière théorique.

TREÏOSOPHE (*o-so-fe*) n. m. Partisan de la théosophie ; sorte d'illuminé.

TREÏOSOPHÏE (*o-so-fé*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *sophia*, sagesse). Illuminisme ; doctrine religieuse qui a, pour objet l'union avec la Divinité.

TREÏQUE n. f. (du gr. *thèkè*, coffre). Cellule à l'intérieur de laquelle se forment les spores des champignons ascomycètes.

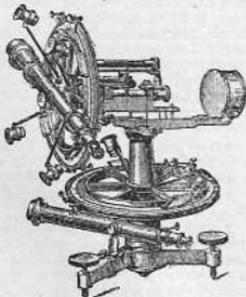
TREÏAPEUTE n. m. (du gr. *therapeuein*, soigner). Nom donné à des moines juifs répandus en Égypte, et qui se rattachaient vraisemblablement à la secte des esséniens. N. Celui, celle qui applique rationnellement les données de la thérapeutique.

TREÏAPEUTIQUE adj. (du gr. *therapeuein*, soigner). Relatif au traitement des maladies : *agent thérapeutique*. N. f. Partie de la médecine, qui enseigne la manière de traiter les maladies.

TREÏAPEUTÏSTE (*tis-te*) n. m. Celui qui se livre spécialement à la thérapeutique.

TREÏRIACAL, E, AUX adj. De la nature de la thériaque.

TREÏRIACQUE n. f. (gr. *thériaèkè*). Médicament opiacé très compliqué, dont on attribue l'invention à Mithridate.



Théodolite.

THÉRIDION n. m. Genre d'araignées, communes sur les murs.

THERMAL, E, AUX (tér) adj. Se dit des eaux minérales chaudes : les eaux thermales sont surtout employées dans le traitement des maladies chroniques.

THERMALITÉ (tér) n. f. Nature, qualité des eaux thermales.

THERMES (tér-me) n. m. pl. (lat. *thermæ* ; du gr. *thermos*, chaud). Bains publics des anciens Romains : les thermes de Pompéi. Etablissement où l'on prend des eaux médicinales chaudes : les thermes de Luchon.

THERMIDOR (tér) n. m. (du gr. *thermê*, chaleur, et *doron*, don). Onzième mois de l'année républicaine, en France (du 20 juillet au 18 août).

THERMIDORIEN, ENNE (tér, ri-én, è-ne) adj. Qui a rapport aux événements du 9 thermidor au 11. N. m. Nom donné aux instigateurs et aux auteurs des événements du 9-Thermidor. (V. *Part. hist.*)

THERMIE n. f. Quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° centésimal la température d'une masse de 1 tonne d'eau sous la pression atmosphérique normale : la thermie vaut 1 million de petites calories (Abrev. *th.*).

THERMIQUE (tér) adj. Qui a rapport à la chaleur : variations thermiques.

THERMOCAUTÈRE (tér-mo-kô) n. m. Cautère de platine, maintenu incandescent par un courant d'air carburé.

THERMO (tér. — du gr. *thermos*, chaud) préfixe qui indique la chaleur.

THERMOCHIMIE (tér, mi) n. f. Partie de la science chimique, qui s'occupe des quantités de chaleur mises en jeu par les combinaisons.

THERMODYNAMIQUE (tér) n. f. Partie de la physique, qui traite des relations existant entre les phénomènes mécaniques et calorifiques.

THERMO-ÉLECTRICITÉ (tér) n. f. Électricité dont le développement est produit par la chaleur.

THERMO-ELECTRIQUE (tér) adj. De la nature de la thermo-électricité.

THERMOGÈNE (tér, ni) n. f. Production de la chaleur.

THERMOGRAPHE (tér) n. m. Instrument qui sert à mesurer les variations de la température.

THERMOLOGIE (tér, ji) n. f. Partie de la physique, relative à la chaleur.

THERMOLOGIQUE (tér) adj. Qui a rapport à la thermologie.

THERMOMAGNETIQUE (tér) adj. Qui se rapporte au thermomagnétisme.

THERMOMAGNETISME (tér, tis-me) n. m. Magnétisme développé par la chaleur.

THERMOMÈTRE (tér) n. m. (du gr. *thermos*, chaud, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures. *Thermomètre centigrade*, celui qui comprend 100 divisions entre la division 0, correspondant à la température de la glace fondante et la division 100, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Réaumur*, celui qui comprend 80 divisions entre celles qui correspondent aux températures de la glace fondante et de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Fahrenheit*, celui qui comprend 180 divisions entre la division 32, qui correspond à la température de la glace fondante, et la division 212, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre enregistreur*, appareil qui marque sur une feuille de papier les variations thermométriques. *Thermomètre à maxima*, celui qui indique la température maximum à laquelle il se trouve porté pendant un temps déterminé. *Thermomètre à minima*, celui qui indique la température minimum à laquelle il se trouve porté.

THERMOMETRIE (tér, tri) n. f. Mesure de la chaleur.

THERMOMETRIQUE (tér) adj. Qui a rapport au thermomètre ; échelle thermométrique.

THERMOMETROGRAPHE (tér) n. m. Thermomètre enregistreur.

THERMOMULTIPLICATEUR (tér) n. m. Appareil employé en physique pour étudier la chaleur rayonnante.

THERMOSCOPE (tér-mo-sko-pe) n. m. (du gr. *thermos*, chaud, et *skopein*, observer). Sorte de thermomètre à air, servant à étudier les différences de température entre deux milieux.

THERMOSCOPIE (tér-mo-sko-pi) n. f. (de *thermoscope*). Mesure de la chaleur.

THERMOSCOPIQUE (tér-mo-sko-pi-ke) adj. Qui a rapport à la thermoscopie.

THERMOSIPHON (tér) n. m. Appareil destiné au chauffage par circulation d'eau chaude.

THERMOTHÉRAPIE (tér-mo, pi) n. f. Traitement des maladies par la chaleur.

THERSAURISATION (tér-ri-sa-si-on) n. f. Action de thésauriser.

THERSAURISER (tér-ri-sé) v. n. (du gr. *thesauros*, trésor). Amasser de l'argent : l'avare thésaurise par simple amour de l'or.

THERSAURISEUR, EUSE (tér-ri-zeur, eu-ze) n. et adj. Qui thésaurise.

THÈSE (tè-ze) n. f. (du gr. *thesis*, action de poser). Proposition que l'on avance : thèse très avancée. Proposition soutenue publiquement dans les écoles publiques, dans les universités : thèse de philosophie. Feuille de papier, de satin, sur laquelle on imprimait autrefois les thèses. Auj. brochure, volume, imprimés, servant au même usage. En thèse générale, d'une façon générale. *Changer la thèse*, modifier la question, l'état des choses.

THESMOPHORIES (tès-mo-fo-ri) n. f. pl. Fêtes que les femmes d'Athènes et d'autres villes grecques célébraient en l'honneur de Cérès ou Déméter et de sa fille Proserpine ou Coré.

THESMOTÈTE (tès-mo) n. m. (du gr. *thesmos*, loi, et *tithémé*, je pose). Titre donné, à Athènes, aux magistrats gardiens des lois.

THESALIEN, ENNE (tè-sa-li-én, è-ne) adj. et n. De Thessalie : la plaine thessaliennne.

THÉURGIE (ji) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *ergon*, ouvrage). Espèce de magie fondée sur le commerce avec les esprits célestes.

THÉURGIQUE adj. Qui a rapport à la théurgie.

THÉURGISTE (jis-te) n. m. Celui qui pratique la théurgie.

THIBAUDE (tè-de) n. f. Tissu grossier de poil de vache, servant à doubler les tapis de pied.

THIONNE n. f. Matière colorante bleue, dérivée du gatacol, éther extrait de la résine de gaïac, et préconisée contre la pituitie.

THIONIQUE adj. Série thionique, se dit d'une série d'acides oxygénés du soufre.

THIASPI (tias) n. m. Genre de crucifères herbacées annuelles, que l'on rencontre en abondance au milieu des champs sablonneux.

THOMISE (mi-se) n. m. Genre d'arachnides des régions chaudes.

THOMISME (mis-me) n. m. (de *Thomas*). Ensemble de doctrines théologiques et philosophiques, particulières à saint Thomas d'Aquin.

THOMISTE (mis-te) adj. Qui a rapport au thomisme. N. m. Partisan du thomisme.

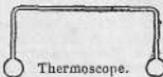
THON n. m. (gr. *thunnon*). Genre de poissons acanthoptères,

repanus dans toutes les mers chaudes et tempérées : le thon se pêche en quantité dans la Méditerranée. — Le thon atteint jusqu'à 5 mètres de long et 900 kilogr. de poids. Sa chair, excellente, se consomme fraîche ou salée ; on le conserve à l'huile d'olive comme la sardine.

THONAIRE ou **THONNAIRE** (to-nè-re) n. m. Grand filet employé pour la pêche du thon.

THONIER (ni-é) n. m. Bateau affecté à la pêche du thon.

THONINE n. f. Thon propre à la Méditerranée.



THORACENTÈSE (*san-tè-se*) n. f. (du gr. *thôrax*, poitrine, et *kentên*, percer). Ponction de la poitrine, pour évacuer une collection liquide ou purulente.

THORACIQUE adj. Qui a rapport à la poitrine : région thoracique.

THORAX (*raks*) n. m. (gr. *thôrax*). Anat. Cavité des vertèbres, protégée par des parois osseuses, et contenant les principaux organes de la respiration et de la circulation.

THORITE n. f. Silicate hydraté de thorium, qui constitue le minerai de ce métal.

THORIUM (*ri-om*) n. m. Métal rare (Th) de densité 11, extrait de la thorite. (Il est blanc, fusible au-dessus de 1.700°; on l'emploie dans l'alliage des manchons à incandescence pour le gaz d'éclairage.)

THRIDACE n. f. (du gr. *thridax*, laitue). Extrait de suc de laitue, préconise comme calmant.

THRIPS (*trips*) n. m. Genre d'insectes orthoptères, qui abondent sur diverses plantes qu'ils épuisent par leurs piqures et qui s'attaquent parfois aux céréales dont ils rongent les grains à peine formés.

THROMBUS (*tron-buss*) n. m. Petite tumeur qui se forme dans une veine.

THUG n. m. Membre d'une association religieuse d'Hindous, qui pratiquaient des sacrifices humains en étranglant les étrangers.

THURIFÉRAIRE (*trè-re*) n. m. (du lat. *thuis*, *thuris*, encens, et *ferre*, porter). Clerc qui, dans les cérémonies de l'Église, porte l'encensoir. Fig. Flateur : les *thurifères* du pouvoir.

THURIFÈRE adj. Qui produit de l'encens.

THUYA ou **THUIA** (*tu-i-a*) n. m. Genre de conifères toujours verts, très répandus dans les jardins. — Le *thuya* du Canada atteint parfois 45 mètres de haut ; il affecte la forme pyramidale. Le *thuya* géant atteint 50 mètres de haut. Un *thuya* d'Algérie fournit la résine dite *sandaraque*.

THYADE n. f. (gr. *thuis*). Bacchante.

THYLACINE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la Tasmanie.

THYM (*tin*) n. m. (lat. *thymus*). Bot. Genre de labiées odoriférantes, dont une espèce, le *serpule*, est très répandue : le *thym* croît surtout dans la région méditerranéenne.

THYMIQUE adj. Qui appartient au thymus.

THYMOL n. m. Phénol retiré de l'essence de thym.

THYMUS (*muss*) n. m. Glande de la partie inférieure du cou : c'est le *thymus* du veau qu'on appelle vulgairement tris de veau.

THYROÏDE (*ro-i-de*) adj. Se dit d'une glande vasculaire sanguine, située en avant du larynx.

THYROÏDECTOMIE (*ro-i-dèk-to-mi*) n. f. Ablation du corps thyroïde.

THYROÏDIEN, ENNE (*dî-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte au corps thyroïde.

THYSE n. m. (gr. *thyrsoos*). Bâton terminé par une pomme de pin et entouré de pampre et de herbe, que portaient Bacchus et les bacchantes. Bot. Disposition des fleurs en pyramide, comme dans le lilas, le maronnier, etc.

THYSANOUÈRES (*ti-sa*) n. m. pl. Groupe d'insectes aptères, dont l'abdomen est terminé par des appendices filiformes. S. un *thysanouère*.

TIARE n. f. (gr. et lat. *tiara*). Ornement de tête des souverains, chez les Mèdes et les Perses. Mitre à trois couronnes, que porte le pape dans certaines cérémonies. Fig. Dignité papale : aspirer, renoncer à la tiare.

TIBÉTAÏN, E adj. et n. Du Tibet.

TIBIA n. m. (mot lat.). Os le plus gros de la jambe. (V. planche POMME.) Pl. des tibias. — Les

parties du tibia sont : les épines (1), la tubérosité externe (2), la tubérosité interne (3), la tubérosité antérieure (4), le bord antérieur (5), la malléole (6) ; le n° 7 représente le péroné.

TIBIAL, E, AUX adj. Qui appartient au tibia : nerfs tibiaux. **TIC** (*rik*) n. m. Contraction convulsive de certains muscles, surtout de ceux du visage. Fig. Habitude ridicule : avoir le tic de ronger ses ongles. **TICAGE** n. m. Etat du cheval qui a des tics.

TICET (*ti-kè*) n. m. (mot angl.). Billet de chemin de fer, d'entrée, etc.

TICTAC (*tik-tak*) n. m. Bruit occasionné par un mouvement réglé : le tic tac d'un moulin. Pl. des tic tac.

TIEDE adj. (lat. *tepidus*). Qui est entre le chaud et le froid : un bain tieède. Fig. Qui manque d'ardeur : de ferreur : un ami tieède. Adverbialem. : boire tieède.

TIEDEMENT (*man*) adv. Avec tieèdeur.

TIEDEUR n. f. Etat de ce qui est tieède : la tieèdeur de l'air. Fig. Nonchalance, manque de zèle : agir avec tieèdeur.

TIEDIR v. n. Devenir tieède. V. a. Rendre tieède.

TIEN, TIENNE (*ti-in, è-ne*) adj. poss. (lat. *tuis*). Qui est à toi : ce qui est vraiment tien. Pron. poss. Le tien, la tienne, qui est à toi. N. m. Le tien, ce qui t'appartient : défends le tien. N. m. pl. Les tiens, tes parents : toi et les tiens.

TIERCAIRE (*ti-èr-sè-re*) et **TIERCIAIRE** n. Membre d'un tiers ordre.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCE (*ti-èr-sè*) n. f. (fém. de tiers). Musiq. Intervalle de trois degrés. Escr. Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) Jeu. Série de trois cartes de même couleur.

TIERCELET (*ti-èr-sè-lè*) n. m. Mâle du faucon, de l'épervier (plus petit d'un tiers que la femelle).

TIERCEMENT (*ti-èr-sè-man*) n. m. Action de tiercer.

TIERCER (*ti-èr-sè*) v. a. (de tiers. — Prend une cédille sous le c devant a et o : il tierça, nous tierçons.) Augmenter d'un tiers : tiercer le prix des places au théâtre. (Vx.) Agric. Donner aux terres un troisième labour : tiercer un champ. (On dit aussi TIERÇER.)

TIERCERON (*ti-èr*) n. m. Arc qui naît des angles, dans une voûte gothique.

TIERS, ERCE (*ti-èr, èr-sè*) adj. (du lat. *tertius*, troisième). Qui vient en troisième lieu : une tierce personne. *Fière tierce*, qui revient tous les troisième jours. *Tiers arbitre*, arbitre appelé à départager deux arbitres. *Tierce opposition*, voie par laquelle un tiers s'oppose à l'exécution d'un jugement intervenu à la suite d'un procès où il n'a pas été partie : former une tierce opposition. *Tiers opposant*, celui qui a formé une tierce opposition. (Pl. des tiers opposants.) *Tiers état* ou *subst.*, le tiers, partie de la nation française, qui n'appartenait ni à la noblesse ni au clergé. (V. ÉTATS GÉNÉRAUX [Part. hist.]) *Tiers ordre*, sorte de congrégation laïque dont les membres, tout en vivant dans le monde, sont affiliés à un ordre religieux, ou de congrégation religieuse affiliée à un grand ordre mais suivant une règle moins austère.

TIERS (*ti-èr*) n. m. Chaque partie d'un tout divisé en trois parties : le tiers d'une pomme. Troisième personne : il survint un tiers. Être en tiers, être troisième avec deux autres personnes. Fam. Le tiers et le quart, les uns et les autres.



Tiare.



Tierce.



Thuya.



Thym.



Thyrsé.

TIERS-POINT (*ti-èr-poin*) n. m. Sommet d'un triangle équilatéral. Point d'intersection de deux arcs formant une ogive. Lime triangulaire. Pl. des *tièrs-points*.



Tiers-point.

TIGE n. f. (lat. *ti-bia*). Partie du végétal, qui s'élève de la terre et sert de support aux branches, aux feuilles et aux fleurs : la *tige des palmiers* prend le nom de stipe. Partie mince et allongée : *la tige d'une plume*. Fig. Ce qui donne naissance à des objets semblables : *Abraham fut la tige du peuple hébreu*. Faire *tige*, avoir une lignée, des descendants. *Tige d'une botte*, partie qui enveloppe la jambe.

TIGELLE (*jé-le*) n. f. Partie de l'embryon qui donne naissance à la tige. (V. la planche PLANTE.)

TIGETTE (*jé-te*) n. f. Arch. Sorte de tige, ornée de feuilles, d'où sortent les volutes dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE (*gna-se*) n. f. (de *teigne*). Fam. Mauvaise perruque. Chevelure rude et mal peignée.

TIGNON n. m. Fam. Chignon.

TIGRE, ESSE (*è-sé*) n. (lat. *tigris*). Quadrupède carnassier, du genre chat, à peau rayée : le *tigre est cruel sans nécessité* Fig. Personne très cruelle. *Jaloux comme un tigre*, extrêmement jaloux. *Tigre du poirier*, hémiptère qui vit sur ses feuilles de cet arbre. Adjectif. *Tigré* : cheval tigré. — Le tigre habite l'Inde, l'Asie, Sumatra et Java.

Sa livrée, d'un beau jaune orangé, blanchâtre au ventre, est marquée de zébrures noires. Le tigre est, avec le lion, le plus puissant des carnassiers ; il est nocturne, se tient dans les forêts marécageuses, au voisinage des cours d'eau. Il attaque particulièrement l'homme ; de là le nom de *mangeur d'hommes*, qu'on lui a donné dans la région indienne, où il dépeuple les districts. Sa peau est très estimée, on en fait de beaux tapis.

TIGRÉ, E adj. Moucheté comme la peau du tigre : *cheval tigré* ; *fournure tigrée*.

TIGRER (*gré*) v. a. Marquer de bandes semblables à celles de la peau du tigre.

TIGRESSE (*gré-se*) n. f. V. TIGRE.

TIGRIDIE (*di*) n. f. Genre d'iridiacées d'Amérique.

TILBURY n. m. (mot angl. ; du n. de l'inventeur). Cabriolet léger, à deux places. Pl. des *tilburys*.

TILDE n. m. Accent en forme d's couché, qui se met sur l'n de certains mots espagnols, comme *Es-paña*, pour lui donner la prononciation de *gn mouillée* en français.

TILIACÉES (*sé*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédonnes, ayant pour type le genre *tilleul*. S. une *tiliacee*.

TILLAC (*ti, ll mill., ak*) n. m. (orig. scand.) Pont des gaillards. *Franc tillac*, pont complet allant d'un bout à l'autre du navire.

TILLAGE (*ll mill.*) n. m. V. **TEILLAGE**.

TILLANDSIE (*ti, ll mill., and'*) n. f. Bot. Genre de plantes épiphytes, dont une espèce d'Europe fournit un crin végétal.

TILLE (*ll mill.*) n. f. V. **TEILLE**.

TILLE (*ti, ll mill.*) n. f. (de l'angl. *til*, tiroir). Compartiment de l'avant et de l'arrière des barques.

TILLE (*ll mill.*) n. f. (orig. scand.). Instrument qui sert à la fois de hache et de marteau.

TILLER (*ti, ll mill., é*) v. a. V. **TEILLER**.

TILLEUL (*ti, ll mill., eul*) n. m. (lat. *tilia*) Genre de *tiliacées* des régions tempérées, dont le bois est blanc, tendre et léger. Sa fleur : *l'infusion de tilleul est sudorifique*.

TIMAR n. m. Fief militaire accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc qui en percevait les impôts, à charge d'entretenir plusieurs cavaliers et de fournir lui-même le service militaire.

TIMARIOT (*tri-o*) n. m. Soldat turc qui jouit d'un timar.

TIMBALE (*tin*) n. f. (ar. *tha-bal*). Bassin semi-sphérique, en cuivre, recouvert d'une peau tendue sur laquelle on frappe avec deux petites baguettes. Membre de cuisine, de forme circulaire et haute. Préparation culinaire cuite, enveloppée dans une croûte de pâte, dans une timbale. Gobelet en métal, qui a la forme d'un verre sans pied. Fig. *Décrocher la timbale*, remporter le prix (par allusion à la timbale d'argent qu'on met souvent comme prix au haut des mâts de cocagne).

TIMBALIER (*tin-ba-li-é*) n. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRAGE (*tin*) n. m. Action de timbrer.

TIMBRE (*tin-bre*) n. m. (lat. *typanum*). Cloche ou clochette métallique, qui est frappée par un marteau : le *timbre d'une pendule*. Qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité : les *cymbales ont un timbre particulier*. Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres. Marque imprimée par l'Etat sur le papier dont on se sert pour les actes publics, judiciaires, etc., et dont le prix varie suivant la dimension du papier employé. Bureau où l'on timbre ce papier : *aller au timbre*. Marque d'une administration, d'une maison de commerce. Instrument servant à apposer ces marques : un *timbre en caoutchouc*. Vignette mobile, que l'on colle sur une lettre. (V. **TIMBRER**.) La partie supérieure d'un casque. (V. **ARMURE**.) Fig. *Avoir le timbre félé*, la tête dérangée. Blas. Casque ou couronne surmontant l'écu. — Tous les actes civils et judiciaires, ainsi que les écrits privés susceptibles de faire titre, sont soumis au droit de timbre. La perception de cet impôt est faite de la façon suivante : emploi des papiers de la dette (papier timbré), application de l'empreinte du timbre faite sur les papiers présentés par les particuliers, apposition des *timbres fixes spéciaux*, visa pour timbre (mention remplaçant l'empreinte en certains cas). Quant aux timbres (marques ou vignettes) qui représentent le paiement de la taxe, on distingue : le *timbre de dimension*, tarifié d'après la dimension du papier, le *timbre proportionnel*, gradué en raison des sommes énoncées dans l'acte et dont le tant pour cent varie suivant la nature des écrits eux-mêmes ; enfin, les *timbres fixes spéciaux*, de 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 50, 0 fr. 70, etc., pour quittances, reçus et décharges, affiches, etc. Le timbre-quitance, le plus souvent mobile, est apposé sur toutes les factures acquittées dont le montant est supérieur à 10 francs.

TIMBRÉ, E (*tin*) adj. Fam. Un peu fou. Blas. S'emploie comme syn. de *surmonté*. *Voix timbrée*, celle qui résonne bien, qui rappelle l'éclat métallique d'un timbre.

TIMBRER-POSTE (*tin-bre-poste*) n. m. Marque imprimée, que l'on colle sur les lettres pour les affranchir : *faire collection de timbres-poste*.

TIMBRE-QUITTANCE n. m. V. **TIMBRE**. Pl. des *timbres-quitances*.

TIMBRER (*tin-bré*) v. a. Marquer avec le timbre : *timbrer du papier une lettre*.



Tilleul.



Timbale.



Timbre.



Tigre.



Tilbury.



Tille.

TIMBREUR (*tin*) n. m. Celui qui timbre.
TIMIDE adj. (lat. *timidus*). Qui manque de hardiesse, d'assurance: *enfant, air timide*. ANT. **Hardi, audacieux**.

TIMIDEMENT (*man*) adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ n. f. (de *timide*). Crainte habituelle; réserve excessive. ANT. **Audace, effronterie**.

TIMOCRATIE (*si*) n. f. (du gr. *timé*, richesse, et *kratos*, force). Régime politique, dans lequel l'autorité publique appartient aux plus riches: *Carthage était une timocratie*.

TIMOCRATIQUE adv. Relatif à la timocratie.
TIMON n. m. (lat. *temo*). Pièce de bois du train de devant d'une voiture aux deux côtés de laquelle on attelle des chevaux. Nom que l'on donnait autrefois à la barre du gouvernail. Fig. Gouvernement: *prendre le timon des affaires*.

TIMONERIE (*ri*) n. f. Endroit du navire où sont les objets nécessaires au service des timoniers. Personnel attaché à ce service.

TIMONIER (*ni-é*) n. m. Matelot qui est chargé de la surveillance de la route et de la transmission des signaux d'un navire. Cheval que l'on attelle de chaque côté du timon d'une voiture.

TIMORE, E adj. (du lat. *timor*, crainte). Qui craint de commettre le mal moral; qui est timide sur les questions de conscience: *esprit timoré*. ANT. **Effronté**.

TIN n. m. (mot provenç. signif. *chantier*). Pièce de bois pour soutenir les tonneaux dans une cave, une pièce de charpente, la quille d'un bâtiment pendant qu'on y travaille.

TINAMOU n. m. Oiseau gallinacé de l'Amérique.
TINCAL ou **TINKAL** n. m. Borate hydraté naturel de soude.

TINCTORIAL, E, AUX (*tink-to*) adj. (lat. *tinctorius*; de *tinctus*, teint). Qui sert à teindre: *plante tinctoriale*. Qui a rapport à l'art de teindre: *procédés tinctoriaux*.

TINE n. f. (lat. *tina*). Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau, la vendange, etc.

TINETTE (*ne-te*) n. f. Diminutif de *tine*. Tonneau pour la vidange.

TINTAMARRE (*ma-re*) n. m. Grand bruit, avec confusion et désordre: *le tintamarre des rues*.

TINTEMENT (*man*) n. m. Bruit d'une cloche qui tinte. Prolongement du son d'une cloche qui va en diminuant. *Tintement d'oreilles*, bourdonnement d'oreilles analogue à celui d'une cloche qui tinte.

TINTER (*té*) v. n. (du lat. *tinnitare*, résonner). Faire sonner lentement une cloche, de manière que le battant frappe d'un seul côté et par coups espacés: *tinter la grosse cloche*. Annoncer en tintant la cloche: *tinter un glas*. V. n.: *la cloche tinte, les oreilles tintent*.

TINTER (*té*) v. a. Soutenir avec des tins.

TINTINNABULER (*tin-tin-na-bu-lé*) v. n. (du lat. *tintinnabulum*, grelot). Produire le son d'un grelot.

TINTOUIN n. m. Tintement d'oreilles. (Vx.) Inquiétude, embarras: *cette affaire me donne du tintouin*.

TIPULE n. f. Genre d'insectes diptères, répandus sur tout le globe.

TIQUE n. f. (germ. *tick*). Nom vulgaire d'un acarien qui s'attache au corps et surtout aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER (*ké*) v. n. Avoir un tic.

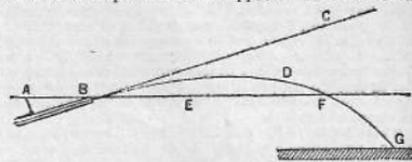
TIQUETE (*ke-té*), **E** adj. Tacheté: *oillet tiqueté*.

TIQUETURE (*ke*) n. f. Etat de ce qui est tiqueté: *les tiquetures d'un oillet*.

TIQUEUR, EUSE (*keur, eu-se*) n. Qui a un tic.

TIR n. m. (subst. verb. de *tirer*). Action ou art de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but: *s'exercer au tir*. Endroit où l'on s'exerce à tirer. *Ligne de tir*, axe d'une bouche à feu qu'on suppose indéfiniment prolongé. *Plan de tir*, plan vertical mené par la ligne de tir. — Il est indispensable de tenir compte, dans le tir, de l'action des forces extérieures qui agissent sur le projectile, et particulièrement de la pesanteur, qui l'attire vers le

sol. D'où la nécessité, pour atteindre un point donné, F par exemple, de diriger l'arme suivant une direction ou *ligne de tir*, BC, sensiblement élevée au-dessus de l'horizontale. La *trajectoire* D du projectile se trouvera ainsi réglée de manière à compenser l'action de la pesanteur. On apprécie l'inclinaison



donner à l'arme au moyen d'une hausse graduée, A, et la *ligne de mire* ABE se trouve déterminée par la droite qui joint l'œil du tireur au but en passant par le sommet du guidon de l'arme et le fond du cran de mire de la hausse.

TIRADE n. f. (ital. *tirata*). Action de tirer d'une manière continue. (Peu us.) Morceau, écrit ou parlé, qui est le développement ininterrompu d'une même idée: *débiter de longues tirades*. Ce qu'un personnage de théâtre débite d'un trait.

TIRAGE n. m. Action de tirer: *tirage d'un bateau par des chevaux*. Espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les bateaux. Action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. Effort pour tirer quelque chose dans une montée. Fig. Difficulté: *il y aura du tirage*. *Tirage des métaux*, action de les faire passer par la filière. *Tirage de la soie*, action de la dévider. *Tirage d'une loterie*, action d'en tirer les numéros. *Tirage au sort*, action de tirer au sort pour le recrutement de l'armée. Impr. Action de faire passer les feuilles sous la presse pour les imprimer; résultat de cette action: *un beau tirage*.

TIRAILLEMENT (*ra, il mll., e-man*) n. m. Action de trahir. Mouvement irrégulier et pénible de certaines parties intérieures du corps: *tiraillements d'estomac*. Fig. Désaccord, conflit: *tiraillements entre administrations rivales*.

TIRAILLER (*ra, il mll., é*) v. a. (rad. *trier*). Tirer à diverses reprises. Fig. Solliciter avec importunité. Entraîner d'une manière pénible dans des sens différents: *l'intérêt et le devoir tiraillent l'homme*. V. n. Tirer d'une arme à feu fréquemment et sans ordre: *ils ne font que tirer*.

TIRAILLERIE (*ra, il mll., e-ri*) n. f. Action de tirailler. (Peu us.)

TIRAILLEUR (*ra, il mll., e-ri*) n. m. Celui qui tiraillait. Soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi. Fig. Personne qui agit isolément. Nom de certains corps indigènes aux colonies: *tiraillleurs algériens, sénégalais, annamites*. (V. INFANTRIE.)

TIRANT (*ran*) n. m. (de *tirer*). Cordon pour ouvrir et fermer une bourse. Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, et dans lesquels passent les cordons. Forte ganse, attachée à la tige d'une boîte ou d'une bouteille pour aider à la mettre. Nerf dans la viande de boucherie. Pièces de bois qui maintiennent les deux jambes de force du comble d'une maison. Quantité dont un navire s'enfonce verticalement dans l'eau.

TIRASSE (*ra-se*) n. f. (de *tirer*). Fillet pour prendre des cailloux, des perdriz. Clavier de pédales qui, dans les petites orgues, fait baisser seulement les basses du clavier à la main.

TIRASSER (*ra-se*) v. a. Prendre à la tirasse: *trasser les cailloux*. V. n.: *trasser aux cailloux*.

TIRE n. f. Action de tirer. *Blas*. Chacune des rangées horizontales du vair et de l'échiqueté.

TIRÉ, E adj. Fatigué et amaigri: *figure tirée*. *Etre tiré à quatre épingles*, être mis avec recherche. *Tiré par les cheveux*, peu naturel, mal amené. N. m. *Comm.* Celui sur lequel une lettre de change a été tirée. (On dit aussi **ACCEPTEUR**.) Gibier que l'on chasse au fusil. Taillis maintenu à hauteur d'homme, pour faciliter la chasse au fusil: *les tirés de la forêt de Rambouillet*.

TIRE-BALLE (*ba-le*) n. m. Instrument en forme de double tire-bouchon, dont on se servait pour dé-



charger les fusils. Instrument de chirurgie pour extraire les balles d'une blessure. Pl. des *tire-balles*.

TIRE-BONDE n. m. Outil dont on se sert pour enlever la bonde d'un tonneau. Des *tire-bondes*.

TIRE-BOTTE (bo-te) n. m. Planchette de bois à entaille dans laquelle on engage le pied pour ôter la botte. Crochets en fer qu'on passe dans les tirants d'une botte pour la chausser. Pl. des *tire-bottes*.

TIRE-BOUCHON n. m. Sorte de vis en métal, pour tirer le bouchon d'une bouteille. Cheveux frisés en spirale. En *tire-bouchon*, en forme de spirale. Pl. des *tire-bouchons*.

TIRE-BOUCHE (bou-che) n. m. Crochet en hélice, pour retirer la bourre d'un fusil. Pl. des *tire-bourres*.

TIRE-BOUTON n. m. Crochet qui sert à boutonner des souliers, des gants, etc. Pl. des *tire-boutons*.

TIRE-BRAISE (brâ-se) n. m. Invar. Ringard à l'extrémité aplatie et recourbée, dont les boulangers se servent pour retirer la braise du four.

TIRE-CARTOUCHE n. m. Instrument pour retirer les débris de cartouche d'un canon de fusil. Pl. des *tire-cartouches*.

TIRE-CLOUS n. m. Outil de coupeur, en forme de tige plate et dentée, et qui sert à l'extraction des clous. Pl. des *tire-clous*.

TIRE-D'AILE (dê-ic) n. m. Invar. Vol rapide, avec des battements d'ailes précipités. A *tire-d'aile* loc. adv. Se dit du battement d'aile prompt et vigoureux d'un oiseau quand il vole : *canard qui s'enfuit à tire-d'aile*.

TIRE-FEU n. m. Invar. Instrument pour mettre le feu à la charge d'un canon en déterminant l'inflammation d'une étoupe.

TIRE-FILET (lê) n. m. Outil pour tracer des filets sur le bois, le métal. Pl. des *tire-filets*.

TIRE-FOND (fon) n. m. Invar. Grosse vis employée pour fixer un coussinet ou un rail à patin sur la traverse. Anneau qu'on fixe à un plafond pour y suspendre un lustre ou un ciel de lit. Outil de tonnelier, qui sert à placer la dernière douve du fond d'un tonneau.

TIRE-LAINE (lê-ne) n. m. Invar. Autrefois, rôdeur de nuit qui volait les manteaux : *le Pont-Neuf, à Paris, fut, jadis, le rendez-vous des tire-laine*.

TIRE-LARIGOT [gho] (A) loc. adv. V. LARIGOT.

TIRE-LIGNE n. m. Petit instrument d'acier à deux branches, qu'on peut rapprocher au moyen d'une vis, pour tirer des lignes. Outil de plombier pour tracer des lignes sur le plomb. Pl. des *tire-lignes*.

TIRELIRE n. f. (de l'ital. *tira-lira*, tire-franc). Petit vase, le plus souvent de terre cuite, qui n'a qu'une fente en haut, et par laquelle on introduit l'argent qu'on veut économiser.

TIRE-PIED (pi-ê) n. m. Grande lanière de cuir dont se servent les cordonniers pour maintenir leur ouvrage sur le genou. Pl. des *tire-pieds*.

TIRE-PLOMB (plon) n. m. Invar. Rouet pour tirer le plomb en petites lames.

TIRE-POINT (point) ou **TIRE-POINTE** n. m. Invar. Instrument pointu dont on se sert pour piquer.

TIRER (rê) v. a. Mouvoir, amener vers soi, ou après soi : *tirer un fardeau*. Faire sortir : *tirer l'épée du fourreau*. Ôter : *tirer ses bas*. Délivrer : *tirer de prison*. Étendre, allonger : *tirer une courroie*. Tracer : *tirer une ligne*. Imprimer : *tirer une estampe*. Faire partir : *tirer le canon*. Lancer : *tirer une flèche, une bombe*. *Tirer du sang*, saigner. *Tirer*

la langue, la sortir de la bouche. *Tirer des sons d'un instrument*, lui faire rendre des sons. *Tirer du feu d'un caillou*, en faire jaillir. *Tirer les larmes des yeux*, faire pleurer. *Tirer sa révérence*, saluer. *Tirer de l'argent de quelqu'un*, en obtenir. *Tirer des marchandises d'un pays*, en faire venir. *Tirer une loterie*, faire sortir les numéros. *Navire qui tire quatorze pieds d'eau*, qui s'enfonce dans l'eau de cette quantité. *Tirer une lettre de change sur quelqu'un*, désigner quelqu'un comme devant la solder.

Fig. Délivrer : *tirer quelqu'un d'embaras*. Recueillir : *tirer du profit*. Emprunter : *tirer un mot du latin*. Inferer, conclure : *tirer une conséquence*. Tirer son origine, provenir, être issu. *Tirer son épingle du jeu*, sortir adroitement d'une mauvaise affaire. *Tirer les vers du nos*, questionner habilement pour savoir une chose. *Tirer une épine du pied*, délivrer d'un grand embarras. *Tirer de la boue*, faire sortir d'un état misérable. *Tirer satisfaction d'une injure*, en obtenir réparation. *Tirer vengeance*, se venger. *Tirer parti*, utiliser. *Tirer vanité d'une chose*, s'en vanter. *Tirer l'horoscope*, les cartes, prédire la destinée. *Tirer une affaire au clair*, l'éclaircir. V. n. Exercer une traction : *tirer sur une corde*. Avoir du tirage : *cheminée qui ne tire pas*. Faire des armes. Viser : *tirer très juste*. Tirer sur, avoir de l'analogie, en parlant des couleurs : *cet habit tire sur le bleu*. *Tirer à sa fin*, être près de finir. *Tirer au large*, s'enfuir. *Tirer au sort*, s'en remettre à la décision du sort. *Tirer en longueur*, se prolonger. *Tirer à conséquence*, avoir des suites graves. **Comm.** Tirer sur quelqu'un, lui adresser une lettre de change. **Se tirer** v. pr. Se dégager : *se tirer d'un bourbier*, et fig. : *se tirer d'un mauvais pas*.

TIRE-SOU n. m. Homme avide de gains mesquins. Usurier. Jeu quelconque où le joueur perd le plus souvent. Pl. des *tire-sous*.

TIRET (rê) n. m. Morceau de parchemin coupé en long et destiné à attacher des papiers. Petit trait horizontal qui, dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur, ou qui sert de parenthèse dans un texte.

TIRETAINE (tê-ne) n. f. Nom de plusieurs étoffes anciennes en laine pure ou mélangée.

TIRETTE (rê-te) n. f. Cordons au moyen desquels on ouvre ou ferme des rideaux de fenêtre. Lacet de gants. Petite tablette mobile, prolongeant un meuble sur le côté.

TIREUR, EUSE (eu-ze) n. Personne qui tire une arme à feu : *les Suisses sont presque tous de bons tireurs*. Personne qui sait tirer les armes : *un habile tireur d'épée*. Celui qui tire une lettre de change. (V. CHANGE.) Ouvrier qui tire les métaux, les feuilles du métier à tisser, les trains de bois, etc. *Tireur, tireuse de cartes*, personne qui prétend prédire l'avenir d'après certaines combinaisons de cartes à jouer.

TIRE-VIEILLE (vê-ê, // mll.) n. m. *Mar.* Cordage servant de point d'appui pour monter aux échelles. Cordages pour manœuvrer un gouvernail. (On écrit aussi TIRE-VEILLE.)

TIROIR n. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, une table, etc., et qui se tire à volonté. Pièce d'une machine à vapeur, destinée à distribuer alternativement la vapeur des deux côtés du piston. *Pièce à tiroir*, pièce comme dont les scènes n'ont presque aucune relation entre elles.

TIRONIEN, ENNE (ni-in, ê-ne) adj. Usage *tironien*, sorte de sténographie en notes ; chez les Romains, et inventées par Tiro, affranchi de Cicéron.

TISANE (za-ne) n. f. (du lat. *pitana*, décoction d'orge). Liquide aqueux peu chargé en principes médicamenteux et servant de boisson aux malades : *les tisanes se font par macération, solution, infusion, digestion ou décoction*. *Tisane de champagne*, champagne plus léger que le champagne ordinaire.

TISANERIE (za-ne-ri) n. f. Endroit d'un hôpital, où se font les tisanes.

TISON (zon) n. m. (lat. *titio*). Morceau de bois brûlé en partie : *éteindre un tison*. *Tison de discord*, personne ou chose qui est une cause de trouble.

TISONNE (zo-nê), E adj. Se dit du poil d'un cheval, parsemé de taches noires, comme si elles avaient été faites avec un tison.

TISONNER (zo-nê) v. n. S'occuper à remuer les tisons du foyer. Actif. : *tisonner le feu*.



Tire-bouchon.



Tire-boutons.



Tire-lignes.



Tirelire.



Tire-point.

TISONNEUR, EUSE (zo-neur, eu-se) n. Qui aime à tisonner.

TISONNIER (zo-ni-è) n. m. Verge de fer pour attiser le feu.

TISSAGE (ti-sa-je) n. m. Action de tisser; le tissage de la toile. Usine où l'on tisse: les tissages de Roubaix.

TISSER (ti-sè) v. a. (lat. *texere*). Entrelacer régulièrement les fils de: tisser de la laine, du coton.

TISSERAND (ti-se-ran) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE (ti-se-ri) n. f. Profession de tisserand ou de vendeur d'ouvrages de tisserand.

TISSEIN (ti-sè) n. m. Genre d'oiseaux passe-reux de régions chaudes, ainsi nommés pour leur habileté à tisser leur nid.

TISSEUR (ti-seur) n. et adj. m. Celui qui tisse.

TISSU (ti-su) n. m. Tout ouvrage de fils entrelacés: un tissu de soie. Manière dont les fils d'une étoffe sont assemblés: étoffe d'un tissu serré. Fig. Enchaînement, enchevêtrement: tissu de mensonges. Anat. Combinaison définie d'éléments anatomiques.

TISSU-ÉPONGE n. m. Etoffe qui présente sur chacune de ses faces des boucles qui la rendent spongieuse. Pl. des tissus-éponges.

TISSURE (ti-su-re) n. f. Liaison de ce qui est tissu: tissure lâche, serrée.

TISSUTERIE (ti-su-te-ri) n. f. Art du passementier et du rubanier.

TISSUTIER (ti-su-ti-è) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des tissus pour la passementerie et la rubanerie.

TISTRE (tis-tre) v. a. (lat. *texere*). Ancien synonyme de tisser. (N'est plus usité qu'au part. pass. *tistu* un nid tissu de mousse) et aux temps composés.)

TITAN n. m. (n. mythol.). Personne ou objet qui a un caractère de grandeur gigantesque: un vrai titan. Adjectiv. : un siècle titan. (V. Part. hist.)

TITANE ou **TITANIUM** n. m. Corps simple métallique (Ti) de couleur noire, de densité 4,5, fusible vers 1.800°, qui, par ses propriétés, se rapproche du silicium et de l'étain.

TITANÉ, E adj. Qui contient du titane.

TITANESQUE (tè-s-ke) adj. Qui est propre aux Titans; digne des Titans: un travail titanique.

TITANIFÈRE adj. Qui contient du titane.

TITANIQUE adj. Syn. de TITANESQUE.

TITANITE n. f. Silicate naturel de titane.

TITI n. m. Pop. Gamain de Paris.

TITILLATION (ti-la-si-on) n. f. Légère agitation qui se remarque dans certains corps. Chatouillement.

TITILLER (ti-lè) v. a. (lat. *titillare*). Chatouiller légèrement: ce vin titille agréablement le palais. V. n. Eprouver un sentiment de titillation.

TITRAGE n. m. Détermination des quantités de certaines matières contenues dans certains composés: le titrage des alcools.

TITRE n. m. (lat. *titulus*). Inscription mise en tête d'un livre, d'un chapitre, etc. pour en faire connaître le sujet. Subdivision employée dans les recueils de lois: le titre IV du Code civil. Qualification de dignité donnée à certaines personnes: le titre de duc. Propriété d'une charge, d'un office: recevoir son titre de notaire. Qualification exprimant une relation sociale: le titre de père. Acte, pièce authentique établissant un droit: un titre de propriété, de rente; titres de noblesse. En titre, comme titulaire. A juste titre, avec raison, justice. Monn. Degré de fin des matières monnayées ou des matières d'or et d'argent: monnaies au titre légal; vaisselle au titre. Chim. Titre d'une solution, poids de matière dissoute dans un volume déterminé de dissolvant. A titre de loc. prép. En qualité de: à titre d'ami. A titre d'office, en vertu de sa charge. — Les titres nobiliaires en France sont, dans l'ordre ascendant: chevalier, baron, vicomte, comte, marquis et duc. (V. ces mots.) La Révolution française et le gouvernement provisoire de 1848 les avaient abolies, mais ils furent rétablis par un décret du 24 janvier 1848. Ils sont encore en vigueur aujourd'hui. Ils sont protégés contre les usurpateurs par le code pénal. — Le titre d'un alliage est le rapport entre le poids du métal fin contenu dans l'alliage et le poids total. Le titre des objets d'or et d'argent est déterminé par la loi, et l'État appose sur chacun de ces objets une marque ou poinçon de contrôle, qui garantit le

titre. Les monnaies sont au titre suivant: or, 900 millièmes; argent, 900 millièmes pour la pièce de 5 fr., et 833 millièmes pour les pièces divisionnaires. Le titre des bijoux est variable: or, 900 millièmes (médaillès); 920 millièmes (1^{er} titre), 840 millièmes (2^e titre), 750 millièmes (3^e titre) bijoux; argent, 950 millièmes (médaillès); 800 millièmes (bijoux). Le titre légal des ouvrages de platine est 950 millièmes.

TITRE, E adj. Qui possède un titre nobiliaire ou honorifique: personnage titré. Chim. Se dit d'une solution dont le titre est connu.

TITRER (trè) v. a. Donner un titre: titrer un homme. Chim. Déterminer le titre d'une solution.

TITRIER (tri-è) n. m. Religieux autrefois chargé de la garde des titres, dans un monastère.

TITUBANT (ban), E adj. Chancelant: la démarche titubante d'un ivrogne.

TITUBATION (si-on) n. f. (de *tituber*). Action de tituber, de vaciller sur ses jambes.

TITUBER (be) v. a. (lat. *titubare*). Chanceler, vaciller sur ses jambes: ivrogne qui titube.

TITULAIRE (lè-re) n. et adj. (du lat. *titulus*, titre). Personne qui possède un emploi, une dignité, en vertu d'un titre. Evêque titulaire, titre qui a remplacé celui d'évêque in partibus.

TITULARIAT (ri-a) n. m. Possession en titre d'une fonction. (Peu us.)

TITULARISER (sé) v. a. Rendre titulaire: titulariser un suppléant.

TITUS [tuss] (À LA) loc. adv. Se dit d'une manière de couper les cheveux aussi court devant que derrière, comme on les voit dans les statues antiques de l'empereur Titus.

TMESE (tèm-se) n. f. (gr. *tmésis*). Gramm. Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots.

TOARCIEN, ENNE (si-in, è-ne) adj. Se dit de la partie supérieure du bras, très développée aux environs de Thouars. N. m. le toarcien.

TOAST (tôst) n. m. (mot angl.). Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise: porter un toast. (On écrit quelquefois *TOSTE*.) Rôtie de pain beurré. Pl. des toasts.

TOASTER

(tô-tè) v. n.

Porter des toasts. (On écrit quelquefois *TOSTER*.)

TOBOG-

GAN (bo-ghan)

n. m. (de l'amér. *odabagan*, traîneau, sorte de traîneau bas, qui repose sur deux patins et que recouvre une planche rembourrée: le toboggan est très en usage aux États-Unis, au Canada et en Suisse. Glissière en bois rectiligne ou courbée, qui est un jeu d'enfant.

TOCANE n. f. Vin de champagne nouveau, fait avec la mère goutte.

TOCEN (tok-sin) n. m. (du provenç. *toca senh*).

Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups redoublés pour donner l'alarme. Cette cloche: sonner le tocen.

TODIER (di-è) n. m.

Genre d'oiseaux grimpeurs, des Antilles.

TOGE n. f. (lat. *toga*).

Manteau de laine ample et long, qui formait le vêtement particulier des Romains. Robe de magistrat, d'avocat, de professeur.

TOHU-BOHU n. m. (mot hébreu). Le chaos primitif, dans la Genèse. Fig. Mélange d'opinions, de systèmes: grand désordre: le tohu-bohu d'une réunion publique.

TOI pr. pers. V. tu.



Toboggan.



Todier.

TOILAGE n. m. (de *toile*). Fond sur lequel se dresse le dessin d'une dentelle.

TOILE n. f. (lat. *telu*). Tissu de lin, de chanvre ou de coton ; *toile fine*, de ménage, de batiste, de Hollande, etc. Tissu de fils d'une matière quelconque ; *toile de crin*. Grand râteau pent. qui sépare la scène d'un théâtre de la salle, ou qui en forme le fond. Toile préparée et tendue, sur laquelle on peint un tableau ; *tableau peint sur une toile* ; *des toiles de maître*. Tente des soldats ; *coucher sous la toile*. Voile de navire ; *ramasser une toile*. Voile dont on garnit chaque aile de moulin à vent. *Toile cirée*, toile enduite d'une composition qui la rend imperméable. *Toile d'araignée*, tissu que forme l'araignée avec des fils tirés de son corps, pour prendre des insectes. Pl. Pièces de toile avec lesquelles on forme une encointe pour prendre les sangliers.

TOILERIE (ri) n. f. Fabrique, commerce, tissu de toile ; *la toilerie est prospère en Bretagne*.

TOILETTE (lè-te) n. f. (dimin. de *toile*). Petite toile, toile fine. Meuble garni de tous les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté ; *une toilette de marbre*. Action de se coiffer, de se habiller ; *faire sa toilette*. Morceau de toile dans lequel les couturières, les tailleurs, etc., enveloppent les objets qu'ils vont livrer. Membrane graisseuse dont les bouchers et les charcutiers enveloppent certaines pièces. *Cabinet de toilette*, cabinet réservé aux soins journaliers de propreté. *Marchande à la toilette*, femme qui achète et revend toutes sortes d'objets de toilette.

TOILIER (li-è), **ÈRE** adj. et n. Qui vend ou fabrique de la toile. Qui a rapport à la fabrication de la toile ; *l'industrie toilière*.

TOISE (toi-se) n. f. (lat. *tensa*). Ancienne mesure de longueur, valant 1949. Instrument pour mesurer la taille des concertis. *Fig. Long d'une toise*, très long. *Messurer à sa toise*, juger par comparaison avec soi.

TOISÉ (sé) n. m. Evaluation des travaux faits dans tout ce qui concerne le bâtiment. (Syn. de MÈTRE.) Art de mesurer les surfaces solides.

TOISER (sé) v. a. Mesurer à la toise ou autrement ; *toiser une construction*. *Fig. Toiser quelqu'un*, le regarder avec attention ou avec dédain.

TOISEUR (zeur) n. m. Dont le métier est de toiser des travaux. Syn. MÈTREUR.

TOISON (zon) n. f. (du lat. *tonsis*, action de tondre). Poil, lainage d'un mouton ou de certains autres animaux. *Toison d'or*. (V. *Part. hist.*)

TOIT (toi) n. m. (lat. *tectum*). Couverture d'un bâtiment ; *toit de chaume*. Fam. Maison ; *le toit paternel*. Publier, crier sur les toits, annoncer partout.

TOITURE n. f. Ce qui compose le toit.

TOKAI ou **TOKAY** (ké) n. m. Vin de liqueur, jaune doré, récolté en Hongrie.

TÔLE n. f. (vx fr. *taule* ; du lat. *tabula*, planche, tablette). Fer ou acier laminé en feuille.

TOLÉRABLE adj. Qu'on peut tolérer, supporter ; *cette attitude n'est plus tolérable*. ANT. **INTOLÉRABLE**.

TOLÉRABLEMENT (man) adv. D'une manière tolérable. ANT. **INTOLÉRABLEMENT**.

TOLÉRANCE n. f. Indulgence pour ce qu'on ne peut ou ne veut pas empêcher ; *tolérance aveugle*. *Tolérance religieuse*, ou absolu. *tolérance*, condescendance par laquelle on laisse à chacun la liberté de pratiquer la religion qu'il professe ; *Voltaire ne cessa de prêcher la tolérance*. Propriété que possède l'organisme de supporter sans en souffrir certains remèdes. Excédent ou insuffisance de poids que l'Etat tolère dans la fabrication monétaire. ANT. **INTOLÉRANCE**.

TOLÉRANT (ran), **E** adj. Indulgent dans le commerce de la vie, et surtout en matière de religion. ANT. **INTOLÉRANT**.

TOLÉRANTISME (tis-me) n. m. Système de ceux qui préconisent la tolérance en matière de religion.

TOLÉRER (ré) v. a. (lat. *tolerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Supporter avec indulgence ; *tolérer la présence d'un focheur*. Permettre facilement ; ne pas empêcher ; *tolérer les abus*, c'est se faire leur complice. ANT. **DÉFENDRE**, **INTERDIRE**.

TÔLERIE (ri) n. f. Art du tôlier. Fabrique de tôles.

TOLE (lè) n. m. (orig. scand.). Mar. Fiche, en bois ou en fer, fixée dans le plat-bord, et qui sert à recevoir l'ergon d'un aviron.

TOLETIÈRE n. f. Pièce de bois clouée sur le plat-bord, et recevant les tolets. Syn. **PORTE-TOLET** n. m.

TÔLIER (li-è) n. et adj. m. Artisan qui travaille la tole.

TOLLE (tol lé) n. m. (du lat. *tolle*, enlève) cri que poussèrent les Juifs quand Pilate leur présenta Jésus.) Cri d'indignation, réclamation pleine de colère ; *crier tolle contre quelqu'un*. Pl. des *tolles*.

TOLUÈNE n. m. Hydrocarbure qui accompagne la benzène dans le goudron de houille.

TOLUIDINE n. f. Base dérivant du toluène et utilisée pour la fabrication des couleurs.

TOMAHAWK (ma-ôk) n. m. Hache de guerre des Peaux-Rouges ; *lancer le tomahawk*.

TOMAISSON (mè-son) n. f. Indication du tome dont doit faire partie une feuille imprimée.

TOMAN n. m. Monnaie d'or de la Perse, valant environ 17 fr. 85 c.

TOMATE n. f. (mot espagn.). Espèce de solanée de nos pays, très cultivée pour son fruit alimentaire. Son fruit ; *la tomate sert à faire des confitures, des sauces, et se mange en salade*.

TOMBAK (ton-bal) n. m. Alliage de zinc et de cuivre jaune.

TOMBAL, E (ton) adj. Qui a rapport à la tombe ; *Pierre tombale*.

TOMBANE (ton-ban), **E** adj. Qui tombe ; *cheveux tombants* ; *à la nuit tombante*. Quis'affaiblit, en parlant d'un son ; *finale tombante*.

TOMBE (ton-be) n. f. (lat. *tumba*). Table de pierre, de marbre, etc., dont on couvre une sépulture. Tombeau, sépulture ; *être dans la tombe*. Poétiq. Mort, trépas.

TOMBEAU (ton-bé) n. m. (de *tombe*). Monument élevé sur les restes d'un mort ; *le tombeau de Turvenne*. Par ext. Lieu sombre, triste ; *une prison est un tombeau*. Lieu où l'on périt ; *Saint-Privat fut, en 1870, le tombeau de la garde prussienne*. *Fig. La mort ; rester fidèle jusqu'au tombeau*. Mettre, conduire quelqu'un au tombeau, causer sa mort. Descendre du tombeau, mourir. Tirer du tombeau, arracher à la mort.

TOMBER (ton-bé) n. f. Mouvement d'une chose qui tombe. *A la tombée de la nuit*, au moment où la nuit arrive. *A la tombée du jour*, au moment où le jour s'éteint.

TOMBELIER (ton-be-li-è) n. m. Conducteur d'un tombeau. (Vx.)

TOMBELE (ton-bé-le) n. f. Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (ton-bé) v. n. (orig. germ. — Prend ordinairement l'auxil. être, mais peut aussi se construire avec l'auxil. avoir.) Être entraîné de haut en bas par son propre poids ; *tomber de cheval*. Se jeter ; *tomber aux pieds de quelqu'un*. Arriver inopinément ; *tomber sur les ennemis*. Abouir ; *la Saône tombe dans le Rhône*. Être pendant ; *ses cheveux lui tombent sur les épaules*. Être anéanti ; *nos illusions tombent une à une*. Devenir ; *tomber malade*. Être subitement saisi par un mal ; *tomber en léthargie*. Succomber ; *la ville tomba en son pouvoir*. Cesser ; *le vent est tombé*. Languir ; *la conversation tombe*. Perdre de son intensité ; *laisser tomber la voix à la fin des phrases*. Se porter ; *la*



Consertir sous la toise.



Tomahawk.



Tomate.

conversation tomba sur lui. Ne pas réussir, en parlant d'une pièce de théâtre. Cesser d'être en vogue, en usage : *cet auteur, cette coutume tombe*. Se jeter dans, être pris : *tomber dans un piège*. Arriver : *cette fête tombe le jeudi*. Dégénérer : *tomber dans le burlesque*. Echoir : *cela m'est tombé en partage*. Parvenir par hasard : *cette lettre m'est tombée entre les mains*. *Tomber de son haut*, des nues, être extrêmement surpris. *Tomber en disgrâce*, perdre la faveur. *Tomber en faute*, faillir, pécher. *Tomber dans l'erreur*, se tromper. *Tomber dans l'oubli*, le mépriser, être oublié, méprisé. *Tomber en ruine*, s'écrouler lentement, au prop. et au fig. *Tomber en lambeaux*, s'en aller par morceaux. *Le sort est tombé sur lui*, l'a désigné. *Tomber d'accord*, s'accorder. *Bien tomber*, être bien servi par le hasard, ou arriver à propos. *Tomber sur un passage*, un mot, les trouver du premier coup. *Tomber à plat*, avoir un échec complet. *Tomber à rien*, se réduire à peu de chose. *Tomber sous les sens*, être perceptible par les sens : être clair, évident. V. a. Pop. Jeter à terre, vaincre : *tomber un adversaire*. V. Impers. : *il tombe de la pluie, de la neige*.

TOMBEREAU (ton-be-ré) n. m. Sorte de charrette formée d'une caisse montée sur deux roues



Tomberneau.

qu'on peut faire basculer pour la décharge. Ce qu'elle contient : un tonneau de sable.

TOMBERELLE (ton-be-rè-le) n. f. Grand fût pour prendre les perdrix.

TOMBEUR (ton n. et adj. m. Ouvrier qui démolit les vieux murs. Fam. Lutteur qui tombe ses adversaires.

TOMBOLA (ton) n. f. (mot ital.), Espèce de loterie de société, où chaque gagnant reçoit un lot en nature : tirer une tombola.

TOME n. m. (du gr. *tomos*, section). Division d'un ouvrage qui forme, le plus souvent, un volume entier : le Nouveau Larousse Illustré a sept tomes.

TOMENTÉUX, EUSE (man-tè, eu-se) adj. (du lat. *tomentum*, bourre). Bot. Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet.

TOMER (mé) v. a. Diviser par tomes. *Tomer les feuilles*, les marquer du chiffre qui indique le tome. **TON, TA, TES** (tè — lat. *tuus*) adj. poss. qui ajoute au nom une idée de possession.

TON n. m. (lat. *tonus*). Certain degré d'élevation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un instrument : jouer dans un ton grave, aigu. Inflexion ou expression de la voix : ton humble, hautain. Caractère du style : ton noble, soutenu. Façon particulière de s'exprimer, de se présenter : le ton de la cour. Tension, élasticité ou fermeté des organes. Vigueur, énergie : ce mets donne du ton. *Musiq.* Intervalle entre deux notes de la gamme qui se succèdent diatoniquement. Gamme dans laquelle un air est composé : le ton de la *sinfonie par un bémol à la clef*. Corps de rechange qui font varier la tonalité de certains instruments (cor, cornet, trompette). *Changer de ton*, changer de langage, de manière, de conduite. *Donner le ton*, régler la mode, les habitudes, les manières d'une société, d'une ville. *Bon ton*, langage, manière des personnes bien élevées. *Se donner un ton*, un air d'importance. *Peint.* Degré de force et d'éclat des teintes.

TONAL, E, ALS adj. *Musiq.* Qui a rapport à la tonalité, à une tonalité : le système tonal des anciens différait profondément du nôtre.

TONALEMENT (man) adv. Conformément au ton : selon le ton. (Peu us.)

TONALITÉ n. f. Qualité d'un morceau de musique écrit dans un ton déterminé : la tonalité est indiquée par l'armature de la clef.

TONDAGE n. m. Action de tondre les draps. **TONDAILLE** (da, ll mil.) n. f. Tonte des bêtes à laine. Fête qui l'accompagne.

TONDAISON (dè-zon) n. f. V. TONTE. **TONDRE, EUSE** (eu-se) n. Qui tond. N. f. Nom de divers instruments qu'on emploie pour faucher le gazon, couper les cheveux et la barbe de l'homme, les poils des animaux, les étoffes de laine.

TONDRE v. a. (lat. *tondere*). Couper de près la laine, les cheveux, le gazon, le poil d'une étoffe, etc. Tailler ras : tondre les buis. Fig. Frapper d'impôts excessifs : tondre les contribuables. *Il tondrait un œuf*, il est d'une avarice sordide. Prov. : *il faut tondre ses brebis et non pas les écorcher*, il ne faut pas exiger de quelqu'un plus qu'il ne peut faire.

TONDU, E adj. Dont on a coupé le poil, les cheveux. *Pré tondu*, dont on a fauché l'herbe nouvellement. N. Personne tondue : quel est cet affreux tondu ? *Le petit tondu*, surnom familier donné, par ses soldats, à Napoléon 1^{er}.

TONGRIEN, ENNE (gri-in, è-ne) adj. Se dit d'un étage géologique, développé près de Tongres, et formé de sable : les sables tongriens. N. m. : le tongrien.

TONICITÉ n. f. Manifestation permanente de l'élasticité des tissus vivants, des muscles.

TONIFIANT (si-on) n. f. Action de tonifier.

TONIFIÉ (ri-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Donner du ton à : les lotions froides tonifient la peau.

TONIQUE adj. (gr. *tonikos*). Qui reçoit le ton ou l'accent : syllabe tonique. Accent tonique, placé, dans la prononciation, sur l'une des syllabes des mots sur laquelle la voix appuie avec plus d'intensité. Note tonique, première note de la gamme du ton dans lequel est composé un morceau. Qui fortifie ou révèle l'activité des organes : remède tonique. N. m. Remède tonique. N. f. Note tonique. Voyelle ou syllabe marquée de l'accent tonique.

TONITRUANT (ru-an), **E** adj. (du lat. *tonitru*, tonnerre). Bruyant comme le tonnerre : voix tonitruante.

TONKA n. f. Sorte de fève qui sert à aromatiser la famille des *legumineuses*, appelé comarouma.

TONKINOIS, E (noi, oi-se) adj. et n. Du Tonkin.

TONNAGE (to-na-je) n. m. Jaugeage, capacité de transport d'un navire évaluée en tonneaux : paquebot d'un tonnage considérable.

TONNANT (to-nan), **E** adj. Qui tonne : Jupiter tonnait. Fig. Voix tonnante, éclatante.

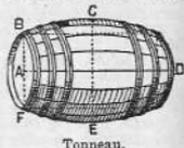
TONNE (to-ne) n. f. (orig. cell.). Grand tonneau.

Ce que contient une tonne pleine. Unité de poids équivalant à 1.000 kilogrammes (Armure de tonne, armure dont la braconnière était évacuée en jupon. (V. planche ARMURES.)

TONNEAU (to-né) n. m. Vaisseau de bois formé de douves assemblées, retenues par des cerclés et ayant deux fonds plats. Son contenu : un tonneau d'huile. Poids de 1.000 kilogrammes (syn. de TONNE) : navire de 200 tonneaux. Mesure de capacité pour le jaugeage d'un navire, valant 1 m. c. 440 et adoptée en France depuis Tonneau (voiture). (Le tonneau de jauge internationale est à peu près le double de celui-ci (2 m. c. 83). Le tonneau d'affrètement exprime le poids de 1 m. c. 44 d'une marchandise déterminée.) Voiture légère et découverte à deux roues, à caisse basse, dans laquelle on pénètre par derrière. Espèce de jeu d'adresse, consistant en un coffre percé de trous dans lesquels il s'agit de lancer des palets de métal. — La capacité



Tondeuse (hort.).



Tonneau.



Tonneau (voiture).

Calvaire	†	CLÔTURES Clôtures en pierres Clôtures en fossés Clôtures en levée de terre Clôtures en haies		ROUTES Route nationale tracée ouverte terminée Route départementale tracée ouverte terminée Route encaissée en chaussée Chem. de gr ^{de} communication Route agricole ou forestière Chem. de moy ^{ne} communication Chemin communal Sentier Vestiges d'ancienne voie 	CHEMINS DE FER Station Gare Déblai Remblai Tunnel Viaduc Ponceau Passages en dessus, en dessous, à niveau
Chapelle, Hermitage	†				
Château, Manoir	⌘				
Croix	†				
Eglise	⊕				
Ferme	⌘	CANAUX Grand canal navigable écluse Canal navigable gare pont port aqueduc tunnel Canal d'irrigation Fossé Digue Système de canaux et de digues Pont fixe Pont de bat ^{aux} Bac Traille 			
Fonderie	⌘				
Fontaine	⊕				
Forge, Usine	⌘				
Maison isolée	⌘				
Manufacture	⌘				
Moulin à eau	⌘				
Moulin à vent	⌘				
Phare	⊙				
Point coté	• 230				
Point trigonométrique	⊕ 17A				
Clocher servant de point trigonométrique	⊕ 121				
Puits	⊕				
Ruines	⌘				
Télégraphe	⌘				
Tour	•				
		ADMINISTRATIFS Limite d'État Limite de département Limite d'arrondissement Limite de canton Limite de commune 			
		PRÉFECTURE SOUS-PRÉFECT. CANTON			

Bois 	Vignes 	Ville fortifiée 	Ville fermée
Prés 	Vergers 	Lignes, retranch., redoutes 	Ville ouverte
Haies et jardins 	Tourbières 	Port de mer 	Bourg ou village
Marais 	Marais salants 		
Bruyères et falaises 	Dunes et sables 		
Rochers plats d'la mer 	Montagnes 		

d'un tonneau est sensiblement la même que la capacité d'un cylindre ayant pour hauteur la longueur intérieure du tonneau (AD) et pour diamètre celui du bouge (le plus grand diamètre, EC), diminués du tiers de la différence entre le diamètre du bouge et le diamètre des fonds (BF).

TONNÉLAGE (to-ne) n. m. Ce qui concerne la tonnellerie. *Marchandises de tonnage*, marchandises qu'on met en tonneaux.

TONNELER (to-ne-le) v. a. (Prend deux l devant un e muet : il tonnellerà.) Prendre à la tonnelle : *tonnelier des perdrix*.

TONNELET (to-ne-lè) n. m. Petit tonneau, baril : *tonnelet de cantinière*. Haut-de-chausses d'apparat, court et renflé, en usage aux XVII^e et XVIII^e siècles.

TONNELEUR (to-ne) n. m. Chasseur à la tonnelle.

TONNELIER (to-ne-li-è) n. m. Ouvrier qui fait ou répare les tonneaux.

TONNELLE (to-nè-le) n. f. Berceau couvert de verdure : *déjeuner sous une tonnelle*. Voûte en plein cintre. Fillet pour prendre les perdrix.

TONNELLERIE (to-nè-le-ri) n. f. Profession du tonnelier. Lieu où il travaille.

TONNER (to-né; v. impers. (lat. *tonare*). Se dit en parlant du bruit que fait entendre le tonnerre : *il tonne surtout en été*. V. n. Faire entendre le tonnerre. Produire un bruit qui rappelle le tonnerre : *le canon tonne*. Fig. Parler avec véhémence contre quelqu'un ou contre quelque chose : *tonner contre les abus*.

TONNERRE (to-ne-re) n. m. (lat. *tonitru*). Bruit éclatant, qui accompagne la foudre : *les roulements du tonnerre*. (V. PARATONNERRE.) *Abusivo*. La foudre : *le tonnerre est tombé sur un chêne*. Partie du canon d'une arme à feu, où se fait l'explosion de la poudre. *Par ext.* Grand bruit comparable à celui du tonnerre : *un tonnerre d'applaudissements*. *Coup de tonnerre*, événement fatal ou imprévu. *Voix de tonnerre*, voix forte et éclatante. *Myth.* Maître du tonnerre, Jupiter. *L'oiseau qui porte le tonnerre*, l'aigle. *Prov.* : **Le tonnerre ne tombe pas toutes les fois qu'il tonne**, les menaces ne sont pas toujours suivies d'effet. — Le tonnerre est à proprement parler le bruit de la foudre, dont l'éclair est la manifestation visible. Quand le tonnerre gronde, il faut éviter de se mettre à proximité des objets qui présentent une certaine élévation (arbres, meules, etc.), et ne sont point garantis par un paratonnerre, car la décharge électrique qui constitue l'éclair peut les frapper (on dit que la foudre tombe), mais le tonnerre lui-même, on le comprend, n'est pas à redouter : c'est l'éclair seul qu'il faut craindre. Quand le bruit ne suit pas immédiatement la fulguration, on peut compter le nombre de secondes qui les séparent, et en multipliant par 340 (nombre de mètres que le son parcourt à la seconde), calculer approximativement à quelle distance s'est produit le phénomène.

TONSURE (lat. *tonsura* ; de *tondere*, tondre). Coupe que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique. Cérémonie de l'Eglise, par laquelle on donne la tonsure.

TONSURE adj. et n. m. Qui a reçu la tonsure.

TONSURER (ré) v. a. Donner la tonsure : *tonsurer un clerc*.

TONTE ou **TONDAISON** (dè-son) n. f. Action de tondre la laine des troupeaux. Laine qu'on retire en tondant. Temps de la tonte. Façon donnée à une étoffe en la tondant.

TONTINE n. f. (de l'inventeur *Lorenzo Tontin*). Sorte d'association mutuelle, dans laquelle chaque associé verse une certaine somme pour en tirer une rente viagère qui devra être répartie, à une époque déterminée, entre tous les survivants. Rente viagère servie à chaque intéressé.



Jeu de tonneau.

TONTINE n. f. Paillon au moyen duquel on maintient une motte de terre autour des racines d'une plante que l'on doit transplanter.

TONTINIER (ni-è), ÈRE n. et adj. Qui a mis de l'argent dans une tontine.

TONTISSE (ti-se) n. et adj. f. (de *tondre*). Se dit de la bourre qui provient de la tonture des draps.

TONTURE n. f. (bas lat. *tonsuræ*). Action de tondre les draps. Poil que l'on tond ainsi. *Mar.* Courbure d'un navire, obtenue en donnant à l'avant et à l'arrière une forme relevée.

TONTURER (ré) v. a. *Mar.* Donner de la tonture à : *tonturer une frégate*.

TOPAZE n. f. (du gr. *Topazos*, île de la mer Rouge). Pierre précieuse jaune, transparente.

TOPE ! interj. (pour je *tope*). J'y consens. Volontiers.

TOPER (pè) v. n. (espagn. *topar*). Se taper mutuellement dans la main, en signe d'accord. Consentir à une proposition.

TOPETTE (pè-te) n. f. Fiole longue et étroite, de verre ou de terre ; son contenu : *une topette d'encre*.

TOPHACÉ, E adj. Qui appartient au tophus.

TOPHUS (fuss) n. m. Dépôts d'urates de soude et de chaux qui se font dans les articulations des goutteux.

TOPINAMBOUR (nan) n. m. Genre de composites dont les tubercules, alimentaires, ressemblent à des pommes de terre.

TOPIQUE adj. (du gr. *topos*, lieu). *Méd.* Se dit des médicaments qui agissent sur des points déterminés, à l'extérieur et à l'intérieur du corps : *remède topique*. Qui se rapporte directement à la question : *argument topique*. N. m. Médicament topique. Argument général s'appliquant à tous les cas analogues (syn. LIÈU COMMUN) : *les topiques d'Aristote*.

TOPIQUEMENT (ke-man) adv. D'une manière topique : *répondre topiquement à un argument*.

TOPO n. m. Bateau de pêche italien de l'Adriatique, à fond plat, gréé de deux voiles au tiers et d'un foc.

TOPO n. m. (abrév. de *topographie*). Plan.

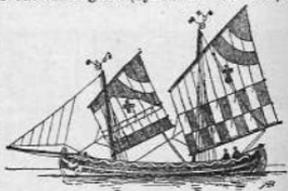
TOPOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de topographie.

TOPOGRAPHIE (ft) n. f. (du gr. *topos*, lieu, et *graphè*, description). Description et représentation graphique d'un lieu. Art de représenter graphiquement un lieu sur le papier, avec les accidents de la surface. — Toute opération topographique comporte la planimétrie et le nivellement du terrain considéré, puis l'établissement du dessin qui représente conventionnellement ce dernier. La planimétrie s'obtient au moyen d'un canevas polygonal progressivement agrandi ; le rapport entre les dimensions du terrain et celles du tracé se nomme l'échelle du plan. Dans l'évaluation de la cote d'altitude des principaux points, on prend pour repère le niveau de la mer. Le figuré du terrain est réalisé soit au moyen de courbes de niveau, soit au moyen de haclures ou lignes de plus grande pente, dont la direction et l'écartement indiquent le sens et la raideur des pentes. Chacune des particularités du sol (rivières, routes, bois, champs, maisons, etc.) est représentée par une notation particulière. En France, la carte topographique par excellence est celle de l'état-major à l'échelle de 1 quatre-vingt-millième.

TOPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la topographie : *signes topographiques*.



Topinambour : A, tubercule.



Topo.



Tonsure.

TOPOGRAPHIQUEMENT (*he-man*) adv. Au point de vue de la topographie.

TOPONYMIE n. f. (du gr. *topos*, lieu, et *onoma*, nom). Etude linguistique ou historique de l'origine des noms de lieu.

TOQUADE (*ka-de*) ou **TOCADE** n. f. *Fam.* Caprice, penchant maniaque.

TOQUANTE (*kan-te*) n. f. *Pop.* Montre.

TOQUE n. f. (ital. *tocca*). Coiffure en étoffe, sans bords, et souvent plissée : *toque de magistrat*. Casquette à très petits bords : *toque de jockey*.

TOQUE (*hé*), **E** adj. et n. Qui a le cerveau dérangé.

TOQUER (*hé*) v. a. Toucher, frapper. *Fig.* Déranter le cerveau.

TOQUET (*hé*) n. m. Petite toque.

TORCHE n. f. (du lat. *torquere*, tordre). Flambeau grossier, consistant en une corde tordue ou un bâton de sapin entouré de résine, de cire ou de suif. Rouleau de linges, que les femmes mettent sur la tête pour porter des fardeaux. Bouchon de paille tortillée. *Fig.* Élément de discorde : *les torches de la guerre civile*.

TORCHÉE (*ché*) v. a. Essuyer avec un torchon (de papier, de linges, etc.), pour nettoyer. *Pop.* Faire à la hâte : *torchon son ouvrage*.

TORCHÈRE n. f. Vase métallique à jour, placé sur un pied et dans lequel on met des matières combustibles destinées à donner de la lumière. Candélabre porté sur une tige ou une applique, et supportant lui-même des flambeaux, des girandoles, etc.

TORCHETTE (*ché-te*) n. f. Petit torchon.

TORCHIS (*chi*) n. m. Mortier composé de terre grasse et de paille hachée.

TORCHON n. m. Serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc. : *torchon de cuisine*. Petite natte de paille que l'on place sous les pierres taillées pour en protéger les arêtes. *Papier-torchon*, papier spécial pour la gouache et l'aquarelle.

TORCHONNER (*cho-né*) v. a. Nettoyer, essuyer avec un torchon : *torchonner la vaisselle*. *Fig. et fam.* Exécuter rapidement sans soin : *torchonner un dessin*.

TORCOL n. m. Genre d'oiseaux, de l'ordre des grimpeurs.

TORDAGE n. m. Façon qu'on donne à la soie en doublant et en tordant ses fils sur des moulinets.

TORD-BOYAUX (*tor-boi-ô*) n. m. *Invar.* *Pop.* Eau-de-vie très forte ou de mauvaise qualité.

TORDEUR, EUSE (*eu-se*) n. Personne qui tord la laine, la soie, le fil, etc. N. f. Machine à tordre les fils de câble.

TORD-NEZ (*né*) n. m. *Invar.* Corde fixée au bout d'un bâton et avec laquelle on serré les nez des chevaux rétifs.

TORDOIR n. m. Bâton ou garrot pour tordre, serrer une corde.

TORDRE v. a. (*lat. torquere*). Tourner un corps par ses deux extrémités en sens contraire : *tordre du linge*. Contourner par un effort : *tordre le bras de quelqu'un*. *Tordre le cou*, faire mourir en tournant le cou. **Se tordre**, v. pr. Contourner son corps avec effort. *Hire à se tordre les côtes* (ou à se tordre), rire convulsivement. **ANT. Détordre.**

TORRE n. m. (*lat. torus*). *Archit.* Grosse moulure ronde, de forme circulaire, pratiquée ordinairement à la base d'une colonne. (*V. planche ORDRES.*) *Geom.* Solide engendré par un cercle tournant autour d'un axe situé dans son plan et ne passant pas par son centre.

TORÉADOR n. m. (*mot espagn.*). Nom donné en France aux combattants, dans les courses de taureaux d'Espagne. (Le véritable terme espagnol est *torero*.)

TORÉUTIQUE n. f. (du gr. *torvein*, ciseler). Art de ciseler sur bois, sur ivoire, sur métaux : *les anciens amenèrent la toréutique à un haut degré de perfection*.

TORIGNOLE ou **TORIGNOLE** n. f. *Pop.* Soufflet, coup de poing : *recevoir une torignole*.

TORII n. m. Portique en pierre, en bois, en bronze érigé, au Japon, devant les temples shintoïstes.



Torii.

TORIL (*ril*) n. m. (*mot espagn.*). Lieu de l'arène où l'on tient les taureaux enfermés avant le combat.

TORMENTILLE (*man-ti*, 11 mill.) n. f. Genre de rosacées, qui croissent dans les bois.

TORMINEUX, EUSE (*neu, eu-se*) adj. (*du lat. tormina*, tranchées). Qui a rapport aux tranchées (coliques).

TORNADE n. f. (*de l'ital. tornare*, tourner). Cyclone très violent, sur la côte occidentale d'Afrique. (On dit aussi *TORNADO* n. m.)



Tormentille.

TORNÉLIE (*li*) n. f. Genre de plantes sarmenteuses, de l'Amérique tropicale.

— *Latormélie délicateuse* atteint 8 mètres de hauteur; ses fruits, très aromatiques, sont comestibles.

TORON n. m. (*du lat. torus*, corde). Réunion de plusieurs fils de caret. *Archit.* Gros tore qui se trouve à l'extrémité d'une surface droite.

TORPEDO (*pé*) ou **TORPEDO** n. f. (*mot lat. signifi. torpille*). Voiture automobile, à profil allongé.

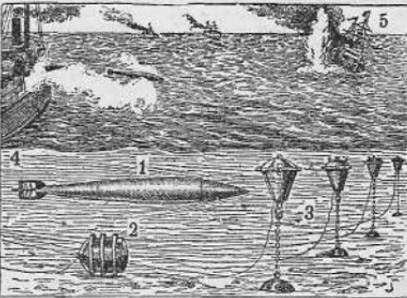
TORPEUR n. f. (*lat. torpor*; de *torpere*, être engourdi). Engourdissement profond : *sortir de sa torpeur*. *Fig.* Inaction de l'âme : *tirer un homme de sa torpeur*.

TORPILLAGE (11 mill.) a-je) n. m. Action de torpiller; son résultat.

TORPILLE (11 mill.) n. f. (*ital. torpilla*). Genre de poissons plats, qui ressemblent à des raies et possèdent, à la base de la tête, un appareil électrique avec lequel ils envoient des décharges assez fortes pour engourdir la main qui veut les saisir et pour tuer les autres poissons. Engin de guerre, au



Torpille.



TORPILLES : 1. Automobile; 2. De fond; 3. Torpilles vigilantes en chapelet; 4. Lancement d'une torpille; 5. Explosion d'une torpille.

moyen duquel on produit des explosions sous-marines : *torpille automobile*; *torpille de fond*. Bombe à ailettes.

TORPILLER (*pi*, 11 mill., é) v. a. Garnir de tor-

pilles : *torpiller une rade*. (Peu us.) Attaquer à l'aide de torpilles : *torpiller un navire*.

TORPILLEUR (*tl mil.*, *e-ri*) n. f. Ensemble du matériel nécessaire au service des torpilles sur un navire. Atelier et magasin des torpilles dans un arsenal.

TORPILLEUR (*tl mil.*) n. m. Bateau destiné à



Torpilleur.

placer, à lancer des torpilles : *les torpilleurs sont des bateaux de petit tonnage, à marche très rapide*. Marin chargé de l'entretien et de la manipulation des torpilles. Adjectif : *bateau, marin torpilleur*.

TORQUE n. f. (du lat. *torques*, collier). Fil de fer, de laiton, roulé en cercle. Tabac à chiquer en rouleau. *Blas*. Bourrelet d'étoffe tortillée, des deux principaux émaux de l'écu, posé sur un casque en guise de cimier.

TORQUES (*tor-ke*) n. m. Collier gaulois.

TORQUETTE (*kè-te*) n. f. (Peu us.). Panier d'osier, dans lequel on transporte la marée. Cette marée elle-même.

TORREFACTEUR (*tor-ré-fak*) n. m. Appareil de torréfaction.

TORREFACTION (*tor-ré-fak-si-on*) n. f. Action de torréfier : *la torréfaction de la chicorée*.

TORRÉFIER (*tor-ré-fi-é*) v. a. (du lat. *torrefacere*, même sens. — Se conj. comme *prier*). Griller, rôtir : *torréfier des grains de café*.

TORRENT (*tor-ran*) n. m. (lat. *torrens*). Courant d'eau rapide et impétueux : *les torrents sont sujets à de dangereuses inondations*. Fig. Ecoulement violent : *torrent de larmes, d'injures*. Force impétueuse : *céder au torrent d'une révolution*.

TORRENTIEL, ELLE (*tor-ran-si-èl, è-le*) adj. Qui appartient aux torrents : *des eaux torrentielles*. Qui tombe par torrents : *pluie torrentielle*.

TORRENTIELLEMENT (*tor-ran-si-è-le-man*) ad. À la manière des torrents.

TORRENTIEUX, EUSE (*tor-ran-tu-éd, eu-zé*) adj. Qui à l'impétuosité d'un torrent : *rivière torrentieuse*.

TORRIDE adj. (lat. *torridus*). Brûlant, excessivement chaud : *air, climat torride*. Zone torride, partie de la terre extrêmement chaude, située entre les deux tropiques. (V. *ZONE*.)

TORS, *E* (*tor, tor-se*) adj. (lat. *torvus*; de *torquere*, tordre). Tordu en spirale : *fil tors*. Colonne torsée, colonne à fût contourné en forme d'hélice. (On dit quelquefois *torus* au fém.; *jambes torses*.) N. m. Action de tordre les fils. Torsion elle-même. Gros cordon de soie que l'on emploie en tapisserie.

TORSADE n. f. (de *tors*). Frange tordue en spirale, que l'on emploie pour orner les tentures, les draperies, etc. *Torsade d'épaulette*, nom des brins de passenterie, dont sont formés les franges des épaulettes.

TORSE n. m. (ital. *torso*). Œuvre d'art représentant la partie supérieure du corps humain, sans tête ni membres. Le buste d'une personne : *un torse robuste*.

TORSION n. f. (du lat. *torsio*) Action de tordre. Bât de ce qui est tordu.

TORT (*tor*) n. m. (lat. *tortus*, tordu). Ce qui est contre le droit, la justice, la raison; dommage,

préjudice : *réparer ses torts*. Avoir tort, soutenir une chose fautive; faire un acte qu'on ne devrait pas faire. *Faire tort à*, voler le droit de, déprécier, nuire. *Faire tort de quelque chose*, ôter injustement, faire perdre. Loc. adv. : **A tort**, injustement. **A tort et à travers**, sans discernement. **À tort ou à raison**, avec ou sans raison.

TORTE adj. f. V. *TORS*.

TORTELE (*tè-le*) n. f. Nom vulgaire du velar officinal.

TORTICOLIS (*tî*) n. m. (du lat. *tortus*, tords, et *collum*, cou). Douleur rhumatismale, qui a son siège dans les muscles du cou.

TORTIL (*tîl*) n. m. (de *tortis*). *Blas*. Cercle d'or gemmé, rebordé plus fortement en haut qu'en bas et autour duquel est passé en spirale un collier de perles. (C'est la couronne des barons.) Bourrelet en torsade à bouts pendants par derrière, qui ceint une tête de Maure.

TORTILE adj. Qui peut se tordre. (Peu us.)

TORTILLAGE (*tl mil.*) n. m. Façon de s'exprimer, confuse et embarrassée. (Vx.) *Fam.* Petite manœuvre peu franche.

TORTILLARD ou **TORTILLART** (*tî, tl mil, ar*) n. m. Orme à bois noueux. Adjectif. Qui se tord en croissant.

TORTILLE (*tl mil.*) n. f. Allée étroite et sinueuse, dans un parc, un jardin. (On dit aussi *TORTILLÈRE*.)

TORTILLEMENT (*tl, tl mil, e-man*) n. m. Action de tortiller; état d'une chose tortillée.

TORTILLER (*tl, tl mil, é, v, a*) (du lat. *tortus*, tordu). Tordre à plusieurs tours : *tortiller une corde*. V. n. Fig. Chercher des détours, des subterfuges. *Tortiller des hanches*, faire un mouvement des hanches en marchant. **Se tortiller** v. pr. Se replier, se tordre, en parlant des reptiles.

TORTILLIS (*tî, tl mil, é*) n. m. Sorte de vermiculure tracée dans un brossage.

TORTILON (*tl, tl mil, on*) n. m. Bourrelet disposé sur la tête pour porter un fardeau. Linge tortillé en rond. Sorte de coiffure de paysanne. Petit rouleau de papier, dont on se sert pour estomper.

TORTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Qui sert pour la torture : *appareil tortionnaire*. Entaché de violence inique : *saisie tortionnaire*. N. m. Le bourreau.

TORTIS (*tî*) n. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, etc., tordus ensemble. Couronne ou guirlande de fleurs. (Vx.)

TORTOIR n. f. Bâton servant à tendre en la tendant la corde qui maintient le chargement d'une charrette.

TORTRICIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes lépidoptères, renfermant ceux qu'on nomme vulgairement *tortueuses* (tortrix) comme la pyrale de la vigne.

TORTU, E adj. (lat. *tortus*). Qui se dévie de sa direction naturelle; qui n'est pas droit : *nez, arbre tortu*. *Fam.* Bois tortu, la vigne. Fig. Qui manque de justesse : *raisonnement tortu*. Adverbialement. D'une manière tortue : *aller tortu*. (Peu us.) ANT. **DROIT**.

TORTUE (*tû*) n. f. (bas lat. *tortuica*; de *tortus*, tortu). Terme général, qui désigne tous les reptiles chéloniens à corps court renfermé dans une carapace osseuse : *les tortues fournissent l'écaille*. Sorte de toit que les soldats romains formaient en élevant et unissant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes pour se garantir des projectiles lancés par les assiégés. Fig. *À patte de tortue*, lentement.

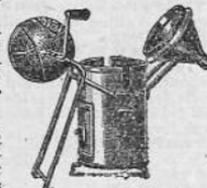
— La tortue est un animal lourd et lent, dont le corps est renfermé dans une carapace osseuse nommée *carapace*, extrêmement résistante. Elle n'a point de dents; ses mâchoires, munies d'une enveloppe cornée, forment un bec comme celui des oiseaux. La tortue creuse des trous pour y demeurer durant la saison froide ou sèche; sa chair est comestible. Il y a des tortues de mer, des tortues d'eau douce et des tortues de terre. Certaines (aux Mascareignes) dépassent 1 mètre de long et 300 kilogrammes de poids.



Tortille.



Torques gaulois



Torréfacteur.



Tortue.

TORTIER (*tu-é*) v. a. Rendre tortu : *torturer* une broche, une épingle. (Peu us.)

TORTUEUSEMENT (*se-man*) adv. D'une manière tortueuse : *intriquer tortueusement*.

TORTUEUX, EUSE (*tu, eu-se*) adj. (lat. *tortuosus*). Qui fait plusieurs tours et retours ; sinueux : *sentier tortueux*. Fig. Qui manque de loyauté, de franchise : *conduite tortueuse*. ANT. **Droit**.

TORTUOSITÉ (*si-té*) n. f. État de ce qui est tortueux. (Peu us.)

TORTURANT (*ran*), **E** adj. Qui torture : *remords torturants*.

TORTURE n. f. (lat. *tortura*). Supplice que l'on fait subir à quelqu'un : *les tortures des premiers chrétiens*. Tourments que, dans certains cas, l'on fait subir autrefois à un accusé, pour lui arracher des aveux. (V. **QUESTION**.) Fig. Grand tourment de l'esprit. *Se mettre l'esprit à la torture*, travailler avec une grande contention d'esprit. *Mettre quelqu'un à la torture*, lui causer un embarras pénible, ou une vive impatience.

TORTUREUR (*re*) v. a. Faire subir la torture à : *torturer un accusé*. Fig. Tourmenter : *la jalousie torture l'homme*. Dénaturer violemment le sens de : *torturer un texte*.

TORTUREUX, EUSE (*eu-se*) n. et adj. Personne qui torture. (Peu us.)

TORULA n. f. Nom donné à certaines levures pathogènes qui produisent la graisse du vin blanc, le rancissement du beurre, etc.

TORLE n. m. Champignon noirâtre, qui pousse sur les écorces et les feuilles.

TORVE adj. (lat. *torvus*). Se dit d'un regard qui est de travers et menaçant.

TOBY n. m. et adj. En Angleterre, partisan de l'autorité. Pl. des *torjes*. V. **WHIG** (Part. hist.).

TORYSME ou **TORISME** (*ris-me*) n. m. Opinion, parti des torjes.

TORYSTE ou **TORISTE** (*ris-te*) n. et adj. Partisan des torjes.

TOSCAN (*tos-kan*), **E** adj. et n. De la Toscane. *Ordre toscan*, le plus simple des cinq ordres d'architecture, chez les Romains ; *l'ordre toscan n'est qu'une déformation du dorique*. *Architecture toscane*, genre d'architecture, caractérisé par des arcades à plein cintre et des bossages. (V. la planche ORDRES.) N. m. *Archit.* Ordre toscan. *Ling.* Dialecte italien, parlé en Toscane.

TOSTE (*tos-te*) n. m. V. **TOAST**.

TOSTER (*fos-té*) v. n. V. **TOASTER**.

TÔT (*tô*) adv. Au bout de peu de temps : *se coucher tôt*. Promptement, vite. *Tôt ou tard*, un jour rapproché ou non. *Plus tôt que plus tard*, plutôt tôt que tard. ANT. **Tard**.

TOTAL, E, AUX adj. (lat. *totalis*). Complet, entier : *ruine totale*. N. m. Assemblage de plusieurs parties formant un tout. Somme obtenue par l'addition. Au total loc. adv. Tout considéré.

TOTALEMENT (*man*) adv. Entièrement, tout à fait : *être totalement ruiné*.

TOTALISATEUR, TRICE (*sa*) adj. Qui totalise. N. m. Appareil qui sert à totaliser mécaniquement plusieurs nombres. (On dit aussi **TOTALISER**.)

TOTALISATION (*sa-st-on*) n. f. Action de faire un total.

TOTALISER (*st*) v. a. Calculer le total de : *totaliser ses dépenses*.

TOTALITÉ n. f. Le total, le tout : *la presque totalité des hommes*. En *totalité*, totalement, complètement.

TOTEM (*tém*) n. m. (mot peu-rouge). Animal considéré, dans certaines tribus sauvages, particulièrement dans l'Amérique du Nord, comme l'ancêtre de la race, et honoré à ce titre.

TOTÉMISME (*mis-me*) n. m. Croissance aux totems.

TÔT-FAIT (*tô-fé*) n. m. Sorte de

pâtisserie soufflée, qui se fait très rapidement. Pl. des *tôt-faits*.

TOTON n. m. (du lat. *totum*, tout), mot marqué sur une des faces des anciens totons. Sorte de toupie marquée de différentes lettres ou signes sur ses six



Toton.

faces latérales et tournant sur un pivot. Nom donné à toutes les petites toupies qu'on fait tourner avec le pouce et l'index. Fig. *Faire tourner quelqu'un comme un toton*, le faire aller et venir, agir à sa volonté.

TOUAGE n. m. Action de touer. Prix payé par un bateau toué.

TOUAÏLE (*a, ll, ml, e*) n. f. (orig. germ.). Essuie-mains continu, suspendu à un rouleau.

TOUCAN n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le bec est fort gros et fort long : *les toucans sont propres à l'Amérique tropicale*.

TOUCHANT (*chan*) prép. Concernant, au sujet de : *touchant vos intérêts*.

TOUCHANT (*chan*), **E** adj. Qui touche, émeut le cœur : *discours touchant*. N. m. Ce qui est propre à toucher : *le touchant de l'histoire*.

TOUCHAU ou **TOUCHAUD** ou **TOUCHEAU** (*chô*) n. m. Etoile d'or ou d'argent, dont chaque branche est à un titre déterminé et qui sert aux essais des métaux précieux.

TOUCHE n. f. Action de toucher. Chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. Essai de l'or au moyen d'une pierre particulière. *Pierre de touche*, variété de jaspe noir, que l'on emploie pour distinguer l'or du cuivre. Fig. *Moyen d'épreuve ; l'adversité est la pierre de touche de l'amitié*. *Peint*, manière dont la couleur est appliquée sur la toile : *touché hardi, fin, léger*. (Se dit au fig. du style d'un écrivain.) *Gaul*, dont on se sert pour faire avancer les bœufs. *Troupeau de bœufs gras*, que l'on mène au marché. Petite baguette crochue en ivoire, pour lever les jonchets.

TOUCHE-À-TOUT (*tou-cha-tou*) n. et adj. invar. Fam. Personne qui touche à tout. Personne qui se mêle de tout.

TOUCHER (*chê*) v. a. (germ. *tukkan*). Être en contact avec : *toucher un objet du doigt*. Recevoir : *toucher de l'argent*. *Escr.* Atteindre : *toucher son adversaire*. Fig. Avoir rapport, regarder : *cela ne me touche en rien*. Intéresser, émouvoir : *son sort me touche*. Dire : *je lui en touchai un mot*. *Toucher les bœufs*, les stimuler avec la touche, pour les faire avancer. Être parent : *il me touche de près*. V. n. *Toucher à*, manier, porter la main sur. Atteindre : *toucher à une chose, au plafond*. S'attaquer à, se mêler dans : *toucher aux convictions de quelqu'un*. Modifier : *toucher aux remparts*. Être au contact de : *maison qui touche au port, à sa fin*. Se heurter : *le vaisseau a touché*. *Toucher de jouer* de certains instruments : *toucher du piano*. Fig. *N'avoir pas l'air d'y toucher*, n'avoir pas l'air de s'intéresser à une chose, de se proposer un but.

TOUCHER (*chê*) n. m. (subst. verb. de *toucher*). Celui des cinq sens par lequel on connaît, par le contact direct de certains organes, la forme et l'état extérieur des corps : *la toucher s'exerce surtout par les doigts de la main*. Manière de jouer de certains instruments : *un toucher brillant, délicat*.

TOUCHETE (*chê-te*) n. f. Chacune des petites barres d'ivoire incrustées dans le manche de la guitare, qui permettent de donner les tons et les demi-tons.

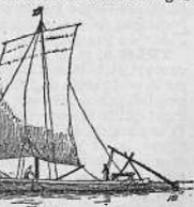
TOUCHEUR n. m. Conduc-teur de bestiaux.

TOUE (*toû*) n. f. Action de toucher. Espèce de bateau plat, qui sert de banc sur certaines rivières.

TOUÉE (*toû-é*) n. f. *Mar.* Longueur de chaîne filée en mouillant l'ancre. Longueur des remorques. Action de touer. Câble de 120 brasses.



Toucan.



Toue.

TOUER (*tou-é*) v. a. (orig. scand.). Faire avancer un navire, un bateau, en tirant une corde à force de bras, ou à l'aide d'un cabestan. Remorquer un bateau à l'aide d'une chaîne mouillée au fond de l'eau.

TOUEUR, EUSE (*tu-é*) adj. Qui toue. *Bateau toueur*, celui qui sert à touer les gros chalands. N. m. Individu qui toue; bateau toueur.

TOUFFE (*tou-fe*) n. f. (orig. germ.). Assemblage de choses de même nature, minces, légères, rapprochées et formant une sorte de bouquet: *une touffe d'herbes*.

TOUFFEUR (*tou-feur*) n. f. (rad. *étouffer*). Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très chaud.

TOUFFU (*tou-fu*), **E** adj. (de *touffe*). Epais, formé d'un grand nombre d'objets: *cheveux touffus*. Fig. Encombré de trop de détails: *roman touffu*.

TOUG, THOUG (*tough*) ou **TOUC** (*touk*) n. m. Sorte d'étendard turc, formé d'une demi-pique à laquelle est fixée une queue de cheval.

TOUILLAGE (*tou, ll mill.*) n. m. Action de touiller.

TOUILLER (*tou, ll mill., é*) v. a. (du lat. *tudicula*, spatule). Mêler, agiter, remuer: *touiller la fécula*.

TOUJOURS (*jour*) adv. (de *tout*, et *jour*). Sans cesse, sans fin: *on n'est pas toujours heureux*. Encore à présent: *malgré ses erreurs passées, je l'aime toujours*. En tout état de cause: *il en restera toujours quelque chose*. Néanmoins, du moins: *si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir*. *Tout toujours, à toujours*, d'une façon définitive. Adv. *Jamaïs*.

TOULINE n. f. (angl. *touline*). Ensemble des cordages servant à la manœuvre des bateaux de petit tonnage.

TOULOPE n. f. (m. russe). Tunique en peau de mouton, dont la laine est en dedans et qui constitue le vêtement d'hiver du moujik russe.

TOUNDR (*toun*) n. f. Nom donné aux prairies arctiques qui se développent sur les côtes basses de la Russie, de la Sibérie, de l'Amérique du Nord: *la végétation des toundras ne comprend guère que des mousses*.

TOUPET (*pè*) n. m. (du vx fr. *toupe*, touffe de cheveux). Petite touffe de poils, de crin ou de cheveux. Touffe de cheveux relevés au-dessus du front. *Faux toupet*, petite perrique qui ne couvre que le sommet de la tête. Fig. et pop. *Avoir du toupet*, de l'effronterie, de l'audace.

TOUPIE (*pî*) n. f. Jouet en forme de poire avec une pointe en fer, qu'on lance à l'aide d'une ficelle enroulée ou au moyen d'un ressort: *jouer à la toupie*. Sorte de tour conique pour tailler des moules. **TOUPIE D'ALLEMAGNE**, sorte de toupie creuse et percée d'un côté, qui fait du bruit en tournant.

TOUPIER (*pi, ll mill., é*) v. n. Tourner sur soi-même comme une toupie. V. a. Taillera l'aldé du tour appelé *TOUPIE*.

TOUPILLON (*ll mill.*) n. m. (de *toupet*). Petit toupet. Bouquet de branches mal disposées, sur un arbre.

TOUR n. f. (lat. *turris*). Sorte de bâtiment très élevé, de forme ronde ou carrée: *les châteaux forts portaient en général à leurs angles de hautes tours*. Pièce du jeu d'échecs, en forme de tour crénelée.

TOUR n. m. (du lat. *tornus*, tour à tourner). Mouvement circulaire: *tour de roue*. Action de parcourir la périphérie de: *faire le tour de la ville*. Circuit, circonférence: *le tour des yeux*. Vêtement ou armement qui enveloppe une partie du corps: *tour de cou*. Toute action qui exige de l'agilité, de la force, de l'adresse, de la subtilité: *tour de gobelets*. Trait d'adresse ou de trufferie: *jouer un bon, un mauvais tour*. Manière de présenter une idée ou un fait: *tour gracieux, original*. Rang successif, moment où une chose se fait après une autre: *parler à son tour*. *A tour de bras*, de toute la force du bras. *En un tour de main* ou, plus exactement, *en un tournemain*, en un instant. *Tour de bâton*, profits illicites. *Tour de reins*, rupture ou foulure dans la

région lombaire. *Tour de lit*, draperie qui entoure un lit et est attachée à la partie supérieure du bois.

Faire son tour de France, parcourir la France en exerçant son métier. *Machine-outil*, sur laquelle on dispose des pièces auxquelles on imprime des mouvements de rotation, tandis qu'on les travaille avec divers instruments. Espèce d'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur d'un mur, dans les monastères et les hôpitaux, pour recevoir ce qu'on y dépose du dehors. Appareil analogue, placé autrefois à l'entrée des hospices d'enfants trouvés et destiné à recevoir les enfants qu'on voulait y introduire sans être vu. Fig. *Fait au tour*, très bien fait. **Tour à tour** loc. adv. Alternativement.

TOURAILLE (*ra, ll mill.*) n. f. Étuve dans laquelle le brasseur sèche le grain pour arrêter la germination. Grain que l'on sèche dans l'étuve.

TOURAILLON (*ra, ll mill., on*) n. m. Germe d'orge séché à la touraille: *le tourailillon s'emploie comme engrais et pour la nourriture du bétail*.

TOURANGEAU, ELLE (*jé, é-le*) adj. et n. De la Touraine ou de Tours.

TOURANEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. et n. Nom appliqué par les Aryens et les Iraniens aux populations turques de l'Asie moyenne occidentale. N. m. Nom donné aux langues ouralo-aitaïques.

TOURBE n. f. (orig. germ.). Combustible formé par des matières végétales plus ou moins carbonisées: *la tourbe se forme au fond des eaux claires et lentes*.

TOURBE n. f. (lat. *turba*). Fig. Multitude confuse, surtout en parlant du bas peuple. Foule de gens méprisables: *la tourbe des intrigants*.

TOURBER (*bé*) v. n. Exploiter la tourbe. V. a. Recueillir la tourbe de: *tourber un marais*.

TOURBEUX, EUSE (*bé, eu-é*) adj. Qui contient de la tourbe: *sol tourbeux*.

TOURBIER (*bi-é*) n. m. Ouvrier ou propriétaire d'une tourbière.

TOURBIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe: *les tourbières de la vallée de la Somme*.

TOURBILLON (*ll mill.*) n. m. (lat. *turbo*). Vent impétueux, qui souffle en tournant: *les cyclones sont des tourbillons d'un grand rayon*. Masse d'eau qui tourne rapidement en forme d'entonnoir. Matières quelconques, emportées avec un mouvement de tourbillon: *tourbillon de poussière*. Fig. Tout ce qui entraîne l'homme: *le tourbillon des affaires*.

TOURBILLONNANT (*bi, ll mill., o-nan*), **E** adj. Qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT (*bi, ll mill., o-ne-man*) n. m. Mouvement en tourbillon. Fig. Action impétueuse, entraînant: *le tourbillonnement du vent*.

TOURBILLONNER (*bi, ll mill., o-né*) v. n. Aller en tournant: *l'eau tourbillonne*.

TOURD (*tour*) n. m. (du lat. *turdus*, grive). Sorte de poisson de la Méditerranée, appartenant au genre *lybre*. Ancien nom des grives.

TOURDILLE (*ll mill.*) adj. (espagn. *tordillo*). Se dit d'une couleur grise particulière: *un cheval gris tourdille*.

TOURELLE (*ré-le*) n. f. Petite tour, souvent en encorbellement, qui flanque un édifice, un château. Tour blindée, tournante ou fixe, servant à abriter les canons des navires cuirassés et de certains forts.

TOURET (*ré*) n. m. *Mécan*. Petite roue à gorge, fixée sur l'axe d'un tour et recevant la courroie qui passe sur le volant. Sorte de dévidoir à l'usage des cordiers. Petit tour de graveur en pierres fines. Gros clou à tête ronde, que l'on fixe dans les branches d'un mors. Toilet d'aviron. Moulinet de ligne à pêcher.

TOURETTE (*ré-te*) n. f. Genre de crucifères de nos pays.



Tour.



Toupies.



Torelle.

TOURIE (rf) n. f. Grand vase verre, entouré de paille ou d'osier.
TOURIER (ri-é). **ÈRE** adj. et n. Préposé au tour dans un couvent; frère tourier. Sœur tourière, religieuse non cloîtrée, chargée des relations avec l'extérieur.

TOURILLON (ll mill.) n. m. Partie cylindrique, autour de laquelle une pièce reçoit un mouvement de rotation. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, etc. Morceau de métal rond, fixé de chaque côté d'un canon et servant à l'assujettir sur son affût.

TOURISME (ris-me) n. m. (de *touriste*). Goût du déplacement, des voyages; le *tourisme* constitue un sport très agréable.

TOURISTE (ris-te) n. (de *tour*). Personne qui voyage pour son agrément; les *Pyrrhées*, les *Alpes* offrent des sites chers aux *touristes*.
TOURISTIQUE adj. Qui a rapport au *tourisme*; *société touristique*.

TOURLOUROU n. m. Nom donné par plaisanterie aux soldats de l'infanterie de ligne.

TOURMALINE n. f. Pierre qui, chauffée ou comprimée dans un certain sens, s'électrise; la *tourmaline* est un *borosilicate naturel d'alumine*.

TOURMENT (man) n. m. (lat. *tormentum*). Torture; *mourir dans les tourments*. Violente douleur physique ou morale; les *tourments de la goutte*.

TOURMENTANT (man-tan). **E** adj. Qui tourmente; qui se plat à tourmenter.

TOURMENTE (man-te) n. f. Tempête violente, mais de peu de durée; une *tourmente de neige*. *Fig.*: *tourmente politique*.

TOURMENTÉ, **E** (man) adj. Qui a des irrégularités brusques et nombreuses; *sol tourmenté*. Excessif, d'une recherche exagérée; *style tourmenté*.

TOURMENTER (man-té) v. a. (de *tourment*). Soumettre à des tortures; *tourmenter des prisonniers*. Soumettre à de violentes tortures physiques; *la goutte le tourmente*. Agiter violemment; *le vent tourmente le navire*. *Fig.* Causer une peine d'esprit; *son procès le tourmente*. Importuner, harceler; *ses éruditions le tourmentent*. Rendre peu naturel par un travail excessif; *tourmenter son style*. **Se tourmenter** v. pr. S'inquiéter, se donner beaucoup de peine. Se déteiner, en parlant du bois.

TOURMENTEUR, **EUSE** (man, eu-se) n. et adj. Qui tourmente. N. m. Bourreau qui appliquait la torture.

TOURMENTEUX, **EUSE** (man-teù, eu-se) adj. (de *tourmente*). Se dit de parages exposés à de fréquentes tempêtes. (Peu us.)

TOURMENTIN (man) n. m. *Mar.* Petit foc dont on se sert quand la misaine a été serrée, en cas de tourmente.

TOURNAGE n. m. Action de tourner au tour. Cabillot, taquet sur lequel on tourne une manœuvre en sautoir, pour la tenir tendue.

TOURNAILLER (na, ll mill., é) v. n. *Fam.* Aller et venir à droite et à gauche.

TOURNANT (nan), **E** adj. Qui tourne; *pont tournant*. Qui fait des détours; *allée tournante*. *Mouvement tournant*, opération par laquelle on tourne les positions de l'ennemi.

TOURNANT (nan) n. m. Coin de rue, de chemin; endroit où une rivière fait un coude. *Fig.* Epoque où les événements prennent une autre direction; *les tournants de l'histoire*. *Mar.* Endroit dangereux, où l'eau tourne continuellement. *Fig.* Moyen détourné; *prendre des tournants pour arriver à son but*.

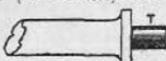
TOURNÉ, **E** adj. Fait d'une certaine façon. *Eglise bien tournée*, bien orientée, avec le sanctuaire à l'orient. *Aigri, altéré, fermenté; lait, vin tourné*.

TOURNE-A-GAUCHE n. m. Inv. *Levier*, muni d'un oeil, qui sert à virer une tige sur elle-même. Outil avec lequel on courbe en sens contraire les dents d'une scie. Outil qui sert à faire des pas de vis.

TOURNEBRIDE n. m. Hôtellerie établie près d'un château ou d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux des visiteurs.



Tourie.



T, tourillon.

TOURNEBROCHE n. m. Mécanisme servant à faire tourner une broche à rôtir. Marmiton qui tourne une broche. Chien que l'on place dans une sorte de tambour pour faire tourner une broche.

TOURNEDOS (dô) n. m. Position assignée, dans certaines halles, à des vendeurs dont la marchandise n'est pas fraîche. Filet de bouef accommodé en tranches.

TOURNE (mé) n. f. Voyage, à itinéraire déterminé, que fait un fonctionnaire dans son ressort, ou un commerçant pour ses affaires. *Pop.* Ensemble des boissons offertes et payées par un consommateur.

TOURNE-FEUILLE (feu, ll mill., é) n. m. Appareil pour tourner les feuilles d'un cahier de musique. Pl. des *tourne-feuilles*.

TOURNEMAIN (min) n. m. *En un tourne-main*, en un instant. (Mieux que: *en un tour de main*.)

TOURNEMENT (man) n. m. (de *tourner*). *Tournement de tête*, vertige. (On dit mieux *TOURNOIEMENT*.)

TOURNE-OREILLE (no-ré, ll mill., é) n. m. Invar. Sorte de charnu dont le versoir se met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Adjectif; *charrue tourne-oreille*.

TOURNE-PIERRE (pi-é-re) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, qui vivent au bord des eaux. Pl. des *tourne-pierres*.

TOURNER (né) v. a. (du lat. *turnare*, façonner au tour). Mouvoir en rond; *tourner une roue*, une broche. Changer par un mouvement en ligne courbe la position de; *tourner la tête*. Mettre une chose dans un sens opposé; *tourner le feuillet*. Façonner au tour; *tourner un pied de table*. Examiner; *tourner en bien*, en mal. Agencer, arranger; *bien tourner une lettre*. Appliquer, diriger; *tourner ses pensées vers Dieu*. Eculer d'un côté; *tourner ses solitaires*.

Faire le tour pour éviter; *tourner une montagne*; pour surprendre; *tourner les positions de l'ennemi*. Eluder; *tourner la difficulté*. *Tourner le dos à quelqu'un*, marcher en sens contraire, et, *fig.* le traiter avec mépris. *Tourner les talons*, s'éloigner. *Tourner casaque*, changer de parti. *Tourner bride*, revenir sur ses pas, en parlant d'un cavalier. *Tourner en ridicule*, rendre ridicule. *Tourner la tête à quelqu'un*, le faire changer de bien en mal. *Tourner le sang* (ou les sens) à, causer une émotion violente. *Tourner quelqu'un à son gré*, en faire ce qu'on veut. V. n. Se mouvoir circulairement; *le vent a tourné au nord*. S'agiter en divers sens; *tourner longtemps avant de prendre un parti*. S'altérer, se dénaturer; *le lait, le vin a tourné*. Se colorer, mûrir; *le raisin commence à tourner*. Avoir une bonne ou mauvaise issue; *l'affaire a mal tourné*. Se transformer; *abondance qui tourne à l'excès*. Prendre une certaine conduite; *ce jeune homme a bien tourné*. Avoir une tendance vers; *tourner à la dévotion*. *Tourner à tout vent*, changer souvent d'opinion. *Tourner du côté de quelqu'un*, prendre son parti. *La tête lui tourne*, il a le vertige. *La chance a tourné*, a passé d'un autre côté. *Tourner autour du pot*, ne pas aller directement au fait. *Tourner de l'œil*, mourir. *Tourner court*, tourner dans un petit espace, et *fig.* fuir brusquement. V. impers. *Il tourne cœur*, la carte tournée est cœur.

TOURNERIE (rt) n. f. Atelier de tourneur.

TOURNESOL n. m. Nom de diverses plantes dont les fleurs se tournent vers le soleil, comme l'héliotrope et l'hélianthe ou *grand soleil*. Matière colorante extraite de l'orseille ou du croton, fermentées avec de l'urine. (Les alcalis la font virer au bleu et les acides au rouge.)

TOURNETTE (né-te) n. f. Sorte de dévoirdoir tournant sur un pivot. Cage tournante d'un cœuruil. Instrument coupant dont se servent les vitriers.

TOURNEUR n. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour. Adjectif. Qui tourne au tour; *ouvrier tourneur*. Qui tourne sur lui-même; *derrière tourneur*.

TOURNEVENT (nan) n. m. Tuyan coudé mobile au sommet d'une cheminée, de manière à tourner à tout vent.



Tourne-pierre.

TOURNEVIS (viss) n. m. Instrument de fer pour serrer ou desserrer les vis.

TOURNOLE n. f. Variété de panaris, qui se développe autour de l'ongle.

TOURNET (ké) n. m. Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un spectacle payant, pour ne laisser passer que les piétons ou une personne à la fois.

Petit morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis levé. Lame de fer mobile en forme d'S et servant à maintenir un volet ouvert. Jeu de hasard, qui consiste en un disque tournant creux et vertical, auquel sont marqués des numéros, et dans lequel se meut une bille. *Chir.* Instrument pour comprimer les artères, dans certaines opérations.

TOURNIS (ni) n. m. Maladie particulière aux moutons et aux boufs, causée par un cysticerque qui se développe dans le cerveau et pendant laquelle il tourne et convulse.

TOURNISSE (ni-sé) n. f. Poteau qu'on établit entre une sablière et une décharge de cloison et qui sert de remplissage.

TOURNOI n. m. (de tourner). Fête guerrière, où l'on combattait à armes courtoises et à cheval. *Fig.* Assaut, concours : *tournoi industriel.*

TOURNOIEMENT (not-man) ou **TOURNOÏMENT** n. m. Action de ce qui tourne : *tournoiement de l'eau.* Syn. de **TOURNIS.**

TOURNOIS (noi) adj. (du lat. *turnonensis*, de Tours). S'est dit, en France, de la monnaie frappée jusqu'au XIII^e siècle à Tours, puis de la monnaie royale frappée sur le modèle de celle de Tours : *la livre tournois valait vingt sous tournois et le sou tournois douze deniers; la monnaie tournois était d'un quart moins forte que la monnaie paris.*

TOURNOYANT (noi-tan). E adj. Qui tourne.

TOURNOYER (noi-té) v. n. (Se conj. comme *aboyer*). Tourner en faisant plusieurs tours sur soi-même.

TOURNURE n. f. (lat. pop. *turnatura*). Manière dont une chose s'avance vers le but : *affaire qui prend une bonne tournure.* Manière dont une chose est présentée : *donner une certaine tournure à sa conduite.* Manière dont une personne est faite : *avoir une jolie tournure.* Bouffant élastique, que les dames mettaient naguère par derrière sous leur jupe. Manière d'agencer les mots dans une phrase : *tournure incorrecte.* Déchet métallique, détaché d'une pièce pendant le tournage.

TOURON n. m. Gâteau préparé avec des amandes, des œufs, du sucre, etc.

TOURTE n. f. (bas lat. *forta*). Pâtisserie de forme circulaire, contenant un mets : *tourte au poisson.*

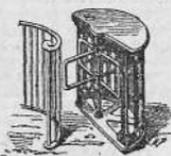
TOURTEAU (té) n. m. (de *tourte*). Gros pain de forme ronde. Masse formée d'un résidu de graines, de fruits, dont on a exprimé l'huile, le suc, et utilisé comme aliment pour les bestiaux ou comme engrais : *un tourteau d'olives.* *Blas.* Figure circulaire et toujours en émail (à l'inverse du besant, qui est toujours en métal). [V. la planche **BLASON**]. Disque de bois pour broyer le salpêtre. Sorte de crabe.

TOURTEAU (ré) n. m. Jeune tourterelle encore au nid. Au plur. *Fig.* Jeunes gens qui s'aiment tendrement.

TOURTERELLE (ré-le) n. f. (dimin. du lat. *turn-*



Tournevis.



Tournet.



T, tournisses.



Tourterelle.

turn, même sens). Genre d'oiseaux colombiformes. un peu plus petits que les pigeons.

TOURTIÈRE n. f. Ustensile de cuisine, pour faire cuire des tourtes.

TOUSELLE (zè-le) n. f. (provenç. *tosela*). Variété de blé, dont l'épi est dépourvu de barbe.

TOUSSAINT (tou-sin) n. f. Fête de tous les saints (1^{er} nov.). [Prend une majuscule] : *célébrer la Toussaint.*

TOUSSER (tou-sé) v. n. (lat. *tussire*; de *tussis*, toux). Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE (tou-se-ri) n. f. Action de tousser; toux répétée.

TOUSSEUR, EUSE (tou-seur, eu-sé) n. *Fam.* Qui toussé souvent.

TOUSSOTER (tou-so-té) v. n. Tousser souvent et faiblement.

TOUT (tou devant une consonne, *touf* devant une voyelle). **TOUTE**; pl. masc. **TOUS** (sou ou tous suivant les cas : *tous* [tou] les hommes sont mortels; mais : *ils sont tous* mortels) adj. (lat. *totus*). Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble : *tous les hommes.* Se dit d'une chose considérée dans son entier : *employer tout son pouvoir.* Chaque : *toute peine mérite salaire.* Est invariable devant un nom de ville au fém., quand il signifie « tout le peuple » : *tout Rome l'a vu*; mais on dira : *toute Rome est couverte de monuments.* Je suis tout à vous, je suis à votre disposition. Toutes les semaines, une fois par semaine. *Tout ce qu'il y a de*. L'universalité de. *Tout pron. indéf.* L'universalité des choses : *qui sait tout, abrège tout.* Après tout, en définitive. Comme tout, extrêmement. En tout, en comprenant l'universalité des objets. *A tout prendre*, en somme, en considérant toute chose. N. m. Ensemble, objet divisible pris en son entier : *le tout est plus grand que la partie* (dans ce sens, le pluriel est *touts*). L'universalité des choses : *le grand tout.* *Fig.* L'important, le principal : *le tout est de réussir.* *Risquer le tout pour le tout*, hasarder de tout perdre pour tout gagner. *Blas.* Sur le tout, v. BROCHANT.

ANT. Rien. Adv. Entièrement : *ils sont partis tout contents; je vous le dis tout net.* *Tout...* que, quelque, si : *tout aimable qu'est la vertu, et non que soit.* (On écrira : *femme tout en larmes, mais église toute en feu.*) — Varie devant un adj. fém. commençant par une consonne ou par un h aspiré : elle était toute honteuse, toutes vieilles qu'elles sont. Pour tout de bon, sérieusement. *Tout* un, identique. C'est tout un, cela revient au même. Est aussi explicite : *tout doucement, tout au plus.* Loc. adv. *Du tout*, nullement. *Tout à fait*, entièrement. *En tout*, tout compris. — *Tout* suivi de autre varie lorsqu'il détermine le nom qui suit l'adjectif autre : *je répondrai à toute autre question (à toute question autre que celle que vous me posez).* *Tout* est invariable s'il modifie l'adjectif autre et quand il est accompagné de un, une : *ceci est tout autre chose, c'est une tout autre chose (une chose tout à fait autre).*

TOUT-À-L'ÉGOUT (ghou) n. m. Mode de vidange des cabinets d'aisances, qui consiste à envoyer les matières fécales directement à l'égout au moyen d'une chasse d'eau.

TOUT-BEAU (bô) interj. Cri par lequel un chasseur arrête un chien d'arrêt qui est près de se laisser emporter.

TOUTE-BONNE (ho-ne) n. f. Sorte de sauge. Variété de poire. Pl. des toutes-bonnes.

TOUTE-ÉPICE n. f. Nom vulgaire de la nielle cultivée et du myrte piment. Pl. des toutes-épices.

TOUTEFOIS (foi) adv. Néanmoins, cependant.

TOUTE-PUISSANCE (pu-i-san-se) n. f. Puissance infinie : *la toute puissance de Dieu.* Pouvoir souverain : *aspirer à la toute-puissance.*

TOUTOU n. m. Chien, dans le langage des enfants.

TOUT-PUISSANT (pu-i-san), **TOUTE-PUISSANTE** (i-san-te) adj. Qui a un pouvoir sans bornes : *ministre tout-puissant.* N. m. Le Tout-Puissant, Dieu. Pl. des tout-puissants, toutes-puissantes.

TOUT-VENANT (van) n. m. Hotelle prise sans triage avec la poussière et les gros fragments.

TOUX (tou) n. f. (lat. *tussis*). Expiration brusque, convulsive et sonore, de l'air contenu dans les poumons : *la toux est déterminée par l'irritation de la muqueuse qui tapisse la trachée et les bronches.*

TOXÉMIE (*tok-sé-mi*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et *haima*, sang.) Ensemble des accidents provoqués par les toxines.

TOXICITÉ (*tok-si*) n. f. Caractère de ce qui est toxique : la *toxicité de l'arsenic*. Quotient de la quantité d'une substance nécessaire pour tuer un animal, par le poids de cet animal exprimé en kilogrammes.

TOXICOLOGIE (*tok-si, ji*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et *logos*, discours.) Partie de la médecine qui traite des poisons.

TOXICOLOGIQUE (*tok-si*) adj. Qui a rapport à la toxicologie : *discussion toxicologique*.

TOXICOLOGUE (*tok-si-ko-lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de toxicologie.

TOXICOMANIE (*mi*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et de *manie*.) Habitude morbide d'absorber des doses croissantes de substances toxiques (éthér, morphine, cocaïne, opium).

TOXINE (*tok-si-ne*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison.) Poison produit par les microbes.

TOXIQUE (*tok-si-ke*) n. m. (du gr. *toxikon*, poison.) Nom générique des poisons. Adjectif. Qui a la propriété d'empoisonner : *substance toxique*.

TRABAÛ (*bak*) ou **TRABACOLO** n. m. Bâtiment de commerce à deux mâts de l'Adriatique.

TRABAN n. m. (alem. *trabant*.) Hallebardier dans la garde des princes scandinaves ou dans les armées suisses.

TRABE n. f. (du lat. *trabs*, poutre.) *Blas*. Traverse ou jas de l'ancre. Hampe d'un drapeau, d'une bannière.

TRABÉE (*bé*) n. f. (lat. *trabea*.) Antiq. rom. Toge de cérémonie, ornée de bandes de diverses couleurs.

TRABUCO n. m. (mot espagn. signif. tromblon.) Cigare de La Havane, en forme de tromblon.

TRAC (*trak*) n. m. Allure d'une bête de somme : le *trac des chevaux*. *Trace*, piste des bêtes : *suivre un loup au trac*.

TRAC (*trak*) n. m. *Pop.* Peur : *avoir le trac*.

TRACAGE n. m. Action de tracer.

TRACANT (*san*), **E** adj. (de *tracer*.) *Racine* tricante, racine d'arbre ou de plante, qui s'étend horizontalement et très près de la surface du sol.

TRACAS (*ka*) n. m. Mouvement accompagné d'embarras, de désordre : *les tracas d'un déménagement*. Peine, fatigue : *le tracas des affaires*. Ouverture qui, dans certaines fabriques, est pratiquée dans le plancher pour le passage des marchandises.

TRACASSER (*ka-se-r*) v. n. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE (*ka-se-ri*) n. f. Ennui, tourment. Action de tracasser : *cessez ces tracasseries inutiles*.

TRACASSIER (*ka-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui aime à faire des tracasseries : *les enfants sont tracassiers*.

TRACASSIN n. m. *Fam.* Humeur inquiète.

TRACE n. f. (subst. verb. de *tracer*.) Empreinte, vestige marquant le passage d'un homme ou d'un animal : *suivre les traces d'un gibier*. Cicatrice, marque physique qui reste d'une chose : *les traces d'une brûlure*. Premiers points à l'aiguille, indiquant les contours d'un dessin de tapisserie. *Fig.* Impression dans l'esprit, la mémoire. *A la trace*, en se guidant d'après les traces.

TRACÉ n. m. Représentation, par des lignes, des contours, d'un dessin, d'un plan : *faire le tracé d'une figure*. Ligne parcourue : *le tracé du Métrópolis*.

TRACELET (*lé*) n. m. Syn. de TRACERET.

TRACÈMENT (*man*) n. m. Action de tracer.

TRACER (*sé*) v. a. (lat. pop. *tractare*. — Prend une cédille sous le c devant a et o : *il trace, nous traçons*.) Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, etc. Indiquer par l'écriture : *tracer des caractères*. Dépendre : *tracer le tableau de ses malheurs*. Marquer, déterminer la voie à suivre : *tracer une ligne de conduite à quelqu'un*. V. n. Se dit des plantes dont les tiges ou les racines s'étalent sur le sol ou près de la surface; des animaux qui creusent sous terre des galeries peu éloignées de la surface.

TRACERET (*ré*) n. m. Outil qui sert à marquer et à piquer le bois. (On dit aussi TRACELET.)

TRACER, EUSE (*eu-se*) n. Celui, celle qui trace.

TRACHÉALE (*ké-al*), **E, AUX** adj. Qui se rapporte à la trachée, aux trachées.

TRACHÉE (*ché*) n. f. (du gr. *tracheia*, raboteuse.) Abrév. de TRACHÉE-ARTÈRE. *Zool.* Organe

respiratoire des animaux articulés. *Bot.* Vaisseau entouré de fils en spirales serrées.

TRACHÉE-ARTÈRE n. f. Chez l'homme et l'animal, canal qui porte l'air aux poumons. Pl. des *trachées-artères*.

TRACHÉEN, ENNE (*ké-in, é-ne*) adj. Qui appartient à la trachée, aux trachées : *la respiration trachéenne des insectes*.

TRACHÈTE (*ké-i-te*) n. f. Inflammation de la trachée-artère.

TRACHÉOCÈLE (*ké*) n. m. Tumeur gazeuse du cou, en communication avec la trachée.

TRACHÉOTOMIE (*ké, mi*) n. f. (de *trachée*, et du gr. *tomé*, section.) Opération chirurgicale, qui consiste à inciser, à ouvrir la trachée-artère.

TRACHOME (*ko-me*) n. m. Conjonctivite granuleuse.

TRACHYTE (*ki-te*) n. m. Roche du type porphyroïde : les *trachytes sont des roches éruptives anciennes*.

TRACHYTIQUE (*ki*) adj. De la nature du trachyte.

TRACOIR n. m. Outil dont on se sert pour tracer.

TRACT (*traft*) n. m. (mot angl.) Petit traité, brochure, opuscule sur une question politique, religieuse, etc. : *faire une campagne de tracts*.

TRACTION (*trak-ta-si-on*) n. f. (lat. *tractatio*.) Manière de traiter une affaire, un marché. (Se prend souvent en mauv. part.)

TRACTEUR (*trak*) n. m. Machine ou mécanisme produisant une traction. (Se dit spécialement du véhicule automobile muni d'organes d'adhérence et d'un dispositif de remorquage.)

TRACTION (*trak-si-on*) n. f. (lat. *tractio*; de *tractum*, supin de *trahere*, tirer.) Action d'une force qui tire un mobile : *traction d'une locomotive*. Dans les chemins de fer, partie de l'exploitation, qui consiste dans les transports de tous genres. *Traction rythmique de la langue*, manœuvre employée pour exciter la respiration chez les noyés ou asphyxiés.

TRACTIONNEUR (*trak-si-ou-neur*) adj. et n. m. Se dit d'un animal (cheval, bœuf, etc.) utilisé à la traction d'un véhicule. (Le mot s'emploie par opposition à *tracteur*, appareil mécanique de traction.)

TRACTOIRE (*trak*) adj. Relatif à la traction.

TRADE-UNION ou **TRADE UNION** (pron. angl. *tréd-iou-ni-eun*) n. f. (de l'angl. *trade*, industrie, et *union*, union.) Association de travailleurs organisés pour la protection de leurs intérêts. Pl. des *trade-unions* ou *trade unions*.

TRADITEUR n. et adj. m. (du lat. *traditor*, qui livre.) Nom donné aux chrétiens qui, pendant les persécutions de Dioclétien, avaient livré les livres sacrés aux païens, pour échapper à la mort.

TRADITION (*si-on*) n. f. (du lat. *traditio*, action de transmettre.) Transmission orale pendant un long espace de temps : *la tradition lie le passé au présent*. *Spécialement*. Transmission orale ou écrite des faits ou des doctrines qui concernent la religion. Les choses mêmes transmises par cette voie : *Tallatement de Romulus par une louve est une tradition*.

TRADITIONALISME (*si-o-na-tis-me*) n. m. Système de croyance fondé sur la tradition. Opinion philosophique, qui diminue la part de la raison dans la connaissance de la vérité, au profit de la révélation.

TRADITIONALISTE (*si-o-na-tis-te*) n. et adj. Partisan du traditionalisme.

TRADITIONNAIRE (*si-o-né-re*) n. et adj. Nom donné aux juifs qui font appel à la tradition talmudique pour interpréter la Bible.

TRADITIONNEL, ELLE (*si-o-né-l, é-le*) adj. Fondé sur la tradition : *les lois traditionnelles*.

TRADITIONNELLEMENT (*si-o-né-le-man*) adv. D'après la tradition.

TRADUCTEUR (*dul-teur*) n. m. Qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre.

TRADUCTION (*dul-si-on*) n. f. Action de transporter dans une autre langue : *faire une traduction d'Horace*. Ouvrage traduit. *Par ext.* Interprétation.

TRADURE v. a. (lat. *traducere*). Gêter, renvoyer pour être jugé : *traduire en justice*. Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre : *traduire du latin*. Représenter, exprimer : *traduire ses sentiments sur le papier*. *Se traduire* v. pr. Être exprimé : *sa douleur se traduisait par des cris*.

TRADUISIBLE (zi-ble) adj. Qui peut être traduit : *Pindare est difficilement traduisible.*

TRAFFIC (fik) n. m. (ital. *traffico*). Négoce, commerce du marchandises : *le trafic des cuirs*. Fig. Commerce qu'on fait de choses qui ne sont pas vénales : *faire trafic de son honneur.*

TRAFFIQUANT (kan) n. m. Commerçant.

TRAFFIQUER (ké) v. n. Faire trafic. Fig. Faire abus de ce qui est honnête, moral, etc., pour gagner de l'argent : *traffiquer de son honneur.*

TRAFFIQUEUR (keur, eu-se) n. et adj. Fam. Personne qui fait un trafic peu honnête.

TRAGÉDIE (di) n. f. (lat. *tragedia*). Poème dramatique, représentant une action importante qui se passe entre des personnages illustres et propre à exciter la terreur ou la pitié : *les tragédies de Corneille*. Le genre tragique : *la tragédie n'est plus cultivée*. Fig. Événement funeste : *sanglante tragédie*.

TRAGÉDIEN, ENNE (di-in, é-ne) n. Acteur, actrice tragique : *Tajna fut un grand tragédien*.

TRAGI-COMÉDIE (di) n. f. Tragédie mêlée d'incidents comiques. En France, au xviii^e siècle, tragédie adoucie, dont le dénouement n'est pas tragique : *le Cid est une tragi-comédie*. Fig. Mélange de choses sérieuses et de choses comiques. Pl. des *tragi-comédies*.

TRAGI-COMIQUE adj. Qui tient du tragique et du comique : *le genre tragi-comique*. N. m. Genre de la tragi-comédie.

TRAGIQUE adj. Qui appartient à la tragédie : *auteur tragique*. Fig. Sanglant et terrible : *fin tragique*. N. m. Le genre tragique. Auteur de tragédies : *les tragiques grecs*. Caractère de ce qui est terrible : *le tragique de certaines situations*. Prendre une chose au tragique, s'en alarmer. *Tourner au tragique*, prendre une tournure menaçante, terrible.

TRAGIQUEMENT (ke-man) adv. D'une manière tragique : *aventure qui finira tragiquement*.

TRAGOPAN n. m. Genre d'oiseaux gallinacés de l'Inde, comprenant de beaux faisans à masque bleu.

TRAGUS (ghuss) n. m. Petite saillie triangulaire de l'orifice externe du conduit auditif. (V. ORSELLE.)

TRAHIR v. a. (du lat. *trahere*, livrer). Livrer, abandonner quelqu'un à qui l'on doit fidélité : *trahir sa patrie*. Manquer honteusement à : *trahir ses serments*. Révéler : *trahir un secret*. Faire connaître par imprudence : *trahir sa pensée*. Ne pas répondre à : *trahir la confiance d'un maître*. Ne pas exprimer exactement : *l'expression a trahi sa pensée*. Se trahir v. pr. Se faire découvrir : *l'hyppocrisie s'est trahi*.

TRAHISON (zon) n. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE (tra, ll mll) n. f. (lat. *tragus*). Sorte de bac porté d'un bord à l'autre d'une rivière par l'impulsion seule du courant, qui frappe obliquement ses parois. Pêch. Chalut.

TRAIN (trin) n. m. (de *trainer*). Allure d'une bête de somme ou de trait : *le mulet a le train plus rude que le cheval*. Allure en général : *marcher grand train*. Bruit, tapage : *faire du train*. Suite des bêtes qu'on fait voyager ensemble : *un train de bœufs*. Suite de wagons entraînés par la même locomotive. *Train omnibus*, qui s'arrête à toutes les stations. *Train express, direct*, qui ne s'arrête qu'aux principales stations. *Train rapide, v. RAPIDE*. *Train de plaisir*, à prix réduit. *Train de bois*, long radeau de bois flotté. *Train d'artillerie*, attirail nécessaire pour le service des canons. *Train des équipages*, corps spécial muni du matériel nécessaire pour assurer les approvisionnements et évacuations d'une armée. *Charronnage sur lequel porte le corps d'un véhicule quelconque*. *Train de devant, de derrière*, partie antérieure ou postérieure du cheval. Fig. *Train de vie*, manière de vivre. *Train de maison*, ensemble des services d'une maison. *À fond de train*, à toute vitesse. *Aller son train*, continuer comme on a commencé. *Etre en train*, être bien disposé, en verve ; être en voie d'exécution. *Etre en train de*, être actuellement occupé à. *Mettre une affaire en train*, la commencer. *Mise en train*, se dit, dans l'imprimerie, des opérations qui s'effectuent avant le tirage en vue de donner à celui-ci toute la régularité désirable. *Mener quelqu'un bon train*, ne pas le ménager. Fam. *Etre dans le train*, être dans le mouvement de son temps.

TRAINAGE (tré) n. m. Action de traîner. Transport en traineau.

TRAINANT (tré-nan), E adj. Qui traîne à terre : *robe traînante*. Fig. Languissant, monotone : *style traînant*.

TRAINARD (tré-nar) n. m. Qui reste en arrière. Soldat qui, dans une colonne en marche, reste en arrière. *Par ext.* Homme lent. Corde traînant dans l'eau derrière un bateau, pour rendre le sillage visible.

TRAINASSE (tré-na-se) n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes à racines et à tiges traînantes. Rejet ou stolon de certaines plantes. Long flet qu'on traîne pour prendre des oiseaux.

TRAINASSER (tré-na-se) v. a. Fam. Traîner en longueur. Rester longtemps à faire une chose : *trainasser une vie monotone*. V. n. Vaguer çà et là sans but : *trainasser dans les rues*.

TRAÎNE (tré-ne) n. f. Action de traîner. La queue d'une robe : *la traîne d'une robe de cérémonie*. Flet appelé aussi *seine*. Chariot roulant des cordiers. *Bateau à la traîne*, qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU (tré-nô) n. m. Sorte de voiture sans roues, qu'on fait glisser sur la glace et sur la neige et qui constitue le principal véhicule dans les pays



Traîneau sibérien.

froids. Grand flet que l'on traîne dans les champs pour prendre des oiseaux, ou dans les rivières pour prendre du poisson. (V. SEINE.)

TRAÎNÉE (tré-né) n. f. Petite quantité de choses répandues en longueur : *traînée de poudre*.

TRAÎNE-MALHEUR ou **TRAÎNE-MISÈRE** n. m. Invar. Fam. Celui qui vit dans la misère.

TRAÎNER (tré-né) v. a. (lat. *trahere*). Tirer après soi : *traîner un flet sur le sable*. Déplacer péniblement : *traîner les pieds*. Mener sans énergie, sans dignité : *traîner une misérable existence*. Se faire suivre : *traîner avec soi une foule de valets*. Fig. *Traîner une affaire en longueur*, en différer la conclusion. *Traîner ses paroles*, parler lentement. *Traîner quelqu'un dans la boue*, salir sa réputation. V. n. Pendre jusqu'à terre : *son manteau traîne*. Mener une existence languissante : *il traîne depuis longtemps*. Etre éparpillé, hors de sa place : *tout traîne dans cette maison*. Se traîner v. pr. Ramper à terre : *les enfants se traînent*. Marcher avec difficulté : *se traîner pesamment*.

TRAÎNER, EUSE (tré, eu-se) n. Personne qui traîne. N. m. *Traîneur de sabre*, militaire qui affecte des airs tapageurs. *Trainard, retardataire*.

TRAIINGLOT (trin-glo) n. m. Fam. Soldat du train. (On écrit aussi TRINGLOT.)

TRAIINOIR (tré) n. m. Châssis qu'on traîne sur les terres labourées, pour écraser les mottes.

TRAINTRAIN (trin-trin) n. m. (de *train*). Cours de certaines affaires ; routine qu'on suit : *le train-train quotidien de la Bourse*. Syn. TRANTRAN.

TRAIRE (tré-re) v. a. (lat. *trahere*). — *Je traie, nous trayons*. *Je trayais, nous trayions*. Pas de passé simple. *Je trayai, nous trayions*. *Je trayais, nous trayions*. *Trais, trayons, trayez*. *Que je traie, que nous trayions*. Point d'imp. du subj. *Trayant*. *Trait, e*. Tirer le lait des mamelles de : *traire les vaches, les chèvres, etc.*

TRAIT (tré) n. m. (lat. *tractus* ; de *trahere*, tirer). Arme de jet à pointe aiguë : *percer son ennemi d'un trait*. Longe de corde ou de cuir, avec laquelle les chevaux tirent. (V. HARNAIS.) Quantité de liquide qu'on boit sans reprendre haleine : *avaler d'un trait*. Ligne qu'on trace d'un coup avec le crayon, la plume. Ligne

d'un dessin qui n'est pas ombré : *dessiner au trait*. Les lignes du visage : *traits fins, grossiers*. Manière d'exprimer, de rendre : *peindre l'amitié en traits touchants*. Ce qui fait une blessure morale : *trait de satire, de médisance, de calomnie*. Action considérée au point de vue de son caractère moral : *trait de vertu, d'histoire*. Caractère d'un style *vif, piquant* : *écritain qui a du trait*. Passage saillant : *pensée vive* : *trait d'esprit*. *Musiq.* Succession rapide de notes. Avoir trait à, avoir du rapport avec : *cela a trait à ce qu'on vient de dire*. *Trait de scie*, chaque coupe faite avec la scie. *Partir comme un trait*, très vite. *Copier trait pour trait*, exactement. *Gram.* *Trait d'union*, petite ligne horizontale, qui sert à lier les diverses parties d'un mot composé. *Fig.* Ce qui sert à joindre, à unir.

TRAIT (tré), *E* adj. Tiré à la filière : *de l'or trait*. **TRAITABLE** (tré-ta-ble) adj. Qu'on peut traiter, développer : *sujet difficilement traitable*. Doux, facile : *caractère traitable*. *ANT.* *Intraitable*.

TRAITANT (tré-tan) n. m. Celui qui se chargeait à forfait du recouvrement des impôts : *les traitants volaient indignement le Trésor public*. Adjectif. *Médecin traitant*, médecin qui visite les malades, (s'oppose à *médecin consultant*).

TRAITE (tré-te) n. f. (de *traire*). Action de traire. Etendue de chemin que l'on fait sans s'arrêter : *longue traite*. *Tout d'une traite*, sans s'arrêter en chemin, sans s'interrompre. Lettre de change, que l'on tire sur un correspondant : *faire traite sur quelqu'un*. *Trafic*, échange des marchandises, que font les bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique : *la traite de l'ivoire*. *Traite des noirs ou des nègres*, trafic d'esclaves sur la côte d'Afrique. — Le monopole de la traite des noirs, d'abord entre les mains de l'Espagne, passa aux Portugais de 1580 à 1640. Puis la traite des noirs fut faite par l'Angleterre, pendant plus de deux siècles, sous le patronage du gouvernement. En 1792, le Danemark défendit l'importation des esclaves dans ses colonies. En 1794, les Etats-Unis interdirent la traite aux citoyens américains. Le Congrès de Vienne la condamna. Des conventions permettant le droit de visite réciproque des navires dans certains parages (1831-1833), auxquelles succédèrent d'autres conventions sur la vérification du pavillon (1845), furent conclues pour prohiber la traite des noirs sur mer. Des conférences postérieures (1885) s'occupèrent de l'entraver sur terre.

TRAITÉ (tré) n. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science : *traité de mathématiques*. Convention écrite, entre deux gouvernements : *conclure un traité de commerce*. Convention entre particuliers, administrations, etc. : *passer un traité avec une compagnie*.

TRAITEMENT (tré-te-man) n. m. Accueil, réception, manière d'agir envers quelqu'un : *subir de mauvais traitements*. Appointements d'un fonctionnaire. Manière de combattre une maladie. Manière d'opérer sur certaines matières qu'on veut transformer : *le traitement des matières premières*.

TRAITER (tré-té) v. a. (lat. *tractare*). Agir bien ou mal avec quelqu'un : *on doit traiter les prisonniers ennemis avec humanité*. Recevoir, accueillir : *il m'a fort bien traité*. Régler, donner à manger : *il nous a traités splendidement*. Exposer verbalement ou par écrit : *traiter une question*. Travailler à conclure, négocier : *traiter la paix*. Soigner : *traiter un malade*. Exécuter, représenter : *peindre qui traite les épisodes de la Révolution*. Modifier au moyen de tel ou tel agent : *traiter un minéral par le mercure*. *Traiter de*, qualifier : *traiter quelqu'un de voleur*. V. n. Faire un traité, une convention, négocier pour conclure : *traiter de la paix*. Discourir, faire un traité sur : *traiter de la métallurgie*.

TRAITEUR (tré) n. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent : *dîner chez le traiteur*.

TRAITRE, **ESSE** (tré-tre, é-se) n. et adj. (du lat. *traditor*, *traitre*). Qui trahit ; capable de trahison : *âme traîtresse*. Qui a pour but une trahison : *paroles traîtresses*. Faraouche, sornouis ; qui fait du mal à l'improviste : *les chats sont traîtres*. *Ne pas dire un traître mot*, garder un silence absolu. *En traître loc. adv.* Par trahison.

TRAITREUSEMENT (tré-treu-se-man) adv. *En traître* : *attaquer traîtreusement un passant*.

TRAIPISE (tré-tri-ze) n. f. Caractère de traître. Action de trahir.

TRAJECTOIRE (jâk) n. f. (du lat. *tractatus*, *traversé*). Géom. Ligne que décrit un projectile lancé par une arme de jet, depuis le moment où il quitte cette arme jusqu'à celui où il frappe le but ou le sol : *la trajectoire est une parabole*. (V. *TR.*) Adjectif : *ligne trajectoire*.

TRAJET (jâ) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précédent). Espace à parcourir d'un lieu à un autre : *le trajet du Havre à Paris*. Action de traverser cet espace : *notre trajet fut difficile*.

TRALALA n. m. (onomatopée). *Fam.* Tapage, appareil tumultueux et somptueux : *faire du tralala*.

TRAM n. m. *Fam.* Abrév. de TRAMWAY.

TRAMAIL ou **TRÉMAIL** (ma, t mill) n. m. (du lat. *tres*, trois, et *maclula*, maille). Filet de pêche formé de trois rets superposés : *pêcher au tramail*. Filet d'oiseleur, à trois rangs de mailles.

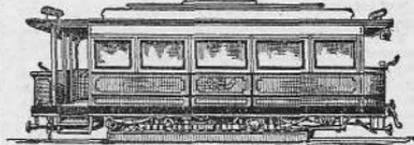
TRAME n. f. (lat. *trama*). Ensemble des fils que les tisserands font passer transversalement, au moyen de la navette, entre les fils formant la chaîne. *Fig.* Complot, intrigue : *ourdri une trame odieuse*. *Poétiq.* *La trame de nos jours*, la durée de la vie.

TRAMER (mé) v. n. Entrelacer les fils de la trame avec ceux de la chaîne. *Machiner*, comploter : *tramer une conspiration*.

TRAMEUR, **EUSE** (eu-ze) n. Celui, celle qui dispose sur des canettes les fils devant servir à la trame. N. f. Appareil mécanique pour faire les fils de la trame.

TRAMONTANE n. f. (de l'ital. *tramontana*, d'au delà des monts, des Alpes). Côté du nord ; étoile polaire. Vent du nord, dans la Méditerranée. *Fig.* *Perdre la tramontane*, ne plus savoir s'orienter ; ne plus savoir où l'on en est, devant une difficulté imprévue.

TRAMWAY (tra-mou-é) n. m. (de l'angl. *tram*, rail plat, et *way*, voie). Voie ferrée établie sur une route ordinaire, dans une rue, au moyen de rails sans



Tramway électrique.

saillie, sur lesquels circulent des voitures à traction animale ou mécanique : *tramway électrique*. Voiture qui circule sur ces rails. Pl. des *tramways*.

TRANCHAGE n. m. Action de trancher. En ébénisterie, action de couper en tranches minces les bois de placage.

TRANCHANT (chan), *E* adj. Qui coupe : *épée tranchante*. *Fig.* *Ton tranchant*, décisif. *Couleurs tranchantes*, fort vives.

TRANCHANT (chan) n. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc. *Fig.* *Épée à deux tranchants*, moyen pouvant avoir deux effets opposés.

TRANCHE n. f. (de *trancher*). Morceau coupé un peu mince avec un instrument tranchant : *couper une tranche de jambon*. Corps dur, peu épais, ayant deux surfaces planes parallèles : *une tranche de marbre*. Surface unie, que présente l'épaisseur d'un livre rogné : *volume doré sur tranche*. Partie moyenne de la cuisse du bœuf et du veau. Terre que la charrue soulève du sillon. Série de chiffres consécutifs dans un même nombre : *pour la lecture des nombres, on divise ceux-ci en tranches de trois chiffres*. Dans un canon, partie plane constituant un sillon perpendiculaire à l'axe d'un élément cylindrique. Épaisseur des monnaies, qui porte la légende et le cordonnet.

TRANCHE, *E* adj. Bien marqué, net et distinct : *deux couleurs bien tranchées*. *Blas*. Se dit d'une pièce ou de l'écu partagés par une ligne oblique allant de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe. (V. la planche *BLASON*). N. m. : *le tranché est une des quatre partitions principales de l'écu*.

TRANCHÉE (*ché*) n. f. (subst. particip. de *trancher*). Excavation longitudinale à ciel ouvert; ouvrir, creuser une tranchée. Fouille faite dans le sol, pour poser les fondations d'un mur, planter des arbres, etc. *Fortif.* Fossé creusé dans



Profil d'une tranchée.

le sol et protégé par un parapet constitué au moyen des terres qu'on retire. *Méd.* Coliques très aiguës. *Tranchées rouges*, coliques violentes des chevaux.

TRANCHÉE-ABRI n. f. Tranchée, retranchement, creusés pour servir d'abris à des soldats en campagne. Pl. des *tranchées-abris*.

TRANCHEUIL (*fil*) n. m. Petite chaîne que l'on met autour du mors. Instrument qui sert à former les veloutés des tapis.

TRANCHEVILLE n. f. Petit rouleau de papier couvert de soie ou de fil, que les relieurs mettent aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHEVIER (*té*) v. a. Garnir d'une tranchefile.

TRANCHEVARD (*lar*) n. m. Couteau de cuisine, à lame mince.

TRANCHE-MONTAGNE n. m. Fanfaron. Pl. des *tranche-montagnes*.

TRANCHE-PEIGNE n. f. Tranche de livre marbrée au poignee. Pl. des *tranche-peignes*.

TRANCHEUR (*ché*) v. a. (lat. *truncare*). Séparer en coupant : trancher la tête d'un homme. Diviser en tranches minces : trancher du marbre. Fig. Résoudre brusquement : trancher la difficulté. Trancher le mot, parler catégoriquement. V. n. Décider hardiment : il tranche sur tout. Fig. Ressortir par vive opposition : ces couleurs ne tranchent pas assez ; leurs caractères tranchent. Trancher du grand seigneur, du bel esprit, se donner des airs de grand seigneur, de bel esprit.

TRANCHET (*ché*)  n. m. Outil d'acier, plat et effilé, dont les cordonniers se servent pour couper le cuir. Outil pour couper le plomb, le fer, etc.

TRANCHOIR n. m. Plateau de bois, sur lequel on découpe la viande. Poisson du genre *sancle*.

TRANQUILLE (*ki-lé*) adj. (lat. *tranquillus*). Sans agitation : eau tranquille ; rue tranquille. Sans inquiétude : avoir l'âme tranquille. ANT. *Inquiet, troublé*.

TRANQUILLEMENT (*ki-le-man*) adv. D'une manière tranquille. Sans s'émouvoir : répondre tranquillement à un insolent.

TRANQUILLISANT (*ki-li-zan*), E adj. Qui tranquillise : nouvelle tranquillisante. ANT. *Troublant, alarmant*.

TRANQUILLISER (*ki-li-zé*) v. a. Calmer, rendre tranquille : tranquilliser l'esprit. Se tranquilliser v. pr. N'être plus inquiet, ne plus se troubler. ANT. *Troubler, alarmer*.

TRANQUILLITÉ (*ki-li-té*) n. f. Etat de ce qui est sans mouvement, sans agitation, sans inquiétude : tranquillité de la mer, des esprits, de l'âme. ANT. *Trouble*.

TRANS prép. lat. qui signifie au delà, à travers, entre, etc., et qui entre comme préfixe dans la composition d'un certain nombre de mots français.

TRANSACTION (*zak-si-on*) n. f. (lat. *transactio*). Acte par lequel on transige sur un différend, un procès, etc. : une médiocre transaction est toujours préférable à un bon procès. Ensemble des conventions qui peuvent intervenir entre des commerçants : transactions commerciales.

TRANSACTIONNEL, ELLE (*zak-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a le caractère d'une transaction.

TRANSACTIONNELLEMENT (*zak-si-o-nèl-le-man*) adv. Sous forme de transaction. (Peu us.)

TRANSALPIN, E (*zaf*) adj. Qui est au delà des Alpes. *Gaule transalpine* (ou substantiv. *la Transalpine*), nom donné par les Romains à la Gaule proprement dite, située pour eux au delà des Alpes.

TRANSATLANTIQUE (*zaf*) adj. Qui est au delà de l'Océan Atlantique : les pays transatlantiques. N. m. Paquebot qui fait le service entre l'ancien et le nouveau monde, en traversant l'Atlantique.

TRANSBORDERMENT (*trans, man*) n. m. Action de transborder.

TRANSBORDER (*trans-bor-dé*) v. a. Transporter d'un bâtiment dans un autre : transborder des marchandises. des voyageurs.

TRANSBORDEUR (*trans*) n. et adj. m. Appareil servant à transborder. *Pont transbordeur*, sorte de wagon suspendu à des câbles, à l'aide duquel on fait franchir un fleuve dans sa largeur à des voyageurs ou des marchandises : wagon transbordeur.

TRANSCASPIEN, ENNE (*trans-kas-pi-in, è-ne*) adj. Qui est (ou qui va) au delà de la mer Caspienne.

TRANSCAUCASIEN, ENNE (*trans-kô-ka-si-in, è-ne*) adj. Qui est au delà du Caucase.

TRANSCENDANCE (*trans-san*) n. f. Qualité de ce qui est transcendant.

TRANSCENDANT (*trans-san-dan*), E adj. (du préf. *trans*, et du lat. *ascendere*, monter). Supérieur, sublime ; qui excelle en son genre : génie transcendant. *Géométrie transcendante*, qui se sert du calcul différentiel et du calcul intégral.

TRANSCENDANTAL (*trans-san-dan-tal*), E, AUX adj. *Philos.* Qui appartient à la raison pure, à priori, antérieurement à toute expérience ; d'après Kant, l'espace et le temps sont deux concepts transcendantaux.

TRANSCENDANTALISME n. m. Ecole philosophique américaine, représentée par Emerson et caractérisée par un certain mysticisme panthéiste.

TRANSCONTINENTAL (*trans-kon-tin-an-tal*), E, AUX adj. Qui traverse un continent : route transcontinentale.

TRANSCRIPTEUR (*trans-krip-teur*) n. m. Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION (*trans-krip-si-on*) n. f. Action de transcrire ; son résultat. Action d'écrire pour un instrument un air de musique noté pour un autre instrument. *Dr. Copie*, sur un registre spécial, d'un acte translatif de propriété immobilière : transcription d'un acte de vente, d'une saisie.

TRANSCRIRE (*trans-kri-re*) v. a. (lat. *transcribere*). Copier un écrit : transcrire une lettre. Faire la transcription d'un air de musique.

TRANSE (*trans-e*) n. f. (de *transir*). Frayer, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain (surtout au pl.) : vivre dans les transes. *Spirit.* Etat d'un médium qui cède son enveloppe matérielle à l'esprit d'une personne décédée, dès que celui-ci commence à se manifester.

TRANSENNE (*zè-ne*) n. f. (du lat. *transenna*, corde tendue). Sorte de grille qui ferme certaines chapelles funéraires, dans les catacombes de Rome.

TRANSEPT (*sépf*) n. m. (du préf. *trans*, et du lat. *septum*, clôture). Galerie transversale qui, dans une église, sépare le chœur de la nef et forme les bras de la croix dans les églises qui affectent cette disposition. (V. *EGLISE*).

TRANSFEREMENT (*trans, man*) n. m. Action de transférer : le transfèrement d'une créance.

TRANSFERER (*trans-fè-ré*) v. a. (du préf. *trans*, et du lat. *ferre*, porter.—Se conj. comme *accélérer*.) Faire passer d'un lieu dans un autre : transférer un prisonnier, une prefecture, d'une ville dans une autre. Transmettre d'une personne à une autre, en observant les formalités requises : transférer une inscription de rente.



Tranchoir.

TRANSFERT (*trans-fèr*) n. m. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente, d'une action, etc. : *opérer le transfert d'une action nominative.*

TRANSFIGURATION (*trans, si-on*) n. f. Changement d'une figure en une autre. *Relig.* Etat glorieux dans lequel Jésus-Christ se montra à trois de ses disciples sur le mont Thabor (en ce sens et les suiv., prend une majuscule.) Tableau représentant cette scène. Fête catholique, le 6 août.

TRANSFIGURER (*trans, rç*) v. a. Changer la figure, la forme, le caractère, etc. *Se transfigurer* v. pr. : *Jésus-Christ se transfigura sur le mont Thabor.*

TRANSFILAGE n. m. Action de transfiler.

TRANSFLER (*trans-flè-lé*) v. a. *Mar.* Joindre deux choses bord à bord, au moyen d'une ligne : *transfler les tentes.*

TRANSFIXION (*trans-fik-si-on*) n. f. Procédé opératoire, employé dans certaines amputations.

TRANSFORMABLE (*trans-for*) adj. Qui peut être transformé.

TRANSFORMATEUR, TRICE (*trans-for*) adj. Qui transforme. N. m. Appareil qui, recevant de l'énergie électrique, en modifie la tension.

TRANSFORMATION (*trans, si-on*) n. f. Changement de forme ; métamorphose : *les transformations des insectes.*

TRANSFORMER (*trans-for-mè*) v. a. Métamorphoser. *Math.* Transformer une équation, la changer en une autre d'une forme différente. *Se transformer* v. pr. *Fig.* Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.

TRANSFORMISME (*trans-for-mis-me*) n. m. Doctrine biologique, suivant laquelle les espèces animales et végétales se transforment et donnent naissance à de nouvelles espèces, sous l'influence de l'adaptation : *Lamarck, Darwin, Haeckel sont les principaux défenseurs du transformisme.*

TRANSFORMISTE (*trans-for-mis-te*) n. Partisan du transformisme. Adjectif. Qui a rapport au transformisme : *théorie transformiste.*

TRANSFUGE (*trans*) n. m. (du préf. *trans*, et du lat. *fugere*, fuir). Celui qui déserte et passe à l'ennemi. *Fig.* Celui qui passe dans le parti opposé : *les transfuges politiques.*

TRANSFUSER (*trans-fu-zè*) v. a. (du préf. *trans*, et du lat. *fusum*, supin de *fundere*, verser). Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Opérer la transfusion du sang.

TRANSFUSION (*trans-fu-zi-on*) n. f. (de *trans-fuser*). Opération par laquelle on fait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre.

TRANSANGÉTIQUE (*trans*) adj. Situé au delà du Gange : *l'Inde transangétique.*

TRANSRESSER (*trans-grè-sè*) v. a. (lat. *transgredi*). Enfreindre, violer : *transgresser la loi.*

TRANSRESSEUR (*trans-grè-seur*) n. et adj. m. Celui qui transgresse. (Peu us.)

TRANSRESSIF, IVE adj. Qui transgresse.

TRANSRESSION (*trans-grè-si-on*) n. f. Action de transgresser.

TRANSHUMANCE (*tran-zu*) n. f. (de *trans-humer*). Emigration périodique des troupeaux de moutons de la plaine, qui vont habiter les hautes montagnes pendant les chaleurs et en descendent aux approches de l'hiver.

TRANSHUMANT (*tran-zu-man*), **E** adj. Se dit des troupeaux qui sont soumis au régime de la transhumance.

TRANSHUMER (*tran-zu-mè*) v. a. (du préf. *trans*, et du lat. *humus*, terre). Mener paître des bestiaux, des troupeaux de moutons dans les montagnes. V. n. Aller paître dans les montagnes.

TRANSI (*tran-si*), **E** adj. Saisi : *transi de froid, de peur.*

TRANSIGER (*zi-jè*) v. n. (du préf. *trans*, et du lat. *agere*, agir. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il transigea, nous transigeons.*) Accommoder un différend par des concessions réciproques : *mieux vaut transiger que plaider.* *Fig.* Esquiver par une certaine souplesse : *transiger avec l'erreur.*

TRANSIR (*sir*) v. a. (du lat. *transire*, aller au delà). Pénétrer et engourdir de froid : *le vent du nord nous transite.* *Fig.* Faire frissonner de crainte

ou autrement. V. n. Être pénétré et engourdi de froid. *Fig.* Frissonner de : *transir de peur.*

TRANSISSEMENT (*zi-se-man*) n. m. Etat d'un homme transi. (Peu us.)

TRANSIT (*zit*) n. m. (du lat. *transitus*, passage). Faculté de faire passer des marchandises à travers une ville, un Etat, sans payer de droits d'entrée : *marchandises en transit.*

TRANSITAIRE (*zi-tè-re*) adj. Relatif au transit : *commerce transitaire.* Traversé par des denrées en transit : *pays transitaire.* N. m. Commissionnaire en marchandises, qui s'occupe du transit.

TRANSITER (*zi-tè*) v. a. Passer en transit : *transiter des marchandises.* V. n. Être passé en transit.

TRANSITIF, IVE (*zi*) adj. (du lat. *transire*, aller au delà). Verbe transitif, marquant que l'action faite par le sujet passe sur un complément direct ou indirect. *Syn. ACTIF. ANT. Intransitif.*

TRANSITION (*zi-si-on*) n. f. (du lat. *transire*, aller au delà). *Fig.* Passage d'un état à un autre : *de l'anarchie au despotisme, la transition est inévitable.* Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours : *habile transition.*

TRANSITIVEMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitive : *certaines verbes neutres peuvent être employés transitivement.*

TRANSITOIRE (*zi*) adj. Passager, qui ne dure pas : *loi transitoire.*

TRANSITOIREMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitoire.

TRANSJURAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Jura : *régions transjuranes.*

TRANSLATER (*trans-la-tè*) v. a. (du lat. *translatum*, supin de *transfere*, transporter). Traduire d'une langue dans une autre langue. (Vx.)

TRANSLATIF, IVE (*trans*) adj. Par lequel on transfère une chose à un autre : *acte translatif de propriété.*

TRANSLATION (*trans-la-si-on*) n. f. (lat. *translatio*). Action de transférer : *la translation d'un prisonnier.* Mouvement d'un solide dont toutes les parties suivent une même direction : *mouvement de translation.*

TRANSLUCIDE (*trans*) adj. Se dit des corps qui laissent passer la lumière, mais au travers desquels on n'aperçoit pas les objets : *les verres dépolis sont translucides.* *ANT. Opaque.*

TRANSLUCIDITÉ (*trans*) n. f. Etat de ce qui est translucide. *ANT. Opacité.*

TRANSMETTEUR (*trans-mè-teur*) n. et adj. m. Appareil qui sert à transmettre les signaux télégraphiques.

TRANSMETTRE (*trans-mè-tre*) v. a. (lat. *transmittere*. — Se conj. comme *mettre*). Faire parvenir : *transmettre un ordre.* Faire passer par mutation : *transmettre une propriété.* *Fig.* Faire passer par succession : *transmettre ses vertus à son fils.*

TRANSmigration (*trans, si-on*) n. f. Action d'un peuple qui passe d'un pays dans un autre. *Transmigration des âmes, métépsychose.*

TRANSMIGRER (*trans-mi-grè*) v. n. (lat. *transmigra*). Passer d'un lieu, d'un pays dans un autre.

TRANSMISSIBILITÉ (*trans-mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est transmissible.

TRANSMISSIBLE (*trans-mi-si-bè*) adj. Qui peut être transmis : *beaucoup de tares physiques sont transmissibles par hérédité.*

TRANSMISSION (*trans-mi-si-on*) n. f. Action de transmettre. Son effet : *transmission d'un droit.* Communication du mouvement d'un organe mécanique à un autre organe au moyen d'engrenages, poulies, courroies, etc. Organe servant à transmettre ce mouvement.

TRANSMUABLE ou **TRANSMUTABLE** (*trans*) adj. Qui peut être transmué.

TRANSUIER (*trans-mu-è*) v. a. (lat. *transmutare*). Changer, transformer, en parlant des métaux : *les alchimistes prétendaient transmuter les métaux en or.*

TRANSMUTABILITÉ (*trans*) n. f. Propriété de ce qui est transmutable.

TRANSMUTATION (*trans, si-on*) n. f. (lat. *transmutatio*). Changement d'une chose en une autre : *transmutation des métaux en or.*

TRANSPADAN, E (*trans*) adj. (du préf. *trans*, et de *Padus*, n. lat. du Pô). Qui est situé au delà du Pô.

TRANSPARAÎTRE (*trans-pa-rê-tre*) v. n. (Se conj. comme *paraître*.) Paraître à travers un voile. Fig. : *aventures qui transparaissent au travers de claires allusions.*

TRANSPARENCE (*trans-pa-ran-se*) n. f. Qualité de ce qui est transparent : *transparence du verre.* ANT. **Opacité.**

TRANSPARENT (*trans-pa-ran*), **E** adj. (du préf. *trans*, et du lat. *parere*, paraître). Se dit des corps qui se laissent traverser par la lumière et permettent de distinguer nettement les objets à travers leur épaisseur : *le verre est transparent.* Se dit d'une couleur qui, étendue sur une autre, laisse paraître plus ou moins celle-ci. Fig. Dont le sens caché se laisse pénétrer aisément : *allusion transparente.* N. m. Feuille ou sont tracées plusieurs lignes noires et qui doit être vue à travers le papier pour guider celui qui écrit. Sorte de tableau derrière lequel on met des lumières pour faire paraître ce qu'il représente. ANT. **Opaque.**

TRANSPERCER (*trans-pêr-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o : *il transperca, nous transperçons*.) Percer de part en part : *un tunnel transperce le mont Cenis.* Passer au travers : *la pluie ne peut transpercer un vêtement imperméable.*

TRANSPIRABLE (*trans-pi*) adj. Méd. Qui peut être éliminé par la transpiration.

TRANSPIRATION (*trans-pi-ra-si-on*) n. f. (de *transpirer*). Sortie rapide de la sueur par les pores de la peau : *être en transpiration.*

TRANSPIRER (*trans-pi-ré*) v. n. (du préf. *trans*, et du lat. *spirare*, exhaler). S'exhaler du corps par les pores : *les humeurs qui transpirent au travers de la peau.* Exhaler des liquides : *cet homme transpire beaucoup.* Fig. Commencer à être connu : *ses projets transpirent.*

TRANSPLANTABLE (*trans-plan*) adj. Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION (*trans-si-on*) n. f. Action de planter. (On dit aussi **TRANSPLANTEMENT** n. m.)

TRANSPLANTER (*trans-plan-té*) v. a. Planter en un autre endroit : *transplanter des arbres.* Fig. Transférer, transporter : *transplanter une colonie.*

TRANSPORT (*trans-por*) n. m. Action de transporter d'un lieu dans un autre : *le transport des voyageurs, des marchandises.* Acte par lequel on fait la cession de choses incorporelles : *faire le transport d'une rente.* Action d'une personne qui, par autorité de justice, se transporte sur les lieux où sont les choses sujettes à un examen. Navire propre à transporter des troupes ou des munitions. Fig. Sentiment vif, violent : *transport de joie.* Enthousiasme : *transport poétique.* Méd. Délire, congestion : *transport au cerveau.*

TRANSPORTABLE (*trans*) adj. Qui peut être transporté : *malade transportable.*

TRANSPORTATION (*trans, si-on*) n. f. Action de transporter d'un pays dans un autre. Action de transporter un condamné dans un lieu situé hors de son pays et de le contraindre à y séjourner jusqu'à l'expiration de sa peine.

TRANSPORTE, E (*trans*) n. Qui a subi la peine de la transportation.

TRANSPORTER (*trans-por-té*) v. a. (dupréf. *trans*, et du lat. *portare*, porter). Porter d'un lieu dans un autre : *transporter des voyageurs.* Faire passer d'un milieu à un autre : *transporter sur la scène un fait historique.* Céder par un acte : *transporter une créance.* Fig. Exciter, mettre hors de soi : *le fureur le transporte.* Législ. Appliquer la mesure de la transportation aux forçats. **Se transporter** v. pr. Se rendre en un lieu. Se porter par l'imagination ou par la pensée : *transportez-vous dans le passé.*

TRANSPORTEUR (*trans*) n. m. Celui qui opère un transport. Machine qui transporte un objet d'un endroit dans un autre.

TRANSPORABLE (*trans-po-sa-ble*) adj. Qu'on peut transporter. *Musiq.* Qui peut être mis d'un ton dans un autre : *ce morceau n'est pas transposable.*

TRANSPOSER (*trans-po-sé*) v. a. Mettre une chose à une place autre que celle qu'elle occupe ou qu'elle doit occuper : *transposer un mot.* *Musiq.* Changer le ton sur lequel un air est noté.

TRANSPOSITEUR (*trans-po-si-teur*) n. et adj. m. Se dit d'un piano, d'un organe qui opère la transposition d'un ton dans un autre par un moyen mécanique.

TRANSPOSITIF (*trans-po-si-tif*), **IYE** adj. Se dit des langues ou les terminaisons des mots en déterminent les rapports grammaticaux, ce qui dispense de les placer dans l'ordre logique, comme dans le latin, le grec, etc.

TRANSPOSITION (*trans-po-si-ti-on*) n. f. (lat. *transpositio*). Action de transposer ; son résultat. Renversement de l'ordre habituel des mots. *Musiq.* Changement de tonalité d'un morceau.

TRANSSHÉNAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Rhin : *province transrhéne.*

TRANSSAHARIEN, ENNE (*trans-sa-a-ri-in, è-ne*) adj. Qui traverse le Sahara : *le projet d'un chemin de fer transsaharien fut étudié par Flatters.*

TRANSSIBÉRIEN, ENNE (*trans-si-bé-ri-in, è-ne*) adj. Qui est situé au delà de la Sibérie ; qui traverse la Sibérie : *chemin de fer transsibérien* ou *le Transsibérien*, grande route ferrée, qui relie la Russie d'Europe à ses débouchés sur le Pacifique.

TRANSSUBSTANTIATION (*trans-sub-stan-si-a-ti-on*) n. f. Changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER (*trans-sub-stan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Changer en une autre substance. (Peu us.) Opérer la transsubstantiation eucharistique.

TRANSSUDATION (*trans-su-da-si-on*) n. f. Action de transsuder.

TRANSSUDER (*trans-su-dé*) v. n. (du préf. *trans*, et du lat. *sudare*, suer). Se dit d'un liquide qui passe, qui sue à travers la peau ou l'enveloppe qui le recèle. V. a. Emettre par transsudation.

TRANSTEVRIN, E (*trans*) adj. Situé au delà du Tibre.

TRANSVALLATION (*trans, si-on*) n. f. Philos. Changement de valeur.

TRANSVASEMENT (*trans-va-ze-man*) n. m. Action de transvaser.

TRANSVASER (*trans-va-sé*) v. a. Verser d'un vase dans un autre : *transvaser du vin.*

TRANSVERSAIRE (*trans-vêr-sê-re*) adj. Qui appartient aux apophyses transverses.

TRANSVERSAL (*trans-vêr-sal*), **E, AUX** adj. Qui est disposé en travers : *ligne transversale.* N. f. Droite coupant deux côtés d'un triangle.

TRANSVERSALEMENT (*trans-vêr, man*) adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE (*trans-vêr-sé*) adj. (du lat. *transversus*, placé en travers). Oblique. Se dit, en anatomie, d'un certain nombre d'organes dont la direction est à peu près transversale par rapport à l'axe du corps : *artère transverse.* N. m. Désignation de divers muscles : *le transverse du nez vient du maxillaire supérieur.*

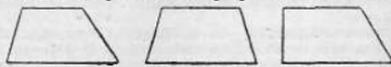
TRANSVIDER (*trans-vi-dé*) v. a. Verser d'un vase incomplètement plein dans un autre.

TRANSYLVAÏN, E (*sil-vin, è-ne*) ou **TRANSYLVAIN, ENNE** (*sil-va-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Transylvanie : *les montagnes transylvaines.*

TRANVAÏN n. m. V. **TRANVAÏN.**

TRAPAN n. m. Haut d'un escalier, endroit où finit la rampe. Nom donné à des planches de différentes dimensions percées de trous et qui servent à faire égoutter les feuilles de papier.

TRAPEZE n. m. (du gr. *trapeza*, table). Géom. Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. (Les deux côtés parallèles sont les bases du trapèze, leur distance est la hauteur.) *Trapeze isocèle*, celui dans lequel les deux côtés non parallèles sont égaux. *Trapeze rectangle*, celui dont un des côtés non parallèle est perpendiculaire sur les



Trapeze.

Trapeze isocèle.

Trapeze rectangle.

bases : *l'aire d'un trapèze s'obtient en multipliant la demi-somme de deux bases par la hauteur.* Appareil de gymnastique, formé de deux cordes verticales réunies à leur base par une barre ronde. (V. la

planche GYMNASTIQUE. *Anat.* Muscle de la région dorsale : le trapèze (ou adjectiv. muscle trapézo) rappelle l'omoplate de la colonne vertébrale.

TRAPEZOËDRE n. m. Solide dont les faces sont des trapèzes.

TRAPEZOÏDAL, E, AUX (zo-i) adj. En forme de trapèze. (On dit aussi TRAPÉZIFORME.)

TRAPÉZO-MÉTACARPIEN, ENNE (pi-in, è-ne) adj. *Anat.* Qui appartient au trapèze et au métacarpe.

TRAPPE (tra-pe) n. f. (orig. germ.). Porte posée horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher : lever, baisser la trappe. Cette ouverture même. Espèce de porte, de fenêtre à coulisse. Piège à bascule au-dessus d'une fosse. *Fig.* Piège, ruse.

TRAPPEUR (tra-peur) n. m. Chasseur de l'Amérique du Nord, qui se sert ordinairement de trappes.

TRAPPILLON ou **TRAPILLON** (ll mill) n. m. Ce qui tient une trappe fermée. Ouverture dans le plancher de la scène, donnant passage aux fermes.

TRAPPISTE (tra-pis-te) n. m. Religieux de la Trappe.

TRAPPISTINE (tra-pis-ti-ne) n. f. Religieuse d'un couvent de la Trappe. Sorte de liqueur fabriquée par les trappistes.

TRAPPON (tra-po) n. m. Trappe à fleur de terre, servant à fermer les caves où l'on entre par la rue, par une boutique.

TRAPU, E adj. Gros et court : un homme trapu.

TRAQUE n. f. Action de traquer, de chasser le gibier vers la ligne des chassours.

TRAQUENARD (ke-nar) n. m. Piège pour prendre les animaux nuisibles. *Fig.* Piège tendu à quelqu'un : un habile traquenard. Allure de certains chevaux fatigués, qui participe du trot et de l'amble.

TRAQUER (ké) v. a. (de trac). Fouiller un bois pour en faire sortir le gibier. *Fig.* Poursuivre, serer de près : traquer des voleurs.

TRAQUET (hé) n. m. Morceau de bois qui passe à travers la trémie, afin de faire tomber le blé sous la meule du moulin. Piège que l'on tend aux bêtes puantes. Genre de passereaux, comprenant de petits oiseaux très communs en France.

TRAQUEUR (keur) n. m. Celui qui traque à la chasse.

TRAULET (trâ-lâ) n. m. Pointe d'acier montée sur un manche, dont on se sert pour piquer un dessin d'architecture.

TRAUMATIQUE (trâ) adj. (du gr. trauma, atos, blessure). *Chir.* Qui concerne les plaies, les blessures.

TRAUMATISME (trâ-ma-tis-me) n. m. Ensemble des troubles occasionnés par le trauma ou blessure.

TRAUMATOLOGIE (trâ, ji) n. f. (du gr. trauma, atos, blessure, et logos, discours). Science qui traite des blessures, des plaies.

TRAVAIL (va, l mill) n. m. (de travailler. — Fait au pl. TRAVAUX). Peine que l'on prend pour faire une chose : les travaux de l'esprit fatiguent plus que ceux du corps. Ouvrage fait ou à faire : travail délicat ; distribuer le travail aux ouvriers. Manière dont un objet est exécuté : bijou d'un beau travail. Manière dont on travaille : avoir le travail facile. Phénomènes qui se produisent dans une substance et en changeant la nature : le travail de la fermentation. Mouvement qui se produit dans les matériaux industriels : le travail des bois produit souvent des fentes. Etude écrite sur une question : publier un travail sur le paupérisme. Autrefois, rapport d'un ministre au souverain, ou d'un commis au ministre. Discussion, délibération préparant des

résolutions : les travaux d'une commission. *Mécan.* Produit de l'intensité d'une force par la projection, sur la direction de la force, du chemin que parcourt son point d'application : l'unité principale de travail est le kilojoule. *Homme de travail*, celui qui gagne sa vie par un métier pénible. *Maison de travail*, maison où l'on fait travailler des détenus, des réfugiés, etc. *Travaux forcés*, peine afflictive et infamante, qui a remplacé les galères. — La peine afflictive et infamante des travaux forcés, subie jusqu'à 1834 dans les bagnes, est purgée aujourd'hui dans les établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane. Elle consiste en la détention hors de la métropole (transportation) avec travail obligatoire, et elle est prononcée à perpétuité ou à temps. Les sexagénaires condamnés aux travaux forcés ne sont pas transportés : la peine est, pour eux, commuée en celle de la réclusion. Il ne faut pas confondre la transportation avec la relégation, qui frappe certains récidivistes, ni avec la déportation, peine réservée aux condamnés politiques et qui ne comporte pas l'obligation du travail.

TRAVAIL (va, l mill) n. m. (lat. pop. tripulium. — Fait au pl. TRAVAUX). Appareil pour assujettir de grands animaux domestiques dans différentes attitudes, pendant qu'on les ferre, qu'on les panse ou qu'on les soigne.

TRAVAILLÉ, E (va, ll mill) adj. Où l'on remarque la peine, le soin, le travail : ouvrage travaillé ; style travaillé. Obsédé : travaillé par une idée. Tourmenté : travaillé par la maladie.

TRAVAILLER (va, ll mill, é) v. n. (lat. pop. tripuliere). Se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose : travailler pour gagner son pain. Fonctionner activement ; esprit, imagination qui travaille sans cesse. Produire un intérêt : faire travailler son argent. *Fig.* Se déjeter : le bois veut travailler. Changer de nature : le vin nouveau travaille. Travailler pour (ou contre), servir (ou desservir) quelqu'un. V. a. Façonner : travailler le fer. S'appliquer à : travailler ses vers, son style. *Fig.* Chercher à gagner ou à soulever : travailler les esprits. Tourmenter : la fièvre le travaille.

TRAVAILLEUR, EUSE (va, ll mill, eur, eu-se) adj. Qui aime le travail : écolier très travailleur. N. Personne qui travaille : le travail doit faire vivre le travailleur. ANT. Paresseux, fainéant.

TRAVAILLISTE (va, ll mill, is-te) n. m. Membre du Labour party, en Angleterre. Adjectif : politique travailliste.

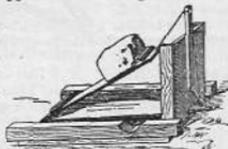
TRAVEAU (vô) n. m. ou **TRAVETTE** (vê-te) n. f. Soliveau.

TRAVEE (vê) n. f. (du lat. trabs, poutre). Espace entre deux poutres, qui est garni par un certain nombre de solives. Partie d'un édifice, comprise entre deux points d'appui principaux (pilastres, arcs-doubleaux, etc.).

TRAVERS (vêr) n. m. (du lat. transversus, oblique). Étendue d'un corps dans le sens qui coupe la longueur, la largeur, la profondeur : un travers de doigt. *Fig.* Ce qui fausse. Défaut : la jalousie est un vilain travers. Loc. adv. : En travers, d'un côté à l'autre suivant la largeur. A tort et à travers, inconsiderément. De travers, obliquement. Regarder de travers, avec colère. Esprit de travers, mal fait, mal tourné. Entendre de travers, mal. Loc. prép. : A travers, au milieu : à travers les champs. Au travers, par le milieu, lorsqu'il y a un obstacle : au travers de l'ennemi.

TRAVERSABLE (vêr) adj. Qui peut être traversé : rivière traversable.

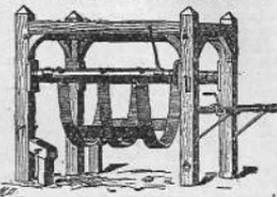
TRAVERSE (vêr-se) n. f. Pièce de bois horizontale, faisant partie d'un châssis ou d'un bâti, et qui est assemblée à l'extrémité des montants. Chemin étroit, plus direct que la grande route : prendre la



Traquenard.



Traquet.



Travail.

traverse. Fig. Se mettre à la traverse, apporter des obstacles. Chacune des pièces de bois placées sur le sol perpendiculairement à la voie, et sur lesquelles les rails sont établis. Barre transversale, servant à maintenir les barreaux d'une grille. *Mar.* Barre obstruant l'entrée d'un port. *Fortif.* Massif rectangulaire de terre, établi sur le terre-plein d'un ouvrage perpendiculairement au parapet. Pl. Obstacles, revers : *essayer bien des traverses*.

TRAVERSEE (vèr-sè) n. f. Trajet, voyage par mer : *faire la traversée de Calais à Bouvres*. Voyage à travers un pays : *faire la traversée de la France*. *Ch. de f.* Traversée de voie, point où deux voies se coupent.

TRAVERSEUR (vèr-sè) v. a. Passer au travers, d'un côté à l'autre : *traverser une forêt, la rue, la rivière*. Couper : *des allées traversent le jardin*. Percer de part en part : *la pluie a traversé mes habits*. *Traverser l'esprit*, se présenter furtivement à la pensée. Fig. Susciter des obstacles : *traverser les desseins de quelqu'un*.

TRAVERSIER (vèr-si-è), **ÈRE** adj. Qui sert à traverser : *barque traversière*. Flûte *traversière*, qu'on place presque horizontalement sur les lèvres.

TRAVERSIN (vèr-sin) n. m. (de *travers*). Sorte d'oreiller long, qui occupe toute la largeur du lit. Pièce de charpente consolidant la membrure d'un navire. Chacune des pièces de bois qui forment le fond d'un tonneau. Fléau d'une balance.

TRAVERSINE (vèr) n. f. Pièce de bois horizontale, reliant des pilotis. Plancher pour passer d'un bateau dans un autre. Traverse d'un grillage. Pièce de bois qui forme le radier d'une écluse.

TRAVERTIN (vèr-tin) n. m. (ital. *travertino*). Ensemble de dépôts, le plus souvent calcaires, précipités par les eaux de certaines sources.

TRAVESTI (vès-ti), **E** adj. (de *travestir*). Qui s'est déguisé sous l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition. *Bal travesti*, bal où les danseurs sont travestis. *Rôle travesti* ou substantif *travesti*, rôle d'un acteur qui prend les travestissements. N. m. Costume de travestissement : un *piquant travesti*.

TRAVESTIR (vès-tir) v. a. (ital. *travestire*). Déguiser sous l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition : *travestir un homme en femme*. Fig. Trahir un ouvrage sérieux en style burlesque : *Scarpon a travesti l'Énéide*. Donner une fausse interprétation : *travestir une pensée*.

TRAVESTISSEMENT (vès-ti-se-man) n. m. Action de travestir ou de se travestir. Fig. Action de dénaturer.

TRAVESTISSEUR, EUSE (vès-ti-seur, eu-se) n. et adj. Se dit d'une personne qui travestit les œuvres littéraires.

TRAVON n. m. Charpente qui couronne la file des pieux d'une palée de pont et qui porte les poutrelles de la travée.

TRAVOUL (vou, l mill.) ou **TRAVOUL** n. m. Dévidoir pour mettre le fil en écheveaux.

TRAYEUR, EUSE (trè-t-eur, eu-se) n. Personne qui traite les vaches.

TRAYON (trè-ion) n. m. L'extrémité du pis d'une vache, d'une chèvre, etc., qu'on prend dans la main pour traire.

TREBUCHAGE n. m. Vérification du poids des monnaies au moyen du trébuchet.

TREBUCHANT (chan), **E** adj. Se dit des monnaies d'or et d'argent qui sont de poids, qui trébuchent : *espèces sonnantes et trébuchantes*.

TREBUCHEMENT (man) n. m. Action de trébucher. (Peu us.)

TREBUCHER (ché) v. n. (du lat. *trans*, au delà et de l'anc. franç. *buc*, buste, d'orig. germ.) Faire un faux pas. Perdre l'équilibre : *trébucher sur une pierre*. Faire pencher la balance : *quand on pèse une monnaie d'or, il faut qu'elle trébuché*. Fig. Avoir des défaillances : *la raison humaine trébuché souvent*. V. a. Peser au trébuchet : *trébucher des pièces d'or*.

TREBUCHET (ché) n. m. Piège pour les petits oiseaux. Petite balance, très sensible, pour peser les monnaies. Machine de jet, usitée au moyen âge pour abattre les murailles.

TREFFILA-GEN n. m. Action de tréfiler.

TREFFILER (lé) v. a. (du lat. *trahere*, tirer, et *filum*, fil). Passer du fil ou du laiton par la filière.

TREFFILERIE (rè) n. f. Art de tréfiler les métaux. Machine à tréfiler. Atelier de tréfileur.

TREFFILEUR n. et adj. m. Ouvrier qui tréfile.

TREFFLE n. m. (lat. *trifolium*; de *tres*, trois, et *folium*, feuille). Plante herbacée, employée comme fourrage : un *trèfle à quatre feuilles*. (On distingue : le *trèfle de prés* ou *trèfle rouge*, le *trèfle incarnat* ou de *floussillon* ou *farouch*, le *trèfle blanc*, le *trèfle hybride*, etc.) Tout ce qui a la forme de la feuille du trèfle. Ornement architectural géométrique, formé par trois cercles qui se coupent et ont leurs centres respectifs à chacun des sommets d'un triangle équilatéral. Une des deux couleurs noires aux cartes françaises, en forme de trèfle.

TREFFLE, E adj. *Blas*. Qui est terminé en feuille de trèfle.

TREFFLER (rè) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Mal rengrener une monnaie ou médaille, en sorte que l'effigie parait double.

TREFFLIÈRE n. f. Champ de trèfle.

TREFFONCIER (si-è), **ÈRE** adj. Qui se rapporte aux tréfonds : *redevance truffoncière*.

TREFFONDS (fon) n. m. (de *très*, et *fonds*). Fonds qui est sous le sol et qu'on possède comme le sol lui-même. Fig. Ce qu'il y a de plus secret : *savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire*.

TREHALA n. m. Sorte de coque creuse, produite par la piqûre d'un coléoptère sur une composée du genre *chénopis*.

TREHALOSE n. f. Ferment soluble, qui existe dans certains champignons.

TREILLAGE (trè, ll mill.) n. m. Assemblage de lattes en treillis.

TREILLAGER (trè, ll mill., a-jè) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : *il treillagè, nous treillageons*.) Garnir de treillage.

TREILLAGEUR (trè, ll mill., a-jour) n. et adj. m. Qui fait des treillages.

TREILLE (trè, ll mill.) n. f. (du lat. *trichila*, berceau de verdure). Ceps de vigne élevés contre un mur ou un treillage. Berceau formé par des ceps de vigne que soutient un treillage. *Le jus de la treille*, le vin.

TREILLIS (trè, ll mill., ij) n. m. (lat. *trilix*). Ouvrage de bois, de fer, qui imite les mailles d'un filet et sert de clôture. Ouvrage de fer ou d'acier, formé

Trébuchet (xii^e s.).

T, traversin.



Trèfle.



Trèfle (archit.).

de poutres entre-croisées, qui constituent un ensemble rigide. Châssis divisé en plusieurs compartiments ou carreaux, qui sert à copier des tableaux dans certaines dimensions. Toile de chanvre écri, très grosse, pour faire des sacs, des vêtements de travail, etc. : *panioler de treillis*.

TRELLISSER (tré, il mill, i-sé) v. a. Garnir de treillis : *trellisser une fenêtre*.

TREIZAINÉ (trè-zé-ne) n. f. Treize ou environ. **TREIZÉ** (trè-zé) adj. num. (lat. *tredecim*). Dix et trois : *treize est un nombre réputé malheureux*. Treizième : *Grégoire treize*. N. m. : le nombre treize : le treize du mois. Treizième jour du mois.

TREIZIÈME (trè-zé) adj. num. ord. Qui suit le douzième. N. : être le, la treizième. N. m. La treizième partie d'un tout.

TREIZIÈMEMENT (trè-zé, man) adv. En treizième lieu.

TREJETAGE n. m. Transvasement du verre en fusion destiné à la fabrication des glaces, des pots ou il a été fondu dans les cuvettes, qui servent à la verser sur la table de coulée.

TREJETER (té) v. a. (Se conj. comme *jeter*.) Soumettre au trejetage.

TRELINGAGE n. m. (ital. *strelingagio*). Mar. Gros flin ou bridure, qui attache les bas haubans de babord avec ceux de tribord.

TRELINGER (ghé) v. a. Consolider, raidir par un trélingage.

TREMA n. m. (gr. *tréma*). Double point qu'on met horizontalement sur les voyelles e, i, u, pour indiquer qu'on doit prononcer séparément la voyelle qui les précède : Ex. : *na-ïf, cigu-è, Sa-ùl*.

TREMAT (ma) n. m. ou **TREMATÉ** n. f. Nom donné à des bancs de sable qui se forment dans les tournants de la Seine.

TREMATODES n. m. pl. Ordre de vers plats, parasites des vertébrés. Adjectif. : *vers trématode*. **TREMBLAIE** (tran-blé) n. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT (tran-blan), E adj. Qui tremble : *main, voir tremblante*. Fig. Saisi d'effroi : *il était tout tremblant*.

TREMBLANTE (tran) n. f. Maladie des moutons, caractérisée par un tremblement musculaire.

TREMBLE (tran-ble) n. m. (lat. *tremulus*). Espèce de peuplier, dont la feuille tremble au moindre vent. — Le tremble a le bois dur et cassant ; son bois, mauvais pour le chauffage, fournit un excellent charbon à poudre.

TREMBLÉ, E (tran) adj. Écriture tremblée, tracée par une main tremblante. *Sans tremblés*, sons qui varient rapidement d'intensité. Typogr. *Filet tremblé* ou substantif. un tremblé, filet ondulé.

TREMBLEMENT (tran-ble-man) n. m. Agitation de ce qui tremble : *tremblement de main*. Musiq. Cadence précipitée, en chantant ou en jouant d'un instrument. *Tremblement de terre*, secousse qui ébranle le sol sur une plus ou moins grande étendue.

TREMBLER (tran-ble) v. n. (lat. pop. *tremulare*; de *tremere*). Être agité par de petits mouvements saccadés : le plancher tremble. Éprouver de petits mouvements musculaires convulsifs : *trembler de froid*. Fig. Avoir peur : *je tremble qu'il n'apprenne trop vite cette malheureuse nouvelle*. V. a. *Trembler la fièvre*, être dans le frisson de la fièvre.

TREMBLEUR, EUSE (tran, eu-zé) n. et adj. Qui tremble. Fig. Personne craintive, circonspecte à l'exès : *ce fonctionnaire est un trembleur*. Nom sous lequel on désigne quelquefois certains sectaires anglais et américains (*shakers, quakers*). N. m. Appareil qui sert à interrompre automatiquement un courant électrique et à le rétablir de même. Syn. INTERRUPTEUR.

TREMBLOTANT (tran-blo-tan), E adj. Qui tremble. Chevrotant : *voir tremblotante*. Qui vacille : *lumière tremblotante*.

TREMBLOTÈMENT (tran, man) n. m. Action de trembloter.

TREMBLOTER (tran-blo-té) v. n. Trembler un peu : *trembloter de froid*.

TREMELLACÉES (mél-la-sé) n. f. pl. Famille de champignons mous, qui poussent sur les troncs d'arbres. S. a. une *tremellacée*.

TREMELLE (mè-le) n. f. Genre de champignons.

TREMIÈ (mè) n. f. (lat. *trémida*). Sorte d'auge carree, très étroite par le bas, d'où le lobe tombe petit à petit entre les meules d'un moulin à farine. Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée. Mangeoire pour la volaille. Assemblage de planches de forme analogue, servant à faire couler dans des fouilles du mortier ou du béton.

TREMIÈRE adj. f. *Rose trémère*, v. rose.

TREMILLOU (il mill) n. m. Pièce qui soutient la trémie d'un moulin.

TREMOLO (tré) n. m. (m. ital. *Musiq.*) Tremblement, roulement sur une note.

TREMOUSSEMENT (mou-se-man) n. m. Action de se tremousser.

TREMOUSSER (mou-sé) v. a. Donner du mouvement à. V. n. Remuer, s'agiter, surtout en parlant des oiseaux. *Se tremousser* v. pr. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier : *se tremousser d'impatience*. Fig. Se donner beaucoup de peine.

TREMPAGE (tran) n. m. Immersion dans l'eau froide. Impr. Action d'humecter de l'eau le papier avant l'impression.

TREMPER (tran-pé) n. f. Action de tremper le fer ou l'acier en les refroidissant brusquement après les avoir portés à une température assez élevée. Dureté et élasticité qu'ils acquièrent par cette opération : *recevoir une solide trempé*. Eau propre à faire fermenter le grain destiné à la fabrication de la bière. Fig. Constitution du corps. Qualité de l'âme, du caractère : *esprit, âme, caractère d'une bonne trempé*.

TREMPÉE (tran-pé) n. f. Façon donnée à une chose en la trempant dans un liquide.

TREMPER (tran-pé) v. a. (lat. *temperare*). Mouiller en mettant dans un liquide : *trempé une plume dans l'encre*. Humecter : *trempé son mouchoir de larmes*. Donner la trempé à : *trempé une lame*. *Trempé la soupe*, verser le bouillon sur le pain. *Trempé son vin*, y mettre beaucoup d'eau. *Être trempé*, être très mouillé. Fig. *Trempé ses mains dans le sang*, commettre un meurtre ; le conseiller, y consentir. V. n. Demeurer quelque temps dans un liquide. Fig. *Trempé dans un crime, dans un complot*, en être complice.

TREMPERIE (tran-pe-ri) n. f. Impr. Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPETTE (tran-pè-te) n. f. Petite tranche de pain, que l'on trempe dans un liquide avant de la manger. *Faire la trempette*, manger de petites tranches de pain que l'on trempe dans un liquide.

TREMPÉUR (tran) n. et adj. m. Ouvrier qui trempe : *trempeur d'acier, de papier*.

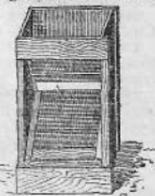
TREMPLIN (tran) n. m. (ital. *tremplino*). Planche inclinée et élastique, sur laquelle court un sauteur pour prendre son élan. (V. la planche GYMNASTIQUE.) Fig. Ce dont on se sert pour arriver à un résultat : *les tremplins de la politique*.

TREMPLOIR (tran) n. m. Endroit où l'on met tremper des pièces de drap chez les foulons.

TREMPOIRE (tran) n. f. Cuve où l'on met à tremper une substance quelconque (drap, papier, etc.).

TREMUE (mè) n. f. Entourage en planches, disposé autour des panneaux des petits navires, pour préserver la cale de l'eau de mer par gros temps. Gouttière par laquelle on fait passer la chaîne sur le pont.

TREMULATION (si-on) n. f. (Du lat. *tremulare*,



Trémie.



Tremble.

trembloter). Tremblement rapide que l'on observe à la suite d'une brusque contraction musculaire.

TREMULER (*té* v. a. Donner un mouvement de tremulation à.

TREMAIL (*na*, *U* m. l.). n. m. (de l'angl. *tremail*). Cheville qui sert à assujettir les tirefonds, dans les traverses des chemins de fer.

TRENTAIN (*tran-tin*) n. m. Terme dont on se sert, à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente points.

TRENTAINE (*tran-té-ne*) n. f. Nombre de trente ou environ. *Fam.* Age de trente ans : avoir passé la trentaine.

TRENTE (*tran-té*) adj. num. (lat. *triginta*). Trois fois dix. Trentième : page trente. N. m. Nombre trente. Trentième jour du mois : le trente décembre. (Dites *trente et un*, *trente-deux*, etc.) Trente et quarante, trente et un, sortes de jeux de cartes.

TRENTE-DEUX-PIEDS (*tran-té-deux-pié-s*) n. m. L'un des tuyaux de l'orgue.

TRENTAIRE (*tran-té-né-re*) adj. Qui dure trente ans : la possession trentenaire opère la prescription.

TRENTIÈME (*tran*) adj. num. ord. de trente. Qui est contenu trente fois dans un tout. N. : être le, la trentième. N. m. Trentième partie d'un tout.

TREOU n. m. *Mar.* Voile carrée, destinée à remplacer une voile latine par gros temps.

TREPAN n. m. (*gr. trypanon*). Instrument de chirurgie, avec lequel on perce les os et surtout ceux du crâne. *Par ext.* Opération faite avec cet instrument : subir le trépan. Outil de serrurier, à foret ou à meche, pour percer des trous verticalement. Instrument pour forer les roches, les pierres, etc.

TREPANATEUR n. m. Celui qui fait l'opération du trépan. (Peu us.)

TREPANATION (*si-on*) n. f. Opération du trépan.

TREPANER (*né* v. a. Faire l'opération du trépan : trépaner un blessé. Trépaner une mine, en perce la galerie avec le trépan.

TREPAS (*pa*) n. m. (de *trépasser*). Poétiq. Décès, mort : *Turenne* est un glorieux trépas. *Fam.* Passer de vie à trépas, mourir.

TREPASSÉ (*pa-sé*), E n. Personne décédée : prier pour les trépassés. Le jour, la fête des trépassés, le 2 novembre, jour des morts.

TREPASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Trépas. (Vx.)

TREPASSER (*pa-sé*) v. n. (du vx franç. *tres*, outre, et de *passer*). Mourir.

TREPIDANT (*dan*), E adj. Agité de secousses brusques.

TREPIDATION (*si-on*) n. f. (du lat. *trepidus*, agité). Tremblement des membres, des nerfs, etc. Tremblement en général : la trépidation des vitres.

TREPÉD (*pi-é*) n. m. (du lat. *tres*, trois, et *pes*, pied, pied). Ustensile de cuisine à trois pieds, qu'on place sur le feu et sur lequel on pose un chaudron, une marmite. Dans l'antiquité, table, siège ou vase à trois pieds.

Vase précéteur consacré aux dieux, ou donné comme prix aux vainqueurs des jeux publics. *Trépéid* d'Apollon, siège à trois pieds sur lequel la Pythie de Delphes rendait ses oracles.

TREPIGNEMENT (*man*) n. m. Action de trépiigner.

TREPIGNER (*gné*) v. n. (orig. germ.). Frapper vivement des pieds contre terre : trépiigner de joie, de colère, d'impatience.

TREPIGNEUSE (*gneu-se*) n. f. Manège à plan incliné et tablier roulant, actionné par un animal qui piétine sur place.

TREPOINTE n. f. (de *trépoindre*, piquer à travers). Bande de cuir mince que les cordonniers, les bourreliers, etc., mettent et cousent entre deux cuir plus épais.

TREPONÈME n. m. Méd. Genre de protozoaires flagellés, auquel appartient l'agent spécifique de la syphilis : le tréponème pâle de la syphilis est un *tréponète*.

TRÈS (*tré*) adv. (du lat. *trans*, au delà). Se place devant un adjectif ou un autre adverbe pour marquer le superlatif. (*Très* ne doit pas être suivi du trait d'union : *très bien*, *très fort*, *très bon*, etc.)

TRÉSAILLE (*sa*, *U* m. l.). n. f. Pièce horizontale de bois, qui maintient les ridelles d'une charrette.

TRÉSAILLE, E (*sa*, *U* m. l.) ou **TRÉSAILLÉ** (*sa-lé*), E adj. (de *trés*, et *aller*). Se dit d'un tableau, d'une scène, que l'action de la chaleur a fendillés.

TRÉSAILLURE (*tré-sa*, *U* m. l.) n. f. Fentes du vernis d'une poterie tréssaillée.

TRÉSICHEUR (*tré-cheur*) ou **TRÉSICHEUR** n. m. Blas. Pièce honorable analogue à l'orle, mais moins large et moins près des bords de l'écu.

TRÉSILLON (*zi*, *U* m. l., *on*) n. m. Syn. de *étrésillon*.

TRÉSILLONNER (*zi*, *U* m. l., *o-né*) v. a. Syn. de *étrésillonner*.

TRÉSOR (*zor*) n. m. (lat. *thesaurus*). Amas d'or, d'argent, de choses précieuses mises en réserve : découvrir un trésor caché. Lieu où l'on enferme ces choses. Objet précieux, caché ou enfoui découvert par hasard : trouver un trésor. Reliques et ornements de prix, que l'on conserve dans certaines églises. Lieu où l'on garde ces objets : le trésor de Notre-Dame. Le trésor public ou simplement le Trésor, administration chargée de la gestion des deniers publics. Bureaux, caisse d'un trésorier public. *Fig.* Tout ce qui est précieux, excellent, très utile : la santé (ou le travail), est un trésor. Personne ou chose pour laquelle on a un très grand attachement. Les trésors de Cérès, de Bacchus, de l'automne, les blés, les raisins, les fruits.

TRÉSORERIE (*zo-re-ri*) n. f. Lieu où l'on garde et l'on administre le trésor public. *Partic.* Bureau d'un trésorier-payeur général. Fonction de trésorier public. Finances de l'État. Ministère des finances, en Angleterre : les lords de la trésorerie. Bénéfice, maison du trésorier d'un chapitre.

TRÉSORIER (*zo-ri-é*) n. m. Fonctionnaire qui reçoit et distribue les fonds d'un prince, d'un Etat, d'une communauté, d'un chapitre, d'un régiment, etc. **Trésorier-payeur général**, comptable supérieur chargé d'assurer, dans le ressort d'un département, le service du Trésor. Pl. des trésoriers-payeurs généraux.

TRÉSORIÈRE (*zo*) n. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, les souscriptions, etc.

TRÉSSAGE (*tré-sa-je*) n. m. Action de tresser : le tressage de la paille est très pratiqué en Italie.

TRÉSSAILLEMENT (*tré-sa*, *U* m. l., *e-man*) n. m. Brusque secousse de tout le corps, généralement à la suite d'une émotion vive : tréssaillement d'un nerf. *Abusif.* Mouvement soudain, déplacement d'un muscle, d'un tendon.

TRÉSSAILLI (*tré-sa*, *U* m. l., *é*) adj. m. *Nerf*, *tendon* tréssailli, déplacé par un effort violent.

TRÉSSAILLIR (*tré-sa*, *U* m. l., *ir*) v. n. (du lat. *transilire*, sauter par delà — *Je tréssaille*, nous tréssailions. *Je tréssailles*, nous tréssailissons. *Je tréssailis*, nous tréssailissons. *Je tréssailis*, nous tréssailissons. *Je tréssailirai*, nous tréssailirons. *Je tréssailirais*, nous tréssailirions. *Je tréssaille*, nous tréssaillez. *Que je tréssaille*, *Que nous tréssailions*, *que je tréssailisse*, *que nous tréssailissions*. *Tréssailant*. *Tréssaili*, e.) Epronver un tréssaillement : tréssailir de joie, de crainte.

TRÉSSAUT (*tré-sé*) n. m. (de *tréssauteur*). Sursaut.

TRÉSSAUTER (*tré-sé-té*) v. n. Sursauter, tréssailler : tréssautez devant un danger imminent.

TRÉSSÉ (*tré-sé*) n. m. (de *tréssauteur*). Sursaut.



Trépied.

TRESSEUR, EUSE (*trè-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui tresse des fils, des cheveux, etc.

TRESSOIR (*trè-soir*) n. m. Instrument sur lequel on tresse les cheveux.

TRETEAU (*tô*) n. m. (bas-lat. *transtellum*). Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, pour soutenir une table, un échafaud, un théâtre etc. Pl. *Monter sur les tréteaux*, se faire comédien.

TREUIL (*trou, l mil.*) n. m. (lat. *torculum*). Cylindre horizontal mobile, autour duquel s'enroule une corde qui sert à élever des fardeaux.

TREUVER (*vé*) v. a. Anc. forme de TROUVER.

TREVE n. f. (haut. allem. *triva*). Suspension d'hostilités entre des belligérants : *conclure une trêve*. Fig. Suspension d'attaques quelconques : *en cas de danger national, les partis politiques doivent faire trêve*. Relâche, suspension d'action : *son mal ne lui donne point de trêve*. *Trêve de raileries, de cérémonies, plus de raileries, de cérémonies*. *Trêve de Dieu, v. Part. hist.*

TREVIRE n. f. (du préf. *trans*, et de *virer*). Mar. Cordage plié en double, amarré au sommet d'un plan incliné et servant à y faire rouler un corps cylindrique. Sorte de trévilon.

TREVIRER (*vé*) v. a. Affaler à l'aide de trévires.

TRI (du lat. *tres, tria, trois*), préfixe qui signifie trois et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.

TRI n. m. Triage : *le tri des lettres, des soies*.

TRI ou **TRICK** n. m. Espèce de jeu d'homme, qu'on joue à trois. *Faire le tri*, au jeu de whist et de bridge, faire une levée de plus que la partie adverse.

TRIADÉ n. f. (du gr. *trias, ados*, groupe de trois). Assemblage de trois unités, de trois personnes, etc. : *la triade de Jupiter, Minerve et Apollon*.

TRIADELPHÉ (*dél-fe*) adj. (du préf. *tri*, et du gr. *adelphos*, frère). Se dit des plantes dont la fleur présente des étamines soudées par leurs filets en trois faisceaux distincts.

TRIAGE n. m. Action de trier, de choisir : *le triage de la houille*. Choses choisies.

TRIAIRE (*ère*) n. m. (lat. *triaris*). Nom donné aux soldats qui formaient le troisième rang de la légion romaine.

TRIANDRE adj. Qui a trois étamines libres.

TRIANDRIE (*dri*) n. f. Etat des plantes triandres.

TRIANGLE n. m. (du préf. *tri*, et de *angle*). Géom.



Triangles : 1. Équilatéral ; 2. Isocele ; 3. Scalène ; 4. Rectangle.

Portion de plan comprise entre trois droites qui se coupent sans passer par un même point et qui sont limitées à leur intersection : *la surface d'un triangle est égale au produit de la base par la moitié de la hauteur*. Triangle isocèle, celui qui a deux côtés égaux. Triangle équilatéral, celui qui a les trois côtés égaux. Triangle scalène, celui dont les trois côtés sont inégaux. Triangle rectangle, celui qui a un angle droit. *Musiq.* Instrument d'acier en forme de triangle, qu'on frappe avec une baguette de même métal. Mar. Pavillon de forme triangulaire, pour les signaux.

TRIANGULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de triangle : *figure triangulaire*. Dont la base est un



Triangle.

triangle : *pyramide triangulaire*. N. m. Nom de divers muscles qui ont la forme d'un triangle.

TRIANGULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En triangle.

TRIANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *triangulus*, triangle). Operation trigonométrique, au moyen de laquelle on lève le plan d'un terrain en le divisant en triangles : *opérer la triangulation d'un pays*.

TRIANGULER (*lé*) v. a. Faire la triangulation de.

TRIAS (*gès*) n. m. (mot gr. signif. *groupe de trois*). Système géologique, qui doit son nom à sa division en trois étages : *le trias contient d'énormes restes de sauriens fossiles*.

TRIASIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport au trias.

TRIAQUOMÉ adj. Se dit des corps dont les atomes peuvent se combiner à trois atomes d'hydrogène ou qui peuvent se substituer à trois atomes d'un corps monoatomique dans un composé.

TRIBALLE (*ba-le*) n. f. Tringlette en fer, avec laquelle les fourreurs battent les peaux pour les assouplir.

TRIBALLE (*ba-lé*) v. a. Assouplir les peaux avec la triballe.

TRIBART (*par*) n. m. Bâton ou système de bâtons que l'on attache au cou de certains animaux (porcs, veaux, chiens), pour les empêcher de courir ou de passer à travers les haies, les vignes.

TRIBASICITÉ (*zi*) n. f. Caractère des acides tribasiques.

TRIBASIQUE (*zi-ke*) adj. Se dit d'un acide renfermant trois atomes d'hydrogène, remplaçables par des équivalents métalliques.

TRIBOMÈTRE n. m. (du gr. *tribein*, froter, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la force du frottement.

TRIBOMÉTRIE (*tri*) n. f. Partie de la science, qui s'occupe de la mesure des forces de frottement.

TRIBORD (*bor*) n. m. (danois *styrbord*). Côté droit du navire, en regardant l'avant. *Avr. Håbord*.

TRIBORDAIS (*dè*) n. m. Homme de l'équipage, faisant partie du quart de tribord.

TRIBRAQUE n. m. (du gr. *tri*, trois, et *brachius*, étroit). Métrig. Pied formé de trois brèves.

TRIBU n. f. (lat. *tribus*). Agglomération de familles ou de peuplades sous l'autorité d'un même chef, vivant dans la même contrée et issues d'une même souche : *les tribus sauvages de l'Afrique centrale*. Une des divisions du peuple, chez les anciens : *l'Attique compta successivement quatre, dix, puis treize tribus ; il y avait à Rome trois tribus primitives*. Chez les Hébreux, postérité de chacun des douze patriarches : *la tribu de Juda*. *Hist. nat.* Division de la classification venant après la famille.

TRIBUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *tribulatio* ; de *tribulare*, presser, affliger). Affliction, adversité morale : *avoir des tribulations*.

TRIBUN n. m. (lat. *tribunus*). Magistrat romain, chargé de défendre les droits et les intérêts du peuple : *les tribuns du peuple, d'abord au nombre de deux, furent créés en 493 av. J.-C., à la suite de la retraite de la plèbe sur le mont Sacré*. *Tribuns militaires*, magistrats romains, qui jouèrent pendant quelque temps de l'autorité des consuls. En France, membre de l'ancien Tribunal. *Par ext.* Orateur populaire, démagogue éloquent : *Gambetta fut un admirable tribun*.

TRIBUNAL n. m. (mot lat.). Siège du magistrat, du juge : *siéger dans un tribunal*. Juridiction d'un magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble : *comparaître devant le tribunal*. Les magistrats qui composent le tribunal : *le tribunal se déclare suffisamment éclairé*. Lieu où ils siègent. Partie postérieure des basiliques, en forme d'hémicycle. *Tribunal révolutionnaire, v. Part. hist.* Fig. Ce que l'on considère comme pouvant rendre une décision quelconque : *le tribunal de la conscience*. *Le tribunal de la pénitence, le confessionnal*. — **TRIBUNAUX**. Les corps constitués pour exercer le pouvoir judiciaire et rendre la justice au nom du chef de l'Etat portent le nom général de *tribunaux*. Il y a une *justice de*



Tribart.

paix par canton et un tribunal de première instance ou *tribunal civil* par arrondissement. Les jugements des tribunaux de première instance sont portés en appel devant les *cours d'appel*, et il en est de même des jugements des *tribunaux de commerce*, composés de commerçants et institués dans les centres industriels et commerciaux. Il y a vingt-sept cours d'appel, dont le ressort s'étend, en général, à plusieurs départements (*Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse*). Les tribunaux de première instance sont juges d'appel des justices de paix, lorsque les décisions de ces tribunaux du premier degré sont susceptibles d'appel. La Cour de cassation, placée au sommet de la hiérarchie judiciaire, a pour mission de juger les jugements et de les casser lorsqu'ils sont illégaux. Les réclamations contentieuses en matière administrative sont portées devant des tribunaux spéciaux : conseil d'Etat, cour des comptes, conseils de préfecture, etc. Au point de vue pénal, il y a des *cours d'assises* (crimes), des tribunaux de *police correctionnelle* (délits), des tribunaux de *simple police* (contraventions).

TRIBUNAT (*na*) n. m. Charge de tribuon du peuple, à Rome. Exercice de cette charge. (V. *Part. hist.*)

TRIBUNE n. f. (ital. *tribuna*). Lieu élevé d'où parlent les orateurs. *Eloquence de la tribune*, éloquence propre aux débats politiques. *Tribune sacrée*, chaire de prédicateur. Dans les lieux d'assemblée, endroit séparé et élevé pour les personnes privilégiées : *les tribunes d'un champ de courses*. Balcon autour de la lanterne d'un dôme. *Tribune d'orgues*, lieu où est placé le buffet d'orgues, dans une église.

TRIBUNITIEN, ENNE (*si-in, e-ne*) adj. Qui appartient au tribunal romain : la *puissance tribunicienne* fit souvent échec au *patriciat*.

TRIBUT (*bu*) n. m. (lat. *tributum*; de *tribuere*, attribuer). Ce qu'un Etat paye à un autre pour marque de dépendance : *payer tribut*, impôt; *lever un tribut*. Chez les Romains, impôt auquel étaient soumises les provinces impériales. *Fig.* Rétribution, salaire. Ce qu'on est obligé d'accorder comme dû, mérite : *le respect est un tribut qu'on doit à la vertu*. *Payer le tribut à la nature*, mourir.

TRIBUTAIRE (*té-re*) adj. Qui paye tribut : *peuple tributaire*. *Fig.* Sujet, dépendant : *les hommes sont tributaires de la mort*. Se dit d'un cours d'eau, par rapport à un autre cours d'eau dans lequel il se jette.

TRIBUTE adj. (lat. *tributus*). *Antiq. rom.* Comices tributes, comices par tribus.

TRICAGE n. m. Action de dresser les faces opposées des pièces avec lesquelles on veut construire un mât d'assemblage. Dans le fottage du bois, action de réunir ensemble les bûches portant la marque du même propriétaire.

TRI-CAR ou **TRICAR** n. m. Tricycle automobile.

TRICENAL (*sén-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *tricens*, trente). Qui comprend un espace de trente ans.

TRICÉPHALE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *képhalé*, tête). Qui a trois têtes : *monstre tricéphale*. Surnom de certaines divinités mythologiques : Hécaté, Hermès, Cerbère.

TRICEPS (*sèps*) n. m. Nom des muscles ayant trois faisceaux à une de leurs extrémités.

TRICHER (*ché*) v. a. et n. (orig. germ.). Tromper au jeu : *tricher quelqu'un*; *vous triches*. Tromper dans les petites choses. *Fig.* Dissimuler un défaut de symétrie.

TRICHERIE (*tré*) n. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE (*eu-se*) n. Qui triche.

TRICHINAL, E, AUX (*ki ou chi*) adj. Qui appartient à la trichine.

TRICHINE (*ki-ne ou chi-ne*) n. f. (du gr. *thrix*, *trikhos*, cheveu). Genre de vers parasites, qui se trouvent dans les muscles du porc : *la trichine ingérée avec de la chair de porc mal cuite détermine chez l'homme la maladie appelée trichinose*.

TRICHINÉ, E (*ki ou chi*) adj. Envahi par les trichines.



Trichines dans les fibres musculaires (très grossies).

TRICHINOSE (*ki ou chi-né-ze*) n. f. *Méd.* Maladie produite par les trichines : *le meilleur préventif contre la trichinose, c'est l'abstention de la viande de porc insuffisamment cuite*.

TRICHITE (*ki-te*) n. f. Nom qui désigne des cristaux groupés et ressemblant à des paquets de fils.

TRICHOÉPHALE (*ko*) n. m. Genre de vers filiformes, parasites de l'homme et de divers mammifères.

TRICHOLOME (*ko*) n. m. Genre de champignons auquel appartient le mousseron vrai : *tricholome de la Saint-Georges*.

TRICHOMA ou **TRICHOME** (*ko*) n. m. (gr. *trikhōma*). Feutrage des cheveux, produit par l'accumulation de la poussière, de la matière sébacée et des parasites et qui constitue la *pluque polonaise*.

TRICHOPHYTIE (*ko-fi-ti*) n. f. Affection cutanée déterminée par le développement d'un trichophyton.

TRICHOPHYTON (*ko*) n. m. Champignon qui vit sur la peau de l'homme et qui occasionne diverses affections (*teigne tondante, sycois*, etc.) (Il est considéré comme causant la pelade.)

TRICHROME (*kro-me*) adj. Se dit d'un procédé de photographie pour l'obtention des épreuves en couleurs et d'un procédé industriel d'impression en couleurs par superposition de trois teintes seulement.

TRICHROMIE (*kro-mi*) n. f. Nom donné aux procédés graphiques d'impression en trois couleurs.

TRICLINUM (*ni-om*) n. m. (mot lat.; du gr. *treis*, trois, et *kliné*, lit). Salle à manger des anciens, renfermant trois lits disposés autour d'une table.

TRICOISES (*koï-se*) n. f. pl. (pour *turcoises*, turques). Tenailles dont se servent les maréchaux ou ceux qui travaillent le bois.

TRICOLOR n. m. Nom vulgaire d'une espèce d'amarante et de plusieurs variétés d'oilets. Peaux de chat de trois couleurs. Nom de certains oiseaux tels que le tangara.

TRICOLEUR adj. (du préf. *tri*, et du lat. *color*, couleur). De trois couleurs. *Le drapeau tricolore*, le drapeau français. — L'origine des trois couleurs qui figurent dans notre drapeau national remonte à l'année 1789 : pour cimenter la bonne intelligence entre le roi et la ville de Paris, dans la journée où, suivant le mot heureux de Bailly, *Paris reconquit son roi*, on réunit à la couleur blanche, qui était celle de la royauté, le bleu et le rouge, couleurs qui figuraient dans les armes de la ville de Paris.

TRICORNE adj. (du préf. *tri*, et de *corne*). Qui a trois appendices en forme de cornes. N. m. Chapeau à trois cornes. *Abusif*. Chapeau des gendarmes, qui, en réalité, n'a que deux cornes.

TRICOT (*ko*) n. m. Tissu à mailles tricotées : *gilet de tricot*. Vêtement fait de ce tissu : *mettre un tricot*. Adjectif : *drap tricot*.

TRICOT (*ko*) n. m. (de *trique*). Bâton gros et court. (Vx.)

TRICOTAGE n. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER (*tré*) v. a. Exécuter en mailles entrelacées : *tricoter des bas*. *Tricoter de la dentelle*, la faire sur un tambour, avec des épingles et des fuseaux. V. n. Faire du tricot : *apprendre à tricoter*. Pop. Marcher en ramenant les pieds l'un vers l'autre.

TRICOTER, EUSE (*eu-se*) n. Qui tricote. N. f. Machine à tricoter. N. f. pl. Femmes du peuple qui, pendant la Révolution, assistaient en tricotant aux séances de la Convention, des assemblées populaires et du tribunal révolutionnaire. S. une *tricotouse*.

TRICOTOIR n. m. Petit bâton perçé, que les tricoteuses passent à leur ceinture et où elles font entrer une de leurs aiguilles.

TRICTRAC (*trik-trak*) n. m. Jeu qui se joue avec des dames et des dés, sur un tableau divisé en deux compartiments : *une partie de trictrac*. Ce damier lui-même. Partie qu'on joue à ce jeu. Ancien moulin à tabac.



Tricorne.

TRICUSPIDE (*tris-pi-dé*) adj. Qui est muni de trois pointes *valvule tricuspidée*.

TRICYCLE n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *kúklos*, cercle). Voiture, charrette, cycle à trois roues; *tricycle à pétrole*.



Tricycle.

TRIDACNE n. m. Genre de mollusques lamellibranches, dont les valves atteignent des tailles gigantesques. **TRIDACTYLE** (*dak*) adj. Qui possède trois doigts.

TRIDE adj. (espagn. *trido*). *Manège*. Vif; *cheval qui a des mouvements trides*.

TRIDENT (*dán*) n. m. (dupr. *tri*, et de *dent*). Fourche à trois pointes ou dents. Sceptre de Neptune. Bêche à trois dents.

TRIDENTÉ, E (*dán*) adj. Qui présente trois dents; *feuille tridentée*.

TRIDI n. m. Troisième jour de la décade du calendrier républicain en France.

TRIDUM (*du-om*) ou **TRIDUO** n. m. (du préf. *tri*, et du lat. *dies*, jour). Prières qui durent pendant trois jours.

TRIEDRE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *edra*, base). Angle *triedre* ou substantif, un *triedre*, figure formée par trois plans qui se coupent en passant par un même plan sans passer par une même droite et qui sont limités à leurs intersections.

TRIENNAL (*en-nal*), **E, AUX** adj. (du préf. *tri*, et du lat. *annus*, année). Qui dure trois ans; *parlement triennal*. Qui est conféré pour trois ans; *dignité triennale*. Qui est nommé pour trois ans; *supérieur, magistrat triennal*.

TRIENNALITÉ (*en-na*) n. f. Durée de trois ans. Retour périodique tous les trois ans. (Peu us.)

TRIENNAT (*en-na*) n. m. Espace de trois ans. Exercice d'une fonction pendant trois ans.

TRIENNUM (*en-ni-om*) n. m. (mot lat.). Espace de trois ans, pendant lequel on étudiait en théologie avant de parvenir aux grades.

TRIER (*tri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Sélectionner, choisir parmi plusieurs; *trier des raisins*.

TRIERARQUE (*chf*) n. f. (de *trierarque*). Commandement d'une trière. A Athènes, charge d'équiper à ses frais une trière.

TRIERARQUE n. m. (du gr. *trierés*, trière, et *arkhos*, chef). Commandant d'une trière. A Athènes, citoyen riche, tenu d'équiper à ses frais une trière.

TRIERRE n. f. (gr. *trierés*). Antiq. gr. Vaisseau de guerre, à trois rangs de rameurs superposés.

TRIEUR, EUSE (*eu-se*) n. Qui opère un triage. N. m. Machine pour séparer les grains par grosseur. Machine pour séparer le coke des scories. N. f. Machine pour trier et épilucher les laines.

TRIFACIAL, E, AUX adj. Se dit du nerf appelé aussi *trijumeau*. N. m.: *le trifacial*.

TRIFIDE adj. (du préf. *tri*, et du lat. *fridere*, fendre). Hist. nat. Se dit des organes partagés en trois divisions profondes; *graine trifide*.

TRIFLORE adj. Qui porte trois fleurs.

TRIFOLIOLÉ, E adj. Dont le pétiole se termine par trois folioles.

TRIFOLIUM (*ti-om*) n. m. Nom vulgaire du trèfle.

TRIFORIUM (*ri-om*) n. m. (mot lat.; de *tres*,

trois, et *foris*, porte). Galerie régissant au pourtour intérieur d'une église, au-dessus des arcades des collatéraux, et qui présente généralement trois ouvertures sur la nef à chaque travée.

TRIGAME adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gamos*, mariage). Qui s'est marié trois fois. Qui a contracté un troisième mariage avant la dissolution des deux premiers. Bot. Qui porte trois fleurs de sexes différents: une mâle, une femelle et une hermaphrodite. Substantif. Homme, femme *trigame*.

TRIGAMIE (*m*) n. f. Etat de *trigame*.

TRIGAUD (*ghô*). **E, N** et adj. Qui n'agit pas franchement. (Vx.)

TRIGAUDE (*ghô-dé*) v. n. Agir comme un *trigaud*, sans franchise. (Vx.)

TRIGAUDEME (*ghô-de-re*) n. f. Action de *trigaud*. (Vx.)

TRIGEMELLAIRE (*mêt-lê-re*) adj. (du préf. *tri*, et du lat. *gemellus*, jumeau). Se dit d'une grosseur où il existe trois foetus.

TRIGEMINE, E adj. (du préf. *tri*, et du lat. *gemini*, jumeau). Trois fois jumeau; au nombre de six disposés deux à deux.

TRIGLE n. m. Genre de poissons acanthoptères marins, dits vulgairement *rougets*, *grondins*, etc., et dont certaines espèces se trouvent sur les côtes de France.

TRIGLYPHE n. m. (du préf. *tri*, trois, et du gr. *glyphê*, ciselure). Architect. Ornement de la frise dorique, qui portait trois rainures verticales.

TRIGONE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gônia*, angle). Qui offre trois angles; *fontaine trigone*.

TRIGONELLE (*ni-le*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, voisin des *trèfles* et dont l'espèce la plus connue est le *fenugrec*.

TRIGONOCÉPHALE n. m. (du gr. *trigônos*, triangulaire, et *kephalê*, tête). Genre de serpents appartenant à la famille des vipéridés, très venimeux, et qui sont propres à l'Asie et à l'Afrique.

TRIGONOMÉTRIE (*tri*) n. f. (du gr. *trigônos*, triangulaire, et *metron*, mesure). Science qui a pour but de calculer tous les éléments d'un triangle à l'aide de données numériques suffisantes; *trigonométrie rectiligne*.

TRIGONOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la trigonométrie; *calcul trigonométrique*.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRIGYNE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gunê*, femelle). Bot. Qui a trois styles ou pistils libres.

TRIGYNE (*ni*) n. f. Etat des fleurs *trigynes*.

TRIEBDOMADAIRE (*tri-éb, dé-re*) adj. Qui a lieu, qui paraît trois fois par semaine; *journal triebdomadaire*.

TRIJUMEAU (*m*) n. et adj. m. Nerf de la cinquième paire crânienne, qui se divise en trois branches.

TRILATÉRAL, E, AUX adj. (du préf. *tri*, et de *latrál*). Qui a trois côtés.

TRILINGUE (*lin-ghé*) adj. (du préf. *tri*, et du lat. *lingua*, langue). Qui sait trois langues. Qui est écrit en trois langues; *inscription trilingue*.

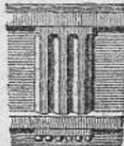
TRILITHÉ n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *lithos*, pierre). Monument mégalithique, formé de trois pierres: deux verticales, la troisième en travers.

TRILITÈRE (*lit-tê-re*) adj. (du préf. *tri*, et du lat.

Trident.



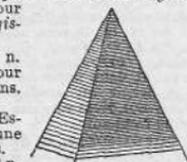
Trigle.



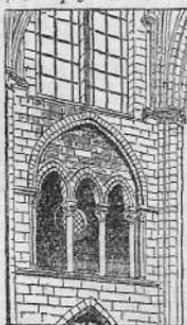
Triglyphe.



Trigonométrique.



Angle triedre.



Triforium.

littera, lettre). Gram. Composé de trois lettres (consonnes). Langues trillées. Langues languessimiques.

TRILLE (ll mll.) n. m. (de l'ital. *trillo*, tremblement).

Musiq. Agrément d'exécution, qui consiste dans le battement très rapide et plus ou moins prolongé d'une note avec la note qui lui est immédiatement supérieure : *exécuter un trille*.

TRILLER (tri, ll mll., é v. a. Orner de trilles : *triller un passage*.

TRILLION (tri-li-on) n. m. Mille billions ou un million de millions.

TRILOBÉ, E adj. Qui a trois lobes : *arc trilobé*. **TRILOBITES** n. m. pl. Ordre de crustacés, fossiles dans les terrains primaires. S. un *trilobite*.

TRILOCLAIRE (lè-re) adj. Qui se partage en trois loges : *ovaire triloculaire*.

TRIOLOGIE (jé) n. f. (du préf. *tri*, et du gr. *logos*, discours). Chez les Grecs, ensemble des trois tragédies que devait présenter chacun des concurrents dans les concours dramatiques : *Oreste est la plus belle des trilogies du théâtre antique*. Série de trois pièces dramatiques, de trois poèmes, dont les sujets font suite les uns aux autres.

TRIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à une trilogie.

TRIMALGÉ (*trin*) ou **TRIMBALEMENT** (*trin, man*) n. m. Pop. Action de trimbaler.

TRIMBALER (*trin-ba-lé*) v. a. Pop. Traîner partout avec soi : *trimbaler ses enfants partout*.

TRIMER (*mé*) v. n. Pop. Se fatiguer en efforts pénibles : *trimmer toute une journée*.

TRIMÈRE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *meros*, partie). Qui est composé de trois articles : *césure, iarse trimère*.

TRIMÈTRE (*mès-tre*) n. m. (lat. *trimetris*). Espace de trois mois. Somme payée pour trois mois. Fonctions qui durent trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*) adj. (de *trimestre*). Qui comprend trois mois ; qui revient tous les trois mois : *bulletin, recueil trimestriel*.

TRIMESTRIELLEMENT (*mès-tri-è-le-man*) adv. Par trimestre. Tous les trois mois : *revue qui paraît trimestriellement*.

TRIMÉTHYLAMINE n. f. Ammoniaque composée, dérivant de l'ammoniaque simple par la substitution de trois groupes méthyles à trois atomes d'hydrogène.

TRIMÈTRE n. f. (du préf. *tri*, et du gr. *metron*, mesure). Métrig. Vers composé de trois mètres ou mesures : *trimètres tambique*. Adjectif : *vers trimètre*.

TRINMER (*mèr*) n. m. Engin de pêche constitué par un gros flotteur plat circulaire, sur la tranchée duquel s'enroule la ligne.

TRIMORPHE adj. Se dit d'une substance susceptible de cristalliser sous trois formes différentes incompatibles.

TRIMORPHISME (*fi-me*) n. m. Cas d'une substance trimorphe.

TRIN ou **TRINE** adj. (du lat. *trinus*, triple). Divisé en trois : *une trine unité*. (Vx.) *Trin* ou *trine aspect*, se dit, en astronomie, de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINERVÉ, E (*nèr*) adj. Se dit des feuilles qui ont trois nervures.

TRINGLE n. f. (holl. *tingel*). Verge de fer servant à soutenir un rideau, une draperie. Baguette écaillée, qui sert à former des mouleurs ou à remplir une vide entre deux planches. Mouleuse plate à la partie inférieure du triglyphe dorique. Marque faite au cordeau sur un morceau de bois.

TRINGLER (*glé*) v. a. Tracer une ligne droite sur une poutre, avec un cordeau frotté de rouge, de noir ou de blanc : *tringler une pièce de bois*.

TRINGLETTE (*glè-te*) n. f. Petite tringle.

TRINITAIRE (*tè-re*) n. m. Personne qui croit à l'existence de trois personnes en Dieu. Sectaire dont les opinions sur la Trinité n'étaient pas orthodoxes. N. m. Religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité. (V. Part. hist.) En France, on appelait aussi les tri-

nitaires *mathurins*. N. f. Religieuse de l'ordre de la Trinité. (V. Part. hist.)

TRINITÉ n. f. (lat. *trinitas*; de *trinus*, triple). Relig. Union de trois personnes distinctes ne formant qu'un seul Dieu : *la trinité hindoue*. Absolu. *La Trinité*, la trinité chrétienne : du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Fête catholique en l'honneur de ce mystère, le premier dimanche qui suit la Pentecôte (en ce sens, comme dans le précéd., prend une majuscule).

TRINÔME n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *nomos*, division). Quantité algébrique, composée de trois termes. Adjectif : *facteurs trinômes*.

TRINQUART (*kar*) n. m. Petit bâtiment de formes lourdes, destiné à la pêche du hareng.

TRINQUER (*ké*) v. n. (de l'allemand. *trinken*, boire). Choquer son verre contre celui d'un autre, avant de boire.

TRINQUET (*té*) n. m. (ital. *trinchetto*). Mât de misaine, incliné un peu sur l'avant des bâtiments greés en voiles latines.

TRINQUÈTE (*té-te*) n. f. Voile triangulaire, portée par la vergue de trinquet.

TRINQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO n. m. (mot ital.). Morceau de musique à trois parties : *les trios de Haydn*. Réunion de trois personnes ou de trois choses personnifiées : *un trio de flûtes*. Pl. des *trios*.

TRIOBLE n. m. Mesure et monnaie des Grecs, valant trois oboles.

TRIOLET (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOLE (*té*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1^{er}, le 4^e et le 7^e vers sont les mêmes, et le 2^e est repris au 8^e. Musiq. Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer*. Bot. Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.



TRIONYX (*niks*) n. m. Genre de reptiles chéloniens, comprenant d'énormes tortues des eaux douces tropicales. (V. la planche REPTILES.)

TRIPAILLE (*pa, li mll.*) n. f. (de *tripe*). Fam. Entrailles, intestins des animaux.

TRIPANG ou **TREPANG** (*pan*) n. m. Nom commercial de diverses espèces d'holothuries comestibles.

TRIPARTIE ou **ITE** adj. (du préf. *tri*, et de *partii*, partage). Divisé en trois parties : feuille *tripartite*. Chambre *tripartite*, tribunal où un tiers seulement des magistrats appartenait à la religion réformée.

TRIPARTITION (*si-on*) n. f. (de *tripartii*). Action de diviser une quantité en trois parties égales.

TRIBE n. f. Boyau d'un animal. Fam. Intestins de l'homme. *Tripe de velours*, étoffe veloutée, en fil et en laine. *Ceufs à la tripe*, œufs durs coupés par tranches et frittés avec des oignons. Partie intérieure d'un cigare.

TRIPENNE (*pèn-né*). E adj. Bot. Se dit des feuilles dont les pétioles secondaires sont divisés en pétioles tertiaires.

TRIPERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on vend des tripes. Commerce du marchand de tripes.

TRIPETALE ou **TRIPÉTALE**. E adj. Bot. Dont la corolle est formée de trois pétales.

TRIPETTE (*pè-te*) n. f. Petite tripe. Pop. *Cela ne vaut pas tripette*, ne vaut rien.

TRIPHASE (*fa-zé*). E adj. Se dit des courants polyphasés, au nombre de trois.

TRIPHÉNYLMÉTHANE n. m. Composé dérivant du méthane et qui a une importance considérable dans la chimie des matières colorantes.

TRIPHTONGUE (*trif-ton-ghe*) n. f. (du préf. *tri*, et du gr. *phthoggos*, son). Syllabe composée de trois sons, qu'on fait entendre en une seule émission de voix : il n'y a pas de triphongues proprement dites en français.

TRIPHYLLE (*fi-le*) adj. Bot. Dont les feuilles sont disposées trois par trois.

TRIPHER (*pi-é*). ERE n. Qui vend des tripes.

TRIPLAN n. m. Aéroplane à trois plans de sustentation.

TRIPLE adj. (lat. *triplex*). Qui contient trois fois une chose : bâtiment à triple étage. Sert à marquer un haut degré : triple sot. N. m. Valeur trois fois aussi grande : neuf est le triple de trois.

TRIPLEMENT (*man*) n. m. Action de tripler.

TRIPLEMENT (*man*) adv. En trois façons ; d'une manière triple.

TRIPLER (*plé*) v. a. Rendre triple : tripler une somme. V. n. Devenir triple.

TRIPLER (*plé*) n. m. Objectif photographique, composé de trois lentilles corrigées chacune isolément pour l'aberration.

TRIPLETTTE (*plé-te*) n. f. Bicyclette à trois places.

TRIPLEUR n. m. Machine pour tripler les fils sans l'intermédiaire de l'ouvrier.

TRIPLICATA n. m. invar. (du lat. *triplicatus*, triplé). Troisième copie d'un acte. (Peu us.)

TRIPPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est triple : la triplicité de Dieu.

TRIPLEQUE n. f. Dr. rom. Exception opposée à une duplique.

TRIPLODIE (*diti*) n. f. (du gr. *treis*, trois, et *pous*, pieds). Métrig. Vers composé de trois pieds.

TRIPOLI n. m. Substance minérale, jaune ou rouge, qui sert à polir et que l'on tirait autrefois de la ville de Tripoli, en Syrie.

TRI-PORTEUR ou **TRIPORTEUR** (abrégé. de *tricycle porteur*) n. m. Sorte de tricycle muni d'une

caisse dans laquelle on peut placer des marchandises et qu'un homme actionne au moyen de pédales. (V. la planche VÉHICULES.)

TRIPOT (*po*) n. m. Jeu de paume. (Vx.) Maison de jeu. Par ext. Maison mal fréquentée.

TRIPOTAGE n. m. Mélange malpropre ou de mauvais goût. Fig. et fam. Petits arrangements : les tripotages d'un ménage. Intrigue, tromperie : il doit y avoir du tripotage là-dedans. Fam. Malversation, trafic d'influence.

TRIPOTÉE (*té*) n. f. Pop. Volée de coups : recevoir une tripotée. Grande quantité : une tripotée d'enfants.

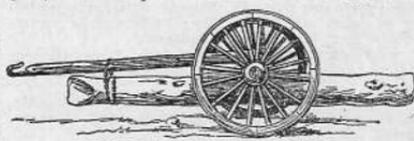
TRIPOTER (*té*) v. a. Toucher, manipuler : tripoter un enfant. Spéculer avec : tripoter l'argent des autres. V. n. Faire quelque chose de mauvais ou de malpropre en mélangeant différentes choses ensemble : enfants qui tripotent dans la terre. Fig. Faire des opérations plus ou moins probes : tripoter sur les blés.

TRIPOTEUR, **EUSE** (*eu-ze*) ou **TRIPOTIER** (*ti-é*). ERE n. Qui fait des tripotages : un tripoteur d'affaires.

TRIPYQUE n. m. (du gr. *triptukhos*, plié en trois). Tableau sur trois volets, dont deux se replient sur celui du milieu : il existe de magnifiques triptyques flamands. Chez les anciens, tablette à trois feuillets se repliant l'un sur l'autre.

TRIQUE n. f. Pop. Gros bâton.

TRIQUEBALE (*he-ba-le*) n. m. Voiture de transport, dans les parcs d'artillerie et les arsenaux.



Trikeballe.

Fardier à deux roues, pour le transport des longues pièces de bois, qui sont suspendues au-dessous de l'essieu. (Le fém. est aussi usité.)

TRIQUE-MADAME n. f. Bot. Nom vulgaire de l'orpin blanc. (Quelques-uns disent TRIPÉ-MADAME.)

TRIQUEUR (*ké*) v. a. Batre à coups de trique : triquer un âne. Mar. Faire le triage des pièces dont un mât se compose. Techn. Trier les bois suivant leur espèce et leur qualité.

TRIQUEUR (*ké*) n. m. Battoir fort étroit, dont on se sert pour jouer à la paume. Echafaud de couvreur, en forme de triangle. Espèce d'échelle double.

TRIQUETRAC (*ke-trak*) n. m. Bruit confus de chocs. (V. TRICTRAC.)

TRIQUEURE (*hé-tre*) adj. (du gr. *trikhé*, triplement, et *edra*, base). Qui a trois côtés ou trois faces. N. f. Numism. Assemblage de trois jambes repliées en triangle, que l'on trouve sur certaines médailles antiques.

TRIQUEUR (*heur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le tri du bois flotté.

TRIRECTANGLE (*rèk*) adj. Qui a trois angles droits : trièdre trirectangle.

TRIREME n. f. (lat. *triremis*) ; de *tres*, trois, et *remis*, rame). Galère des anciens ; à trois rangs de rameurs superposés : les trirèmes athéniennes.

TRIROUE n. f. (du préf. *tri*, trois, et du lat. *rota*, roue). Chaise roulante à trois roues, que peut faire mouvoir elle-même la personne qui y est assise.

TRISAGION (*tri-zà-ghi-on*) n. m. (m. gr. ; de *treis*, trois, et *hagios*, saint). Liturg. cath. Hymne



Trionyx.



Tri-porteurs.



Triplette.

catholique, où le mot *saint* est répété trois fois en grec ou en latin (à l'office public du vendredi saint).

TRISAËU, (*sa-i-eul*), E n. Le père, la mère du bisaïeu et de la bisaïeule. Pl. des *trisaëuls*, *trisaëules*.

TRISANNUEL, **ELLE** (*sa-nu-el, è-le*) adj. Qui a lieu tous les trois ans : *fête trisannuelle*. Se dit d'une plante qui dure trois ans.

TRISÈCTEUR, **TRICE** (*tri-sèk*) adj. Qui donne la trisection de l'angle.

TRISECTION (*tri-sèk-si-on*) n. f. Géom. Division d'une chose en trois parties égales : la *trisection d'un angle est un problème insoluble*.

TRISEPALE (*tri-sè*) adj. Bot. Dont le calice a trois sépales.

TRISÈQUER (*tri-sè-ké*) v. a. (Se conj. comme accélérer.) Partager en trois parties : *triséquer un angle*.

TRISMÉGISTE (*tris-mé-jis-tè*) adj. m. (du gr. *tris*, trois fois, et *megistos*, très grand). Trois fois grand. (Surnom que les Grecs donnaient à Hermès ou au dieu Thôt des Egyptiens.)

TRISMUS (*tris-muss*) ou **TRISME** (*tris-mè*) n. m. (gr. *trismos*). Constriction des maxillaires, due à la contracture des muscles masticateurs : le *trismus est un des symptômes caractéristiques du tétanos*.

TRISOC n. m. Charrue à trois socs.

TRISPERME (*tris-pèr-mè*) adj. Bot. Qui renferme trois graines.

TRISSE (*tri-sè*) n. f. Corde ou palan qui servait à approcher ou à éloigner un canon du sabord.

TRISSER (*tri-sè*) v. n. Crier, en parlant de l'hindouelle.

TRISSER (*tri-sè*) v. a. (préf. *tri*). Faire répéter jusqu'à trois fois de suite : *on a bisé et trissé cette sérénade*.

TRISTE (*tris-tè*) adj. (lat. *tristis*). Qui a du chagrin : *être triste après un deuil*. Porté à la tristesse : *caractère triste*. Qui exprime la tristesse : *air triste*. Affligé : *nouvelle triste*. Qui inspire de la tristesse : *triste cérémonie*. Penible : *triste devoir*. Obscur, sombre : *couleur triste*. Funeste, déplorable : *faire une triste fin*. Frivole, chétif, pitoyable : *il a choisi un triste sujet ; triste auteur ; triste dîner*. ANT. *Gai, joyeux, content*.

TRISTEMENT (*tris-tè-man*) adv. D'une manière triste : *s'éloigner tristement d'un ami*. ANT. *Gaiement*.

TRISTESSE (*tris-tè-sè*) n. f. Souffrance morale. Abatement. Mélancolie habituelle. ANT. *Gaieté, joie*.

TRISULCE (*tri-sul-sè*) ou **TRISULQUE** (*tri-sul-ke*) adj. Se dit des mammifères dont les pieds ont chacun trois sabots distincts.

TRISYLLABE ou **TRISSYLLABE** (*tri-sil*) adj. et n. m. Qui a trois syllabes.

TRISYLLABIQUE ou **TRISSYLLABIQUE** (*tri-sil*) adj. Qui appartient à un trisyllabe.

TRITON n. m. Nom de divinités marines, descendant du divin Triton. (V. *Part. hist.*) Ancien appareil à plongeur. Zool. Genre de batraciens urodèles de taille médiocre, à livrée brillante, qui portent des branchies : *on rencontre les tritons dans beaucoup de mares de France*. Genre de mollusques gastéropodes, à coquille en forme de conque.

TRITON (gr. *tritonon*) n. m. Nom ancien de l'intervalle de trois tons, appelé aujourd'hui *quarte augmentée*.

TRITONIEN, **ENNE** (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit des terrains où l'on trouve des débris fossiles d'animaux marins.

TRITURABLE adj. Qui peut être trituré.

TRITURATEUR n. m. Appareil pour triturer.

TRITURATION (*si-on*) n. f. Action de triturer.

TRITURE n. f. (subst. verb. de *triturar*). Habi-

tude de manier les affaires publiques ou privées : *avoir la trituré des affaires*. (Peu us.)

TRITURER (*trè*) v. a. (lat. *triturare*). Réduire en parties très menues, en poudre ou en pâte, par écrasement. Fig. : *triturar la besogne à un employé encore novice*.

TRIVMUR (*tri-om*) n. m. (du lat. *trium*, de trois, et *vir*, homme). Magistrat de Rome, chargé, conjointement avec deux collègues, d'une branche de l'administration. (V. *TRIVMURAT* *Part. hist.*)

TRIVMURAL, **E**, **AUX** (*tri-om*) adj. Qui appartient aux triumvirs : *pouvoir triumviral*.

TRIVMURAT (*tri-om-vi-ra*) n. m. Fonction de triumvir ; durée de cette fonction. Association de trois citoyens puissants, pour accaparer toute l'autorité : le *trivmurat de César, Crassus et Pompée*. (V. *Part. hist.*)

TRIVELIN n. m. Farceur, bouffon, par allusion à Trivelin, personnage de l'ancienne comédie italienne.

TRIVELINADE n. f. Bouffonnerie dans le goût de celui de Trivelin.

TRIVIAL, **E**, **AUX** adj. (lat. *trivialis* ; de *trivium*, carrefour, Us. rebattu : *vérité triviale*. Bas, grossier : *expression triviale*. Le *trivial* n. m. Ce qui est trivial : *rechercher le trivial*.

TRIVIALEMENT (*man*) adv. D'une manière basse, triviale.

TRIVIALISER (*zè*) v. a. Rendre trivial : *trivialiser volontairement son style*.

TRIVIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est trivial. Pensée ou expression triviale : *dire des trivialités*.

TRIVMUM (*vi-om*) n. m. (mot lat. ; de *tres*, trois, et *via*, route). Au moyen âge, partie de l'enseignement, comprenant les trois premiers arts libéraux (la grammaire, la rhétorique et la dialectique) : le *trivium était suivi du quadrivium*.

TROC (*trok*) n. m. (de *troquer*). Echange direct d'un objet contre un autre : le *troc fut sans doute la première forme du commerce*. *Troc pour troc*, échange sans supplément ni retour.

TROCAT (*kar*) ou **TROIS-QUARTS** (*troi-kan*) n. m. Chir. Instrument en forme de poinçon cylindrique, monté sur un manche et contenu dans une canule propre à faire des ponctions.

TROCHAÏQUE (*ka-tè-ke*) adj. et n. m. Se dit du rythme, du vers ou du pied fondamental est le *trochée* : *vers trochaïque*.

TROCHANTER (*kan-tèr*) n. m. (du gr. *trochos*, rondelle). Anat. Nom de deux tubérosités où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHANTERIEN, **ENNE** (*kan-tè-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au trochanter.

TROCHE n. f. Faisceau, assemblage : *une troche d'oignons*. Espèce de coquillage en sabot. N. f. pl. *Véner*. Fumées à demi formées des bêtes fauves.

TROCHÉE (*ché*) n. m. (gr. *tróchos*). Pied de vers de la prosodie grecque ou latine, qui se compose d'une longue et d'une brève.

TROCHÉE (*ché*) n. f. (de *troche*). Touffe de rameaux qui s'élève du tronc d'un arbre coupé un peu au-dessus de terre.

TROCHET (*ché*) n. m. Fleurs ou fruits qui croissent par bouquets : *un trochet de noisettes*.

TROCHILE (*ki-le*) ou **TROCHILUS** (*ki-luss*) n. m. Syn. de *COLIBRI*.

TROCHILIDES (*ki*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux des régions tropicales du globe, comprenant les *colibris* (trochile) et les *oiseaux-mouches*. S. un *trochilidé*.

TROCHIN n. m. Petite tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

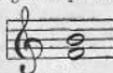
TROCHISQUE (*chis-ke*) n. m. Bot. Nom de certaines algues cylindriques, groupées en files. Pharm. Médicament, etc., façonné en cône, dont on enflamme la pointe pour des fumigations (*pastilles du séraïl*, etc.).

TROCHITER (*ki-tèr*) n. m. Grande tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TROCHLEE (*klè*) n. f. (du gr. *trochlea*, poulie). Sorte de jointure articulaire, dans laquelle un os roule sur une poulie que lui présente l'os adjacent.



Tritons.



Triton.

TROCHOÏDE (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *trochos*, roue). Géom. Ancien nom de la cycloïde.

TROCHIRE n. f. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

TROËNE n. m. (orig. germ.). Genre d'oléacées. à fleurs blanches odorantes : une haie de troènes.

TROGLODYTE n. m. (du gr. *trôglô*, trou, et *dytes*, entrer). Habitant des cavernes. Nom qui donnaient les géographes de l'antiquité à un peuple qu'ils plaçaient au sud-est de l'Égypte. Genre de passereaux très petits, qui vivent dans les buissons.

TROGLODYTIQUE adj. Qui a rapport aux troglodytes : les habitations troglodytiques sont communes en Touraine.

TROGNE n. f. (orig. celt.). Visage plein, ouvert et haut en couleur, révélant l'usage de la bonne chèbre.

TROGNON n. m. (de trogne). Cœur d'un fruit ou d'un légume d'où l'on a retiré ce qui se mange.

TROGUE (*tro-ghe*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, répandus sur tout le globe.

TROÏKA (*tro-i*) n. f. Grand traîneau russe, attelé de trois chevaux de front.

TROIS (*troi*) adj. num. (lat. *tres*). Deux et un : trois hommes. Troisième : Henri trois. N. m. : un trois mal fait ; le trois janvier. Trois pour cent, taux de l'argent réglé à 3 francs pour 100 francs par an. Math. Règle de trois, règle ayant pour but la solution de tous les problèmes dans lesquels on cherche le quatrième terme d'une proportion dont les trois autres sont connus.

TROIS-DEUX (*deù*) n. m. Musiq. Dénomination



Troïka.

d'une mesure à trois temps, peu usitée, qui a la blanche pour unité de temps.

TROIS-ÉTOILES (*troi-zé*) n. m. Sorte de pseudonyme qu'on exprime le plus souvent par trois astérisques, employé pour désigner une personne qu'on ne veut pas nommer : Monsieur *** ; Madame trois-étoiles.

TROIS-HUIT (*troi-uit*) n. m. Musiq. Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à trois-huit.

TROISIÈME (*zi*) adj. num. ord. Qui suit le deuxième : le troisième jour. Qui est contenu trois fois dans le tout : la troisième partie de 21 est 7. N. : être le, la troisième. N. m. : le troisième étage. N. f. Classe qui est la troisième à partir de la rhétorique ou première.

TROISIÈME (*zi-é-mé-man*) adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS (*troi-mâ*) n. m. Navire qui a trois mâts : un trois-mâts carré ; trois-mâts barque.

TROIS-PIEDS (*troi-pi-é*) n. m. Syn. de TRÉPIED.

TROIS-PONTS (*troi-pon*) n. m. Navire à trois ponts, dans l'ancienne marine de guerre : un trois-ponts.

TROIS-QUARTS (*troi-kar*) n. m. Coupé plus grand que les coupés ordinaires. Petit violon d'enfant. Châr. V. TROCART.

TROIS-QUATRE n. m. Musiq. Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la noire pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à trois- quatre.

TROIS-SIX (*troi-sis*) n. m. Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties (en poids) de cet alcool, mélangées à un poids égal d'eau, on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire.

TROËLE n. f. (de *trôler*). Vente, par l'ouvrier lui-même, des meubles qu'il a fabriqués et qu'il colporte : *ouvrier à la trôle*.

TROËLER (*lê*) v. a. (de l'alle. *trollen*, courir). Pop. Mener partout avec soi : il trôle partout ses enfants. Promener un meuble pour le vendre : *trôler une chaise, une armoire*. V. n. Fam. Aller de-ci, de-là.

TROËLEUR n. m. Ouvrier qui fait la trôle. Vagabond.

TROLL n. m. Espèce de gnome ou d'esprit follet, chez les peuples scandinaves.

TROLLE (*tro-le*) n. f. Manière de chasser au hasard du lancer, quand on n'a pas détourné le cerf avec le limier.

TROLLEY (*tro-lê*) n. m. (mot angl. ; de *to troll*, rouler). Petit chariot roulant le long d'un câble. Organe formé d'une tige flexible munie d'une petite roulette ou d'un contact glissant et qui sert à transmettre le courant du câble conducteur au moteur de la voiture : *tramway à trolley*.

TROMBE (*tron-be*) n. f. Masse de vapeur ou d'eau soulevée en colonne et animée d'un mouvement rapide : les trombes sont des cyclones à très court rayon. — Les trombes sont accompagnées généralement d'un vent violent soufflant en tempête et qui reverse tout sur son passage, puis d'éclairs, de grêle, de pluie. Elles se compliquent souvent encore d'un mouvement d'aspiration qui peut dessécher les petits cours d'eau, les mares quand la trombe circule sur le continent, ou, quand elle évolue sur mer, enlever à grand bruit une colonne d'eau dangereuse pour les navires qu'elle vient à rencontrer. Les marins d'autrefois avaient recours au canon pour briser la colonne liquide et arrêter l'élan de la trombe, mais ils ne réussissaient qu'à modifier momentanément le phénomène qui, bientôt, reprenait toute son intensité. Le mieux est, en pareille circonstance, pour le navire qui se trouve à proximité, de fuir rapidement le centre du cyclone.

TROMBIDON (*tron*) n. m. Genre d'acariens, qui vivent sur les plantes et sont vulgairement dits *rougets, acariats, vendangeons*, etc. : les piqûres de trombidion causent à l'homme d'insupportables démangeaisons.

TROMBIDON (*di-ô-se*) n. f. Phénomènes (rougeurs, démangeaisons etc) déterminés chez l'homme par le trombidion.

TROMBLON (*tron*) n. m. Espèce de fusil très court, dont la gueule est évasée en forme de trompette et qu'on charge généralement de plusieurs balles. Pop. Chapeau évasé par le haut. Adjectiv. : *chapeau tromblon*.



Trois-mâts.



Troëne.



Troglodyte.



Tromblon.

TROMBONE (*tron*) n. m. (mot ital.). Instrument à vent, composé de deux tubes recourbés qui peuvent entrer l'un dans l'autre, de manière à produire les différents tons ou demi-tons : *trombone à coulisse*. *Trombone à pistons*, trombone dans lequel des pistons remplacent le jeu de la coulisse. Musicien qui joue de cet instrument.

TROMBONISTE (*tron-bô-nis-te*) n. m. Celui qui joue du trombone.

TROMMEL (*tro-mél*) n. m. (mot allem. signif. tambour). Appareil pour classer les minerais par rang de grosseur.

TROMPE (*tron-pe*) n. f. (allem. *trumpa*). Sorte de trompette recourbée, dont on se sert à la chasse. Syn. de CORNE D'APPEL D'AUTOMOBILE. (V. CORNE.) Toute partie buccale ou nasale allongée en tube, comme chez l'éléphant, les mollusques, les vers et les insectes. Ventilateur hydraulique pour les forges. *Trompe à vide*, espèce de machine pneumatique hydraulique, servant à raréfier l'air. Anat. Nom donné à des conduits recourbés et vasés. *Trompe d'Eustache*, canal de communication pour l'air extérieur, entre la bouche et le tympan de l'oreille. Archit. Portion de voûte tronquée, posée en encorbellement dans un angle de bâtiment.

TROMPE-LA-MORT (*tron-pe-la-mor*) n. invar. Fam. Personne qui revient d'une maladie désespérée ou qui, malgré sa vieillesse ou sa maigreur, semble résister à la mort.

TROMPE-L'ŒIL (*tron-pe-leu*, l mill.) n. m. invar. Peinture où les objets sont représentés avec une vérité qui fait illusion. Fig. Trompeuse apparence.

TROMPER (*tron-pé*) v. a. Faire tomber dans l'erreur une syllabe muette : je trompette cependant, l'Acad. écrit : *faigle trompette*. Sonner de la trompette. Se dit du cri de l'aigle. V. a. Divulguer : *tromper une nouvelle par toute la ville*. Faire crier à son de trompe une chose perdue : *trompeter un chien perdu*. Assigner à comparer. (Vx.)

TROMPERIE (*tron-pe-ri*) n. f. Action faite pour tromper.

TROMPETER (*tron-pe-té*) v. n. (Prend deux t devant une syllabe muette : je trompette cependant, l'Acad. écrit : *faigle trompette*). Sonner de la trompette. Se dit du cri de l'aigle. V. a. Divulguer : *tromper une nouvelle par toute la ville*. Faire crier à son de trompe une chose perdue : *trompeter un chien perdu*. Assigner à comparer. (Vx.)

TROMPETER (*tron*) n. et adj. m. Celui qui sonne de la trompette. Chacun des muscles des joues, appelés plus souvent *buccinateurs*.

TROMPETTE (*tron-pe-te*) n. f. (dimin. de trompe). Instrument à vent, en métal, d'un son éclatant : *trompette de cavalerie*. *Trompette d'harmonie*, trompette à pistons, en *la* ou en *si b*, au son brillant et soigné, plus allongée que le cornet. Nez en trompette, nez relevé.

Dloger sans trompette, partir clandestinement. *Iron*. Emboucher la trompette, prendre le style héroïque. Fig. Personne indiscret : *c'est la trompette du quartier*. Zool. Nom de coquillages tels que les *buccins*, les *tritons*. Nom d'oiseaux tels que l'*agami*, la *grue couronnée*. N. m. Celui qui sonne de la trompette. *Trompette-major*, celui qui est placé à la tête des trompettes d'un régiment. Pl. des *trompettes-majors*.

TROMPETTISTE (*tron-pé-tis-te*) n. m. Celui qui joue de la trompette.

TROMPEUR, EUSE (*tron, eu-se*) adj. et n. Qui trompe : *discours trompeur*.

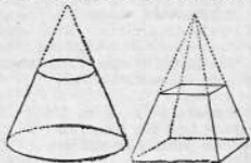


Trombones : 1. A coulisse; 2. A pistons.

TROMPEUSEMENT (*tron-peu-se-man*) adv. D'une manière trompeuse : *promettez trompeusement*.

TROMPILLON (*tron-pi*, l mill., on) n. m. Archit. Petite trompe. Vossier qui occupe l'angle d'une trompe. Chacune des ouvertures d'une trompe ou machine soufflante hydraulique.

TRONC (*tron*, même devant une voyelle) n. m. (lat. *truncus*). Partie d'un arbre, depuis la naissance des racines jusqu'à celle des branches : *le tronçage des palmiers est très élané*. (V. la planche PLANTE.) Le corps de l'homme, considéré sans la tête et les membres. Fragment du fût d'une colonne. Boîte, dans une église, pour les aumônes. Fig. Source commune. Souche d'une famille. Géom. *Tronc de pyramide*, tronc de cône, partie d'une pyramide, d'un cône, qui est comprise entre la base et la section par un plan parallèle à la base. — Pour obtenir le volume d'un tronc de pyramide ou d'un tronc de cône, on prend le tiers du produit de la hauteur par le nombre obtenu en additionnant l'aire de la grande base, l'aire de la petite base et la racine carrée du produit des aires des deux bases (moyenne proportionnelle entre les deux bases).



TRONCATURE n. f. Etat de ce qui est tronqué. Minér. Remplacement d'une arête par une face.

TRONCE ou **TRONCHE** n. f. (de tronç). Grosse souche de bois, qu'on brûle la veille de Noël. Arbre de futaie, dont on tient les branches coupées.

TRONCHET (*chè*) n. m. Gros billot de bois à trois pieds.

TRONÇON n. m. (de tronç). Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large : *tronçon d'épée*, *de lance*. Partie de la queue d'un cheval, qui porte les crins et qui adhère à la croupe.

TRONÇONNIQUE adj. Qui est en forme de tronç de cône.

TRONÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action de tronçonner. (Peu us.)

TRONÇONNER (*so-né*) v. a. Couper par tronçons : *tronçonner une angrille*.

TRON DE L'AIR (prov. *tron de l'air*, tonnerre de l'air) Interj. Fam. Sorte de juron provençal.

TRÔNE n. m. (lat. *thronus*; du gr. *thrónos*, siège). Siège de cérémonie des rois, des empereurs : *saint Eloi avait, dit-on, fabriqué pour Dagobert un trône d'or massif*. Siège sur lequel s'assied un évêque, dans les cérémonies religieuses. Fig. Puissance souveraine : *aspirez au trône*. Pl. L'un des neuf chœurs des anges.

TRÔNER (*né*) v. a. (de trône). Faire l'important dans une réunion, une assemblée : *trôner dans un salon*.

TRONQUÉ (*hé*, E adj. Mutilé, diminué d'une partie considérable : *colonne tronquée*. Ou l'on retranche quelque partie essentielle : *ouvrage tronqué*. Géom. Dont on a retranché le sommet par un plan sécant : *cône tronqué*.

TRONQUER (*hé*) v. a. (lat. *truncare*; de *truncus*, tronç). Mutiler, diminuer d'une partie considérable : *tronquer une statue*. Fig. *Tronquer un livre*, un passage, le dénaturer.

TROP (*tro*) adv. Plus qu'il ne faudrait. Accompanyé de la négation, il signifie *quère* : *cela n'est pas trop sûr*. Par trop, réellement trop. De trop, excessif, superflu, importun, déplacé. En trop, en excès. *Trop peu*, pas assez. N. m. L'excès : *en tout, le trop ne vaut rien*. ANT. *Pas assez*.

TROPE n. m. (du gr. *tropos*, tour). Rhét. Toute figure de mots, dans laquelle on emploie ceux-ci avec un sens différent de l'habituel : la *métaphore*, l'*antonomase* sont des tropes. (V. RHÉTORIQUE.)

TROPÉOLÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de dicoty-

lédones, ayant pour type la *capucine* (tropeolum). S. une *tropéolée*.

TROPÉE (fé) n. m. (lat. *trophæum*). Dépouilles d'un ennemi vaincu : les *trophées de la victoire*. Ornement consistant en un groupe d'armes appendues à une colonne, à une muraille. *Fig. Marquer, souvenir d'un succès, d'une victoire : s'enorgueillir de ses trophées. Par ext. Objets divers mis en faisceau : trophée de drapeaux*. Représentation d'un trophée d'armes ou d'un trophée quelconque.

TROPHEÏQUE adj. (du gr. *trophê*, nourriture). Qui est relatif à la nutrition : *troubles trophiques. Nerfs trophiques*, nerfs qui président à la nutrition des tissus.

TROPHOLOGIE (fé) n. f. (du gr. *trophê*, nourriture, et *logos*, traite). Science de l'alimentation. (Peu us.)

TROPHONÉVROSE (vrô-zé) n. f. Affection nerveuse, causée par des troubles trophiques.

TROPICAL, E, AUX adj. Du tropique. Qui vit dans les tropiques : *régions tropicales ; plantes tropicales. Chaleur tropicale*, chaleur comparable à celle des tropiques.

TROPIQUE n. m. (du gr. *tropikos*, qui tourne). Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et entre lesquels s'effectue le mouvement annuel apparent du soleil autour de la terre. *Astr. Tropique du Cancer*, dans l'hémisphère septentrional. *Tropique du Capricorne*, dans l'hémisphère méridional. (V. MAPPEMONDE, LATITUDE, TERRE, ZONE.) [Les régions tropicales ou intertropicales sont les contrées les plus chaudes du globe ; elles forment la zone torride. Par analogie, on appelle *chaleur tropicale* une chaleur très forte.]

Baptême des tropiques, v. BAPTÊME. Adjectif. Qui appartient aux tropiques. *Année tropique*, intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages successifs du soleil à l'équinoxe du printemps.

TROPHEÏQUE adj. (du gr. *tropos*, tour). Bot. Se dit des fleurs qui, plusieurs jours consécutifs, s'ouvrent au lever du soleil et se ferment à son coucher.

TROPISME (pis-me) n. m. (du gr. *tropos*, tour). Accroissement ou progression d'un organisme dans une direction donnée, sous l'influence d'une excitation extérieure (lumière, chaleur, activité nutritive, etc.).

TROPOLOGIE (fé) n. f. (du gr. *tropos*, trope, et *logos*, discours). Science ou traité des tropes.

TROPOLOGIQUE adj. Rhét. Figuré : sens tropologique.

TROP-PERÇU n. m. Somme perçue en trop : *rembourser le trop-perçu*.

TROP-PLEIN (tro-plin) n. m. Ce qui excède la capacité d'un récipient : *vider le trop-plein d'un réservoir*. Puisard creusé auprès d'une citerne pour en recevoir le trop-plein.

TROQUE n. f. (de *trouquer*). Commerce par échange de marchandises. (Syn. de TROC.)

TROQUE n. m. Genre de mollusques gastéropodes marins, dont la coquille conique, large et épaisse, fournit de la nacre à l'industrie.

TROQUER (ké) v. a. Échanger pour autre chose. *Troquer son cheval borgne contre un aveugle*, échanger une chose mauvaise contre une pire.

TROQUEUR, EUSE (keur, eu-zé) n. Fam. Qui troque, qui aime à troquer.

TROT (tro) n. m. Allure du cheval et de certains quadrupèdes, intermédiaire entre le pas et le galop et caractérisée par des battues également espacées, exécutées successivement par chaque bipède diagonal : *prendre le trot*. (V. la planche CHEVAL.) *Fig. et fam. Au trot, vivement : mener une affaire au trot*.

TROTTABLE (tro-table) adj. Où l'on peut aller au trot : *chemin trottable*.

TROTTE (tro-té) n. f. Petite course à cheval ou en voiture.

TROTTE (tro-té) n. f. Espace de chemin.

TROTTE-MENU (tro-té) adj. Invar. Qui trotte à petits pas. *La gent trotte-menu*, les souris.

TROTTER (tro-té) v. n. Aller le trot : *cheval qui trotte bien*. Marcher : *trotter toute une journée*. *Trotter par (ou dans) la cervelle*, la tête de quelqu'un, faire chez lui l'objet d'une préoccupation constante.

TROTTEUR, EUSE (tro-teur, eu-zé) n. et adj. Cheval dressé à aller que le trot. N. f. Aiguille des

secondes dans une pendule, une montre. Adjectif. Qui permet de trotter, de marcher vite : *un costume trotteur ; une jupe trotteuse*.

TROTTEIN (tro-tin) n. m. Petit domestique employé à faire des courses. (Vx.) Jeune ouvrier employé aux courses.

TROTTEINER (tro-ti-né) v. n. Avoir le trot très court, en parlant du cheval. Marcher vite et à petits pas.

TROTTEINETTE (tro-ti-né-te) n. f. Jouet d'enfant consistant en une planchette montée sur deux roues et munie d'une tige articulée servant de direction. (On dit aussi PATINETTE.)

TROTTEING (tro-tin-gn') n. m. Elevage des chevaux trotteurs.

TROTTOIR (tro-toir) n. m. Espace, généralement bitumé ou dallé, ménagé sur les côtés d'une rue, d'une chaussée et réservé aux piétons.

TROU n. m. (lat. pop. *traucum*). Toute ouverture en creux, faite dans un corps : *creuser un trou en terre*. Cavité naturelle ou non, dans laquelle se loge un animal : *le trou de la souris*. *Fig.* Logement sans commodité, sans gaieté. *Boucher un trou*, payer une dette. *Faire son trou*, se faire une position. *Mettre la pièce à côté du trou*, se servir d'un expédient qui ne peut amener de résultat. *Faire un trou à la lune*, s'enfuir précipitamment sans payer ses dettes. *Mar. Trou du chat*, vide dans le plancher d'une hune pour laisser passer un homme. *Fortif. Trou de loup*, défense accessoire constituée par des trous évases et au fond de chacun desquels est planté un pieu aiguisé.

TROUBADOUR n. m. (du provenç. *trobador*, le trouveur). Poète provençal du moyen âge : *le troubadour de langue d'oc correspond au trouvère de langue d'oïl*. (V. Part. hist.) Adjectif : *costume, air troubadour*.

TROUBLANT (blan), E adj. Qui cause du trouble : *inquiétude troublante*.

TROUBLE n. m. (de *trouble* adj.). Agitation tumultueuse : *ne pouvoir parler au milieu du trouble*. Méintelligence, désunion : *apporter du trouble dans une famille*. Emotion inquiète : *les troubles du cœur*. Pl. Soulèvement populaire : *exciter des troubles*. ANT. Calme.

TROUBLE adj. (du lat. *turbidus*, agité). Brouillé ; qui n'est pas clair : *un trouble*. *Fig.* Pêcher en eau trouble, chercher du profit dans les affaires louches.

TROUBLE n. f. V. TATTELÉ.

TROUBLE-FÊTE n. m. Invar. Personne importune, qui vient troubler la joie d'une réunion par sa présence. (S'emploie aussi au fém. : *cette femme est une trouble-fête*.)

TROUBLEUR (blé) v. a. Rendre trouble, brouiller : *troubler de l'eau, du vin*. Jeter dans le désordre, l'agitation : *la tempête trouble la surface des mers*. *Fig.* Causer de la méintelligence : *troubler un ménage*. Causer du désordre : *troubler la paix publique*. Empêcher l'usage de : *troubler la raison*. Interrompre : *troubler un entretien*. Intimider : *votre présence le trouble*. Se troubler v. pr. Devenir trouble. *Fig.* S'embarrasser : *l'orateur se trouble*.

TROUÉE (trou-é) n. f. Ouverture naturelle ou artificielle dans une haie, un bois, une palissade. *Fig.* : *la trouée de Belfort*. Effet d'une décharge d'artillerie à travers les rangs ennemis ou d'un corps d'ouvrages fortifiés : *faire une trouée*.

TROUER (trou-é) v. a. Percer un trou dans : *trouer un mur*.

TROU-MADAME n. m. Sorte de jeu consistant à faire passer de petites boules d'ivoire dans des arceaux numérotés. Pl. des *trous-madame*.

TROUPE n. f. Réunion de gens : *une troupe d'hommes*. Association de gens se livrant à la même occupation : *une troupe de voleurs*. Animaux vivant ensemble : *une troupe de frelons*. Toute réunion de soldats. Ensemble des comédiens, des artistes d'un même théâtre : *une bonne troupe*.

TROUPEAU (pô) n. m. Troupe d'animaux domestiques, vivant ensemble sous la direction d'un berger. Peuple d'un diocèse, d'une paroisse, par rapport à l'évêque, au curé. Troupe d'hommes (dans un sens défavorable). *Troupeau de Jésus-Christ*, l'Eglise.

TROUPIALE n. m. Genre d'oiseaux passeurs d'Amérique, qui vivent par bandes dans les forêts.

TROUPIER (pi-è) n. m. Fam. Soldat : le troupiier français est débrouillard.

TROUSSAGE (trou-sa-je) n. m. Action de trousseur une volaille.

TROUSSE (trou-se) n. f. (de *trousser*). Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de chirurgien, de médecin, de vétérinaire*, étui ou portefeuille divisé en compartiments et contenant les instruments qui sont nécessaires à ces praticiens. Pl. Chausse bouffante que portaient autrefois les pages. *Aux troussees de*, à la poursuite de : avoir les gendarmes à ses troussees.

TROUSSE (trou-sé), E adj. Fam. Fait, exécuté : compliment bien trousseé. Tournée, bâti : un gaillard bien trousseé.

TROUSSEAU (trou-sé) n. m. Petite trousse : *trousseau de clefs*. Linge, habits qu'on donne à une fille que l'on marie ou qui se fait religieuse, à un élève qui entre en pension.

TROUSSE-BARRE (trou-se-ba-re) n. f. Invar. Morceau de bois qui sert à faire joindre ensemble les coupes d'un train à flotter.

TROUSSE-ÉTRIERS (trou-sé-tri-è) n. m. Invar. Syn. de PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT (trou-sé-gha-lan) n. m. Choléra sporadique. (C'est une maladie à marche rapidement mortelle, qui trousse en peu de temps l'homme le plus vigoureux.)

TROUSSE-PIED (trou-se-pi-è) n. m. Invar. Lanière qui tient plié le pied d'un animal domestique.

TROUSSE-QUEUE (trou-se-kei) n. m. Invar. Morceau de cuir rond qui, dans le harnachement du cheval, passe sous le tronçon de la queue de l'animal.

TROUSSEQUIN (trou-se-kin) n. m. Arcade postérieure de l'arçon d'une selle. Techn. V. TRUSQUIN.

TROUSSEQUINER v. a. V. TRUSQUINER.

TROUSSER (trou-sé) v. a. (de *trou*, au sens de *trognon*). Replier, relever pour empêcher de traîner : *trousser sa jupe*. Expédier vite : *trousser une affaire*. Faire mourir rapidement : *ce mal l'a troussé en trois jours*. *Trousser quelqu'un*, relever ses vêtements. *Trousser une volaille*, la préparer pour la mettre à la broche. *Trousser bagage*, partir brusquement. *Se trousser* v. pr. Relever ses vêtements.

TROUSSIS (trou-si) n. m. Pli fait à un vêtement pour le raccourcir.

TROUVABLE adj. Qui peut se trouver, se rencontrer. ANT. *Introuvable*.

TROUVAILLE (va, ll mill.) n. f. Découverte heureuse : *faire une bonne trouvaille*. Objet heureusement découvert : *une riche trouvaille*.

TROUVE, E adj. Heureusement imaginé : *expression trouvée*. *Tout trouvé*, qui se présente de soi-même. *Enfant trouvé*, abandonné dans un lieu public et recueilli par charité.

TROUVER (tré) v. a. (peut-être de *tropus*, trope). Rencontrer, que l'on cherche ou non : *trouver un trésor*. Surprendre : *trouver en faute*. Découvrir, inventer : *trouver un procédé*. Eprouver, sentir : *trouver du plaisir*. Estimer, juger : *trouver un ouvrage bien fait*. *Trouver la mort*, être tué. *Trouver bon, mauvais*, approuver, désapprouver. *Trouver à dire, à redire*, trouver des raisons de blâmer. *Aller trouver quelqu'un*, se rendre auprès de lui. *Fam. La trouver mauvais*, juger mauvais un procédé, un résultat. *Se trouver* v. pr. Se rencontrer. *Exister : plante qui se trouve partout*. Etre dans un lieu déterminé : *trouves-vous ici demain*. Etre dans une certaine situation : *se trouver fort embarrassé*. Se reconnaître, se sentir : *je me trouve mieux*. *Se trouver mal*, avoir une syncope. V. IMPERS. *Il se trouve*, il y a. *Il se trouva* que, il arriva que.

TROUVERE n. m. (de *trouver*). Poète du moyen âge, ayant composé en langue d'oïl. (V. TROUBADOUR.)

TROUVEUR, EUSE (eu-se) n. Personne qui trouve, qui invente : *un heureux trouveur*.

TROX (troks) n. m. Genre d'insectes coléoptères, répandus aux environs de Paris.

TROYEN, ENNE (troi-i-in, è-ne) adj. et n. De Troie, capitale de la Troade ou de Troyes, en Champagne.

TRUAND (tru-an), EN. (du celt. *tryan*, vagabond).

Au moyen âge, vagabond, mendiant de profession.

TRUANDAILE (da. ll

mill.) n. f. Réunion de truands.

TRUANBER (dé) v. n. Faire

le truana. (Vx.)

TRUANDERIE (rt) n. f.

Métier de truand.

TROUBLE ou **TROUBLE**

n. f. (du lat. *trubula*, herse).

Poche de filet, attachée à un

cerceau anquil est ajusté à

manche et qui sert à prendre

les poissons dans les viviers ou sous les berges des

rièrres.

TROUBLEAU ou **TROUBLEAU** (blé) n. m. Petite

truble.

TRUC (truk) n. m. (du gasc. *truca*, frapper).

Sorte de billard. *Fam.* Savoir-faire, adresse, habileté : *avoir le truc*. Moyen adroit ou subtil : *des*

trucs de métier. Mécanisme employé au théâtre pour

faire mouvoir certains décors. Jeu de cartes.

TRUC ou **TRUCK** (truk) n. m. (mot. angl.). Wagon-

tombereau en plate-forme, employé sur les chemins

de fer pour le transport des objets encombrants et

pesants.

TRUCAGE ou **TRUQUAGE** (ka-je) n. m. Ensemble

des procédés à l'aide desquels on donne à des

objets modernes un air de vétusté qui augmente leur

prix. Emploi de moyens adroits pour tromper.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** (man) n. m.

(ar. *tourdjouman*). Interprète, dans la conversation

entre des personnes qui parlent des langues diffé-

rentes. *Fig.* Intermédiaire servant à expliquer, in-

terpréter les pensées de quelqu'un. Chose qui en ex-

plique une autre : *les yeux sont les muets truche-*

mans du cœur.

TRUCULENCE (lan-se) n. f. Etat, caractère de

celui ou de ce qui est truculent.

TRUCULENT (lan), E adj. (lat. *truculentus*).

Brutal et fanfaron.

TRUELLE (è-le) n. f. (lat. *trulla*). Outil de maçon

à lame triangulaire ou trapézoïdale, à manche

recourbé, pour appliquer le mortier, le plâtre. Spatule

de métal, pour servir le poisson à table.

TRUELÉE (è-lé) n. f. Quantité de mortier qui

peut tenir sur une truëlle.

TRUFFE (tru-fe) n. f. (lat.

tuber). Champignon ascomycète

souterrain très savou-

reux, qui a ni tige ni raci-

nes apparentes : *pour chercher*

les truffes, on se sert de porcs

ou de chiens auxquels on enlève leur trouvaile dès

qu'elle est détérrée.

TRUFFER (tru-fé) v. a. Garnir de truffes : *truffer*

une volaille.

TRUFFICULTURE, TRICE (tru-fi) n. et adj. Qui

cultive les truffes.

TRUFFICULTURE (tru-fi) n. f. Art de cultiver

la truffe.

TRUFFIER (tru-fi-è), ÈRE adj. Qui appartient,

qui a rapport aux truffes. Où il y a des truffes : *ré-*

gion truffière. Dressé à la recherche des truffes : *chien*

truffier. *Chêne truffier*, variété de chêne blanc

au pied duquel on trouve la truffe.

TRUFFIERE (tru-fi) n. f. Terrain dans lequel on

trouve des truffes.

TRUË (tru-f)n. f. (bas. lat. *troja*).

Femelle du porc.

Truie de mer, poisson du genre scor-

pène.

TRUISME (is-

me) n. m. (angl. *truism*; de *true*,

vrai). Vérité ba-

naïve, toute simple,

sans portée.

TRUITE n. f.

(lat. *trutta*). Sous-

genre de saumons, comprenant des poissons très esti-

més, des eaux courantes douces et salées de nos

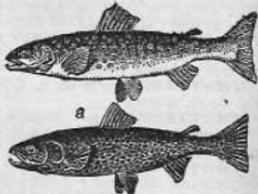
pays : *la truite affectionne les eaux rapides et claires*.



Truble.



Truëlle.



Truites (a, variété noire).

Truite saumonée, individu de l'espèce truite commune, qui a la chair rouge comme le saumon.

TRUITÉ, E adj. Marqueté, tacheté : *chien truité*. Se dit des poteries dont la glaçure se trouve, par suite d'un accident de fabrication, couverte de fentes disposées en réseaux. **Fonte truitée**, fonte blanche, mêlée de fonte grise et très propre à fournir du fer forgé.

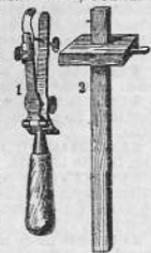
TRULLISATION (*tru-li-za-si-on*) n. f. (du lat. *trulla*, truelle), *Maçon.* Travail à la truelle, d'enduits ou de crépis que l'on applique à l'intérieur des voûtes.

TRUCHEAU (*mô*) n. m. Espace d'un mur entre deux fenêtres, entre deux ouvertures. Glace qui occupe cet espace. Jarret du bœuf, coupé pour être mangé.

TRUQUER (*hê*) v. a. *Fam.* Contrefaire, falsifier, vendre du neuf pour du vieux : *truquer un bijou*. V. n. Employer des trucs, des stratagèmes.

TRUQUEUR, EUSE (*keur, eu-se*) n. Personne qui emploie des trucs, qui dénature des objets.

TRUSQUIN (*trus-kin*) ou **TROUSSEQUIN** (*trou-se-kin*) n. m. (wallon *cruskin*). Outil de menuisier, formé d'une planche



que traverse en son milieu une règle carrée, servant pour tracer sur les planches dressées des lignes parallèles au bord. Outil de bourrelier pour pincer le cuir.

TRUSQUINER (*trus-ki-kin*) ou **TROUSSEQUINER** (*trou-se-ki-kin*) v. a. Tracer au trusquin des lignes parallèles.

TRUST (*tréust*) n. m. (mot angl.). Syndicat de spéculateurs, formé en vue de faire hausser le cours d'une valeur ou le prix d'une marchandise en les accaparant : *les grands trusts se sont d'abord formés en Amérique*.

TRUSTE (*trus-té*) ou **TRUSTISTE** (*trus-tiss*) n. f. (du celt. *trust*, foi). Sorte de compagnonnage guerrier, qui se composait d'hommes libres groupés autour des chefs, chez les Francs, pour leur constituer une sorte de garde d'honneur et dont les membres portaient le nom d'*antrustions*.

TRUSTER (*tê*) v. a. Accaparer par un trust.

TRUSTEUR n. m. Qui organise un trust.

TRUXALE (*truk-sa-lé*) n. m. Genre d'insectes sauteurs, des régions chaudes.

TRYPANOSE (*nô-se*) ou **TRYPANOSOMIASE** (*a-se*) n. f. Maladie déterminée par la présence de trypanosomes dans le sang : *la maladie du sommeil est une trypanose*.

TRYPANOSOME n. m. Infusoire, flagellé, qui vit en parasite dans le sang de divers vertébrés : *les trypanosomes sont inoculés à l'homme et aux animaux par des insectes piqueurs comme la tsé-tse*.

TRYPISINE n. f. Ferment du suc pancréatique.

TSAR n. m. Titre habituellement donné à l'empereur de Russie. (L'Acad. écrit *TSAR*.)

TSARÉVITCH n. m. Fils du tsar. (On écrit aussi *CÉSARÉVITCH*, *CZARÉVITCH* et, d'après l'Acad., *CZAROWITZ*, qui est en réalité la forme polonaise.)

TSARIEN, ENNE (*ri-in, é-ne*) adj. Qui appartient au tsar. *Sa Majesté tsarienne*, le tsar. (L'Acad. écrit *CZARIENNE*. [Pas de masc.])

TSARINE n. f. Femme du tsar. (L'Acad. écrit *CZARINE*, forme polonaise.)

TSARISME (*ris-me*) n. m. Régime politique de la Russie, au temps des tsars.

TSE-TSE n. f. Nom vulgaire d'une mouche africaine, qui cause par ses piqures de grands ravages, inoculant à l'homme et aux animaux les trypanosomes qu'elle véhicule.

T.S.F. Abréviation des mots *télégraphie sans fil*.

TSIGANE n. V. TSI-GANE.

TU, TOL, TE (lat. *tu, te*) pron. pers. sing. de la 2^e pers. *Fam.* *Être à tu et à toi avec quelqu'un*, en être avec lui aux termes d'une intime familiarité.

TUABLE adj. Qui peut être tué; bon à tuer : *un cochon tuable*.

TUANT (*an*) E adj. *Fam.* Pénible, fatigant : *métier tuant*.

TU-AUTEM (*ô-tèm*) n. m. (des mots lat. *tu autem*, signif. *mais toi* empruntés aux leçons du breviaire). *Fam.* Nœud de l'affaire, difficulté : *voilà le tu-autem*. (V. *Part. rose*.)

TUB (*teub*) n. m. (mot angl.). Large cuvette de métal ou de caoutchouc, dans laquelle on se fait des lotions à grande eau sur tout le corps. Le bain lui-même qu'on y prend : *prendre son tub*.

TUBA n. m. Instrument de cuivre, de la famille des *saxhorns*.

TUBAGE n. m. Introduction d'un tube dans le larynx pour empêcher l'asphyxie, dans des cas de *croup*. Dans les sondages, action d'enfoncer des tubes de retenue pour prévenir l'éboulement de la terre.

TUBE n. m. (lat. *tubus*). Tuyau cylindrique : *un tube de plomb*. Canal ou conduit naturel : *le tube digestif*. Partie inférieure et tubuleuse des calices ou des corolles gamopétales. *Pop.* Chapeau haut de forme. *Tube Berthier*, tunnel revêtu intérieurement de plaques d'acier et qu'on emploie dans les chemins de fer souterrains, particulièrement pour le passage sous les cours d'eau. *Tube de Branly*, syn. de *COHEREUR*, *RADIOCONDUCTEUR*, récepteur des ondes dans la télégraphie sans fil. *Tube de Crookes*, instrument employé en radiographie. *Tube de Geissler*, tube contenant du gaz raréfié dans l'intérieur duquel le passage de la décharge électrique provoque des effets lumineux particuliers.

TUBER (*bê*) v. a. Garnir de tubes un sondage.

TUBÉRACE, E adj. (du lat. *tuber*, truffe). Qui se rapporte à la truffe. N. f. pl. Groupe de champignons ayant pour type la truffe. S. une *tubéracée*.

TUBERCULE (*bêr*) n. m. (lat. *tuberculum*). Toute croissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la racine, comme la pomme de terre, l'igname, la patate, etc. (V. la planche PLANTE.) *Pathol.* Petite tumeur arrondie de l'intérieur des tissus et qui est caractéristique de la tuberculose.

TUBERCULEUX, EUSE (*bêr-ku-leû, eu-se*) adj. Qui est de la nature du tubercule : *vaccine tuberculeuse*. *Pathol.* Qui concerne les tubercules morbides. N. Phtisique : *envoyer un tuberculeux dans un sanatorium*.

TUBERCULIFORME (*bêr*) adj. Qui a la forme d'un tubercule.

TUBERCULINE (*bêr*) n. f. Extrait d'une culture de tuberculose, dit aussi *Lymphé de Koch*.

TUBERCULINATION (*na-si-on*) ou **TUBERCULINISATION** (*za-si-on*) n. f. Action d'injecter de la tuberculine diluée aux animaux que l'on veut éprouver pour le diagnostic de la tuberculose.

TUBERCULINER (*nê*) **TUBERCULINISER** (*zê*) v. a. Pratiquer la tuberculination sur : *tuberculiner une génisse*.

TUBERCULISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être atteint de tuberculose.

TUBERCULISATION (*bêr, za-si-on*) n. f. Formation du tubercule.

TUBERCULISER (*bêr, zê*) v. a. Produire des tubercules. Se *tuberculiser* v. pr. Devenir tuberculeux.

TUBERCULOSE (*bêr-ku-lô-se*) n. f. Maladie produite par une bacille spécifique et qui attaque plus spécialement les poumons. — La *tuberculose* est une maladie extrêmement contagieuse, qui atteint surtout les organismes prédisposés par l'hérédité, le surmenage physique et intellectuel, etc. Elle se localise surtout dans le poumon (*tuberculose pulmonaire*, *phthisie*, *maladie de phtisie*) ou les articulations (*tumeur blanche*, *coxalgie*, *mal de Pott*). Elle s'attaque aussi aux ganglions, à la peau (*lupus*), etc. La tuberculose est guérissable par la suralimentation, la vie au grand air, le repos; les tuberculoses locales sont plus facilement arrêtées dans leur évolution.

TUBEREUSE (*reu-se*) n. f. (de *tubérez*). Espèce



Tse-tse.



Tuberose.

d'amaryllidées, très recherchées pour leurs belles grappes de fleurs blanches à odeur suave et pénétrante. *Tubéreuse bleue*, l'agapanthe.

TUBÉREUX, EUSE (*reul, eu-ze*) adj. (du lat. *tuber*, tubercule). Qui forme une masse charnue : *racine tubéreuse*.

TUBÉRISATION (*sa-si-on*) n. f. (du lat. *tuber*, eris, tubercule). Transformation en tubercules ou pseudo-bulbes de la partie inférieure de la tige ou des organes radiculaires de certains végétaux.

TUBÉRIFORME adj. (du lat. *tuber*, eris, truffe, et de *forme*). Se dit d'une production animale ou végétale qui revêt la forme d'une truffe : *racine tubériforme*.

TUBÉROSITÉ (*zi*) n. f. (de *tubéreuse*). Tumeur en forme de tubercule.

TUBICOLE adj. Qui vit dans un tube : *annelides tubicoles*.

TUBIPORE n. m. Genre de polypiers des mers chaudes, vulgairement dits *orgues de mer*.

TUBITELE ou **TUBITÉLAIRE** (*lè-re*) adj. Zool. Qui construit une toile munie d'un tube, en parlant des araignées.

TUBULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *tubulus*, petit tube). Qui est en forme de tube. *Chaudière tubulaire*, dans laquelle la masse liquide est traversée d'un grand nombre de tubes donnant passage aux produits de la combustion. *Pont tubulaire*, formé d'une série de tubes métalliques ajoutés bout à bout.

TUBULÉ, E adj. Qui est en forme de tube. Muni d'une ou de plusieurs tubulures : *corne tubulée*.

TUBULEUX, EUSE (*leù, eu-ze*) adj. Qui est en forme de tube : *corolle tubuleuse*.

TUBULIBRANCHES n. m. pl. Zool. Ancienne division des mollusques gastéropodes. S. un *tubulibranche*.

TUBULURE n. f. (du lat. *tubulus*, petit tube). Ouverture de certains vaisseaux, destinée à recevoir un tube : *flacon à trois tubulures*. Petits conduits, dans certaines productions naturelles.

TUDESQUE (*dès-ke*) adj. (de l'allemand *deutsch*, allemand). Se dit des Germains, et surtout de la langue parlée par eux : *les idiomes tudesques*. Fig. Rude, grossier : *façons tudesques*. N. m. La langue tudesque.

TU DIEU! interj. (de *tue*, et *Dieu*). Juron de l'ancienne comédie.

TUE-CHIEN (*chi-in*) n. m. invar. Employé municipal chargé de tuer les chiens égarés. (Vx.) Nom vulgaire du colchique d'automne.

TUE-DIABLE n. m. invar. Engin de pêche constitué par une olive de métal recouverte d'une enveloppe brillante garnie de plusieurs hameçons triples, et dont les mouvements dans l'eau imitent ceux des poissons.

TUE-MOUCHE n. m. invar. Bot. Nom vulgaire de la fausse oronge. (V. *ORONGE*.) *Tue-mouche* ou adjectif. *Papier tue-mouches*, papier imprégné d'une substance vénéneuse, dont on se sert pour tuer les mouches.

TUER (*tu-é*) v. a. (peut-être du lat. *tutari*, courir et, par ext., étouffer). Oter la vie d'une manière violente : *tuer un homme à coups d'épée*. Causer la mort : *l'apoplexie l'a tué*. Détruire : *la gelée tue les plantes*. Fig. Altérer la santé : *ses excès le tuent*. Importuner extrêmement : *il me tue avec ses compliments*. Faire tomber, discréditer, ruiner : *tuer une entreprise*. *Tuer le temps*, s'amuser à des riens. *Absolument*. Egorger les animaux de boucherie : *boucher qui tue deux fois par semaine*. Se *tuer* v. pr. Se donner la mort. S'évertuer, altérer sa santé : *se tuer au travail*.

TUERIE (*tu-ri*) n. f. (de *tuer*). Carnage, massacre : *la tuerie de la Saint-Barthélemy*. Abattoir.

TUE-TÊTE (*té*) (A) loc. adv. *Crier à tue-tête*, de toutes les forces de sa voix.

TUEUR n. m. Celui qui tue : *Jules Gérard fut surnommé « le Tueur de lions »*. Celui qui tue les animaux dans les abattoirs.

TUE-VENT (*té-van*) n. m. Abri contre le vent, pour protéger les arbres.

TUF (*tuf*) n. m. (lat. *tufus*). Formation géologique, de consistance généralement poreuse. Fig. Le fond, la nature vraie du caractère. — Les *tufs calcaires* sont des sédiments abandonnés par le soulement des eaux calcifères ; les *tufs volcaniques* sont formés de cendres et de boues d'origine éruptive.

TUFACÉ, E adj. Composé de tuf : *terrain tufacé*.

TUFFEAU ou **TUFFAU** (*tu-fô*) n. m. (de *tuf*). Craie micacée, qui durcit à l'air : *le tuffeau de Touraine*.

TUFIER (*fi-é*), **ÈRE** adj. Qui est de la nature du tuf : *terre tufière*.

TUILAGE n. m. Façon donnée aux draps avec la tuile.

TUILE n. f. (lat. *tegula*; de *tegere*, couvrir). Carreau de terre cuite pour couvrir les toits : *maison couverte de tuiles*. Morceau de marbre, de pierre, de bronze, etc., ayant la forme et la destination d'une tuile. Planche de bois des tondeurs de drap, pour achever de coucher le poil. Fig. et fam. Accident imprévu et désagréable.

TUILEAU (*lô*) n. m. Fragment de tuile cassée.

TUIER (*té*) v. a. Donner la dernière façon au drap avec la tuile.

TUILERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fait de la tuile.

TUILETTE (*té-té*) n. f. Petite tuile. Plaque d'argile cuite, avec laquelle on diminue l'ouvreau d'un four.

TUILIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la tuile. Celui qui exploite une tuilerie.

TULIPE n. f. (du ture *tolipend*, turban). Genre de lilacées bulbeuses, à belles fleurs ornementales : *la culture de la tulipe est en honneur en Hollande, et les variétés de cette plante s'y comptent par milliers*.

TULPIER (*pi-é*) n. m. Genre de magnoliacées, comprenant de grands arbres américains que l'on cultive en Europe pour l'ornement des parcs et des jardins.

TULLE n. m. (de *Tulle* n. de ville). Tissu mince, léger et transparent, de fils fins de coton ou de soie, formant un réseau à mailles rondes et polygonales : *du tulle broché*.

TULLERIE (*tu-lè-ri*) n. f. Commerce ou fabrique de tulle.

TULLIER (*tu-li-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte au tulle : *industrie tullière*.

TULLISTE (*tu-li-é*) n. Personne qui vend, qui fabrique du tulle.

TUMÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Méd. Enflure, gonflement.

TUMÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *tumefacere*). — Se conj. comme *prier*. Méd. Causer de la tuméfaction.

TUMESCENT (*més-san*), **E** adj. (du lat. *tumescere*, s'enfler). Qui s'enfle, se gonfle.

TUMEUR n. f. (lat. *tumor*). Eminence, circonscription et d'un certain volume, qui se développe dans une partie quelconque du corps. — D'une façon générale on distingue les tumeurs en *benignes* et *malignes*; les premières croissent lentement et, une fois extirpées, ne récidivent pas; les tumeurs malignes, au contraire, récidivent après l'ablation et ont une tendance à se généraliser dans tout l'organisme. La pathologie des tumeurs est encore mal connue. Les tumeurs emplies de liquide s'appellent kystes.

TUMULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *tumulus*, tombeau). Qui a rapport aux tombeaux : *pierrre tumulaire*.

TUMULTE n. m. (lat. *tumultus*). Grand mouvement, avec bruit et désordre : *le tumulte des armes*. Fig. Trouble, agitation : *le tumulte du monde, des passions*. Mouvement animé : *le tumulte des affaires*. Chez les Romains, alerte militaire, soudaine et grave : *la levée en masse suivait d'ordinaire le tumulte*. En *tumulte* loc. adv. En confusion.

TUMULTUAIRE (*tu-è-re*) adj. Qui se fait avec tumulte : *assemblée tumultuaire; levée tumultuaire*.

TUMULTUEUSEMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT (*ze-man*) adv. En tumulte : *écouter qui sortent de la classe tumultueusement*.

TUMULTUEUX, EUSE (*tu-èù, eu-ze*) adj. Plein de tumulte : *scène tumultueuse*.



Tulipes.

Tulipes.

TUMULUS (*tuss*) n. m. (mot lat. signif. *tertre*). Amas de terre. Construction de pierres en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures. Pl. des *tumulus* ou, comme en latin, *tumuli*.

TUNAGE n. m. ou **TUNE** n. f. Couchis de fascines traversés de piquets et de clayons et chargé d'un lit de gravier pour arrêter l'action des eaux.

TUNGSTATE (*tongh-sta-te*) n. m. Sel de l'acide tungstique.

TUNGSTÈNE (*tongh-stè-ne*) n. m. (du suéd. *tungsten*, pierre pesante). Chim. Métal (Tu ou W) de densité 19,1, fusible vers 3.000°, d'un gris presque noir, découvert par Scheele en 1780.

TUNGSTIQUE (*tongh-sit-ke*) adj. Se dit d'un oxyde et d'un acide dérivant du tungstène.

TUNICIERS (*si-é*) n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant des animaux marins mous en forme de sac, avec une enveloppe externe dite *manteau* ou *tunique*, d'où leur nom. S. un *tunicien*.

TUNIQUE n. f. (lat. *tunica*). Vêtement de dessous que portaient les anciens. Redingote d'uniforme que portent les soldats d'infanterie, les élèves de certaines écoles, etc. Habitement que les évêques portent sous leur chasuble, quand ils officient pontificalement. Habitement des diacres et des sous-diacres. Anat. Nom de diverses membranes qui enveloppent les organes : la *tunique de l'œil*. Bot. Enveloppe d'un bulbe. Enveloppe en général.

TUNIQUE (*hé*), E adj. Qui est enveloppé d'une ou de plusieurs tuniques.

TUNISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De Tunis ou de Tunisie : les *souks* ou *bazars tunisiens* sont d'un aspect fort curieux.

TUNNEL (*tu-nèl*) n. m. (mot angl.). Galerie souterraine, pratiquée pour donner passage à une voie de communication : un *tunnel de chemin de fer*.

— C'est le plus souvent pour les chemins de fer que l'on creuse les *tunnels*; il en est cependant qui livrent passage à des canaux ou à des routes. Les méthodes de percement varient avec la nature elle-même du sol, mais on se sert fréquemment aujourd'hui d'un bouclier, sorte d'armature en fer ou en bois, qui garnit le fond du tunnel et s'avance au fur et à mesure des travaux de déblaiement. Quand il faut attaquer le rocher, on a recours à des perforatrices mécaniques, qui percent des trous de mine. Ce sont en tout cas des travaux considérables et fort coûteux (le tunnel du Simplon a coûté 80 millions de francs). Les plus longs tunnels sont les suivants : Simplon (19.730 m.), Saint-Gothard (14.920 m.), Mont-Cenis (12.290 m.), Arlberg (10.257 m.), Ronco (Italie) (8.260 m.), etc. En France, il faut citer le tunnel de la Nerthe (4.638 m.), celui de Blaizy (4.100 m.), du Crédo [sous le fort de l'Eloué] (3.965 m.), de Rilly (3.450 m.), de Meudon (3.360 m.), etc.

TUPA n. m. Genre de lobéliacées ornementales d'Amérique.

TUPAIA (*pa-ia*) ou **TUPAJA** n. m. Genre de mammifères insectivores, de l'Asie.

TUPINAMBIS (*nan-biss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, renfermant de grands lézards d'Amérique.

TURBAN n. m. (du pers. *dulband*, bande de tête). Coiffure des Orientaux, qui se compose d'une longue pièce d'étoffe qu'on enroule autour de la tête recouverte préalablement d'une calotte de drap. Coiffure de femme, de forme analogue, à la mode sous le premier Empire. Coiffure de certaines troupes d'Afrique (tirailleurs algériens, zouaves).

TURBE n. f. (du lat. *turba*, foule). *Dr. anc.* Enquêtes par *turbe*, enquêtes faites pour constater la coutume, l'usage, sur une question de droit. (On dit aussi *TOURBE*.)

TURBELLARIÉS (*bè-la-ri-é*) n. m. pl. Ordre de vers plats, qui vivent dans la terre humide, les eaux douces ou salées (*planaires*). S. un *turbellarié*.

TURBER (*bè*) n. f. (mot arabe). Edifice cubique recouvert d'une coupole en pierre, où les musul-

mans de distinction se font enterrer. (Dans le Maghreb, ces édifices s'appellent *marabouts*.)

TURBIDITÉ n. f. Etat d'un liquide trouble.

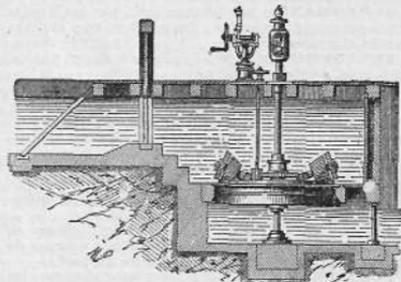
TURBINAGE n. m. Action de soumettre les sirops à la turbine centrifuge.

TURBINAIRE (*nè-re*) n. f. Zool. Genre d'anthozoaires, comprenant des polypières de diverses mers.

TURBINE n. f. (du lat. *turbo*, *inés*, tourbillon). Roue hydraulique à axe vertical, que l'eau fait tourner en agissant sur des augets ou aubes de formes diverses : les *turbines* ont un rendement bien supérieur à celui des *roues hydrauliques ordinaires*. Appareil dans lequel on effectue par centrifugation la séparation des cristaux de sucre d'avec les sirops incristallifiables. Les *turbines* se divisent en *turbines hydrauliques* et *turbines à vapeur*. Les premières comprennent deux catégories : *turbines à réaction* et *turbines à impulsion*. Ces deux catégories se subdivisent elles-mêmes en trois types : les *turbines radiales*, appelées aussi *centrifuges* ou *centripètes*, dans lesquelles l'eau agit suivant les rayons. Le second type comprend les *turbines parallèles* ou *axiales*, dans lesquelles l'eau agit parallèlement à l'axe. (V. la fig.) Le troisième type est constitué par la *turbine américaine* ou *mizte*, dans laquelle l'eau exerce son action en empruntant les deux modes précédents. Les *turbines à vapeur* sont généralement destinées à actionner directement les arbres des hélices de certains navires de guerre à grande vitesse. Dans ces appareils, on n'utilise que la vitesse de la vapeur et non sa



Tuniquie.



Turbine hydraulique.

pression. Ces turbines, dont il existe divers systèmes, reçoivent actuellement de nombreuses applications. Enfin, on appelle encore *turbines à air* ou *turbines atmosphériques* des moteurs constitués par une roue à aubes disposée au sommet d'un pylône, et sur laquelle agit le vent.

TURBINÉ, E adj. *Hist. nat.* Qui est en forme de toupie : *coquille turbinée*.

TURBINELLE (*nè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des mers tropicales.

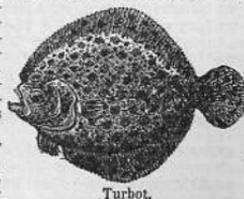
TURBITH (*bit*) n. m. Nom donné anciennement

à diverses substances généralement irritantes ou purgatives : *turbith minéral*; *turbith végétal*.

TURBO n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des mers chaudes.

TURBO-ALTERNATEUR n. m. Groupe dynamique, comprenant un alternateur et une turbine montés sur le même axe. (L'application de la turbine à d'autres machines qu'elle actionne donne, suivant le cas, les *turbo-compresseur*, *turbo-dynamo*, *turbo-pompe*, etc.)

TURBOT (*bo*) n. m. Genre de poissons plats, qui sont répandus dans l'Atlantique et la Méditerranée et sont très estimés pour leur chair : le *turbot* est un grand poisson, rhomboïdal ou ovale, qui dépasse 1 mètre de long.



Turbot.

TURBOTIÈRE n. f. Vase de forme particulière, où l'on fait cuire des turbots.
TURBOTIN n. m. Petit turbot.

TURBULENCE (*lan-se*) n. f. Caractère d'une personne turbulente : la turbulence des enfants.

TURBULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *turbulentus*). Porté à faire du bruit : *écouler turbulent*. Porté à exciter du trouble : *esprit turbulent*. N. m. Sorte de caisse pivotante pour le brassage de certains produits.

TURC (*turk*), **TURQUE** (*tur-ke*) adj. et n. De Turquie. A la turque, à la façon des Turcs. Fig. Rûdement, durement. *Grand Turc*, titre que les chrétiens donnaient autrefois aux empereurs ottomans. *Fort comme un Turc*, très fort. *Tête de Turc*, personne sur laquelle tout le monde frappe. *Traiter quelqu'un de Turc à Mauve*, le traiter sans ménagement. N. m. Langue turque : *apprendre le turc*.

TURC (*turk*) n. m. Outil de chaudronnier, de joaillier, de boutonnier, etc., pour soutenir les têtes de rivet pendant le rivetage. Zool. Nom vulgaire de la larve du hanneton commun.

TURCIE (*st*) n. f. Sorte de chaussée au bord d'une rivière, pour contenir les eaux : les *turcies de la Loire*. (Vx.)

TURCO n. m. Nom familier des tirailleurs algériens. (V. INFANTERIE.)

TURCOMAN n. m. Idiotisme parlé par les Turcomans et qui appartient au groupe turc des langues ouralo-altaïques.

TURCOPHILE n. et adj. (de *Turc*, et du gr. *philos*, ami). Ami, partisan des Turcs.

TURCOPHOBIE n. et adj. (de *Turc*, et du gr. *phobos*, crainte). Qui hait ou qui craint les Turcs.

TURRIDES (*dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux dentirostres, dont le genre *turdus* est le type. S. un *turdidé*.

TURDUS (*duss*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, comprenant les *merles* et les *grives*.

TURTURE n. f. Refrain : *c'est toujours la même turture*, la même chose. (Pou us.)

TURF (*turf*) n. m. (mot angl. signif. *champ de gazon*). Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux. Sport chevalin : les *plaisirs du turf*.

TURFISTE (*fis-te*) n. Personne qui aime les courses de chevaux, qui les suit assidûment.

TURFOL n. m. Produit huileux de la distillation de la tourbe.

TURGESCENCE (*jés-san-se*) n. f. (de *turgescere*). Méd. Gonflement.

TURGESCENT (*jés-san*), **E** adj. (du lat. *turgescere*, s'enfler). Méd. Gonflé.

TURION n. m. (du lat. *turio*, bourgeon). Bourgeon de certaines plantes, comme l'asperge, etc.

TURLUPIN n. m. (du n. d'un acteur de nos anciennes farces). Mauvais plaisant. (V. *Part. hist.*)

TURLUPINADE n. f. (de *turlupin*). Mauvais plaisanterie ; mauvais jeu de mots.

TURLUPINAGE n. m. Action de turlupiner.

TURLUPINER (*mé*) v. a. Tourmenter. V. n. Faire des turlupinades.

TURLURETTE (*râ-te*) n. f. Sorte de guitare dont les mendiants faisaient usage, au xv^e siècle. Refrain de quelques chansons. Interj. Exclamation marquant l'insouciance.

TURLUTAIN (*tè-ne*) n. f. Fam. Ce qu'on répète sans cesse. Lubie, manie.

TURLUTTE n. f. Ustensile de pêche en mer, qui est formé d'un morceau de plomb entouré d'hameçons.

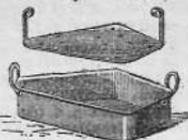
TURLUTUTU n. m. Fam. Flûte, mirilton. Interj. S'emploie pour exprimer les sons de la flûte. S'emploie par ironie pour refuser, se moquer, etc.

TURNEP (*mép*) ou **TURNÈPS** (*mèps*) n. m. (de l'angl. *turnip*). Variété de chou-rave.

TURNÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *turnéracée*.

TURNÈRE n. f. Genre de *turnéracées* de l'Amérique tropicale.

TURNIX (*miks*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés des pays chauds, qui ressemblent aux caillies.



Turbotière.

TURONIEN, ENNE (*ni-in, è-né*) adj. Se dit de la partie moyenne du système crétacé : l'*étage turonien*. N. m. : le *turonien*.

TURPITUDE n. f. (lat. *turpitude* ; de *turpis*, honteux). Ignominie d'une personne ou d'une chose : la *turpitude des traitres*. Action honteuse : *commettre des turpitudes*.

TURQUERIE (*ke-rt*) n. f. (de *Turc*). Fam. Dureté sauvage ; avarice sordide. Tableau, œuvre littéraire représentant des scènes turques.

TURQUET (*ké*) n. m. Nom vulgaire du maïs. Petit chien à nez camus et à poil ras.

TURQUETTE (*ké-te*) n. f. Bot. a

TURQUIN (*kin*) adj. m. (de l'ital. *turchino*, ture). *Bleu turquin*, foncé et mat. *Marbre turquin*, ou substantif. *turquin*, marbre bleu veiné de blanc, que l'on trouve en Italie.

TURQUOISE (*koi-se*) n. f. Pierre précieuse de couleur bleue, non transparente (variété de phosphate d'alumine).

TURRICLÉ, E adj. Se dit des coquillages auxquels leur enroulement donne une forme de tour.

TURRITELLE (*tu-ri-té-lé*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes renfermant des animaux marins à coquille pyramidale, spirale, qui vivent dans les mers chaudes.

TUSSAI ou **TUSSAU** n. m. Nom générique des soies produites par d'autres bombyx que le ver à soie (*attacus*, etc.).

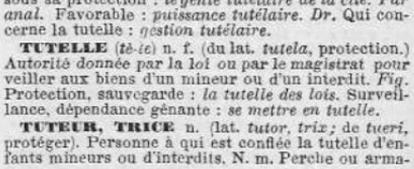
TUSSILLAGE (*tu-si*) n. m. (du lat. *tussis*, toux, et *agôgos*, qui chasse). Bot. Genre de composées dont une espèce, vulgairement appelée *pas-d'âne*, plante envahissante et très commune, possède des propriétéspectorales.

TUSSOR ou **TUSSORE** n. m. (mot hindou). Etoffe de soie légère.

TUTÉLAIRE (*té-re*) adj. (lat. *tutelaris*). Qui tient sous sa protection : le *génie tutélaire de la cité*. Par anal. Favorable : *puissance tutélaire*. Dr. Qui concerne la tutelle : *gestion tutélaire*.

TUTELLE (*té-té*) n. f. (du lat. *tutela*, protection.) Autorité donnée par la loi ou par le magistrat pour veiller aux biens d'un mineur ou d'un interdit. Fig. Protection, sauvegarde : la *tutelle des lois*. Surveillance, dépendance gênante : *se mettre en tutelle*.

TUTEUR, TRICE n. (lat. *tutor*, *trix* ; de *tueri*, protéger). Personne à qui est confiée la tutelle d'enfants mineurs ou d'interdits. N. m. Perche ou arma-



Tuteurs : 1. Ordinaire ; 2. En fer spiralé ; 3. Parapluie pour plantes grimpantes ; 4. Tuteur vase ; 5. Boule pour plantes grimpantes ; 6. Pour fraisiers ; 7. Pour oisillons.

ture de bois, de métal qui soutient une jeune plante pour en diriger la croissance. — Le *tuteur* a la triple mission de veiller à la personne du mineur orphelin, d'administrer ses biens et de le représenter dans les actes de la vie civile. Il agit d'accord avec un *conseil de famille* présidé par le juge de paix et, lorsque ses intérêts sont en conflit avec ceux du pupille, il cède la place au *subrogé tuteur*.

La tutelle appartient de plein droit au survivant des père et mère; si ces derniers sont décédés, aux ascendants. Lorsque l'enfant mineur n'a ni père ni mère, ni tuteur choisi par ses père et mère, ni ascendants masculins, il est pourvu à la nomination du tuteur par le conseil de famille.

Le tuteur ne peut, sans autorisation, faire que des actes de pure administration: passer des baux qui n'excèdent pas neuf ans, percevoir les revenus du mineur, etc. Pour les autres actes, il a besoin de l'autorisation du conseil de famille, dont la délibération doit même parfois (par ex. vente d'immeubles) être homologuée par le tribunal.

Lorsque le mineur a atteint sa majorité ou obtenu son émancipation, le tuteur lui doit un « compte de tutelle ».

TUTEURAGE n. m. Action de munir une plante d'un tuteur.

TUTEURER (ré) v. a. *Arbor.* Muni d'un tuteur. **TUTHIE** ou **TUTIE** (ti) n. f. (allem. *tuthia*). *Chim.* Oxyde de zinc, qui se produit dans le travail de certains minerais de plomb.

TUTOIEMENT (toi-man) ou **TUTOÏEMENT** (man) n. m. Action de tutorer.

TUTOYER (toi-é) v. a. (rad. *tu*. — Se conj. comme *aboyer*.) User des mots *tu*, *toi*, au lieu de *vous*, en parlant à quelqu'un.

TUTTI (touf-ti) n. m. (mot ital.; pl. de *tutto*, tout). *Musiq.* Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre. **Tutti quanti**, tous, tant qu'il y en a.

TUTU n. m. Sorte de caleçon bouffant des danseuses de théâtre et, par ext., leur jupe de gaze, courte et flottante.

TUYAU (tu-to ou tui-to) n. m. (orig. germ.). Tube ou canal circulaire ou prismatique de fer, de plomb, etc.; *tuyau d'orgue*, de *cheminée*. Bout creux d'une plume d'oiseau. Tige creuse du blé et de certaines plantes. Pli cylindrique que l'on fait à du linge empesé. *Tuyau sonore*, tube à parois lisses et rigides rendant un son, lorsque la masse d'air qu'il renferme entre en vibration. *Fam. Dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille*, dire quelque chose à voix basse et en secret. *Tuyau d'arrosage*, tuyau de cuir, toile, caoutchouc, etc., destiné à amener à la lance d'arrosage l'eau prise à une canalisation ou à un réservoir. *Arg. des courses*. Renseignement confidentiel.



Tutu.



Tuyau d'arrosage.

TUYAUTAGE (tu-é ou tui-é) n. m. Action de tuyauter; *tuyautage du linge*. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur.

TUYAUTÉ n. m. Manière dont le linge est tuyauté.

TUYAUTER (tu- ou tui-é) v. a. Repasser et plisser en forme de tuyau, avec un fer chauffé; *tuyauter un bonnet*. *Arg. des courses*. Renseigner.

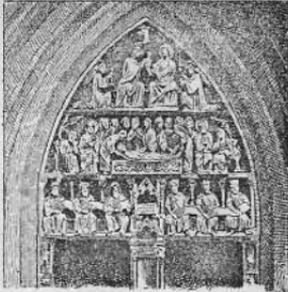
TUYAUTERIE (tu ou tui-é-rie) n. f. Fabrique de tuyaux métalliques. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur, d'une installation d'éclairage au gaz, etc.

TUYÈRE (tu-é-re) n. f. (de *tuyau*). Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un fourneau, et destinée à recevoir le bec des soufflets.

TYLENCHUS [*lin-kess*] n. m. Genre de vers nématodes vivant dans les matières végétales en décomposition.

TYLOSE (lô-se) n. f. (gr. *tylosis*). Cor aux pieds; oeil de-pertris.

TYMPAN (tin) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Cavité de l'oreille, sur laquelle est tendue une membrane sonore; la rupture de la membrane du tympan entraîne souvent la surdité. *Fig.* Briser le tympan à quelqu'un, lui parler trop fort. *Impr.* Dans la presse à bras, châssis tendu d'étoffe, sur lequel on pose les feuilles à imprimer. *Archit.* Espace entre les trois corniches du fronton: *tympan d'un temple grec*. Espace uni ou sculpté, circonscrit par plusieurs arcs ou plusieurs lignes droites: *tympan d'une porte de cathédrale*. *Menuis.* Pannéau entre des moulures. *Mécan.* Pignon denté qui engrene dans les dents d'une roue. *Hydraul.* Roue hydraulique qui pousse l'eau par son pourtour et la déverse par son axe.

Tympan (XII^e s.).

TYMPANALÉ, ATX adj. Qui a rapport au tympan. **TYMPANIQUE** (tin) adj. Qui a rapport au tympan; *membrane tympanique*. Qui a rapport au tambour. *N. f.* Art d'exécuter les batteries de caisse.

TYMPANISER (tin, s. v. a. Faire connaître à grand bruit (X.)). Décrire hautement quelqu'un. *Agac.*

TYMPANISME (tin-pa-nis-me) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Gonflement de l'abdomen, causé par l'accumulation des gaz dans l'intestin.

TYMPANITE (tin) n. f. (du gr. *tumpanon*, tambour). Enture du ventre, produite par une accumulation de gaz.

TYMPANON (tin) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, qu'on touche avec des baguettes de bois.



Tympanon.

TYNDALLISATION (da-ti-ta-si-on) n. f. Méthode de stérilisation dû à Tyndall et qui consiste à chauffer les produits à stériliser pendant une heure ou deux à 55-60°, puis à les laisser refroidir. (C'est un des procédés courants de stérilisation du lait.)

TYPE n. m. (du gr. *typos*, empreinte). Empreinte servant à produire des empreintes semblables. Modèle idéal, réunissant à un haut degré les traits essentiels de tous les objets de même nature: les *Georgiens nous offrent le type de la beauté humaine*. Ensemble de traits caractéristiques: le *type anglais*. *Fam.* Figure, personnage d'une forte originalité; *C'est un vrai type*. *Biol.* Se dit de la forme générale autour de laquelle oscillent les variations individuelles d'une race, d'une espèce. *Typogr.* Caractère d'imprimerie.

TYPIA n. m. Genre de plantes monocotylédones, vulgairement appelées massettes, quenouilles, etc.

TYPHACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre typha. S. une *typhacée*.

TYPHIQUE adj. Qui concerne le typhus ou la fièvre typhoïde; *affection typhique*. Substantif. Personne atteinte du typhus, de la fièvre typhoïde.

TYPHILITE n. f. (du gr. *tuphion*, cœcum). Inflammation du cœcum et de son appendice; *lorsque*

Typha.

cotyledones, vulgairement appelées massettes, quenouilles, etc.

S. une typhacée.

Qui concerne le typhus ou la fièvre typhoïde; affection typhique. Substantif. Personne atteinte du typhus, de la fièvre typhoïde.

(du gr. tuphion, cœcum). Inflammation du cœcum et de son appendice; lorsque

la typhlité est limitée à l'appendice caecal, elle prend le nom d'appendicite.

TYPHOLOGRAPHIE n. m. Instrument au moyen duquel les aveugles peuvent écrire.

TYPHLOPS (*lops*) n. m. Genre de petits reptiles ophidiens des régions chaudes du globe.

TYPHO-BACILLOSE ou **TYPHO-TUBERCULOSE** n. f. Tuberculose miliaire aiguë, d'apparence typhoïde.

TYPHOËMIE (*mi*) n. f. Altération du sang par les maladies typhoïdes.

TYPHOGÈNE adj. Qui produit le typhus, la fièvre typhoïde.

TYPHOÏDE (*foi-de*) adj. Qui a le caractère du typhus. *Fièvre typhoïde*, maladie contagieuse, infectieuse, à localisation intestinale, due à un microbe spécifique, et qui attaque surtout les jeunes gens surmenés. Substantif : *une typhoïde grave*. — La *fièvre typhoïde* se caractérise principalement par les variations de température, qui permettent de diviser son évolution en trois périodes : d'*ascension*, d'*état* et de *déclin*. La première dure quatre ou cinq jours, et la température atteint 40°; elle reste à ce point pendant quinze jours environ, puis diminue lentement. Le traitement consiste en bains froids (22°) administrés méthodiquement, en boissons alimentaires (*lait*), et surtout dans une surveillance incessante pour éviter les complications. La convalescence est longue. La prophylaxie de la fièvre typhoïde est aujourd'hui assurée par la vaccination (obligatoire dans l'armée française depuis 1913).

TYPHOÏQUE ou **TYPHOÏDIQUE** (*fo-i*) adj. Qui se rapporte à la fièvre typhoïde.

TYPHON n. m. (chinois *tafung*). Violent ouragan de l'Océan Indien : les typhons sont des cyclones à faible rayon.

TYPHOTOXINE n. f. Toxine de la fièvre typhoïde.

TYPHUS (*fuss*) n. m. (du gr. *typhos*, stupeur). Nom de diverses maladies contagieuses, épidémiques, qui sévissent généralement sur un grand nombre d'individus à la fois, dans les lieux où il y a encombrement. — Les grandes épidémies de typhus ont en général accompagné les grandes guerres : les plus célèbres sont celles de Leipzig (1813), de Mayence (1814). Actuellement les progrès de l'hygiène le font disparaître peu à peu; il reste cependant à l'état endémique dans certaines régions pauvres de l'Irlande, du Mexique, de l'Inde.

TYPIQUE adj. (de *type*). Symbolique, allégorique : le sens typique. Qui caractérise un type : les traits typiques de la race jaune. Qui a une forte originalité : personnage typique.

TYPOCHROMIE (*cro-mi*) n. f. (du gr. *typos*, empreinte, et *chroma*, couleur). Impression typographique en couleur.

TYPOGRAPHE n. Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Adjectif : ouvrier, ouvrière typographe.

TYPOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *typos*, type, et *graphè*, écriture). Art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière typographique.

TYPOLITHOGRAPHIE (*li*) n. f. (du gr. *typos*, type, *lithos*, pierre et *graphè*, écriture). Techn. Impression sur pierre, permettant d'intercaler par report des ornements ou un texte typographique.

TYPOMÈTRE n. m. (du gr. *typos*, caractère, et *metron*, mesure). Règle, rigide ou pliante, divisée en

« points » typographiques, et dont on se sert dans l'imprimerie.

TYPOPHOTOGRAPHIE (*ff*) n. f. Art d'obtenir des clichés typographiques par la photographie.

TYPOPHOTOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la typophotographie.

TYPOTÉLÉGRAPHIE (*ff*) n. f. Procédé de télégraphie électrique par lequel on imprime les dépêches en caractères typographiques.

TYPOTÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typotélégraphie.

TYPTOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *typtein*, frapper, et *logos*, discours). Dans le spiritisme, communication des esprits au moyen de coups frappés par les tables tournantes.

TYRAN n. m. (gr. *tyrannos*). Usurpateur du pouvoir souverain : *Polystrate fut tyran de Samos*. Prince qui gouverne avec cruauté : *Néron fut un cruel tyran*. Fig. Celui qui abuse de son autorité : *les enfants gâtés sont des tyrans*.

TYRAN n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres d'Amérique.

TYRANNEAU (*ran-né*) n. m. Petit tyran subalterne : les tyranneaux de l'Afrique centrale.

TYRANNICIDE (*ran-ni*) n. m. (du lat. *tyrannus*, tyran, et *cædere*, tuer). Assassin d'un tyran. N. Meurtrier d'un tyran : *Harmodius et Aristogiton furent des tyrannicides*.

TYRANNIE (*ran-ni*) n. f. (de *tyran*). Pouvoir souverain usurpé et illégal : la tyrannie de Pisisstrate à Athènes. Gouvernement injuste et cruel : la tyrannie de Caligula. Fig. Oppression. Pouvoir de certaines choses sur les hommes : la tyrannie de l'usage, des passions.

TYRANNIQUE (*ran-ni-ke*) adj. Qui tient à la tyrannie : loi, pouvoir tyrannique. Fig. Qui exerce une influence irrésistible : le charme tyrannique de la beauté.

TYRANNIQUEMENT (*ran-ni-ke-man*) adv. Avec tyrannie : régner tyranniquement.

TYRANNISER (*ran-ni-sé*) v. a. Traiter tyranniquement : tyranniser ses sujets. Opprimer : tyranniser les consciences.

TYRIEN, ENNE (*ri-in, é-ne*) adj. et n. De Tyr : la pourpre tyrienne.

TYRINE n. f. Syn. de CASÈNE.

TYROGLYPHE n. m. Genre d'acariens, vulgairement appelés mites du fromage.

TYROÏDE adj. (du gr. *tyros*, fromage, et *eidos*, aspect). Qui a l'apparence du fromage.

TYROLIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) adj. et n. Du Tyrol. N. f. *Musiq.* Sorte d'air qui s'exécute en franchissant, avec un accent particulier et à l'aide de certaines notes de poitrine et de tête qui se succèdent rapidement, d'assez grands intervalles toniques. D'après du Tyrol.

TYROSINAË (*zi-na-sé*) n. f. Ferment soluble qui existe dans divers champignons.

TYROSINE n. f. Matière azotée non albuminoïde, qui se rencontre dans certains tubercules et racines (pomme de terre, dahlia, betterave, etc.) et qui peut agir comme vaccin contre le venin de la vipère.

TYRRHÉNIEN, ENNE adj. et n. De Tyrhénie (Etrurie).

TZAR, TZARIEN, ENNE, TZARINE, TZARÉVITCH, autres orthographe de TSAR, etc.

TZIGANE ou **TSIGANE** n. et adj. Nom donné aux Bohémiens. Nom donné aux musiciens bohémiens ou portant le costume bohémien, qui jouent dans les cafés-concerts, etc.

